TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 541 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 7 - LUNDI 8 MARS 1982

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

4 F

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Remue-ménage au Kremlin

Que se passe-t-il à Moscou ? Depuis quelques jours un flot de rumeurs et de spéculations déferle sur la capitale soviétique, allant de la découverte de scandales compromettant un certain nombre de dignitaires — et indirectement M. Brejnev et sa famille — à une mort suspecte, celle d'un haut dirigeant de la police secrète (K.G.B.), M. Tzvigoun, qui se serait suicidé pour avoir été trop loin dans les investigations desdits scandales.

Le changement qui vient de se produire au poste non décisif, mais tout de même important, de président des syndicats soviétiques peut donner l'impression que ce remue-ménage a commencé à se traduire dans la distribution des responsabilités à la tête du parti et de l'Etat. Mais, avant même cet épisode, il avait suffi d'une fausse rumeur sur la mort du numéro un soviétique pour arrêter la chute des cours de l'or au marché de Londres. Il est vrai qu'en matière de spéculations les financiers internationaux n'ont rien à envier aux « kremlinologues »...

De tels excès incitent plus que jamais à la prudence, mais un certain nombre de faits peuvent être établis. Le premier est que la mort de Mikhail Souslov, le 25 janvier, a passablement déstabilisé la scène politique soviétique. Non seulement elle a privé l'équipe dirigeante de l'arbitre et du recours qu'avait été sans contestation aucune depuis plus de vingt ans l'« idéologue » en chef du Kremlin, mais elle a aussi, par voie de conséquence, affaibli M. Brejnev lui-même, qui devait à ce même arbitre sa fonction et son autorité.

Ainsi, il est clair que les rumeurs impliquant des membres de la famille de M. Brejnev dans les scandales actuels ont eu leur origine dans les milieux soviétiques hautement autorisés, très probablement proches du K.G.B. Ce fait, impensable il y a quelques mois, donne à réfléchir sur l'incertitude du pouvoir dans un régime aussi profondément dépourvu de légitimité au r'-eau de la désignation de ses dirigeants : il suffit de peu de chose pour montrer que « le roi est nu ».

En second lieu, il est également clair que la rivalité s'est aiguisée entre les deux dirigeants qui peuvent, de par leurs fonctions actuelles, prétendre à la direction suprême du parti, MM. Tchernenko et Kirilenko. Le premier, que l'on a vu à Paris à l'occasion du congrès du P.C.F., a visiblement pris le pas sur le second, grâce à la protection de M. Brejnev, dont il a toujours été très proche. Mais les manœuvres actuelles ne permettent pas de préjuger le résultat final ; il est rare que le « dauphin » désigné aille jusqu'au bout du parcours, et plus encore qu'il survive à la disparition de son protecteur. Or, à soixante-quinze ans, M. Brejnev n'a ni le temps, ni peut-être aujourd'hui l'autorité, d'organiser durablement sa succession.

Tout indique que, après quinze ans d'extraordinaire stabilité — voire de blocage institutionnel — la scène politique soviétique va entrer en mouvement.

(Lire nos informations page 5.)

M. GASTON DEFFERRE INVITÉ DE R.T.L.-« LE MONDE »

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, sera dimanche 7 mars l'invité de l'émission « Le grand jury » organisée par R.T.L. et « le Monde » et diffusée de 18 h 15 à 19 h 30. Il répondra aux questions des journalistes de la station et du quotidien.

● PÉKIN

La rencontre des communistes français et chinois se déroule dans un « climat réaliste »

La délégation du parti communiste français, conduite par M. Maxime Gremetz, qui se trouve actuellement à Pékin, a notamment été reçue par le chef du département des liaisons internationales du P.C. Chinois, M. Ji Pengfei.

Les entretiens, qui portent sur les conditions d'une normalisation complète des relations entre les deux partis, et se dérouleraient dans un climat de « grand réalisme », doivent se prolonger jusqu'à mardi, 9 mars.

De notre correspondant

Pékin. — Les conversations entre la délégation du parti communiste français, qui se trouve depuis le jeudi 4 mars à Pékin, et les représentants du P.C. chinois se dérouleraient dans un climat de *« grand réalisme »*. C'est l'une des rares indications qu'il a été possible de recueillir jusqu'à présent sur ces discussions qui sont entourées ici d'une grande discrétion. Les deux délégations devaient poursuivre ce samedi les entretiens engagés jeudi et vendredi avant de s'interrompre pour permettre aux représentants du P.C.F. de se rendre pour deux jours à Xian, où ils devaient visiter les fameux vestiges archéologiques datant u règne de l'empereur Qinshihuangdi (246-210 avant notre ère). Lundi, après leur retour dans la capitale, les communistes français devraient être reçus par une personnalité importante du régime.

Dans la journée de jeudi, la délégation du P.C.F. avait eu une entrevue avec M. Ji Pengfei, chef de la section internationale du comité central du P.C.C., qui avait ensuite offert un dîner en son honneur. Au cours des toasts échangés, paraît-il, dans une *« atmosphère chaleureuse »*, Français et Chinois auraient exprimé le souhait d'un rétablissement des relations entre les deux partis. Ce vœu avait été exprimé, en ce qui concerne le P.C.F., par M. Maxime Gremetz, chef de la délégation, dès son arrivée à Pékin. *« Nous avons la volonté de progresser vers le rétablissement de nos relations sur une base claire et vers une coopération entre nos partis »*, avait dit M. Gremetz avant d'ajouter : *« Cela est tout à fait conforme à la conception, qui est la nôtre, des rapports entre partis communistes indépendants et se respectant mutuellement. »*

Le silence observé jusqu'à présent par les moyens d'information chinois sur les entretiens n'a en soi rien d'anormal. Il s'explique par le fait que, du point de vue chinois, la visite de la délégation du P.C.F. ne saurait avoir un caractère officiel, les relations entre les deux partis n'étant pas encore formellement rétablies. La même attitude avait été observée ici lors des missions préparatoires du P.C. italien qui avaient ouvert la voie à la visite de M. Berlinguer. Il convient donc de ne pas attribuer à cette discrétion une signification politique particulière.

MANUEL LUCBERT.

● BANGUI

L'armée centrafricaine pourchasse les auteurs de la tentative de putsch

Après le putsch avorté dont la capitale centrafricaine a été le théâtre dans la nuit du 3 au 4 mars (« le Monde » du 5 mars), les forces de l'ordre recherchaient toujours, ce samedi matin, les trois principaux conjurés, dont M. Ange Patasse, chef de l'opposition, qui est en fuite. L'armée a, d'autre part, procédé à plusieurs arrestations. L'appel à la grève générale, lancé par les opposants pour vendredi, n'a pas été suivi.

Un porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué, jeudi, que le gouvernement français « suit avec attention l'évolution de la situation », tout en estimant que les événements de Bangui sont « du strict domaine des affaires intérieures du pays ». Rappelant les principes de « non-ingérence » de la politique française dans les affaires intérieures d'un Etat, il a indiqué que le gouvernement français « continuera à apporter son aide au gouvernement centrafricain, qui a entrepris une œuvre méritoire de reconstruction nationale ».

De notre envoyé spécial

Bangui. — Les forces de l'ordre poursuivaient, samedi matin, les auteurs présumés de la tentative de coup d'Etat avorté perpétrée trois jours plus tôt contre le président Kolingba. On ignorait encore, en début de matinée, le sort des principaux conjurés en fuite : M. Patasse, dont la concession du km 10, juste à l'extérieur de Bangui, a été encerclée par l'armée tôt dans la matinée, le général Mbaikoua, numéro deux du régime, destitué la veille, et le général Bozize, ministre de l'information, également démis de ses fonctions, auteur de la déclaration radiodiffusée appelant, mercredi soir, à l'insurrection.

La veille, l'armée avait procédé à plusieurs arrestations, notamment à celles de cinq officiers de gendarmerie et de deux officiers de l'armée de terre, sans parler d'un certain nombre de militants et de dirigeants du M.L.P.C. de M. Patasse. Cette formation politique, suspendue au même titre que les autres, devrait être dissoute, le général Kolingba semblant désormais résolu à crever complètement l'abcès.

En fin de matinée, jeudi, alors que l'ordre avait été rétabli dans le reste de Bangui, les forces de sécurité avaient pris d'assaut la résidence du général Bbaikoua dans le quartier périphérique de Galebadje. On ignore quelle résistance leur a été opposée, mais, en fin de journée, l'hôpital avait accueilli une trentaine de blessés, tous civils, parmi lesquels figureraient l'épouse et deux des fils du général Mbaikoua.

Il était encore impossible de vérifier, vingt-quatre heures plus tard, s'il y avait eu des morts, comme le bruit en a couru.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 4.)

POINT

La C.G.T. et l'ouverture

Un mois après le vingt-quatrième congrès du P.C., la C.G.T. vient de donner le coup d'envoi à la préparation de son quarante et unième congrès du 13 au 18 juin à Lille.

M. Krasucki, qui succédera à cette occasion à M. Georges Séguy, a voulu donner l'impression de jouer la carte de l'ouverture démocratique, telle qu'elle avait été tentée par son prédécesseur, à Grenoble en 1978. « Nous avons atteint en matière d'ouverture, de perfectionnement démocratique, un point de non-retour », *avait alors lancé M. Séguy.* « Nous voulons parvenir à établir une sorte de record du débat et de la démocratie syndicale vraie », *vient de dire comme en écho M. Krasucki.*

Relancer l'ouverture au sein de la C.G.T. serait de bon aloi. Au cours des trois ans passés, la centrale s'est en effet affaiblie. Elle reste la première force syndicale, mais elle reconnaissait elle-même, en avril 1981, avoir perdu 350 000 adhérents actifs entre 1976 et 1979. Elle parle aujourd'hui de regain d'adhésions, mais tout indique que l'érosion de ses effectifs s'est encore amplifiée.

Cette démarche apparaîtrait d'autant plus logique, que, les promesses de Grenoble n'ayant pas été tenues, le soutien apporté pendant l'élection présidentielle au P.C. comme les affaires afghane puis polonaise ont entraîné une contestation interne qui lui a fait connaître sa crise la plus grave depuis trente-cinq ans. Mais derrière les apparences il y a les faits : les contestataires sont de plus en plus mis sur la touche, leur « droit à la divergence » *étant souvent assimilé à un dénigrement de la centrale. Ici et là, des exclusions sont signalées.*

Il y a donc fort peu de chances pour que le congrès de Lille poursuive l'ouverture. Au contraire. Plus que jamais, la C.G.T. se place en situation de répondre à l'exigence affirmée par le P.C. dans la résolution de son vingt-quatrième congrès : bâtir « un syndicalisme de classe et de masse encore plus fort ». *L'heure est au combat, non au vrai débat.*

(Lire page 13.)

AU JOUR LE JOUR

Partage

Pour que le climat soit moins malsain à la télévision, il suffit d'accorder à chaque groupe de pression la place qu'il mérite.

Aussi, à l'heure des actualités, doit-on laisser la parole aux socialistes, aux communistes, aux chiraquiens, aux giscardiens, aux écologistes, aux femmes, aux extrémistes, aux immigrés, aux homosexuels, aux victimes des nationalisations, aux patrons de gauche, aux téléspectateurs mécontents, aux ministres bavards, aux artistes, aux enfants et aux membres du comité contre les groupes de pression.

« Euh... je... s'il vous plaît... dans votre liste, là...

— Ah oui ! J'oubliais : et, bien sûr, aux journalistes. »

CLAUDE-H. BUFFARD.

LA JOURNÉE DES FEMMES

L'enjeu du 8 mars

par YVETTE ROUDY (*)

J'aimerais, cela est vrai, qu'il n'y ait pas, le 8 mars 1982, de Journée internationale des femmes. Cela signifierait qu'il n'y a plus de discrimination et donc plus de luttes, plus de revendications, parce que les comportements sont devenus égalitaires et que tous les citoyens peuvent exercer la plénitude de leurs droits, sans distinction de race, de couleur ni de sexe, comme l'affirme la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948. C'est encore un rêve. C'était déjà le rêve de Clara Zetkin, lorsqu'en 1910, à Copenhague, au cours de la deuxième conférence internationale des femmes social-démocrates, elle proposait le principe d'une Journée internationale des femmes dont le but serait de rassembler les forces féminines autour de la conquête capitale du droit de vote.

J'aimerais aussi que l'historique de la date du 8 mars soit connu plus précisément ; cela prouverait que les luttes ouvrières des femmes ont constitué un événement. Or, les historiens hésitent : 8 mars 1857, manifestation d'ouvrières du textile à New-York ? 23 février 1909, journée de revendication des femmes socialistes à New-York ? Peu importe au demeurant. Mais ce qui importe, par contre, c'est qu'une des plus grandes figures du mouvement des travailleurs, Clara Zetkin, ait voulu faire entrer dans l'histoire une page restée jusque-là invisible : celle des luttes des femmes.

Si elles s'arrêtaient ?

Et par-delà le caractère bon enfant, solennel ou familial que pourra prendre cette journée, selon qu'elle sera ici ou là organisée par tel syndicat, tel mouvement ou tel groupe de femmes, ce qui importe aussi c'est que pour la première fois dans l'histoire de notre pays un gouvernement se préoccupe d'appeler par des manifestations particulières une prise de position collective contre les discriminations dont les femmes sont l'objet, par là entérinant la reconnaissance que les revendications féminines non seulement existent, mais sont justifiées, que les femmes, par leur vie et leur condition, constituent un problème spécifique.

En fait, si lundi 8 mars toutes les femmes cessaient de travailler en même temps, je pense que l'on prendrait brusquement conscience que la nation entière dépend de leur travail.

Devant les écoles et les maternelles closes, les quatre cinquièmes des élèves du secondaire abandonnés à leur sort, les boutiques fermées, les grandes surfaces vidées de leurs vendeuses, les boulangeries désertes (c'est bien la femme du boulanger, n'est-ce pas, qui vend le pain ?), les ménages pas faits, les cuisines où s'entassent les nourritures pas cuites et les vaisselles pas faites, les machines à écrire, les fiches du téléphone sans maîtres, devant les chaînes du textile devenues immobiles, les robes et les costumes de confection laissés là et tant d'ateliers de montage de précision arrêtés avec elles, il faudrait bien reconnaître l'immensité du travail féminin ainsi que sa valeur collective et sociale.

(Lire la suite page 7.)

(*) Ministre des droits de la femme.

LES SUITES DE « L'AFFAIRE LUCET »

La polémique s'amplifie dans les milieux politiques

Lire page 7 l'enquête de DANIELE BOUARD

REVOIR TRUFFAUT

L'homme fragile

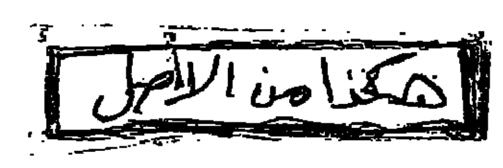
Au Festival de Cannes 1959, un jeune homme de vingt-sept ans, François Truffaut, et un garçon de quatorze ans, Jean-Pierre Léaud, sont triomphalement acclamés. *Les Quatre Cents Coups*, premier long métrage du critique des *Cahiers du cinéma* et *d'Arts*, reçoit le Grand Prix de la mise en scène et le Grand Prix de l'Office catholique international du cinéma (en attendant d'autres récompenses à l'étranger) ; il consacre l'avènement de la « nouvelle vague » orchestrée par Jean Cocteau, toujours attentif à ne pas rater le coche de la jeunesse. Léaud, petit acteur débutant, devient Antoine Doinel. Il aura un avenir dans d'autres films du cinéaste qui vient, en somme, de naître aux marches du palais de ce Festival.

Après son court métrage, *les Mistons*, et *les Quatre Cents Coups* Truffaut apparaît à beaucoup comme le peintre de l'enfance et de l'adolescence. S'il est vrai que ce thème reviendra souvent par la suite, Truffaut a horreur « des spécialistes et des spécialités ». Sur la lancée du succès commercial des *Quatre Cents Coups*, il aurait pu, déjà, donner une suite à l'histoire d'Antoine Doinel. Il préfère changer d'inspiration.

A la fin de 1959, il entreprend *Tirez sur le pianiste*, qui est l'adaptation (avec Marcel Moussy, coscénariste du film précédent), d'un roman de David Goodis publié dans la Série Noire aux éditions Gallimard. A sa sortie, en novembre 1960, *Tirez sur le pianiste* est fraîchement accueilli par une bonne partie de la critique et déroute le public.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 9.)



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LA FIN DE LA VISITE DE M. FRANÇOIS MITTERRAND EN ISRAËL

Le président français : si j'attendais des résultats rapides je serais bien ignorant ou bien naïf

De notre envoyé spécial

Tel-Aviv. — Avant de quitter Israël M. Mitterrand s'est entretenu, vendredi en fin de matinée, avec les journalistes qui l'avaient accompagné et a dressé un bilan de son voyage. Ce bilan ne diffère pas fondamentalement de celui qu'il avait esquissé la veille, dans la conférence de presse qu'il avait donnée en compagnie de M. Begin. Mais le président de la République a peut-être plus insisté sur la contradiction fondamentale que constitue le conflit israélo-arabe et a laissé filtrer une certaine déception.

« *Il ne peut y avoir satisfaction ou insatisfaction à la fin de ce voyage*, a-t-il notamment affirmé. *J'ai tout simplement réaffirmé la position de mon pays. Le seul fait nouveau, mais il est considérable, c'est que j'ai dit à la Knesset la même chose qu'à Alger et qu'en Arabie Saoudite. C'est un fait politique. Croyez-moi, c'est plutôt délicat de parler des Palestiniens à la Knesset. Mais quand je suis à Alger et que je parle des Israéliens c'est aussi délicat.* »

Le président, qui s'est déclaré « *sûr d'avoir été entendu par le peuple d'Israël* », *a ajouté :* « *Aucun peuple ne peut penser que j'ai adapté mes propos aux circonstances. J'ai dit la position de la France. Il faudra beaucoup de temps pour savoir si cela a eu une influence. Si j'attendais des résultats rapides, je serais bien ignorant ou bien naïf, ce qui n'est pas le cas. Le seul objectif réalisable*, a-t-il encore dit, *c'est de faire connaître partout la position de la France. Il a été réalisé.* »

M. Mitterrand, réaffirmant qu'il ne voulait être ni un médiateur ni un arbitre, a reconnu qu'il avait vu dans le plan Fahd, mis en échec à la conférence arabe de Fès, « *une main tendue qu'il valait mieux accepter* ». Mais, a-t-il dit, on ne peut qu'attendre que la discussion s'ouvre entre les protagonistes s'ils veulent le faire. « *Personne ne peut le faire à leur place.* » Tentant de définir les dimensions historiques du conflit, il a ajouté : « *Nous n'avons pas à faire face à des positions contradictoires, nous sommes dans une contradiction. L'histoire est passée par là. Puis les cristallisations se sont faites, le fleuve de feu s'est figé en métal dur. Mon vœu, c'est que les juifs puissent continuer à faire fructifier cette terre qu'ils ont admirablement traitée. Une nouvelle errance serait un désastre.* »

Pour le reste, M. Mitterrand a fourni un certain nombre de précisions sur le contenu de ses discussions avec M. Begin : le premier ministre n'a jamais laissé entendre que l'évacuation du Sinaï pourrait être remise en cause et n'a pas fait preuve d'une inquiétude particulière sur l'évolution de l'Egypte après ce retrait; il s'est beaucoup préoccupé en revanche du sort des juifs d'U.R.S.S. et de Syrie. Contrairement à ce que pensait le chef de l'Etat, M. Begin n'a pas insisté outre mesure sur la coopération nucléaire franco-irakienne. Peut-être parce que les Israéliens sont intéressés à développer une coopération dans le domaine civile avec la France ? Mais c'est un sujet sur lequel, d'un côté comme de l'autre, on reste pour l'instant très discret.

Dans la matinée de vendredi, M. Mitterrand a rapidement visité la citadelle de Saint-Jean-d'Acre et la prison dans laquelle les Britanniques exécutaient avant 1948 les « terroristes » juifs. Il s'est ensuite rendu au kibbouts Lohamei Hagetaot, fondé par des rescapés de l'holocauste et dont il a visité le musée, guidé par Claude Lanzman. A Tel-Aviv, il a rencontré des représentants de la communauté française avant de déjeuner rapidement à la résidence de l'ambassadeur de France, M. Marc Bonnefous. C'est à 15 h 30 qu'il s'est envolé de l'aéroport Ben-Gourion où le président Navon était venu le saluer mais non M. Begin auquel les médecins ont prescrit un nouveau repos, après son malaise de jeudi soir.

Malgré ce malaise, M. Begin avait reçu vendredi matin M. Cheysson. Le premier ministre israélien n'avait pas pu le faire en décembre dernier, lors du passage du ministre français, car il était hospitalisé. La rencontre de vendredi, qui a été qualifiée par M. Cheysson « *d'explication très claire et de démonstration d'amitié* », est considérée par les Israéliens comme un geste destiné à gommer les attaques feutrées mais fort peu protocolaires portées par le premier ministre contre *M. Cheysson dans son discours* de jeudi à la Knesset. M. Cheysson a également eu un dernier entretien avec son homologue, M. Shamir, qu'il a invité à se rendre en visite officielle à Paris au mois de mai.

Sur le plan bilatéral, trois *commissions mixtes doivent se* réunir assez rapidement. L'une, au niveau des directeurs généraux des ministres des affaires étrangères, tiendra sa première réunion depuis dix ans les 29 et 30 avril à Paris. Une seconde, au niveau économique, se réunira également à Paris à une date qui reste à préciser. La troisième, qui étudiera les problèmes de coopération culturelle, siégera à Jérusalem.

JACQUES AMALRIC.

Avec les résidents français

De notre envoyé spécial

Tel-Aviv. — Autres lieux, autres comportements : lorsque M. Mitterrand s'était rendu en Arabie saoudite, l'ambassade de France avait eu du mal à réunir quelques cinquantaines de résidents français — sur un total de plusieurs milliers — pour assister à la réception que voulait leur offrir le président de la République. C'est le contraire qui s'est passé vendredi en fin de matinée à Tel-Aviv : plus de quinze cents personnes se pressaient dans les salons de l'Hôtel Hilton et l'ambassade avait reçu, dans les jours précédents, un nombre très élevé de plaintes de la part des « oubliés ».

A Taief, l'accueil réservé à M. Mitterrand par ses concitoyens était un mélange de froideur et de curiosité, voire d'incrédulité. A l'image du résultat de l'élection présidentielle, où M. Mitterrand n'avait obtenu qu'un tout petit pourcentage des voix des résidents en Arabie Saoudite. A Tel-Aviv, ce fut un mélange d'enthousiasme et d'émotion, avec, aussi, un soupçon d'incrédulité à voir enfin un président de la République française oser fouler officiellement la terre d'Israël. Il est vrai que M. Mitterrand avait recueilli au mois de mai dernier 86 % des suffrages exprimés par les Français d'Israël.

La rencontre a été brève — une trentaine de minutes. Mais les invités étaient là depuis plus d'une heure et ils avaient eu amplement le temps de dévaster les multiples buffets lorsque M. Mitterrand arriva enfin. Le discours fut bref, improvisé, de circonstance. Il n'en souleva pas moins des applaudissements nourris. Puis le chef de l'Etat présenta à l'assistance les quatre ministres qui l'accompagnaient ; à l'applaudimètre, M. Delors gagne haut la main ce « concours de beauté » d'un genre particulier. A quoi bon cacher que M. Cheysson arriva bon dernier ?

Un bain de foule — au grand dam des « gorilles » israéliens, qui ne se seraient pas fait que des amis pendant tout ce voyage, — mit fin à cette rencontre express. La fête finie, il ne restait plus aux invités qu'à repartir avec, en souvenir, quelques fleurs arrachées aux bouquets. — J. A.

La « visite historique » du président de la République a atténué le sentiment d'isolement des Israéliens

De notre correspondant

Jérusalem. — Une « *visite historique* ». Ces mots reviennent dans toutes les conversations, même si en Israël personne ne songe à donner au voyage de M. Mitterrand la même importance qu'à la venue d'Anouar El Sadate à Jérusalem en 1977.

« *Nous avons désormais le sentiment que nos relations extérieures peuvent ne pas seulement se limiter à l'axe Jérusalem-Washington ; il nous faut nous rendre compte que le monde entier ne nous est pas systématiquement hostile et que nous pouvons — et nous devons — vivre avec lui...* » Cette réflexion d'un diplomate israélien, quelques heures après le départ du président de la République française, est l'un des dénominateurs communs des réactions dans l'ensemble des milieux politiques de Jérusalem. On partage ici l'opinion de M. Mitterrand lui-même, considérant que ce voyage est en soi un événement, quels qu'en soient les résultats précis.

Le président de la très influente commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, M. Ben Elissar — qui est un proche collaborateur de M. Begin, — a confirmé cette impression en disant que le séjour en Israël du président français avait « *une énorme importance politique et psychologique* ». Dans l'opposition, parmi les « colombes », on voudrait espérer que le seul fait d'avoir des contacts avec d'autres gouvernements que celui des Etats-Unis peut amener le cabinet de M. Begin à observer à l'avenir une relative prudence dans ses décisions comme dans ses déclarations, et l'obliger au moins à hésiter davantage avant de se lancer dans des « *aventures* ». A ce propos on relève ici avec intérêt les déclarations du vice-premier ministre, M. David Lévy, qui a indiqué que désormais la France serait « *informée* » directement par Jérusalem dans tous les domaines (1).

Il semble, dit-on de source proche du gouvernement, que cette « *information* » pourrait porter notamment sur l'attitude israélienne au sujet du Liban, les dirigeants israéliens reconnaissant à la France un « *intérêt particulier* » pour ce pays.

Sans l'avouer clairement pour l'instant, les dirigeants israéliens, d'autre part, ne cachent pas une « *certaine déception* », en constatant que le voyage de M. Mitterrand n'a pas permis d'annoncer avec précision les divers points sur lesquels pourrait porter l'amélioration des échanges entre la France et Israël. Le gouvernement de M. Begin voulait, avant la visite, mettre l'accent sur les perspectives de normalisation des relations bilatérales, afin de minimiser la portée de la démarche française à propos du conflit israélo-arabe et l'étendue des divergences entre Paris et Jérusalem à ce sujet. Plusieurs membres du gouvernement israélien ont, en privé, regretté que la présence d'une nombreuse délégation française, composée de quatre ministres dont celui de l'économie et des finances, n'ait pas donné lieu à l'annonce de projets concrets. Aussi souhaite-t-on à Jérusalem que la réunion de commissions mixtes pour la coopération économique et culturelle soit organisée au plus vite et que les échanges de visites entre les ministères français et israéliens manifestent un véritable « rapprochement ».

Plusieurs commentateurs de la presse israélienne ont émis le vœu que M. Begin puisse à présent savoir ménager la nouvelle amitié entre la France et Israël, malgré les profondes divergences qui existent entre Paris et Jérusalem sur le règlement de la question palestinienne. Le *Jerusalem Post* souligne que M. Mitterrand s'est prononcé nettement en faveur d'un « *Etat palestinien* » mais il estime que le gouvernement français n'exerce pas de « *pressions* » sur Israël à ce sujet. Ce journal considère que ce point est un acquis important pour M. Begin.

En Cisjordanie, c'est la déception *qui prévaut. On émet des critiques* sévères à l'égard de M. Mitterrand sur ses déclarations à la Knesset, mais il n'en faut pas moins relever que, dans les différents commentaires de la presse arabe de Jérusalem-Est, il n'y a pas de condamnation. En somme, les Palestiniens des territoires occupés semblent accorder encore un certain crédit au gouvernement français, espérant qu'à l'avenir il pourra influer, fût-ce faiblement sur les décisions du gouvernement israélien. Dans leurs éditoriaux, les journaux *Al Sajr* et *Al Chaab* font remarquer que la politique française se rapproche de plus en plus de celle des Etats-Unis.

FRANCIS CORNU.

(1) Au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Lévy a dit vendredi : « *La France sera désormais directement informée dans tous les domaines, notamment politique, des questions intéressant la région* [du Proche-Orient], *ce qui n'était pas le cas depuis quinze ans.* » (Voir ci-contre les autres déclarations de M. Lévy.)

QUALIFIANT LE CHEF DE L'ÉTAT DE « MAUVAIS AVOCAT D'UNE JUSTE CAUSE »

L'O.L.P. dénonce « l'alignement total sur Israël » de la politique française

A son arrivée vendredi 5 mars à Roissy, M. Mitterrand a déclaré : « *Les trois jours que nous venons de passer en Israël ont été très occupés, avec un programme chargé, toujours intéressant, utile pour les relations bilatérales, et aussi, je l'espère, pour les problèmes touchant à la paix du monde. L'essentiel, c'est qu'on puisse trouver un langage et une présence car cela vaut mieux que le silence et l'absence.* »

● *A Beyrouth* : « *L'O.L.P. considère que la visite du président François Mitterrand en Israël constitue un alignement total sur l'Etat d'Israël* », a déclaré vendredi 5 mars Abou Iyad, « *numéro deux* » du Fath au nom de l'Organisation de libération de la Palestine. Il a ajouté que les « *quelques phrases mièvres et obscures prononcées par M. Mitterrand* (dans son allocution à la Knesset) *sur la nation arabe et les Palestiniens étaient de peu d'importance* » dans ce contexte.

Au cours d'une conférence de presse, selon M. Abou Iyad, le président de la République a « *tenté de couvrir quelques-unes de ses positions dans un souci de sauvegarder les relations économiques de la France et de quelques pays arabes* ». « *M. Giscard d'Estaing exprimait mieux les sentiments du peuple palestinien que Mitterrand le socialiste* », a-t-il encore dit, qualifiant M. Mitterrand de « *mauvais avocat d'une juste cause* ». « *M. Mitterrand*, a-t-il ajouté, *a évoqué l'O.L.P., qui est pour nous à la sa représentativité et pour lui demander de reconnaître Israël avant même de penser à s'asseoir autour d'une table de négociations.* »

Répondant à des questions, M. Abou Iyad a déclaré que M. Mitterrand « *aurait dû énoncer franchement et clairement les lignes générales* (de la politique française) *en ce qui concerne l'O.L.P. et l'Etat palestinien* ». Or il n'a « *fait que parler d'un éventuel établissement d'un Etat palestinien dans Gaza et la Cisjordanie* », laissant de côté le sort des « *réfugiés palestiniens qui se trouvent hors de ces territoires* ». « *Que deviendront ces réfugiés et quelle pourra être la solution à leurs problèmes ?* », a-t-il demandé.

Répondant à une question sur une visite éventuelle de M. Arafat en France dans le but de réduire les « *aspects négatifs* » des déclarations de M. Mitterrand, M. Abou Iyad a affirmé qu'une telle visite n'était pas envisageable, en raison du refus déjà exprimé de la France. Enfin, à une question portant sur la façon dont les Palestiniens envisageaient de réagir, le « numéro deux » du Fath a répondu : « *Par des paroles uniquement.* » C'est par erreur que certains organes de presse ont attribué ces déclarations de son adjoint à M. Arafat lui-même, qui se trouve actuellement en Arabie Saoudite et s'est refusé à tout commentaire.

Les propos du président Mitterrand en Israël « *constituent pour nous un choc psychologique* », a déclaré pour sa part, vendredi, *M. Al Wazzan*, président du conseil libanais, ajoutant : « *Surtout à un moment où les menaces israéliennes s'accentuent à notre égard, où Israël poursuit sa politique de défi et de provocation à l'égard des principes et des résolutions des Nations unies* ». « *Nous n'attendions pas une coïncidence complète des politiques et des attitudes, mais nous avions le droit d'attendre d'un pays ami comme la France qu'il reprenne la ligne politique du général de Gaulle.* »

● *Dans les autres pays arabes*, la presse syrienne critique vigoureusement le voyage de M. Mitterrand. En revanche, en Arabie Saoudite, la prudence l'emporte. Les quelques quotidiens paraissant le vendredi s'abstiennent de commentaires, mais publient les passages du discours de M. Mitterrand les plus favorables à l'O.L.P., ainsi que des extraits de celui de M. Begin. La prudence l'emporte aussi dans les commentaires jordaniens et marocains. Les seules réactions favorables des gouvernements arabes sont venues du Caire, où le ministre *des affaires étrangères, M. Hassan* Ali, a estimé que M. Mitterrand « *œuvre pour le règlement global de la crise au Proche-Orient* ».

● *A Moscou*, l'agence Tass estime que M. Mitterrand a « *pratiquement nié le droit, légitime et reconnu par les vastes milieux de la communauté internationale, de l'Organisation de libération de la Palestine d'intervenir au nom du peuple palestinien en lutte pour son autodétermination nationale* ».

M. DAVID LÉVY : nous ne discuterons jamais avec l'O.L.P.

● *A Jérusalem*, le vice-président du Conseil israélien, M. David Levy, à qui l'on demandait vendredi, au Club de la presse d'Europe 1, si son gouvernement accepterait de discuter avec l'O.L.P. au cas où celle-ci renoncerait à sa Charte, a répondu : « *La Charte de l'O.L.P. prouve l'intention de ce groupe de détruire Israël. Mais cela n'est pas l'essentiel. Israël est contre un Etat palestinien. Il fera tout pour qu'un tel Etat ne soit pas créé. Il ne permettra pas la création d'un Etat palestinien qui, comme je l'ai dit, représenterait pour nous un danger perpétuel, même de vie. Sur ce point, il y a un consensus national. (...) Les interlocuteurs, ce sont les habitants de la Judée et de la Samarie. Comme nous l'avons dit aux Etats-Unis, à Camp David, comme nous l'avons dit aussi à l'Egypte, nous ne discuterons jamais avec l'O.L.P. qui est pour nous à la tête d'un groupe de terroristes qui ne rêvent que de détruire Israël. Il n'est pas question, je le répète, de discuter avec l'O.L.P.* »

[Considéré comme le numéro deux du Likoud, la coalition de quatre partis qui soutient le gouvernement Begin, M. David Levy, originaire du Maroc, *qu'il a quitté en 1957*, est aussi l'un des chefs de file de la communauté sépharade, laquelle représente environ 60 % de la population juive d'Israël. Vice-premier ministre chargé des affaires sociales dans l'actuel cabinet israélien, M. Levy avait, à l'origine, refusé d'en faire partie, voulant conserver le portefeuille de l'immigration qu'il *détenait dans le précédent gouvernement*. M. Levy, qui est âgé de quarante-cinq ans et est père de dix enfants, s'est fait connaître dans son pays tout autant par son dynamisme que par son intransigeance ; il est un de ces dirigeants israéliens qui aiment à répéter que l'Etat hébreu conservera « *pour toujours la Cisjordanie palestinienne* ».]

L'AFFAIRE DREYFUS : un épisode de l'histoire d'Israël.

(De notre correspondant)

Jérusalem. — En évoquant avec insistance l'affaire Dreyfus dans son discours, M. Begin n'a guère surpris son auditoire israélien. Cet épisode dramatique de l'histoire de France fait également — et peut-être davantage — partie de l'histoire d'Israël. Il tient une large place dans les programmes scolaires. Les jeunes Israéliens ne peuvent ignorer, comme l'a rappelé le premier ministre, que l'existence de l'Etat d'Israël est liée au procès du capitaine Dreyfus et à la révélation de la question juive dans l'esprit de Theodor Herzl, père du sionisme.

Dans les « cours de sionisme » dispensés aux lycéens israéliens, l'affaire Dreyfus sert souvent — après l'Holocauste — à justifier et expliquer la création d'un Etat destiné à rassembler les juifs persécutés. C'est un sujet de thèse fort répandu dans les universités; une source d'inspiration pour la littérature et le théâtre, un thème de conférences (notamment celles qui sont organisées par le nouveau et remarquable musée de la Diaspora, à Tel-Aviv) et de débats, comme celui provoqué par la diffusion, l'an dernier, d'une dramatique de la télévision française relatant le combat d'Emile Zola en faveur de Dreyfus. — F. C.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● PRECISION. — M. Emilio Fermin Mignone, juriste argentin, qui a déposé récemment devant la commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève, et qui était cité dans le dernier article de notre correspondante (*le Monde* du 3 mars), nous prie de préciser que sa fille Monica n'a pas été enlevée en 1977, comme il a été indiqué par erreur, mais le 14 mai 1974, après le coup d'Etat militaire, et non pas par des inconnus, mais par des officiers argentins.

Côte-d'Ivoire

● REPRISE DES COURS A L'UNIVERSITE. — La réouverture de l'université nationale de Côte-d'Ivoire et des grandes écoles d'Abidjan s'est effectuée dans le calme jeudi 4 mars. Aucune force de l'ordre n'était présente sur le campus et aux abords des différents établissements d'enseignement supérieur. Dès mercredi, au lendemain de l'annonce par le président Félix Houphouët-Boigny, de la reprise prochaine des cours — après trois semaines d'interruption — les étudiants avaient commencé à réintégrer les résidences universitaires de la capitale. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● ENLEVEMENT DU DIRECTEUR DU JOURNAL « PRENSA LIBRE » (conservateur). — M. Alvaro Contreras Velez a été enlevé le vendredi 5 mars devant son domicile par un groupe de guérilleros qui ont tué son garde du corps. Un message signé du parti guatémaltèque des travailleurs (communiste) indique que M. Contreras sera libéré après la publication d'un manifeste dans plusieurs journaux américains, mexicains et guatémaltèques. L'opposition armée a appelé au boycottage des élections du 7 mars, qu'elle traite de « farce électorale ».

Mali

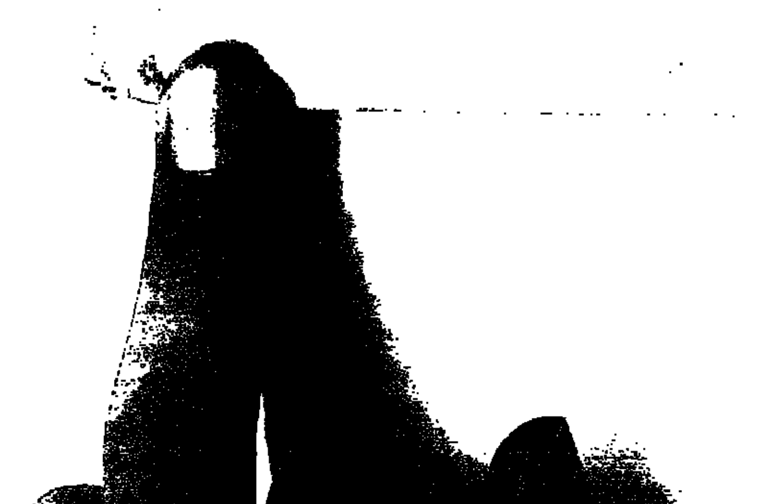
● VISITE DE M. COT — « *La France considère que les problèmes du Tchad et du Sahara occidental sont l'affaire de l'O.U.A. et d'aucune puissance extérieure à l'Afrique, et surtout pas des superpuissances* », a déclaré M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, jeudi 4 mars à son arrivée à Bamako, où il participe aux travaux de la commission mixte de coopération franco-malienne. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● SOIXANTE-HUIT MORTS AU COURS D'UN RAID DE VOLEURS DE BETAILS. — Des voleurs de bétails de la province du Karamoja (nord de l'Ouganda) ont attaqué mercredi 3 mars la circonscription de Soroti — dans le comté de Usuk (est du pays) tuant Usuk (Est du pays) tuant soixante-huit personnes et faisant plus de cent blessés, ont indiqué vendredi des informations non-confirmées à Kampala. D'autre part, de nouveaux affrontements se sont produits jeudi dans le secteur de Gayaza, à 15 kilomètres au nord de Kampala, où des unités de l'armée ont été déployées pour combattre des éléments de guérilla antigouvernementale. Des explosions d'obus de mortiers installés au nord de la capitale, ont été entendues à Kampala pendant une demi-heure dans la nuit de jeudi à vendredi. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LIBERATION D'UN LEADER SYNDICAL. — M. Thozamile Gweta, président de la South African Allied Workers Union (SAAWU) a été relâché mercredi 3 mars par la police sud-africaine après avoir été retenu trois mois (*le Monde* daté du 12 décembre 1981) au titre de la « *loi contre le terrorisme* ». Créée en mars 1979, la SAAWU revendique aujourd'hui soixante-dix mille adhérents et sa croissance est l'une des plus rapides d'Afrique du Sud. Les autorités, cependant, ne l'ont pas reconnue officiellement. — *(A.F.P.)*



ISRAËL

de la République des Israéliens

FRANCIS CORNU

Jeunesses du Liban

II. — Retrouvailles

De notre envoyé spécial NICOLAS BEAU

Les sept années de guerre au Liban ont amené de nombreux jeunes Libanais à retrouver leurs origines confessionnelles et communautaires, que celles-ci soient chrétienne ou musulmane. Il est une autre jeunesse pourtant pour croire avant tout à l'unité nationale au-delà des clivages confessionnels : les partis actuels n'expriment que rarement ce sentiment national naissant (« le Monde » du 6 mars).

Beyrouth. — *Le faussaire*, le film du cinéaste allemand Volker Schlöndorff, dont de nombreuses copies vidéo circulent à Beyrouth, a fait au Liban l'unanimité : contre lui, contre ses images de folie meurtrière, contre l'utilisation de Beyrouth comme un simple décor. Il y a des jeunes Libanais pour refuser que Beyrouth, « *ville trop longtemps putain* », prête son corps « *aux fantasmes de l'Occident* », pour se démarquer, à travers ce film et au-delà, « *de l'Occident avide de sensations exotiques* », pour croire encore, au-delà des affrontements sanglants, au Liban.

La dénonciation du *Faussaire* est la plus violente chez ceux qui, nombreux à participer au tournage, ont cru à la possibilité de dire au monde la tragédie libanaise : « *Je ne peux rien dire de ce film, ce n'est pas un spectacle, ce n'est rien du tout* », affirme la belle et jeune chiite, interprète, dans le film, d'une danse traditionnelle. « *C'est SAS au Liban* », « *C'est* Apocalypse now, *série B* », « *C'est une suite de clichés* », tranchent les autres. « *C'est comme si*, lance Chirine, costumière du film, *on me coupait un bras pour montrer ce qu'est un bras coupé.* »

Ils se sont reconnus, en revanche, dans le film tout récent du jeune cinéaste libanais Borhan Alaouyel, qui présente, sans trace de violence ni de sang, une impossible histoire d'amour entre une jeune héritière de la zone chrétienne et un réfugié du Sud-Liban. Le titre du film *les Retrouvailles* illustre bien cette volonté de beaucoup de croire encore à un pays réunifié.

Non que la guerre naturellement soit absente de l'univers des jeunes Libanais dont près d'un tiers ont porté les armes : une fille sur huit et presque la moitié des garçons se sont battus (1). On a parlé à leur propos de la « *génération du Kalachnikov* ».

Même ceux qui, en 1975, au début de la guerre, n'avaient que sept ou huit ans, surtout eux, sont définitivement marqués. « *Un soir, le plus mauvais soir, nous étions tous endormis*, raconte Hanna, quinze ans. *Les miliciens sont venus, puis d'autres, qui ont crié. Les femmes et les enfants ont pleuré, et le matin nous sommes descendus dans le garage voir deux cadavres défigurés. Notre cher Liban est noyé dans une rivière de sang.* » « *La guerre*, estime Zahra, même âge et même classe de quatrième, *me laisse croire qu'il y a un barrage entre nous et la vie.* »

La pioche et la plume

Même en l'absence d'affrontements généralisés, comme en ce début d'année, la guerre envahit la vie quotidienne : par cette peur générale de parler, jusque devant ses propres amis ; par cette université trop exposée, réfugiée dans une école primaire, dont la cour de récréation sert de campus ; par cette finale de basket-ball où, après une fouille générale de quatre cents jeunes spectateurs, une minute de silence est demandée pour un joueur « *disparu* » ; ou encore cet étudiant qui révise dans sa chambre orientée vers la ligne de front et criblée d'impacts d'obus, et jusqu'à ce jeune chrétien de vingt ans qui, privé de l'usage de ses jambes depuis les combats de 1978, a dû abandonner ses études d'informatique pour la peinture sur porcelaine. A l'évocation de ces souvenirs, tout son corps se met à trembler.

L'état de guerre a bien d'autres conséquences : la baisse du niveau dans les universités et la lassitude expliquent le choix de l'immense majorité de cette classe de terminale d'aller poursuivre ses études à l'étranger. « *Je veux*, explique l'un, *sortir de ce tourbillon politique.* » « *Ailleurs, les jeunes vivent ce qu'ils veulent* », explique une autre. Au total, un quart de la jeunesse libanaise songe à construire son avenir ailleurs, surtout parmi les classes les plus favorisées, les seules qui aient vraiment le choix (1).

Autre conséquence de la crise, les jeunes s'installent de plus en plus rarement dans leur propre appartement, même après l'âge de vingt-cinq ans, en raison de la formidable hausse des loyers qui sévit depuis 1975. Le mariage même devient hypothétique, malgré des expériences sexuelles plus précoces depuis la guerre.

Envers et contre tout, il est pourtant une jeunesse qui refuse le pire. Les jeunes musulmans druzes, dans leur montagne du Chouf, incarnent sans doute la manifestation la plus éclatante de la volonté de réconciliation nationale. Militaires, ils ne sont pas militaristes, puisque leur emblème, la pioche et la plume, symbolise la terre — « *cette terre qu'on ne quitte jamais* » — et la pensée, celle qui guide « les maîtres » de leur clan.

Militants du parti socialiste de Kamal Joumblatt, assassiné par les Syriens en 1977, ils tendent la main à leurs ennemis politiques phalangistes, « *avec qui le dialogue doit s'engager* ». Fils de paysans, ils font montre d'une véritable maturité politique en demandant « *la liberté d'expression, l'égalité des droits et un Etat démocratique* ». Druzes et croyants, ils plaident pour un Etat démocratique dans leurs bergeries, transformées « *momentanément* » en casernes. Libanais enfin, ils dénoncent sans hésiter l'« *occupant syrien* ». « *On n'oublie pas*, disent-ils, *qui a tué Kamal Joumblatt* ».

Même sentiment national chez ces jeunes médecins souvent proches du parti communiste qui, après dix ou douze ans d'études dans les pays de l'Est ou ailleurs, reviennent travailler pour 1 500 livres par mois (1 800 francs) dans les « centres d'urgence » du Sud-Liban organisés par le Secours populaire libanais, pour les victimes des bombardements israéliens. « *Notre action est d'abord humanitaire et patriotique* », affirme le médecin responsable du centre de Tyr, creusé sous terre. Dans la salle d'attente, vingt-cinq femmes voilées et, au mur, le portrait d'un jeune scout de treize ans tué par les obus israéliens, qui voisine avec celui de Kamal Joumblatt, « *le seul qui aurait pu*, disent-ils, *représenter l'idéal national* ».

« *Ma démarche*, explique le responsable du Secours populaire libanais, *est de ne pas travailler à partir d'idées politiques qui divisent le pays, mais sur du concret, là où est le peuple libanais.* » Il stigmatise des intellectuels déçus qui vivent à Beyrouth de trafics divers et des multiples revues arabes publiées dans cette ville. « *Ils ont gagné*, dit-il, *un niveau de vie formidable, mais le Liban reste à reconstruire.* »

Ailleurs, ce sont des jeunes musulmans et chrétiens d'un collège, « *Libanais avant tout* », même s'ils sont souvent tournés vers la grande nation arabe, « *l'Europe* » de cette génération montante. « *On a toujours vécu ici* », dit l'un. Pour un autre, « *le Liban est le seul pays qui puisse apporter la démocratie au monde arabe* ». « *La crise nous a resserrés* », affirme un troisième.

Ce nationaliste naissant se démarque, sans la trahir, de la cause palestinienne. Le mai 1968 de la jeunesse libanaise, ce fut la guerre de six jours de 1967, date de la prise de conscience de la génération de la guerre, qu'elle se durcisse autour du pré carré comme les phalangistes, ou qu'elle fasse sienne, dans sa majorité, la cause de la Palestine. La résistance palestinienne est apparue alors comme la seule structure possible pour un changement politique radical. La cause palestinienne était devenue la leur : ils s'entraînaient dans les camps du Fath, ils alphabétisaient les réfugiés, ils organisaient des festivals de films palestiniens en Europe.

La Palestine perdue

L'Œdipe est *dépassé* aujourd'hui : la déception et évidente. Il existe désormais, pour cette jeunesse progressiste, une cause libanaise distincte de celle de l'O.L.P. : « *La stratégie palestinienne a trop consisté à augmenter les tensions dans notre pays pour obtenir des gains diplomatiques sur la scène internationale* », explique cet intellectuel chrétien proche de la gauche musulmane. Des grèves sont aujourd'hui organisées dans les lycées pour la population libanaise du Sud-Liban, une région identifiée jusqu'alors aux seuls Palestiniens. Une liste de gauche a même battu, cette année, à l'université américaine de Beyrouth, celle du Fath.

Pourtant, dans les rangs communistes dans la ville de Tyr, l'identification avec la cause palestinienne reste totale. « *Les obus israéliens*, dit-on, *ne font pas ici la différence.* »

L'hostilité aux Syriens est aujourd'hui de plus en plus nette, qui se nourrit d'un complexe du supériorité traditionnel du Libanais sur cet occupant qui, avant 1975, venait à Beyrouth pour y être ouvrier ou femme de ménage. Mahmoud, militant du parti communiste à Tyr, aura, en présence du premier secrétaire de son organisation, qui approuve « *l'aide momentanée de l'allié syrien contre le fascisme israélien* », ce mot spontané : « *Comme militant, je suis avec les Syriens, mais personnellement je ne les aime pas.* »

Ce sentiment national tenace n'a guère pour l'instant, d'expression politique. Aucun homme, depuis la mort de Joumblatt, n'incarne ce renouveau : aucun programme ne l'exprime, hors une vague référence à la « *laïcité* » qui désigne simplement l'hostilité commune à l'Etat confessionnel actuel, totalement déconsidéré aux yeux de la majorité des jeunes de tous les bords. Seule une armée libanaise rééquilibrée au profit des musulmans apparaît à certains comme une force de rassemblement possible : le désir d'ordre est évident.

La création artistique essouflée ne supplée pas au vide politique : « *Le théâtre se cantonne à des plaisanteries sur la situation*, déclare M. Joseph Tarrab, critique au quotidien *l'Orient - le jour*, *le recul pictural est évident, avec ses mauvaises aquarelles et ses paysage des années 40.* » Seul Guignol a survécu à la tourmente : le théâtre pour enfants connaît un développement saisissant, et le le bureau du tourisme pour les jeunes (B.T.J.) de Beyrouth organise en mars un festival. Mais ce théâtre exprime plus un désir d'innocence qu'une volonté de résistance.

Un élève de terminale d'une école de Beyrouth a exprimé parfaitement, le 19 novembre 1981, jour du Drapeau et fête de l'indépendance, devant ses camarades, ce désarroi d'une jeunesse nationale orpheline de tout projet.

Raviver une fois par an le
[feu illusoire de
[l'indépendance,
Dire quelques mots, en
[entendre quelques autres,
[pour continuer,
Continuer à subir nos vies,
Vivoter, conscience tranquille,
[apaisée, endormie.

Un peuple qui s'endort
[et rêve.
On nous laisse rêver ;
Quand allons-nous enfin nous
[réveiller ?
A réaliser cette Indépendance
[qui ne cesse de nous
[échapper
Et s'éloigne de nous ?

Il s'agit de construire le Liban
Et de se presser de le faire,
Si nous ne voulons pas que
[ceux qui naissent tous
[les jours
Et grandissent,
Se prêtent aux mascarades
[dans lesquelles nous nous
[sommes trop longtemps
[complus.

Depuis, l'auteur de ces lignes a décidé de quitter le Liban.

FIN

(1) Ces chiffres proviennent d'une enquête du quotidien *l'Orient - le Jour* (mai 1979) réalisée à partir des questionnaires détaillés recueillis auprès d'un échantillon représentatif de 900 jeunes de 16 à 22 ans.

Iran

TÉHÉRAN AFFIRME AVOIR DÉJOUÉ UN « COMPLOT MONARCHISTE » DANS LE NORD-EST DU PAYS

Téhéran (*A.F.P.*). — Un « complot monarchiste » a été déjoué récemment dans le nord-est de l'Iran, a affirmé vendredi 5 mars, l'agence de presse iranienne Irna. Selon le juge religieux et chef du tribunal révolutionnaire islamique de la ville d'Ouroumieh (Azerbaïdjan occidental), un officier de l'armée de l'ex-chah, le général Kazem, était entré en Iran par la frontière turque et avait établi des contacts avec les propriétaires terriens de la région ainsi qu'avec des « *éléments contre-révolutionnaires* » de la ville. L'hodjatoleslam Imani a précisé à Irna que plusieurs conjurés avaient été arrêtés.

Par ailleurs, un Moudjahidin Khalq a été tué jeudi à Téhéran au cours d'une fusillade sur une voie express de l'Ouest de Téhéran, avec les Pasdaran. Un autre Moudjahidine a tenté de s'empoisonner avec du cyanure, selon l'agence Irna.

Enfin, trois Moudjahidin Khalq faisant partie du groupe *Jangali* (les opposants des forêts) ont été tués à Amol au cours d'un accrochage avec les forces de l'ordre, a annoncé vendredi le quotidien *République islamique*. La ville d'Amol, dans le Mazandaran (au nord de l'Iran), avait été attaquée et occupée pendant douze heures par des opposants armés venus des forêts voisines, le 25 janvier dernier. — (*A.F.P.*).

Secrétaire général du P.D.K.I.

M. GHASSEMLOU ANNONCE DES ÉLECTIONS AU PRINTEMPS AU KURDISTAN IRANIEN.

« L'autonomie pour le Kurdistan et la démocratie pour l'Iran ont toujours été et restent le seul but que poursuit notre mouvement », a déclaré, jeudi 4 mars, lors d'une conférence de presse à Paris, M. Abdel Rhaman Ghassemlou, secrétaire général du parti démocratique des Kurdes d'Iran (P.D.K.I.). Après avoir dénoncé la situation « *toujours plus critique* » de l'Iran face à l'inflation et aux difficultés politiques et économiques de toutes sortes, M. Ghassemlou a annoncé que, dès le printemps prochain, les Kurdes éliraient, sous l'égide du P.D.K.I., des conseils de village, qui choisiront ensuite leurs représentants à des assemblées de province, lesquelles éliront enfin un conseil national kurde.

Le P.D.K.I., qui dit représenter environ 80 % des 4 millions de Kurdes iraniens, et disposer actuellement d'une force armée régulière de quelque douze mille peshmergas (combattants kurdes), « *n'est pas hostile*, a indiqué M. Ghassemlou, *à un rapprochement avec le Conseil national de la résistance (C.N.R.) animé par MM. Massoud Radjavi et Bani Sadr, si ce dernier, que nous avons combattu à une époque donnée, s'engage à instaurer une vraie démocratie en Iran et à accorder son autonomie à notre peuple* ».

Libye

M. TRIKI NE FAIT PLUS PARTIE DU GOUVERNEMENT REMANIÉ

Le Congrès général du peuple, qui fait fonction de Parlement, vient de ratifier un important remaniement ministériel à l'occasion du cinquième anniversaire de la « proclamation du pouvoir du peuple » en Libye. Le secrétaire général (premier ministre), M. Jadallah Azouz Al Talhi a été reconduit dans ses fonctions. Cependant, il y a deux changements notables : la suppression des deux ministères, celui de l'intérieur et celui des affaires étrangères, et la fusion de deux autres : ceux de l'économie, et des industries légères.

Ainsi, M. Ali Abdessalam Triki, qui occupait le ministère des affaires étrangères, ne fait plus partie du nouveau gouvernement. La suppression de ce ministère provient vraisemblablement du fait qu'il faisait double emploi avec celui des liaisons extérieures occupé dans l'ancien comme dans le nouveau gouvernement par M. Abdel Atti Al Obeidi. Le ministère du pétrole a été confié à M. Kamel Hassan Al Mabhour en remplacement de M. Abdel Salam Al Zagaar. Ce changement, notent les observateurs, pourrait être en rapport avec le conflit qui oppose la Libye à l'Arabie Saoudite dans la définition de la politique pétrolière des pays membres de l'OPEP. — (*A.F.P.*)

Égypte

● *Le procès des assassins de Sadate.* — Les avocats qui défendent les meurtriers du président Sadate ont demandé, vendredi 5 mars, au chef de l'Etat égyptien, M. Boubarak, de reporter le verdict, qui doit être prononcé incessamment. L'accusation avait demandé le peine de mort pour les vingt-quatre extrémistes musulmans impliqués dans l'assassinat du second raïs. — (*A.P.*)

DIPLOMATIE

A BRUXELLES

M. Mauroy : nous souffrons de pas assez d'Europe

Les consultations se multiplient à l'approche du conseil européen des lundi 29 et mardi 30 mars, à Bruxelles, que précédera une réunion préparatoire des ministres des affaires étrangères les 22 et 23 mars. Alors que M. Mauroy était, jeudi et vendredi, à Bruxelles, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, rendra visite, le lundi 15 mars, à son collègue britannique, lord Carrington. Le chancelier Schmidt s'entretiendra, à Londres, avec Mme Thatcher, le 19 mars.

D'autre part, M. Genscher, ministre des affaires étrangères d'Allemagne fédérale, se rendra, dimanche 7 mars, à Washington, où M. Mitterrand est attendu le 12.

Bruxelles (Communautés européennes). — « *Nous proposons une relance de l'Europe. Tel est le message que je suis venu apporter à la Commission.* » C'est sur un ton très « volontariste » et « carré » que M. Mauroy a présenté, vendredi 5 mars, à Bruxelles, au cours d'une conférence de presse conjointe avec M. Thorn, président de la Commission, le sens de sa visite auprès des Communautés — geste « *normal* » et de « *bonne volonté* » ; — remarquant qu'il s'agissait d'une « *première* ».

Accompagné par le ministre délégué aux affaires européennes, M. Chandernagor, M. Mauroy a répété aux deux commissaires français, MM. Ortoli et Pisani, avec lesquels il a pris son petit déjeuner, puis à tous les membres de la Commission réunis un peu plus tard en séance de travail, et enfin à M. Thorn, au cours d'un entretien en tête-à-tête, les grandes lignes de la position française sur l'Europe.

La formule, déjà souvent employée par le premier ministre, est la suivante : « *Nous souffrons non pas de trop mais de pas assez d'Europe.* » A ses yeux : « *Ce qui manque aujourd'hui à la construction européenne, c'est la foi, le dynamisme, la volonté politique.* »

On ne cachait pas dans l'entourage du premier ministre que M. Mauroy était venu prêcher la bonne parole à Bruxelles même s'il souhaitait éviter d'apparaître, ce qui est toujours fâcheux, comme un donneur de leçons. Le premier ministre entendait faire passer le message de la gauche française, au pouvoir depuis le 10 mai, dans les dédales des couloirs administratifs européens en respectant les susceptibilités légitimes des responsables en place, mais sans pour autant trop édulcorer le message lui-même. Il a

De nos envoyés spéciaux

souligné que sa visite « *prolongeait et appuyait le mémorandum français de relance* ». Dans ce mémorandum adressé en octobre aux pays partenaires et à la Commission, Paris suggérait des actions communes dans les domaines social, industriel, monétaire, et appelait de ses vœux une politique économique extérieure commune.

Le premier ministre a choisi d'insister sur la nécessité de prendre en commun de nouvelles initiatives contre le chômage : « *La Communauté doit assurer aux jeunes de seize à dix-huit ans un emploi ou une formation, car il faut manifester une grande attention à l'égard de cette jeunesse qui ne s'intéresse pas à l'Europe (...) peut-être parce que l'Europe ne s'occupe pas d'elle.* » Il a invité la Commission à présenter des propositions et a inclus dans son message un zeste de critique : « *La Commission ne doit pas hésiter à proposer des avancées politiques. Elle ne peut se contenter d'être la gardienne sourcilleuse du traité.* »

Pas de politique protectionniste

Cette volonté de progresser, de ne pas restreindre l'activité communautaire à l'examen des dossiers contentieux, le premier ministre a souhaité qu'elle anime tous les Etats membres, et en particulier la Grande-Bretagne.

Après avoir rappelé à propos du différend sur la contribution britannique au budget, la position française — une compensation qui ne pourra pas être plus élevée que celles déjà accordées en 1980 puis en 1981, qu'il faudra limiter à quelques années et qui devra être dégressive, — il a mis surtout l'accent sur la nécessité de ne pas se laisser bloquer par ce problème : « *On ne peut pas arrêter la marche de l'Europe. Il n'y a pas meilleure solution aux difficultés rencontrées que d'avoir une réelle capacité de production, que d'aller dans le sens de l'avenir.* »

En réponse à deux questions, M. Mauroy a réaffirmé avec force la volonté de son gouvernement de ne pas porter atteinte au libre-échange intracommunautaire. A propos de la « *reconquête du marché intérieur* », slogan, a-t-il rappelé, qui a été inventé pendant la campagne électorale et qui peut donner de ce fait une image inexacte de l'action entreprise : « *On ne peut pas parler si peu que ce soit d'une politique protectionniste* », a assuré M. Mauroy, qui a poursuivi : « *Ce que nous voulons, à l'unisson des autres, c'est avoir une politique industrielle volontariste.* »

A propos de la « *guerre du vin* », M. Mauroy n'a pas eu le temps d'étudier dans le détail la décision de la Cour de justice européenne, défavorable à la France (*le Monde* du 6 mars). « *Le gouvernement respectera l'avis de la Cour*, a-t-il annoncé, *mais cela ne doit pas faire oublier qu'une réforme de la réglementatoin applicable au marché du vin est nécessaire afin d'équilibrer l'offre et la demande et de favoriser une production de qualité.* » La France et la Commission ont fait des propositions très voisines allant dans ce sens (distillation obligatoire à bas prix en début de campagne, en cas de vendanges dépassant les besoins). M. Mauroy a demandé qu'elles soient examinées.

DOMINIQUE DHOMBRES et PHILIPPE LEMAITRE.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Le déplacement forcé de 8 000 Indiens Miskitos provoque de sévères polémiques

Huit mille Indiens Miskitos ont été évacués dans des camps, et leurs villages ainsi que leurs récoltes ont été détruits, a reconnu, vendredi 5 mars dans une conférence de presse à Washington, M. Humberto Campbell, le responsable chargé du développement de la région atlantique au Nicaragua. M. Campbell a affirmé que cette mesure avait été prise pour protéger les Indiens, qui se trouvaient sous le feu croisé des forces sandinistes et des groupes contre-révolutionnaires opérant près de la frontière avec le Honduras. Quant aux récoltes, elles ont été détruites, « pour ne pas laisser de quoi se nourrir » aux contre-révolutionnaires, a précisé le responsable nicaraguayen.

Managua. — En mars, à la saison sèche, de larges plages blanches bordent les rives du rio Coco. La même forêt tropicale impénétrable s'étale au nord, côté Honduras, et au sud, côté Nicaragua.

De l'aéroport de Puerto-Cabezas, une modeste localité située sur la côte atlantique du Nicaragua, étaient partis, en avril 1961, les mercenaires anticastristes qui se sont lancés à l'assaut de la baie des Cochons, avec la bénédiction de Somoza. Au nord et au sud du fleuve Coco, méconnaissant la frontière, vivent les Indiens Miskitos, pêcheurs, chasseurs (environ 30 000 au Honduras et 60 000 au Nicaragua), à peu près ignorés pendant des siècles, et dont le sort est brusquement devenu un thème de violente polémique entre gouvernement sandiniste et l'administration Reagan.

Pour les Miskitos, tous ceux qui vivent de l'autre côté de la chaîne de montagne qui barre l'horizon à l'ouest sont des « Espagnols ». Les querelles de Managua ne les intéressent pas. « *La guerre entre Somoza et les sandinistes se passait pour eux sur une autre planète* », affirme le Père Augustin, un prêtre noir de *Waspam, une bourgade frontalière* de deux mille âmes, transformée par les sandinistes en camp retranché.

La côte atlantique — 56 % du territoire du Nicaragua — a été successivement contrôlée par les pirates, par les Anglais et par les Américains. Mines d'or, forêts, pêche : la côte a une économie d'enclave. Somoza avait affermé les richesses de cette région aux sociétés multinationales.

Tout a changé après la chute de

De notre envoyé spécial

Somoza, en juillet 1979. Le nouveau régime sandiniste a décidé d'intégrer l'immense façade atlantique. Avec une assistance cubaine, il a entrepris la construction d'une route de Managua à La Rosita, où se trouvent les principales mines d'or — espérant la poursuivre jusqu'à Puerto-Cabezas. Des ponts manquent encore et, à la saison des pluies, le rio Coco et les autres rivières inondent largement la région.

Les premiers contacts entre Miskitos et jeunes militaires sandinistes, ignorant les coutumes indiennes, ont été rudes. Des heurts sanglants, mais rares, ont eu lieu. D'autres incidents, moins graves, ont également éclaté à *Bluefields*, sur la côte, mais plus au sud, où la population, complètement noire, parle anglais. A Managua, dans le même temps, M. Fagoth Muller, un des chefs de la communauté miskito, entre au Conseil d'Etat, le « Parlement » sandiniste.

Le gouvernement espère ainsi, semble-t-il, illustrer le ralliement des populations indiennes de la côte au nouveau régime. Hélas ! Fagoth, arrêté, confesse en pleurant avoir été agent somoziste. Il reste près de deux mois en prison. Puis M. Tomas Borge, ministre de l'intérieur, le libère. Fagoth s'enfuit à Miami, revient au Honduras, installe une « radio libre » miskito, incite ses « *frères* » à passer la frontière en masse. *Plusieurs milliers l'écoutent.*

Plusieurs centaines d'anciens gardes somozistes, également libérés par les sandinistes, se sont installés dans cette région frontalière difficile d'accès, avec la passivité, ou la complicité, des autorités du Honduras. Armés, ils sont de plus en plus agressifs, multipliant les incursions de l'autre côté du rio Coco ; et aussi les exactions. En décembre, ils occupent carrément la bourgade nicaraguayenne de San-Carlos. « *Au cours des trois derniers mois*, affirme M. Sergio Ramirez, l'un des trois *hommes de la junte de Managua, nous avons eu soixante-six tués dans nos rangs.* »

Le plan « Terre libre »

En janvier, les sandinistes décident soudainement d'évacuer quelque 8 000 Miskitos installés sur le rio Coco. C'est le plan « Tasba pri » (terre libre, en miskito) : il s'agit de regrouper les indigènes dans cinq campements situés à une soixantaine de kilomètres au sud de la frontière, et de leur accorder 50 000 hectares pour des cultures, une assistance médicale, des écoles. L'opération évacuation dure une semaine. Selon le gouvernement, tout s'est passé « *fraternellement* ». Les femmes enceintes et les enfants ont été transportés par avions et hélicoptères, les hommes marchant le long du fleuve. Selon la conférence épiscopale, en revanche, il y a eu des brutalités. Les villages des Miskitos ont été brûlés pour que les commandos somozistes ne s'y installent pas. Personne cependant ne signale de victimes.

A Washington, Fagoth Muller tempête, est reçu par Mme Kirkpatrick, affirme avoir été torturé pendant son séjour en prison. A Managua, les autorités protestent de leur bonne foi, dénoncent les « *calomnies* » américaines, invitent l'Organisation des Etats américains et le Vatican à venir enquêter. Leur témoin de moralité le plus inattendu est Pepe Figueres, ancien président du Costa-Rica, qui a visité les camps miskitos. Don Pepe, fondateur du parti de libération nationale du Costa-Rica, dont le lieutenant et successeur à la présidence, M. Luis Alberto Monge, vient, en revanche, de prendre position contre le régime sandiniste...

A Managua, Mme Kirkpatrick s'est, en tout cas, taillé un joli succès dans les milieux diplomatiques en affirmant que les violations des droits de l'homme au Nicaragua étaient « *pires que tout ce que l'on pouvait voir en Amérique centrale* ». Et pour une fois unie, la presse nicaraguayenne — opposition comprise — a vivement condamné le « montage » photographique publié en France par *le Figaro magazine*, en rappelant que le cliché avait été pris pendant la lutte contre Somoza et non pas depuis la victoire sandiniste (*le Monde* du 4 mars).

MARCEL NIEDERGANG.

États-Unis

LE GÉNÉRAL JOHN VESSEY EST NOMMÉ CHEF D'ÉTAT-MAJOR INTERARMES.

Le président Reagan a nommé le vendredi 5 mars, le général John Vessey, pour succéder le 1er juillet, au général David Jones comme chef d'état-major interarmes. En accédant à ce poste, le général Vessey, qui était jusqu'alors chef d'état-major adjoint de l'armée de terre, passe devant son supérieur hiérarchique, le général Edward Meyer.

Qualifié de « *soldat pur sang* » par le président Reagan, le nouveau chef d'état-major interarmes est sorti du rang. Engagé *volontaire dans la garde du Minnesota* en mai 1939, il n'était encore que sergent à l'entrée en guerre des Etats-Unis. Sa conduite lors du débarquement d'Anzio, au sud de Rome, en mai 1944, lui valut d'être promu au grade de lieutenant.

Après des années de service et divers commandements, John Vessey, âgé aujourd'hui de cinquante-neuf ans, est nommé général en 1976 et prend la tête des *forces américaines en Corée* du Sud. C'est à ce titre qu'il désapprouve le projet du président Carter de rapatrier ces forces. Le général Vessey s'était également opposé au traité américano-soviétique sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2). — (*A.F.P.*)

AFRIQUE

Mauritanie

LES AUTEURS DE LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT DE FÉVRIER SONT CONDAMNÉS A DIX ANS DE PRISON.

Le tribunal spécial constitué à Nouakchott pour juger les principaux responsables du coup d'Etat manqué, qui s'est déroulé dans la nuit du 6 au 7 février, a rendu son verdict vendredi 5 mars, après quatre jours de débats.

Des peines de dix ans d'emprisonnement, assorties de la confiscation de leurs biens, ont été prononcées à l'encontre du colonel Moustapha Mohamed Ould Saleck, ancien président du comité militaire de salut national, qui avait renversé le *président Ould Daddah en 1978* ; de M. Sid-Ahmed Ould Bneijara, ancien premier ministre (décembre 1980-avril 1981) ; de M. Saham Ould Mohamed Lagdaf, ancien ministre de l'intérieur, et de l'adjudant Ould Bneijara, parent de l'ex-premier ministre et ancien chef de la section des blindés à l'aéroport de Nouakchott. Un autre militaire, le sous-lieutenant Ould El-Khou, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement.

Tous les condamnés, qui ont bénéficié de l'assistance d'avocats au cours du procès, ont été reconnus coupables de « complot contre la sûreté de l'Etat ». Les conjurés avaient prévu d'enlever le chef de l'Etat mauritanien, le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidallah, au moment où il devait prendre l'avion, le 6 février, pour se rendre au sommet de l'O.U.A. à Nairobi. C'est l'adjudant Ould Bneijara, chef de la section des blindés à l'aéroport de Nouakchott, qui avait été chargé d'arrêter le chef de l'Etat. Les autorités mauritaniennes avaient cependant été prévenues du complot, et le lieutenant-colonel Ould Haidallah avait ajourné son voyage à la dernière minute, tandis que les conjurés étaient mis en état d'arrestation.

Centrafrique

L'armée pourchasse les auteurs de la tentative de putsch

(*Suite de la première page.*)

Un photographe français de l'agence Gamma, blessé, a été évacué jeudi soir sur Paris.

Samedi matin, on ignorait si M. Patasse et les deux officiers généraux, qui vont être de toute façon dégradés, étaient réfugiés sur la concession du premier, ou des crépitements d'armes automatiques auraient été entendus, ou dans un quartier populaire situé à proximité. Il ne fait plus aucun doute, en tout cas, que le comité militaire de redressement national, ainsi épuré, semble décidé à aller jusqu'au bout.

La relance des querelles ethniques

La grève générale à laquelle avait appelé par tracts clandestins, avant la tentative de coup d'Etat, un certain *FROLICA (Front de libération* du Centrafrique), en fait émanation du M.P.L.C. de M. Patasse, n'a tout *simplement pas eu lieu vendredi).*

Jeudi, peu après l'aube, les dernières barricades avaient été *démantelées et une activité normale avait* repris en dépit des mots d'ordre du M.P.L.C. appelant à ne pas se *rendre au travail. Dans les quartiers* où s'étaient déroulées les émeutes de la niut précédente, les compa*gnies* nationales de *sécurité* avaient pris position, sans toutefois faire preuve de la plus grande rigueur. Sur la route de l'aéroport des pneus terminaient de se consumer. Visiblement, le coup d'Etat, tué dans l'œuf, appartient au passé, il restait à en mesurer l'impact.

A première vue, les conjurés ont opéré avec une bonne dose d'inconecience. Dans la matinée de mercredi, réservée au conseil des ministres hebdomadaire, les autorités avaient déjà senti que quelque chose se tramait. Dans l'après-midi, un tract anonyme — mais dont tout le monde savait qu'il avait été ronéotypé sur la concession de M. Patasse — avait accusé le président Mobutu, du Zaïre, d'avoir dépêché, avec la connivence du général Kolingba et de l'ancien président Dacko, quelque quatre cent cinquante « mercenaires » au Centrafrique pour y favoriser l'accession au pouvoir du colonel Diallo, chef d'état-major général adjoint, chef de la gendarmerie et intime collaborateur du général Kolingba.

Autrement dit, les amis de M. Patasse *reprenaient le thème favori du* chef de l'opposition : le président du Zaïre appuyait les ethnies centrafri*caines amies du fleuve Chari — les* Yakomas, comme le général Kolingba, et les M'Bakas, comme *M. Dacko, — contre les tribus* nordistes, notamment les Sara-Bakas de M. Patasse. Le tract devait même *qualifier le colonel Diallo de « sénégalo-yakoma » et annoncer*, pour la nuit suivante, « *l'élimination physique de certains officiers généraux, certains opposants politiques et leurs proches collaborateurs* ». Les autorités pouvaient difficilement ignorer la diffusion de ce tract.

La suite des événements reste confondante. Alors que de premières barricades s'étaient déjà élevées, le général Bozize est venu lire à la radio, toujours sous le contrôle de son ministère, une courte déclaration accusant des soldats de l'« *armée zaïroise* » de préparer un « *coup d'Etat fantoche* » en faveur du colonel Diallo et appe*lant le peuple à l'insurrection*. Les conjurés n'ont cependant occupé aucune position stratégique dans la ca*pitale. Dix minutes après l'intervention* sur les ondes du général Bozize, qui s'était enfui entre-temps, le colonel *Mension, conseiller français du pré*sident pour les questions de sécurité, et des éléments de la garde prési*dentielle occupaient la radio, où le* colonel Diallo devait démentir lui-même, sur l'antenne, les accusations *dont il avait été l'objet peu de temps* avant l'intervention du général Kolingba. Dans l'intervalle, les émeutes avaient *pris forme dans trois quar*tiers populaires africains.

Un « léger remaniement ministériel »

Les autorités ont alors décidé de minimiser la portée de l'affaire et le couvre-feu nocturne n'a pas été proclamé. Il n'a pas été question de décréter la loi martiale. L'éviction des conjurés du gouvernement militaire a été présentée, jeudi soir à la radio, comme un « *léger remaniement ministériel* » (1). Aucune référence aux manifestations et aux combats n'a été faite sur les ondes pendant vingt-quatre heures. L'aéroport n'a pas été fermé, en dépit du fait qu'il est resté coupé quelques heures de Bangui. La présence des forces de sécurité en ville a été aussi légère que possible. Le pré*sident Kolingba a passé le jeudi*, comme d'habitude, à l'état-major général et non à la présidence. Tout a été entrepris pour *dédramatiser la situation*.

Le choix de M. Patasse — que tout le monde, y compris parmi les manifestants, considère comme le maître d'œuvre occulte du complot — demeure, d'un autre côté, déconcertant. A-t-il réellement cru que, après cinq mois d'absence et avec seulement quatre jours de concertation, il lui serait possible de prendre le pouvoir sans réel appui militaire — aucune unité n'a soutenu les conjurés — et au moyen d'un appel à l'insurrection formulé par l'un de ses amis ? A-t-il pensé, en outre, qu'une telle opération pouvait se faire à la barbe de la France, qui ne lui a fait apparemment aucune promesse et entretient une coopération militaire étroite avec le général Kolingba ?

Pressé par son propre entourage et se prenant à *son propre jeu de* surenchères, il a sans doute calculé qu'il lui fallait prendre les devants. *Si tel est le cas, il s'est lourdement* trompé. Il a, en fin de compte, renforcé les voix de ceux qui, surtout *ces dernières semaines*, ont pressé le général Kolingba de se montrer plus intransigeant. Gageons que ces derniers *auront* davantage de poids dans les mois à venir et qu'une épuration d'une administration truffée de « *patassistes* », qui s'est amorcée dès jeudi, se poursuivra.

Il reste que M. Patasse, en tentant de jouer *sur* les rivalités ethniques, notamment par une campagne de tracts à caractère nettement tribaliste, aura sans doute contribué à élargir le fossé entre les gens du fleuve Oubangui et les ethnies septentrionales. En outre, il n'aura pu que renforcer les réticences des militaires à l'égard d'une éventuelle association à la gestion du pays d'un personnel politique qui en a été tenu à l'écart depuis six mois.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Le nouveau cabinet, présidé par le général André Kolingba, comprend vingt et un membres, dont quinze ministres et cinq secrétaires d'Etat. Outre les généraux Alphonse Mbaikoua et François Bozize, considérés comme les principaux instigateurs du coup d'Etat manqué, deux ministres, l'intendant militaire Timothée Marboua (économie et finances) et le lieutenant-colonel Martin Dokoasi (commerce et industrie) quittent le gouvernement. Font leur entrée les capitaines Guillaume Lappo (information) et Alphonse Konzi (intérieur). Deux membres du C.M.R.N. voient leurs attributions accrues : le général Xavier Sylvestre Yangongo devient ministre de la justice (ministère auquel sont rattachés le travail et la Sécurité sociale) et le lieutenant-colonel Jean-Louis Gervil Yambala devient ministre des affaires étrangères (auquel sont rattachés le plan et la coopération internationale).

Algérie

UNE MISE AU POINT DE L'ANCIEN VICE-PRÉSIDENT DE LA SONATRACH

A la suite d'un article de notre correspondant à Alger (*le Monde* du 10 février 1982) faisant allusion à la campagne de la presse algérienne menée contre l'équipe de M. Abdesselam, ancien ministre de l'énergie et de l'industrie, M. Aït Lahoussine, ancien vice-président de la Sonatrach, nous écrit de Genève.

« *Je démens formellement avoir accordé à un journal belge quelque entretien que ce soit pour critiquer le contrat de vente de gaz conclu entre la Sonatrach et la société belge Distrigaz. (...) Il est faux que je sois associé au sein d'un cabinet d'experts avec un ancien responsable de la société américaine El Paso ; je possède ma propre société de « consultants » à Genève, et il n'y figure, sous quelque forme que ce soit, aucun membre de la société El Paso ni, d'ailleurs, d'aucune autre société pétrolière ou gazière. (...) J'ai saisi de tout cela le ministre algérien de l'information.* »

Zimbabwe

● DEMISSION DE SEPT PARLEMENTAIRES DU FRONT REPUBLICAIN. — Sept des dix-neuf parlementaires blancs, membre du Front républicain, ont annoncé jeudi 4 mars à Salisbury leur démission du parti de M. Ian Smith. Un des parlementaires démissionnaires, M. James Thrush, avait peu auparavant déclaré qu'il était temps pour l'ancien premier ministre Smith de « *s'acheminer doucement vers une retraite bien méritée* ». — (*A.F.P.*)



EUROPE

Union soviétique

M. Chibaev est remplacé à la tête des syndicats soviétiques

De notre correspondant

Moscou. — Dix jours avant le dix-septième congrès des syndicats soviétiques, qui a lieu tous les cinq ans, M. Alexis Chibaev, président du conseil central des syndicats, a été évincé de son poste, vendredi 5 mars, au cours d'un plénum de cet organisme.

Certes, officiellement, M. Chibaev a été appelé à d'« *autres fonctions* », qui pourraient être celles de vice-ministre dans un secteur industriel non précisé. Mais cette mutation est(de toute évidence, une disgrâce, puisque M. Stepan Chalaev, qui le remplace à la tête des syndicats, avait déjà lui-même rang de ministre.

Les raisons de ce limogeage n'ont pas été rendues publiques. L'agence Tass indique seulement que le plénum a discuté et approuvé « *le rapport d'activité du conseil et les obligations des syndicats de l'U.R.S.S., à la lumière des résolutions du vingt-sixième congrès du P.C.U.S.* », et qu'il a chargé M. Chalaev de présenter ce rapport au dix-septième congrès des syndicats.

Né en 1929, le nouveau président était depuis 1980 ministre des industries forestières, de la cellulose, du papier et du bois. Diplômé de l'École technique de sylviculture, il avait fait toute sa carrière dans cette même branche, d'abord comme ingénieur en chef et directeur d'entreprise, ensuite comme dirigeant national des syndicats à partir de 1968. Il est membre suppléant du comité central du P.C. depuis l'année dernière.

M. Chibaev, lui, qui est né en 1915, avait succédé en 1976 à M. Alexandre Chelepine (lequel avait perdu, en même temps, sa place au bureau politique) comme président du conseil central des syndicats. Ingénieur, il avait été directeur d'usine à Rostov et à Saratov, avant d'occuper, de 1959 à 1976, le poste de premier secrétaire de la région de Saratov. Il est membre du comité central depuis 1961.

Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer ce départ. Selon l'une d'elles, M. Chibaev serait impliqué dans une affaire de malversations et serait donc victime, après le directeur du Cirque de Moscou, de la vigoureuse attaque lancée par le pouvoir contre la corruption. Selon d'autres, son élimination serait la sanction de son échec comme président des syndicats. Il se serait montré incapable de remplir les « obligations » relevant des résolutions du vingt-sixième congrès du P.C.U.S., au cours duquel M. Brejnev avait formulé de sévères critiques.

La présence au plénum, qui a pris cette décision de M. Tchernenko, membre du secrétariat et du bureau politique, qui a plus d'une fois insisté, à la lumière des événements de Pologne, sur la nécessaire liaison entre les syndicats et les masses, serait de nature à accréditer cette version.

Enfin il est possible que l'éviction de M. Chibaev soit une conséquence des dissensions que semble avoir précipité la mort de Michel Souslov et dont témoigne notamment la campagne de rumeurs visant M. Brejnev. La dernière en date, répandue par les marchés financiers occidentaux et qui avait ralenti la chute des cours de l'or, annonçait, vendredi, son décès (nos dernières éditions du 6 mars), elle avait été aussitôt démentie par l'apparition du chef de l'État soviétique à la télévision, à l'occasion de la cérémonie organisée pour la Journée internationale des femmes.

THOMAS FERENCZI.

● *Le déploiement des missiles SS-20* s'est poursuivi en U.R.S.S. en février, indiquait-on, vendredi 5 mars, de source militaire compétente à Bonn, en réponse aux affirmations de M. Zamiatine, porte-parole de M. Brejnev, selon lequel ce programme aurait été suspendu depuis décembre (*le Monde* du 4 mars). Selon cette source, la trente-deuxième base de lancement de cet engin a été achevée en février dans la partie européenne de l'U.R.S.S., et sept autres sont actuellement en construction, pour un total de 351 missiles. 288 sont actuellement opérationnels, dont 200 environ sont braqués sur l'Europe occidentale. — (*A.F.P.*)

UNE EXPLOSION DANS UNE USINE SPÉCIALISÉE DANS L'ÉQUIPEMENT SPATIAL AURAIT FAIT DE NOMBREUSES VICTIMES.

Moscou. (*A.F.P.*) — Un département entier d'une usine soviétique travaillant pour l'espace a été pulvérisé dans la soirée du jeudi 4 mars par une violente explosion qui aurait fait de très nombreuses victimes. Côté officiel, aucune information et aucune explication n'ont été diffusées sur cette catastrophe qui s'est produite pourtant dans la périphérie de la capitale, dans le quartier de Davidkovo. Des témoins ont déclaré a l'A.F.P. que, la veille à 19 h. 30, ils avaient entendu « *comme des bombardements* », puis vu s'élever dans le ciel des flammes d'une cinquantaine de mètres de hauteur. Le quartier a été aussitôt bouclé par l'armée.

Selon des sources soviétiques dignes de foi, deux cents à trois cents personnes travaillaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans le département qui a été soufflé par l'explosion. Cette usine, qui de l'extérieur ne comporte aucun signe distinctif autre que l'inscription « Laboratoire de recherches », fabriquerait des éléments de fusées et de satellites.

Irlande du Nord

UN MODÉRÉ L'EMPORTE A L'ÉLECTION PARTIELLE DE BELFAST

(*De notre correspondant.*)

Londres. — Le candidat du parti unioniste officiel, le révérend Martin Smyth, a remporté l'élection partielle de Belfast-Ouest, organisée le 4 mars. Il a obtenu 17 123 voix contre 11 726 au représentant du parti de l'alliance, formation interconfessionnelle à dominante protestante. Le candidat du parti unioniste démocratique du pasteur Paisley n'est arrivé qu'en troisième position avec 9 816 suffrages.

Il s'agissait de pourvoir le siège de député à la Chambre des Communes, laissé vacant par la mort du révérend Robert Bradford, assassiné le 14 novembre dernier par un commando de l'IRA. A l'annonce des résultats, les partisans des deux candidats unionistes en sont venus aux mains. Robert Bradford était membre du parti officiel, mais il était un ami proche de M. Paisley, et les deux candidats rivaux se sont réclamés de lui pendant la campagne électorale.

Si le camp loyaliste retrouve globalement son pourcentage de voix de 1979, l'élection partielle constitue un sévère échec pour le pasteur Paisley, qui espérait, à cette occasion, faire la preuve de son ascendant sur la communauté protestante.

Le révérend Martin Smyth, qui est âgé de cinquante ans, est le grand maître impérial de l'ordre d'Orange. Il pourrait être appelé à prendre, à brève échéance, la tête du parti unioniste officiel, qui paraissait affaibli par les rodomontades de M. Paisley et les divisions entre partisans d'une dévolution des pouvoirs à un gouvernement de l'Ulster et ceux d'un maintien du gouvernement direct de la province par Londres. — D. V.

Pologne

Un prêtre est condamné à trois ans et demi de prison pour avoir « calomnié » le régime

Le secrétaire de la conférence épiscopale polonaise, Mgr Bronislaw Dabrowski, et NN. SS. Stroba et Pylak, évêques de Poznan et de Lublin, sont attendus lundi 8 mars à Rome. Peu après l'annonce de leur prochaine rencontre avec le pape Jean-Paul II, les autorités polonaises ont annoncé la première condamnation d'un prêtre en vertu des dispositions de la loi martiale. Le tribunal militaire de Koszalin a condamné le père B. Jewulski, curé à Polczyn, à trois ans et demi de prison pour avoir « *calomnié* » le régime et les autorités polonaises au cours d'un sermon prononcé le 20 décembre 1981.

L'agence PAP a aussi annoncé, vendredi 5 mars, l'arrestation à Grodzik Mazowiecki, une localité située à 50 kilomètres au sud-ouest de Varsovie, de deux personnes (citées comme Tomasz L. et Robert Ch., ce qui permet de penser qu'il s'agit de mineurs) soupçonnés d'avoir tiré, le 18 février, sur un milicien (mort de ses blessures) dans un tramway à Varsovie. Trois autres personnes, qui selon PAP, formaient un « groupe organisé », ont été également appréhendées : le prêtre de la paroisse, le père Sylvester Zych, parce que l'arme du crime aurait été retrouvée cachée dans son presbytère, ainsi que MM. Tadeusz W. et Jaroslaw W.

L'agence relève à propos de cette affaire que la délinquance juvénile s'accroît et que les jeunes « *s'engagent de façon irréfléchie dans des activités de caractère politique* ». Si du 23 février au 4 mars, 219 internés ont été relâchés, 64 autres personnes ont été internées parce qu'elles « *se cachaient* » ou parce que « *leur conduite laissait penser qu'elles pourraient ne pas respecter la loi et entreprendre des activités préjudiciables à l'État* ». Sur les 4 000 internés, une quinzaine seulement ont demandé jusqu'à présent à bénéficier de la possibilité de partir en exil à l'étranger proposé par la junte militaire.

Les condamnations de dirigeants et membres de Solidarité se poursuivent. Ainsi, le tribunal militaire de Poméranie a condamné, jeudi, M. Mieczyslaw Ustasiak, vice-président de Solidarité de Szczecin, à quatre ans de prison, pour avoir organisé et dirigé une grève le 14 décembre dans le chantier naval Warski, ainsi que MM. Andrzej Milczanowski, membre du comité de grève du chantier, à cinq ans, Tadeusz Lichota, président de Solidarité dans un des ateliers de Warski, à trois ans et demi, et MM. Stefan Niewiadomski, Witold Karolewski et Ryszard Drewniak, à un an et demi de prison.

A Genève, nous dit notre correspondante Isabelle Vichniac, le conseil d'administration du Bureau international du travail (B.I.T.), présidé par M. Gabriel Ventejol (France), a adopté le 4 mars, le rapport du Comité de la liberté syndicale dont les auteurs expriment leur vive inquiétude devant la répression dont sont victimes les membres de Solidarité (*le Monde* du 4 mars). En dépit des efforts des pays de l'Est pour éviter un débat sur la Pologne, celui-ci a bel et bien eu lieu durant six heures. Le rapport souhaite l'envoi d'une mission d'information en Pologne, demande la libération des personnes internées ou à tout le moins des renseignements « *sur les motifs précis de ces internements, la situation actuelle de ces personnes et leur lieu de détention* ». Il proteste énergiquement contre les condamnations pour « *fait de grève* » et les atteintes à la liberté syndicale. Il demande enfin une enquête « *indépendante* » sur les décès des travailleurs survenus à la mine de Wujek.

Enfin, vendredi, la moitié des dix mille ballons transportant chacun quatre livrets de textes rédigés en polonais par le Comité de coordination de Solidarité ont été lancés de l'île danoise de Bornholm en direction de la côte polonaise. Les informations contenues dans les livrets font appel à la résistance passive de la population. Cette opération, réalisée par une vingtaine de scientifiques français appartenant au collectif « des ballons libres pour la Pologne », a été retardée de trois semaines par les conditions météorologiques et des problèmes complexes d'autorisations des autorités danoises.

Italie

UN TERRORISTE ARRÊTÉ AURAIT RÉVÉLÉ LES CONDITIONS DE LA MORT D'ALDO MORO.

Rome (*A.F.P.*). — Le secret jusqu'alors maintenu par les Brigades rouges sur les conditions de l'emprisonnement et de l'assassinat d'Aldo Moro, le 9 mai 1978, vient d'être levé par les déclarations d'Antonio Savasta, l'un des ravisseurs du général Dozier.

Selon le *Corriera della Sera*, Savasta aurait révélé qu'Aldo Moro était prisonnier dans un appartement situé au 8, via Montalcini, au sud de Rome. A l'aube du 8 mai, conduit dans le garage de l'immeuble, il aurait été poussé dans le coffre d'une R-4 par ses deux gardiens qui lui auraient promis qu'il allait être libéré. Mais l'un d'eux le blessa d'une balle de 9 mm, puis l'acheva d'une rafale de mitraillette.

Ils conduisirent alors la voiture contenant le corps via Caetani, où elle fut retrouvée.

ASIE

Thaïlande

Les frontaliers subissent les conséquences des durs combats que se livrent au Cambodge Vietnamiens et Khmers rouges

De notre envoyé spécial

Aranya-Prathet. — Des canards barbotent nonchalamment dans une mare près de laquelle, il y a un mois, un obus vietnamien s'est « égaré » ; deux villageois ont été tués. La plupart des habitants de Wang-Mon, situé à moins de 2 kilomètres de la frontière cambodgienne, ont, aujourd'hui, abandonné les lieux. Femmes, enfants et vieillards se sont repliés vers l'intérieur de la Thaïlande. Quelques hommes sont demeurés sur place pour monter la garde. « *Nous avons peur,* reconnaît leur chef, *mais nous ne voulons pas abandonner l'endroit où nous sommes nés.* » L'épicier de Kok-Sabang n'a pas encore tiré ses rideaux. Mais les habitants ont tout de même creusé des tranchées. Nong-Ian, à 500 mètres seulement des lignes ennemies, est un village mort. Ici, les rizières semblent au repos forcé : des chevaux de frise courent à travers champs. Arme à la bretelle, quelques volontaires patrouillent avec indolence au milieu des broussailles.

Il y a encore un semblant de vie à Khlong-Nam-Sai. En novembre dernier, un obus vietnamien a blessé un enfant. Mais certaines familles qui avaient évacué les lieux à la sauvette y sont revenues. Au bord de la rivière dans laquelle des villageois ont jeté leurs filets, un slogan a été peint sur un écriteau : « *Unis, nous vaincrons.* » Du sommet de la « petite montagne rose », au sud d'Aranya-Prathet, on domine les terres extrêmes du Cambodge. On aperçoit la masse sombre du Phnom-Malai, le réduit khmer rouge que les troupes de Hanoï tentent d'encercler.

Plus que jamais à pareille époque, c'est-à-dire pendant la saison sèche, les frontaliers thaïlandais subissent les effets seconds des durs combats que se livrent Vietnamiens et Khmers rouges. « *Dans ce secteur, entre le 1er janvier et le 15 février derniers, les tirs d'artillerie mal ciblés ont coûté la vie à sept villageois, dix autres ont été blessés* », précise le général Somkit Chongpayuha, commandant de la 9e division.

Il arrive parfois que des Khmers rouges battent en retraite en Thaïlande, que des soldats vietnamiens les y poursuivent. L'armée s'emploie tant bien que mal à contrôler ce *no man's land* frontalier, à en éloigner les éléments *indésirables*, ceux qui, par exemple, vivent du marché noir. « *A force d'écouler des marchandises au Cambodge, ces commerçants facilitent la vie des troupes vietnamiennes* », se plaint de général Somkit. « *Ils livrent en outre à l'ennemi non seulement des biens mais aussi des informations.* » A en croire le commandant de la 9e division, le montant des transactions est aujourd'hui tombé à 1 million de bahts (environ 250 000 francs) par jour, au lieu de 20 millions il y a cinq ans. « *Nous voulons maintenant mettre hors d'état de nuire les intermédiaires qui ont la haute main sur ce marché noir, réalisent d'énormes profits avec lesquels ils achètent des armes lourdes pour tenir en respect les défenseurs de la loi.* »

La situation va-t-elle se normaliser aux confins de la Thaïlande et du Cambodge ? Les responsables militaires admettent que les Khmers rouges sont en posture délicate, qu'ils ont essuyé de sérieux revers depuis quelques mois. Certes, à la saison des pluies, ils pourront regagner du terrain, mais, dit-on à Bangkok, « *le temps joue contre eux* ».

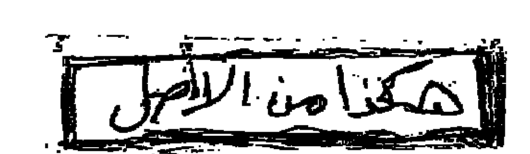
JACQUES DE BARRIN.

Chine

● *La presse occidentale critiquée.* — Les autorités chinoises ont sévèrement critiqué, vendredi 5 mars, les journalistes occidentaux, leur reprochant notamment d'avoir répandu des rumeurs sur l'avenir politique du vice-président Deng Xiaoping. Sans jamais citer le nom d'aucun journaliste ou organe de presse, le *Quotidien du peuple* écrit que certains correspondants étrangers « *observent la situation en Chine avec des lunettes déformantes, aiment se faire l'écho de commérages, et jouer aux devinettes* ». — (*Reuter.*)

Indonésie

● *« Déportations » ou « déplacements temporaires » ?* — L'Indonésie a fait déporter en 1981 quelque 4 000 habitants de Timor-Est, l'ancienne colonie portugaise qu'elle a annexée en 1976, dans la petite île d'Atauro, a indiqué un responsable de la Croix-Rouge, M. David Delapraz, jeudi 4 mars, dans la capitale indonésienne. Djakarta affirme avoir procédé à des « *déplacements temporaires* » pour des raisons de sécurité. — (*Reuter*).



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

Quand je vois de quelle façon on dénature notre action je me dis qu'on a bien travaillé !

déclare M. Pierre Mauroy à Outreau

De notre envoyé spécial

Outreau. — M. Pierre Mauroy est entré dans la campagne sans tambour ni trompette, plus en militant qu'en premier ministre. Sa première réunion électorale, vendredi soir 5 mars, dans la modeste salle des fêtes d'Outreau, où il était venu soutenir deux des candidats socialistes du Pas-de-Calais, MM. Alain Duwat et Roger Demoncourt, n'a revêtu, en effet, aucun caractère spectaculaire. Le chef du gouvernement, au contraire, a délibérément donné à cette soirée le ton d'une veillée familiale plus que celui d'un véritable meeting.

Dans une longue improvisation, M. Mauroy a surtout cherché à donner à ses propos le style d'une conversation à bâtons rompus avec les quelque huit cents « spectateurs ». Il a peu parlé, à vrai dire, du prochain scrutin. Il ne l'a évoqué que pour souligner que « ces élections représentent mieux qu'un sondage puisqu'elles constituent un test en vraie grandeur » et affirmer que les militants socialistes ne doivent pas s'attendre « au score des législatives » (37,51 % au premier tour du scrutin de juin pour les candidats du P.S. et du M.R.G.). M. Mauroy a estimé, toutefois, que la « vague formidable » du printemps dernier sera ultérieurement « confirmée », jusqu'à devenir « coutumière » quand la gauche aura vécu « les années de l'expérience ». Evoquant les rapports entre les partis de la majorité à la veille de cette nouvelle échéance électorale, le premier ministre s'est borné à vanter les vertus de l' « émulation », mais en précisant que celle-ci n'affecte pas la solidarité gouvernementale : « Au niveau du gouvernement, les ministres s'abstiennent de participer à des réunions dont l'enjeu serait de battre l'un des élus de la gauche, quel qu'il soit. » Un code de bonne conduite en quelque sorte...

En revanche, M. Mauroy a insisté sur la nécessité d'appréhender les effets de la politique gouvernementale dans la certitude de la durée dont dispose la nouvelle majorité : « Entre les réformes de structures et le changement, il peut y avoir un délai. Nous sommes dans une telle période. Cela est certes difficile, mais nous pouvons attendre une consolidation du changement, une continuation sans hâte et sans faiblesse. Il faut accélérer le rythme du changement sans mettre en cause la démocratie. Nous nous y sommes attachés en utilisant la procédure des ordonnances pour les mesures sociales. » Il a aussi ironisé sur les campagnes menées contre le gouvernement par « la droite, qui n'est pas aujourd'hui différente de celle d'avant-guerre ». « Quand je vois ce beau tapage, les titres à la « une », et de quelle façon on dénature la réalité de notre action, le soir, quand j'ai fini ma journée, je me dis qu'on a bien travaillé ! Plus nous assurerons le changement, plus « ils » seront déchaînés ! » Il l'a fait en brocardant, au passage, M. Jacques Chirac — « Chirac zigzag, le yin et le yan ! », — qui prévoyait, le 3 mars, au micro de France-Inter « la possibilité d'élections législatives anticipées ». « Pour quoi faire ? demande M. Mauroy. Pour que les gens du château reviennent au pouvoir ? » La salle a évidemment répondu non. Le premier ministre a ensuite sollicité les questions de l'assistance, qui n'en demandait pas tant, mais qui n'a pas laissé passer l'occasion d'engager le dialogue en toute simplicité.

ALAIN ROLLAT.

M. GEORGES MARCHAIS LANCE UN APPEL AUX FEMMES ET AUX TRAVAILLEURS

M. Georges Marchais a notamment affirmé, vendredi soir 5 mars, que « le gouvernement et la majorité socialo-communiste sont sur de bons rails ». Le secrétaire général du P.C., qui parlait à Saint-Quentin (Aisne) au cours d'une réunion publique de soutien aux candidats communistes locaux aux prochaines élections cantonales, a néanmoins souligné qu' « il reste de grands, de graves problèmes à résoudre et, notamment, l'emploi, le pouvoir d'achat et le manque de droits pour les travailleurs dans les entreprises ».

M. Marchais a lancé deux appels à voter communistes le 14 mars prochain, l'un aux femmes, l'autre aux travailleurs. Aux premières, il a lancé : « Prononcez-vous pour vivre mieux, égales et libres ! » Il avait auparavant mis l'accent sur le rôle des ministres communistes en faveur des femmes.

A l'adresse des travailleurs, M. Marchais a indiqué qu' « il faut et faudra lutter » pour « surmonter les obstacles que le patronat accumule sur la voie des transformations ». « La lutte des classes ne s'est pas terminée en mai dernier », a-t-il dit, avant d'ajouter : « Vous qui, précédemment, votiez communiste mais qui ne l'avez pas fait en 1981, vous pouvez constater que les communistes n'ont rien à voir avec la caricature qu'on vous a martelée à longueur d'antenne. Les communistes ont fait ce qu'ils avaient dit. Ils ont battu Giscard. Ils ont renoué l'union. Et aujourd'hui, avec les ministres socialistes au gouvernement, avec les députés socialistes à l'Assemblée nationale, ils travaillent aux changements que vous espérez. Alors, le dimanche 14 mars, pour permettre aux communistes d'agir encore plus efficacement dans le sens que vous souhaitez, faites qu'au sein de la majorité nationale et démocratique les communistes aient une juste représentation pour apporter leur contribution originale à la solution des problèmes auxquels vous vous heurtez. »

● RECTIFICATIF. — Une coquille a fait dire à M. Georges Marchais, dans le Monde du 6 mars, que, en Pologne, « les premières mesures allant dans le sens des réformes indispensables sont amorcées », alors que le secrétaire général du P.C.F. avait dit « de premières mesures... ».

Mlle ARLETTE LAGUILLER REPROCHE AU GOUVERNEMENT DE « RENFORCER LES ASSISES POPULAIRES DE LA DROITE ».

Mlle Arlette Laguiller évoque, dans l'hebdomadaire Lutte ouvrière publié samedi 6 mars, les incidents survenus à Brioude (Haute-Loire) au cours desquels des paysans ont fait évacuer la fromagerie Riches-Monts, appartenant à une coopérative occupée par ses ouvriers (le Monde des 4 et 5 mars).

Dans un éditorial intitulé « Un gouvernement de gauche qui renforce les assises populaires de la droite », elle écrit notamment : « Et l'on peut se demander si ce n'est pas la gauche au gouvernement qui, en justifiant abusivement sa gestion, en la prétendant au service des travailleurs ne dresse pas contre les travailleurs certaines classes populaires, qui vont mettre un signe d'égalité entre classe ouvrière et gouvernement Mauroy.

» Si cela devait se répéter, les travailleurs devraient certainement se poser sérieusement la question de savoir si la présence d'un gouvernement de gauche, qui ne leur a pas apporté grand-chose jusqu'à présent, ne va pas finalement leur valoir l'hostilité de toutes les autres classes populaires, alors que eux, les travailleurs, sont les premières victimes de la crise, et pas du tout les profiteurs de la politique du gouvernement socialiste. (...) Si la crise s'aggrave, le gouvernement de gauche usera rapidement son crédit auprès de ceux qui l'ont soutenu, tout en provoquant une hostilité mortelle parmi ceux qui le combattent ou qui croient qu'ils sont victimes de la gauche, alors qu'ils sont victimes de l'Etat de la bourgeoisie.

» Et dans cette situation, il n'est certainement pas de l'intérêt des travailleurs d'accepter des sacrifices pour le sauver, de jouer la carte de la passivité en espérant que, si la classe ouvrière se laisse faire, elle ne sera pas égorgée.

» C'est la voie que tracent aux travailleurs les partis de gauche et les syndicats. Mais ce n'est pas la voie qu'il faut suivre, car elle a conduit les travailleurs chiliens au pire. »

Mlle Laguiller conclut en affirmant que les travailleurs doivent « prendre eux-mêmes la gestion de la société en main ».

FRANCHE-COMTÉ : la conquête n'est pas achevée

En Franche-Comté, dont le conseil général est présidé par M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire de Belfort, et dont la personnalité dominante est, plus que jamais, le prédécesseur de M. Forni à ce poste, M. Jean-Pierre Chevènement, la gauche peut encore gagner du terrain. Elle contrôle déjà la situation dans le Territoire de Belfort. Elle peut maintenir sa courte avance en Haute-Saône, aidée en cela par la « paix » conclue entre les socialistes et les radicaux de gauche. Elle nourrit les plus grands espoirs dans le Jura, où la remontée socialiste a été, jusqu'à présent, constante. Mais l'affrontement avec l'opposition qui, pour la circonstance, a resserré les rangs, sera rude. Tout comme dans le Doubs, ce département, malgré la création de quatre nouveaux cantons, peut demeurer le seul bastion de l'ex-majorité.

DOUBS : nouveaux venus à Besançon

De notre correspondant

Besançon. — En dépit de la création de quatre nouveaux cantons en milieu urbain, qui devrait favoriser la gauche, celle-ci n'a que peu de chances de ravir le pouvoir départemental à la droite et aux centristes. Sur les trente et un sièges de l'actuel conseil général, elle en détient quatorze mais elle devrait gagner quatre sièges et n'en perdre aucun pour emporter la majorité. Or, en dépit de la sollicitude du conseil régional, présidé par M. Raymond Forni, député (P.S.) de Belfort, qui, le 26 février, a modifié la carte des aides de la DATAR au bénéfice du Doubs, certains cantons semi-ruraux, comme celui d'Audeux, pourraient bien échapper aux socialistes. L'opposition le sait, et ce n'est sans doute pas par hasard que M. Edgar Faure, par exemple, a choisi la mairie d'Audeux pour développer en public ses thèses sur la « ruralité ».

Certes, les deux nouveaux cantons de Sochaux-Grand-Charmont et de Valentigney, aux portes des usines Peugeot, devraient voter à gauche. Mais, à Besançon, la situation est confuse : sur les quatre cantons que compte la capitale régionale et ses environs, deux avaient envoyé des conseillers socialistes à l'assemblée départementale, les deux autres étant tenus par l'opposition. Avec le nouveau découpage, il n'y aura plus quatre, mais six sièges à pourvoir pour Besançon. Trois des sortants — MM. Robert Schwint, sénateur (P.S.), maire de Besançon, Auguste Joubert (modéré), président du conseil général, et Raymond Tourrain, ancien député (R.P.R.) — ne se représentent pas. Seul M. Joseph Pinard, député (P.S.), adjoint au maire, retourne devant les électeurs bisontins. La plupart des candidats sont donc, dans cette ville, des nouveaux venus sur la scène politique, ce qui annonce un renouvellement des cadres, à la faveur d'un scrutin à la fois très ouvert et beaucoup plus politique que d'autres cantons, où la personnalité du sortant pèsera autant que son étiquette.

Le P.C.F. et le P.S. présentent un candidat chacun dans les dix-neuf cantons concernés par la consultation. Le P.S.U. interviendra dans ces primaires à Audincourt (le seul siège communiste au conseil général), dans les six cantons de Besançon et dans les nouveaux cantons de Sochaux-Grand-Charmont et Valentigney. A Boussières, où la succession de M. Georges Carmille (radical) sera très disputée, un radical de gauche est aussi sur les rangs, de même qu'à Besançon-Est, Besançon-Nord-Est, Besançon-Ouest et Besançon-Planoise. Dans ce dernier canton, cinq candidats affronteront, au nom de la gauche, l'unique candidat de l'opposition. L'U.D.F. et le R.P.R. se sont, en effet, mis d'accord pour présenter un candidat commun dans quatorze cantons, mais les deux formations se rencontreront dans des primaires au premier tour à Audeux, Boussières, Clerval, Hérimoncourt et Valentigney.

C. F.

HAUTE-SAONE : la paix après la guerre

De notre correspondant

Vesoul. — Avec pour enjeu la succession éventuelle de M. André Girard (div. gauche) à la présidence de l'assemblée départementale et, au départ, une voix d'avance pour la gauche, la consultation donne lieu, en Haute-Saône, à douze élections triangulaires et deux quadrangulaires. Fini le temps des indépendants, comme en 1976, et des duels R.P.R.-U.D.F., comme ce fut le cas en 1979. Mais la grande première, dans ce fief radical traditionnel, est l'absence de « primaires » entre P.S. et M.R.G.

Il aura fallu attendre l'esprit du 10 mai pour que les querelles entre ces deux partis, alimentées par les campagnes législative de 1978, cantonale et européenne de 1979, s'apaisent, au moins en apparence. Le vote « historique » des radicaux, dès le premier tour, pour le futur député de la circonscription de Lure, M. Jean-Pierre Michel (P.S.), amène aujourd'hui les socialistes, qui avaient conquis quatre cantons en 1976 et trois en 1979, à soutenir les trois conseillers radicaux sortants.

La gauche n'en aura pas moins du mal à garder la majorité à l'assemblée départementale. Si deux cantons, actuellement détenus par la droite, avaient voté à gauche en 1981, ils sont cinq conseillers de gauche sortants à craindre, aujourd'hui, que les électeurs ne renouvellent leur vote de juin dernier, favorable à la droite. C'est le cas à Gray, par exemple, où entre en scène le jeune député de la circonscription de Vesoul, M. Christian Bergelin, président départemental du R.P.R. Quant à M. Michel, qui avait échoué en 1979 à Héricourt, dans un duel avec M. Girard (div. g.), il est, cette fois, candidat à Villersexel, contre le sénateur, M. Michel Miroudot (U.D.F.), détenteur du siège depuis trente et un ans.

De l'issue de cet affrontement dépend la présidence de la future assemblée. S'il l'emporte, M. Miroudot peut reprendre, avec les modérés, la présidence du conseil général, qu'il a occupée de 1976 à 1979. Un succès de M. Michel — hypothétique — serait sans doute, aussi, celui de la majorité de gauche et le mettrait en bonne position pour viser la présidence, à condition que M. Girard se retire. — A. M.

● RECTIFICATIFS. — L'article consacré aux élections cantonales dans le Nord-Pas-de-Calais (le Monde du 6 mars) comportait les erreurs suivantes : dans le Nord, M. Arthur Notebart est député et maire de Lomme, et non pas Lhomme, où d'autre part se présente un candidat de l'A.R.I.L. (Alliance républicaine indépendante et libérale). Dans le canton de La Bassée, le conseiller sortant est M. Georges Brice et non pas Bris. A Maubeuge, M. Forest était dissident du P.S. et non du P.S.U., et à Lille-centre, le candidat du P.R. est M. Jean Pierens et non Jean-Pierre Titriens. Dans le Pas-de-Calais, à Liévin-sud, Mme Danièle Darras, candidate, est la nièce du président du conseil général décédé, Henri Darras, et non sa mère.

Au baromètre Sofres-« Figaro Magazine »

LA « COTE DE CONFIANCE » DE MITTERRAND RESTE ÉLEVÉE

Le baromètre mensuel de la Sofres, publié samedi 6 mars par le Figaro Magazine, fait apparaître que la « cote de confiance » du président de la République reste stable : comme le mois précédent, 58 % des personnes interrogées font « tout à fait » ou « plutôt » confiance à M. Mitterrand « pour résoudre les problèmes qui se posent à la France ». En revanche, la cote du premier ministre baisse de deux points (57 % contre 59 % au mois de février).

Au baromètre de la popularité établi par le même sondage, M. Michel Rocard reste en tête avec 63 % (comme le mois précédent), devançant M. Mauroy (qui passe de 59 % à 57 %), puis MM. Delors (56 %, stable), Jospin (41 %, gagne un point), Crépeau (30 %, perd deux points), Fiterman (27 %, gagne trois points), Chevènement (26 %, gagne un point) et Marchais (19 %, gagne un point).

Parmi les personnalités politiques de l'opposition, MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing gagnent chacun un point avec respectivement 40 % et 29 % de personnes ayant répondu qu'elles souhaitaient leur voir « jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir ». Mme Simone Veil perd un point : 35 % contre 36 %.

Ce sondage a été réalisé du 19 au 25 février auprès d'un échantillon de mille personnes représentatif de la population en âge de voter.

JURA : la remontée des socialistes.

(De notre correspondant.)

Lons-le-Saunier. — Il y a trois ans, le conseil général du Jura se composait de dix-huit élus de l'ex-majorité et de seize de la gauche. En mars 1981, un conseiller C.D.S. décédé ayant été remplacé par un socialiste, les deux groupes se trouvèrent à égalité, une égalité rompue au cours de la dernière session, lorsqu'un élu du C.D.S., M. Albert Javel, annonça sa décision de voter avec la gauche. M. Pierre Brantus (C.D.S.) a néanmoins conservé la présidence. Il est, depuis lors, assisté d'une commission spéciale, présidée par un socialiste.

Les dix-sept sièges renouvelables concernent deux communistes, six socialistes et neuf membres de l'ancienne majorité. Des deux côtés, en raison de l'enjeu, on a resserré les rangs. C'est ainsi que, dans l'ancienne majorité, un accord est intervenu, soit pour présenter un candidat commun à l'U.D.F. et au R.P.R., soit pour souscrire un engagement de désistement mutuel au deuxième tour. La seule fausse note est venue du canton de Voiteur, où le sénateur centriste, M. Jean Gravier, ne se représente pas. Le candidat U.D.F. officiellement désigné, devancé, au dépôt des candidatures, par deux autres candidats, proches l'un du R.P.R., l'autre de l'U.D.F., a en définitive renoncé.

A gauche, le seul incident concerne le canton de Chaussin, où la section locale du P.S. s'était prononcée en faveur d'un vieux militant, M. Henri Gabriel. La fédération départementale lui a préféré M. Pierre Dabet. M. Gabriel a décidé de passer outre. Le parti communiste fait porter tous ses efforts sur les cantons de Lons-le-Saunier-Sud et de Dole-Sud-Ouest, où ses deux sortants risquent d'être devancés, au premier tour, par les candidats socialistes. La gauche socialiste, qui avait enlevé les deux sièges de députés l'an dernier, était alors majoritaire dans dix des dix-sept cantons renouvelables. Elle compte donc conquérir une majorité indiscutable au sein de ce conseil général. — G. G.

BELFORT : toujours la même chose.

(De notre correspondant.)

Belfort. — « Depuis trop longtemps, dans le territoire de Belfort, à un élu de droite discrédité succède un élu socialiste ; et à un élu socialiste décevant succède un élu de droite. Et ainsi de suite. Pour les travailleurs, ça dure, et c'est toujours la même chose... » C'est en ces termes que le parti communiste dénonce, dans son journal électoral, « la fausse alternative droite - P.S. », offerte, selon lui, aux électeurs des sept cantons dont le siège est à pourvoir dans le territoire de Belfort.

Malgré cet appel, aucun des candidats communistes n'a de chance de siéger prochainement au conseil général, dont dix élus sur treize appartiennent actuellement au P.S. Celui-ci espère bien poursuivre son ascension électorale, en enlevant les deux sièges soumis à renouvellement, qui lui avaient échappé en 1976, et en faisant élire une candidate socialiste dans le cinquième canton, créé, à Belfort, par découpage d'un quartier qui votait majoritairement à gauche.

L'opposition fait une campagne unitaire derrière cinq candidats du R.P.R., un de l'U.D.F. et un sans étiquette. Au mieux, elle espère conserver le siège de Rougemont-le-Château, dernier bastion du gaullisme, et enlever ceux de Giromagny (dont le sortant, classé « divers majorité » en 1976, ne se représente pas et soutient modérément le candidat socialiste), et Fontaine, que le P.S. avait gagné à dix voix près il y a six ans. Ce dernier siège est également brigué par un représentant du Mouvement des démocrates, qui pourrait jouer les trouble-fête s'il pouvait, comme il l'annonce, rester en lice au second tour.

Trois conseillers sortants ont décidé de ne pas briguer un nouveau mandat ; parmi eux, M. Raymond Forni, député socialiste, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui a pris sa décision au lendemain de son élection à la présidence du conseil régional en remplacement de M. Jean-Pierre Chevènement. — P. M.

● PRECISION. — A propos de l'article consacré aux élections cantonales dans l'Aveyron (le Monde du 5 mars), la fédération départementale du parti socialiste nous demande d'indiquer que la section socialiste de Séverac-le-Château « a constamment soutenu M. Testor, conseiller général sortant, jusqu'au jour où celui-ci a décidé, pour des raisons qu'[elle] n'a pas à juger, de retirer sa candidature ». En conséquence, la section de Séverac soutient désormais la candidature de M. Edmond Gros dans ce canton.

DÉFENSE

« La 11e division parachutiste est l'outil d'intervention le plus rapide »

confirme le ministre de la défense

De notre envoyé spécial

Pau. — « La 11e divison parachutiste (D.P.) est, par excellence, l'outil d'intervention le plus rapide au bénéfice d'actions dont la phase initiale implique la surprise. » C'est ce qu'a déclaré, vendredi 5 mars, à Pau, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui a visité l'école des troupes aéroportées et qui s'est fait présenter divers détachements spécialisés de la 11e D.P. dont il a, ainsi, confirmé les missions d'actions extérieures même si l'expression de forces d'intervention a disparu, après mai 1981, pour être remplacée par celle de forces d'assistance rapide.

Evoquant « les intérêts » de la France « sur l'ensemble du globe » et « le rôle pilote » qu'elle entend jouer « dans le dialogue Nord-Sud », M. Hernu a expliqué aux parachutistes présents à Pau : « Cette situation singulière sur la scène mondiale nous crée des devoirs tant pour la protection de nos nationaux et de nos intérêts hors d'Europe que pour la préservation de la paix dans le monde. »

« Pour les remplir, a ajouté le ministre, la France se doit de disposer, comme moyen d'action, d'une force très mobile et très disponible dont la mission première est une mission immédiate d'assistance pour protéger, secourir, s'interposer, honorer ses engagements internationaux. »

Outre des éléments aériens et navals, parmi lesquels M. Hernu a cité « les deux porte-avions de la marine nationale », la composante terrestre de cette force d'assistance rapide réunit la 11e D.P. (dans le Sud-Ouest), la 9e division d'infanterie de marine (en Bretagne), et la 31e brigade (dans le Sud-Est). A elle seule, la 11e D.P. comprend environ quinze mille volontaires, dont la moitié d'appelés.

Devant le ministre de la défense, le général de brigade Maurice Schmitt, qui commande la 11e D.P., n'a pas hésité à en signaler certaines des faiblesses, parmi lesquelles le manque de moyens de défense anti-aérienne à moyenne portée et l'insuffisance de sa mobilité tactique au sol à cause du vieillissement de son parc de camions (des G.M.C. américains).

Le général Schmitt a souhaité, d'autre part, que sa division reçoive les nouveaux blindés légers Sagaie (en remplacement des automitrailleuses qui équipent le 1er Régiment de hussards parachutistes à Tarbes), des lance-grenades pour armer les fusils d'assaut FAMAS 5,56, et, surtout, des lance-roquettes anti-chars « tirant en milieu clos » pour le combat urbain. Enfin, le général Schmitt a émis le vœu que le 5e régiment d'hélicoptères de combat, en garnison à Pau, qui est en réserve à la disposition du chef d'état-major des armées, reste au service de la 11e division en temps de guerre pour en augmenter la puissance de destruction anti-chars. — J. I.

M. HERNU : aucune décision sur la bombe à neutrons.

« Il n'y a aucune décision, pour le moment, en ce qui concerne la fabrication et le déploiement de l'arme à rayonnements renforcés », autrement appelée bombe à neutrons. Cette déclaration, le ministre de la défense l'a faite, vendredi 5 mars à Pau, en réponse à des questions de journalistes qui lui ont demandé d'infirmer ou de confirmer des rumeurs dont un quotidien parisien du matin avait fait état, dans ses éditions datées jeudi 4 mars, à la suite de la publication par le mensuel Défense nationale d'extraits d'un colloque sur la bombe à neutrons.

« La revue Défense nationale est privée, a encore expliqué M. Charles Hernu, et elle n'engage pas le gouvernement. Nous continuons les études et les recherches, et des essais ont existé. Il n'y a aucune décision, pour le moment, en ce qui concerne la fabrication et le déploiement de l'arme à rayonnements renforcés. Je ne connais pas de décision nouvelle sur ce sujet. S'il y a une décision à prendre un jour, elle est — positive ou négative — du niveau du chef de l'Etat, chef des armées. »

Le Monde

société

La polémique s'enfle après la mort de René Lucet

● M. Defferre dénonce une « utilisation électorale d'un drame très triste »

● M. Pasqua : « Nous nous acheminons vers une guerre civile larvée »

Les obsèques de René Lucet, l'ancien directeur de la caisse primaire centrale d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, qui s'est donné la mort le 4 mars à Marseille, auront lieu le mardi 9 mars près de Fontainebleau, en Seine-et-Marne.

Ce drame continue à susciter de nombreuses réactions, souvent passionnelles. Au cours d'une réunion, vendredi soir 5 mars dans le Pas-de-Calais, M. Pierre Mauroy a déclaré : « Je vois bien quelle exploitation trop rapide on fait de ce suicide. Quand quelqu'un a choisi de se donner la mort, ce qui reste une interrogation douloureuse pour ceux qui restent (...), je pense qu'il y a une certaine décence à garder le silence. Or, on ne le garde pas. Je ne veux pas en dire davantage. Mais je note les campagnes implacables qui sont menées contre notre gouvernement, contre la gauche. »

Auparavant, le premier ministre avait tenu à recevoir, à son retour de Bruxelles, Mme Nicole Questiaux, et « a précisé, indique un communiqué de l'hôtel Matignon, que le gouvernement s'en tient aux déclarations du ministre de la solidarité nationale ».

« C'est un fait divers très douloureux, comme chaque fois qu'un homme se donne la mort », a déclaré, pour sa part, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, à l'émission R.T.L.-« le Monde », enregistrée le 5 mars, et qui sera diffusée sur R.T.L. dimanche 7 mars. Dénonçant « une utilisation de caractère électoral d'un drame très triste », M. Defferre a ajouté : « Je ne me l'explique pas, car René Lucet était un battant parfois même un peu excessif dans sa façon de s'entourer et de s'exprimer. Je m'explique d'autant moins comment il a pu se donner la mort que (...) le ministre de la solidarité avait l'intention d'offrir un autre poste à R. Lucet. »

Pour sa part, M. Jean-René de Laroche, président du conseil d'administration de la caisse primaire d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, s'est déclaré « persuadé que la décision de suspension du ministre de la solidarité nationale a déterminé le drame ». Il a indiqué qu'il avait envoyé une pétition au président du Sénat pour qu'une commission d'enquête fasse « toute la lumière » sur cette affaire.

C'est la constitution d'une telle commission que réclame aussi le Centre national des indépendants et paysans (CNIP). De son côté, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, a adressé une lettre à M. Mauroy, dans laquelle il demande au premier ministre de « réclamer à Mme Questiaux des éclaircissements ». Quant à M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. au Sénat, il a estimé : « Nous nous acheminons vers une guerre civile larvée. Dans cette affaire, nous nous trouvons face à une entreprise de délation et de dénonciation orchestrée par le parti communiste et la C.G.T., affirmant ainsi la carence du pouvoir en la personne de Mme Questiaux. »

Quand Marseille s'interroge

De notre envoyée spéciale

Que s'est-il passé entre le 3 mars au soir et le 4 à 6 h 30, heure à laquelle M. Lucet se suicide ? Au dire de divers témoins qui l'ont vu le 3 au soir, lorsqu'il annonça sa décision de faire reprendre le travail et sortit, mettant un terme à l'occupation des locaux, il paraissait serein.

Le 4 au matin, il se suicide. Sans un mot. L'autopsie confirme les faits, mort par une balle de calibre 38.

Des pressions extérieures l'auraient-elles conduit au suicide ? L'hypothèse circule en ville, sans fondement sérieux. Pour le moment, à Marseille, rien n'est évident. Les partisans les plus farouches de M. Lucet, qu'ils soient membres du patronat ou des syndicats F.O., C.F.T.C. ou C.G.C., accusent la C.G.T. et le ministre de la solidarité. Ses plus farouches adversaires, parmi les cégétistes et les cédétistes, font preuve d'une extrême prudence. Ceux qui l'ont côtoyé professionnellement sans prendre parti — ce sont les plus nombreux — s'en tiennent généralement à une analyse psychologique. Personnalité brillante aux manières carrées, M. Lucet avait, selon eux, le goût du panache, une volonté de pouvoir immense. A-t-il craqué avec panache, comme il avait vécu ?

M. Lucet, venu à Marseille pour remettre en ordre la caisse d'assurance-maladie (1), a certes gagné ce pari. Les dossiers sont liquidés le jour même de leur arrivée — fait rarissime en France, — la productivité du personnel a augmenté, l'horaire de travail est passé à trente-sept heures trente hebdomadaires. Des négociations étaient en cours pour les trente-six heures et un contrat de solidarité prévoyant l'embauche d'environ trois cents personnes.

Pour ce directeur, la remise en ordre passait par la mise au pas de la C.G.T., particulièrement forte dans le département. Là, il marqua indéniablement des points. Ainsi, mit-il « à zéro » les mutuelles de travailleurs (affiliées à la F.N.M.T., dirigée par M. Louis Calisti et proche de la C.G.T.), selon sa propre expression dans sa dernière interview datant du 2 mars (cf. *Libération* du 5 mars). Le coup fut dur pour la C.G.T. et le P.C.F.

Depuis la création de la sécurité sociale à la libération, persistait dans les Bouches-du-Rhône un droit coutumier mais non légal avantageux pour les mutuelles. Ces dernières prenaient en charge le tiers payant sur chaque acte — touchant, précisa M. Lucet à sa façon, *« un bakchich qui allait de 5 à 20 %, soit de 5 à 6 milliards de francs par an »*. De plus, elles liquidaient des dossiers — rôle officiel de la Sécurité sociale. Le directeur de la caisse mit fin à cela (2). Le service public reprit le tiers payant et la liquidation de ces dossiers. Les professions de santé ne versèrent donc plus de pourcentage à la mutuelle, ni d'ailleurs à la Sécurité sociale. La conclusion de ce conflit de plusieurs mois, en février 1980, fut un symbole. Une victoire de M. Lucet, *« la fin de la mutualité dans ce département »* que l'intéressé commente avec ironie. Une défaite quasi humiliante du P.C.F. et de la C.G.T.

M. Lucet, dès son arrivée, n'avait pas caché son anti-cégétisme, son anti-communisme. Dans ses lettres mensuelles au personnel, les *« lettres à mes subordonnés »*, envoyées sous franchise de la Sécurité sociale, il le revendique en termes vifs.

Au lendemain du 10 mai, la C.G.T. et aussi la C.F.D.T. réclament vigoureusement le départ de M. Lucet. Le 3 mars 1982, c'était chose faite. Le ministère retirait l'agrément au directeur de la caisse.

Ses rapports avec le ministère de la solidarité n'avaient cessé de s'envenimer. M. Lucet défiait la légalité : il pratiquait ainsi le tiers payant dans certains secteurs de son choix (avec les biologistes, les électro-radiologistes, les masseurs kinésithérapeutes) en dépit des conventions nationales existantes. Les rappels à l'ordre des autorités de tutelle furent sans effet. Mieux même, dans une lettre adressée au ministre, M. Lucet contre-attaqua. Le retrait d'agrément devenait inévitable. Pour M. Lucet, l'affaire était claire : *« Jeté en pâture au parti communiste »*, il continuait le combat. Le soutien local de Force ouvrière au début de l'occupation se fit rapidement plus mou. *« Il fallait mettre un terme à l'occupation dans l'intérêt du directeur et de ses assurés »*, déclare aujourd'hui M. Ottaviani, secrétaire de l'union départementale Force ouvrière. Ce fut M. Bergeron qui amena M. Lucet à cesser l'occupation des locaux. Le 3 mars au soir il quitta la caisse.

La C.G.T. et la C.F.D.T. avaient gagné. Force ouvrière l'avait *« lâché »*, sous la pression de M. Michel Pezet, député P.S. des Bouches-du-Rhône, a déclaré le 2 mars M. Lucet à un journaliste. Bref, il se retrouva seul, en accusation, démis de ses fonctions et de son pouvoir pour la première fois. Pour certains, là est la cause de son suicide. Tout compromis était exclu, une mutation étant pour lui une *« sanction »* qu'il refusait. Il n'était pas homme à accepter l'échec.

Pour d'autres témoins à Marseille, la thèse n'est pas entièrement convaincante. Les causes du décès restent un mystère. On s'interroge, entre autres, sur les activités politiques que pouvait avoir eues M. Lucet. La prudence est de rigueur. Mais on rappelle des faits.

M. Lucet est arrivé à Marseille avec deux collaborateurs, un directeur adjoint et un chef des relations humaines, connus pour leurs sympathies de droite. Selon des témoins, le chef du service des relations humaines, M. Dochier, chargé de fait de la surveillance du personnel, a mis en place des sections A.O.I.P. (équivalent R.P.R. des cellules d'entreprises). Ancien membre du P.C.F., lié au R.P.R., M. Dochier a eu un rôle important jusqu'à son départ en congé maladie il y a quelques mois. Une mise en veilleuse discrète ? s'interroge-t-on. Pourquoi ? Au même service des relations humaines travaille M. René Messoni, adhérent à Solidarité et défense des libertés de Marseille. Cette organisation a été créée en décembre dernier sur le plan national par MM. Pasqua, Médecin, Bourges, Dominati et quelques autres, *« pour récupérer des gens non récupérables par le R.P.R. et l'U.D.F. »*, nous a déclaré en substance son président marseillais, M. Gaillard. C'est dans ces locaux de Solidarité et défense des libertés que M. Lucet a tenu une conférence de presse le 2 mars. Celle-ci officialisait son entrée dans l'arène politique en réponse à une sanction qu'il estimait aussi politique. Assistaient, dit-on, divers anciens responsables du SAC : MM. Jean Roussel, Nicolaï et Jean Kappé.

Reste l'enjeu, lui aussi indéniable, de l'affaire sur le plan politique, à la veille des cantonales. Et son enjeu sur le plan syndical — les élections prévues en décembre prochain des conseils d'administration de la Sécurité sociale. En la matière, la rivalité entre Force ouvrière et la C.G.T. est très vive. Partout en France, mais à Marseille plus particulièrement...

DANIÈLE ROUARD.

(1) La caisse d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, la plus importante de France, qui compte un million neuf cent mille adhérents, est très décentralisée (quarante-cinq bureaux). Aux dernières élections professionnelles, Force ouvrière vient en tête avec 54 % des suffrages, la C.G.T. 42 % (en baisse), puis la C.F.D.T., la C.F.T.C. et la C.G.C.

(2) cf. *le Monde* de janvier 1981.

Le rapport de l'inspection générale des affaires sociales

Dans leur rapport déposé le 3 décembre 1981, sur certains faits graves relevés dans la gestion administrative de la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, après plusieurs semaines d'enquête sur le terrain, les trois membres de l'Inspection général des affaires sociales (I.G.A.S.), MM. Raymond, Santucci, Serniclay, ont déposé les conclusions suivantes : *« Compte tenu de l'ensemble des faits relevés dans la gestion administrative de la Caisse primaire centrale des Bouches-du-Rhône, la mission d'inspection générale estime opportun de mettre en cause les responsabilités suivantes : 1°) celle de l'agent comptable, qui n'a pas utilisé, comme la loi lui en faisait obligation, les moyens d'opposition qu'elle lui offrait ; 2°) celle du directeur général, ordonnateur des dépenses, qui non seulement est responsable directement d'abus manifestes, mais encore a couvert de son autorité les fraudes commises par des agents de la caisse ; 3°) celle du conseil d'administration qui n'a pas exercé les pouvoirs de contrôle qui lui sont dévolus par la loi. »*

Le rapport analyse les comptes financiers de la caisse dont certaines anomalies avaient été dénoncées par la C.G.T.

Le compte Frais de missions et de réceptions *« se trouverait multiplié par 33 entre 1978 et 1981 »*, ce qui a amené les enquêteurs à mettre en évidence *« une répartition très particulière des parties prenantes à ce compte »*. Ce compte, qui, pour 1980, s'élevait à 421 552,92 francs, aurait pu atteindre, en 1981, 880 000 francs. De son examen, comme de celui des *« frais de voyages et de déplacements »*, les inspecteurs tirent les conclusions suivantes : les invitations par exemple, du directeur général aux frais de la Caisse se montaient au 13 octobre 1981, à 77 791,28 francs, soit environ 100 000 francs pour l'année. Il n'en demeure pas moins, poursuivent les inspecteurs, que rapportées à une personne elles traduisent un abus certain dans les circonstances actuelles.

« Par ailleurs, le jour même de son arrivée à la caisse, le directeur engage quatre personnes comme chauffeurs, qui sont ensuite promues très rapidement attachés de secrétariat » dans des conditions très discutables. Le personnel de la caisse les considère généralement comme des gardes du corps et comme les *« hommes de confiance »* du directeur général. *« Ce sont ces quatre hommes qui se sont livrés aux abus et fraudes signalés ci-dessous »*. Parmi ces derniers, citons *« la pratique consistant à rembourser des frais de taxis à des chauffeurs »* considéré comme *« abusif »* par les inspecteurs de l'IGAS. D'autres contrôles ont montré que les intéressés *« ont fréquemment demandé et obtenu simultanément pour un même jour le remboursement d'indemnités forfaitaires de déplacements et des remboursements de factures de restaurants : l'impossibilité matérielle d'être simultanément à Marseille et en déplacement est bien révélatrice du caractère frauduleux de ces opérations.*

» Le caractère systématique de ces faits montre qu'il ne s'agit pas d'erreurs, mais d'actes qualifiables pénalement. »

Après enquête, l'IGAS a conclu à la responsabilité du directeur général et de l'agent comptable, ainsi qu'à la carence du conseil d'administration.

L'attitude adoptée par le conseil a permis la poursuite de ces abus et de ces fraudes jusqu'à l'intervention de l'inspection générale. D'autres irrégularités concernent le recouvrement des arriérés d'une société mutuelle patronale, la S.M.B.R., à la caisse de sécurité sociale, qui se montaient à 1 million de francs le 29 avril 1981. On peut dès lors s'inquiéter, note les enquêteurs de l'IGAS, des motifs qui ont conduit la direction à montrer une attitude à l'égard de la S.M.B.R. différente de celle, très ferme, envers le grand conseil de la Mutualité, le 7 novembre 1981, pour des arriérés de même nature.

UNE CARRIÈRE BRILLANTE

Né en 1943, René Lucet était marié et père de deux enfants, Philippe et François.

Du 15 janvier 1964 au 14 décembre 1968, il travailla à l'URSAFF de Seine-et-Marne. De 1968 à 1970, il occupa diverses fonctions administratives à la CRAMIF, caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France. Du 1er janvier 1971 au 31 janvier 1972, il occupa des fonctions administratives à l'agence centrale de Sécurité sociale à Paris. Le 1er octobre 1972, il devenait secrétaire général à la caisse primaire d'assurance maladie de Seine-et-Marne à Melun, puis sous-directeur. Le 1er juin 1977, il succédait à M. Duclos comme directeur à cette caisse primaire. Le 5 novembre 1979, il était nommé directeur de la caisse primaire d'assurance maladie des Bouches-du-Rhône à Marseille.

M. Lucet a été pendant son séjour en Seine-et-Marne l'un des animateurs puis le président de la jeune chambre économique du sud Seine-et-Marne ; élu sur une liste de l'ancienne majorité, il fut aussi pendant plusieurs années conseiller municipal de Fontainebleau.

LE PRÉSIDENT DE L'UNION DES CAISSES NATIONALES DE SÉCURITÉ SOCIALE : une solution avait été trouvée...

Dans une lettre adressée, le 5 mars, aux présidents de caisses, M. J. Van der Meulen, président de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale, écrit notamment : *« Une solution avait été trouvée le vendredi soir 26 février pour traiter le dossier dans le cadre d'une instance prévue par la convention collective des agents de direction, qui aurait permis ainsi à M. Lucet de s'expliquer devant ses pairs et des représentants des pouvoirs publics. La saisine de cette instance devait se faire dès le retour d'un voyage à l'étranger de M. de Laroche, président de la caisse primaire des Bouches-du-Rhône, c'est-à-dire mercredi 3 mars.*

» Contrairement à ce que je considérais comme un engagement à ne rien faire avant cette date, le ministre a décidé, le mardi 2 mars, le retrait d'agrément et fit annoncer cette mesure (...). Le cabinet du ministre n'a pas cherché à me joindre pour m'informer de la possibilité de ce changement par rapport à la position dont nous étions convenus le vendredi 26 février. Je le regrette.

» Par ailleurs, le retrait d'agrément n'était pas nécessaire, M. Lucet ne pouvant, étant suspendu, continuer à exercer réglementairement ses fonctions. Le passage devant l'instance conventionnelle permettait, en revanche, de prendre le temps d'examiner cette affaire très grave et de rechercher une solution humainement acceptable. »

L'enjeu du 8 mars

(Suite de la première page.)

Cette persistance qui, depuis deux siècles, pousse les femmes à demander que cessent les discriminations dont elles souffrent, leur fait revendiquer leur indépendance économique, leur égalité politique et sociale avec les hommes, le partage des tâches domestiques et la solidarité totale en matière d'emploi, de promotion, de formation et de responsabilités politiques, il est juste, alors, qu'elle soit célébrée et reconnue par une journée exemplaire.

Quelle que soit l'origine de cette journée, son caractère de lutte est indiscutable, elle commémore des actions et des réflexions combattantes. N'est-ce pas là d'ailleurs l'origine du 1er mai, date anniversaire de la revendication des travailleurs pour les quarante heures ?

Pour l'heure, il nous faut, encore, dire le chômage des femmes à quelque 60 %, les discriminations en matière de formation et d'embauche, l'injustice des filières scolaires qui ne sont pas faites pour conduire les femmes au travail mais les forment à des métiers mal reconnus, mal payés, dévalorisés et surtout encombrés. Il nous faut dire la violence qui se manifeste toujours à leur encontre, les femmes battues, le viol, les attaques physiques en tout genre. Il nous faut dire des travailleuses sans statut, dépendantes du conjoint, œuvrant de façon invisible parce qu'elles sont femmes de commerçants, d'artisans ou d'agriculteurs. Il nous faut dire la détresse des femmes seules, qui ne l'avaient pas prévu et qu'un reste de code napoléonien marginalise dans de nouveaux flots de pauvreté. Il nous faut dire aussi les femmes illégalement soumises à tous les pouvoirs, ignorantes de leur droit en matière de contraception, financièrement discriminées devant l'avortement.

Est-ce normal ?

Une volonté

Mais, depuis neuf mois, une volonté gouvernementale nouvelle nous donne les moyens d'agir. Mon ministère, doté d'un budget dix fois supérieur à celui qui avait été donné au précédent ministère, avec un personnel qui a triplé, oriente principalement son action vers l'information, la formation, les réformes juridiques, la lutte contre le chômage des femmes. En quelques mois, nous avons mis sur pied plus de centres d'information sur les droits des femmes qu'il n'y a en eut de créés en sept ans, entamé la première partie de la campagne d'information sur la contraception, établi un réseau important de stages de formation professionnelle pour les femmes dans les régions, obtenu dans les stages mixtes 60 % des places en leur faveur, entamé la lutte contre la discrimination en matière d'embauche, en réclamant et obtenant la modification de l'article 7 du statut des fonctionnaires, article qui était discriminatoire pour les femmes et leur barrait l'accès à de nombreuses fonctions.

Nous avons amorcé une action ferme contre la violence faite aux femmes, et obtenu du ministère de l'intérieur le soutien nécessaire à la formation spécifique d'inspecteurs de police aptes désormais à mieux accueillir les femmes victimes de toutes les formes de violence. Enfin, parfaitement consciente que l'on ne peut continuer à voir des images infériorisantes pour la femme et des stéréotypes complètement anachroniques tranquillement véhiculés dans les livres scolaires de nos enfants, j'ai demandé et obtenu un effort nouveau du ministre de l'éducation nationale et de certains maires pour qu'ils changent à la rentrée scolaire prochaine tous les livres sexistes de l'enseignement : c'est là un gros effort budgétaire, mais l'urgence en a enfin été admise.

En bref, c'est dans la prise de conscience qu'il y a urgence que réside l'enjeu essentiel du 8 mars, et si une telle journée peut aider quelques-uns et quelques-unes à comprendre que, cette forme de racisme qu'on appelle sexisme, qui pousse certains à écarter les femmes de l'activité économique et productive du pays, à les rejeter hors de la réalité, à les exclure des responsabilités politiques et sociales, est une aberration historique et humaine, ce 8 mars n'aura pas été vain et aura permis de faire un pas, au moins, vers plus d'égalité et de justice dans le monde.

YVETTE ROUDY.

Faits et jugements

Le ministre de l'intérieur espère convaincre le commissaire Leclerc.

Au cours de l'enregistrement de l'émission R.T.L.-*le Monde* — qui doit être diffusée dimanche 7 mars, — M. Gaston Defferre a évoqué le différend qui l'oppose au commissaire Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle qui avait refusé une mutation à Marseille et une promotion au grade de contrôleur général (*le Monde* du 2 mars). *« Il a considéré le fait de quitter Paris*, a déclaré M. Defferre, *comme une sorte de sanction. Je considérais que je lui rendais hommage, car j'aime tellement ma ville que, quand je choisis quelqu'un pour y exercer ses fonctions, je lui fais entièrement confiance et je pense qu'il pourra y être utile. »*

Affirmant que cette mutation n'était pas liée aux opinions politiques de M. Leclerc, qu'il ignore, le ministre de l'intérieur a estimé qu'il était *« bon que les hauts fonctionnaires de police n'exercent pas leur métier toute leur vie à Paris »*.

M. Defferre a, toutefois, rappelé qu'il ne pouvait pas imposer une mutation au chef de la brigade criminelle, celui-ci ayant le droit, du fait de son statut à la préfecture de police, de choisir un poste à Paris ou dans la petite couronne. *« J'espère qu'il acceptera de venir à Marseille »*, a encore expliqué le ministre de l'intérieur, qui a renouvelé sa proposition au commissaire Leclerc, en recevant ce dernier et son épouse jeudi, au ministère de l'intérieur.

Assassinat du juge Michel : la piste Zampa.

Marseille. — Depuis une semaine, les policiers du S.R.P.J. de Marseille s'efforcent d'exploiter les renseignements recueillis dans les auditions de deux inculpés, Charles Giadina, soupçonné d'avoir préparé la moto sur laquelle étaient montés les assassins du juge Pierre Michel, et Gilbert Claramaglia, qui pourrait être l'homme qui pilotait l'engin. Il semble que le premier nommé ait cité un nom durant son interrogatoire et précisé qu'il aurait participé à une réunion où l'attentat qui coûta la vie au juge d'instruction avait été préparé et commandité par un homme qui est devenu le « parrain » du « néo-milieu » marseillais.

Trouver le nom de Gaëtan Zampa, dit Tany, malfaiteur d'origine italienne, mêlé à cette affaire n'est qu'une demi-surprise. En effet, son nom a été avancé à l'occasion de toutes les grandes affaires criminelles de ces dernières années, depuis la guerre des gangs qui ensanglante régulièrement le milieu depuis vingt ans, jusqu'à la filière franco-sicilienne du trafic de drogue dont s'occupait le juge Michel.

Zampa est devenu le serpent de mer des affaires policières. Mais, pour l'instant, sans autres conséquences pour lui. Il pourrait bien en être de même avec l'enquête sur la mort du juge Michel. On aurait vu Zampa en compagnie de Claramaglia au mois de juin 1981, date de la libération de ce dernier, qui venait de purger une peine de dix ans de réclusion, et le 21 octobre, date à laquelle le juge Michel trouva la mort. Les trois hommes se connaissaient et s'étaient rencontrés. Cela ne signifie pas qu'ils préparaient l'assassinat du juge. Il n'y a pour le moment ni interpellation ni garde à vue : Gaëtan Zampa n'est même pas recherché. — *(Corresp.)*

● *Condamnation de M. Jean-Claude Boussac.* — La onzième chambre correctionnelle de Paris présidée par M. Louis Gondre a rendu son jugement le 5 mars concernant les abus de biens sociaux qui ont permis l'acquisition en 1976 du yacht *le Borak* pour les loisirs de M. Jean-Claude Boussac (*le Monde* daté 24-25 janvier). Ce dernier a été condamné à trente mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 francs d'amende.

« Cadres supérieurs qui lui ont prêté leur concours soit comme dirigeant de société, soit comme complice », MM. Claude Capra et Jean Grassi sont condamnés, le premier, à vingt mois avec sursis et 20 000 francs d'amende, le second, à dix-huit mois avec sursis et 10 000 francs d'amende. Mme Anne-Marie Huin, *« qui a prêté son nom »* pour les besoins de l'opération, est condamnée à un an avec sursis et 6 000 francs d'amende.

ÉDUCATION

Une « semaine d'action » dans les lycées d'enseignement professionnel

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) a mobilisé durant toute la semaine ses adhérents des lycées d'enseignement professionnel (LEP) pour attirer l'attention du gouvernement, des parents et de l'opinion sur ces établissements trop souvent considérés comme des lycées de « second ordre ».

La planète sauvage du LEP Jules-Verne

Il fut un temps où le LEP Jules-Verne de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) jouissait d'une certaine considération. Ouvert en 1968 sur un terrain champêtre de 4 hectares, il passait alors pour un établissement « privilégié » — au moins dans sa catégorie. Mais les constructions modernes de ce type vieillissent vite. De plus, les cités de H.L.M., aux noms bucoliques (les Bois du Temple, *les Bosquets*, la Vallée des Anges), ont surgi alentour comme champignons après l'orage, de sorte que l'établissement est finalement devenu un lieu de passage banalisé. *« Le plus court chemin entre les magasins Mammouth et la cité des Bois du Temple »*, observe un professeur. On a même vu, en décembre 1980, un différend privé s'y régler à coups de couteau...

Lieu d'études pour futurs ouvriers et employés qualifiés, le LEP devient un foyer de délinquance où vols, rackets et dégradations tiennent lieu d'épreuves pour un diplôme « sauvage » inventé par des élèves en rupture d'école. Le vol surtout devient une habitude. Un jour, ce sont cinq mille œufs qui disparaissent de la cantine. Un autre, ce sont les merguez et la machine à trancher le jambon. Une autre fois, le matériel du laboratoire de sciences. On a beau fixer des grilles aux fenêtres, les effractions continuent. Aux commandos venus de l'extérieur, s'ajoutent les menus larcins quotidiens : le club de couture perd en une fois ses six paires de ciseaux neufs ; une enseignante stagiaire se fait voler son écharpe pendant une inspection, etc.

Les élèves, pour une bonne part enfants d'immigrés, sont livrés à eux-mêmes. Ils passent le plus clair de leur temps au LEP même quand ils n'ont pas cours. *« Le café, ça coûte trop cher à cause des consommations, et le Mammouth, c'est seulement pour la « fauche »*, explique-t-on. On reste donc là à bavarder sur les bancs de ciment ou sur les pelouses lorsqu'il fait beau.

Il faut dire que l'administration du lycée, compréhensive, se refuse à jouer les auxiliaires de police. *Hier pourtant*, une mère éplorée est venue annoncer que sa fille avait été rançonnée par deux *« copines »* qui l'avaient obligée à puiser dans la *« tirelire du baptême »*. En tout, 4 530 francs, parfois en coupures de 500 francs, pour acheter disques et cassettes. Le proviseur, M. Marc Heigeas, a alerté la brigade des mineurs. *« On a affaire à de pauvres gosses*, dit-il, *on se sent désarmé. Chaque trimestre, deux dizaines de bulletins nous reviennent avec la mention « N'habite plus à l'adresse indiquée ». Une misère morale que l'on retrouve aussi bien chez les immigrés que chez les prolétaires français. »* Un professeur de mathématiques chargé d'une classe pré-professionnelle de niveau (C.P.P.N.) avoue : *« On est comme des Martiens. On comprend de moins en moins comment les élèves fonctionnent. »*

« On est ZEP »

Mais voilà : avec l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de gauche qui, dans son programme, prévoit de dégager des moyens supplémentaires pour les « zones d'éducation prioritaire » (ZEP) les enseignants de Jules-Verne se sont repris à espérer. En novembre, assemblée générale pour exiger des mesures d'hygiène et de sécurité. Le conseil d'administration décide de rédiger un « livre blanc » *remis le mois dernier au* rectorat, ainsi qu'au ministère, où une délégation avec élus locaux a été reçue. Comme rien ne s'ensuit, les professeurs les plus engagés (SGEN-C.F.D.T. et SNETP-C.G.T.) tentent une deuxième démarche et réussissent à faire venir la télévision.

Entre-temps, ils ont appris deux bonnes nouvelles : le LEP de Clichy-sous-Bois est inclus dans une des deux zones d'éducation prioritaires de Seine-Saint-Denis *(« On est ZEP ! »)* ; 270 000 francs ont été débloqués pour améliorer l'éclairage *(« Dans certaines classes il faut lancer des morceaux de craie pour que les lampes s'allument »)*. Ce n'est qu'un début, ils continuent le combat, notamment pour obtenir la mise en conformité du « parc-machines ». Les fils électriques qui alimentent les tours courent au sol sans gaines métalliques. *« Le jour où un gosse va rester collé à sa machine... »*, dit le professeur d'électricité sans oser achever sa phrase, comme s'il craignait d'évoquer le drame.

Le proviseur réduit à *« faire la part du feu »*, regrette que le rectorat considère son établissement *comme « légèrement surdoté en surveillants »*. Le chef de travaux, qui dispose de 140 francs par élève et par an, se démène pour obtenir des prix sur les machines à écrire. Il équipe à la fois les sections de sténo-dactylos et de réparateurs de matériel de bureau, la spécialité de l'établissement. Et il voudrait un ouvrier d'entretien à plein temps pour la maintenance des machines dont certaines ont vingt ans d'âge.

Les enseignants, eux, voudraient dépasser leur *« fonction de gardiennage »* pour cas sociaux et gosses en échec scolaire. Ils souhaitent des aménagements d'horaires et des locaux. Ils espèrent que le classement en ZEP permettra de mettre en place *« des structures moins paralysantes »* que celles qui sont actuellement en vigueur. La planète sauvage du LEP Jules-Verne, à leurs yeux, mérite un traitement spécifique.

ROGER CANS.

Dans le Calvados

UN ÉLU MUNICIPAL PEUT-IL SIÉGER AU COMITÉ DE GESTION D'UNE ÉCOLE PRIVÉE ?

Des parents d'élèves et le directeur de l'école Saint-Michel de Hérouville-Saint-Clair (Calvados) sont intervenus, mercredi soir 3 mars, au cours de la réunion du conseil municipal, pour demander que soient examinés les rapports entre la commune et cet établissement privé sous contrat d'association qui scolarise six cent quarante enfants, de la maternelle à la classe de troisième. Ils veulent obtenir qu'en application de la loi Guermeur l'école Saint-Michel reçoive de la ville des crédits de fonctionnement.

Le maire socialiste, M. François Geindre, pose deux conditions au versement de cette subvention : que les crédits soient affectés « chapitre par chapitre, comme pour une école publique », *et qu'un représentant du conseil municipal siège parmi les dix membres du comité de gestion de l'école Saint-Michel. M. Geindre déclare* « ne pas vouloir politiser ce problème, qui est celui du contrôle par le conseil municipal de l'utilisation des fonds qu'il attribue ».

Le directeur de l'école Saint-Michel affirme accepter l'affectation des crédits chapitre par chapitre, mais estime que la présence d'un élu municipal au comité de gestion de l'école serait « illégale ». Il propose l'adoption d'une convention « comme celle qui existe à Roanne » *dont le maire est M. Jean Auroux, ministre du travail. Selon cette convention, représentants de la municipalité et d'un établissement privé se rencontrent « au moins une fois par an ».*

SCIENCES

Les premières révélations des sondes Venera-13 et Venera-14

Un sol brun sous un ciel orange sur Vénus

Après Venera-13 et pour la seconde fois en quatre jours, les Soviétiques ont réussi, vendredi 5 mars, à poser en douceur sur le sol de la planète Vénus le module de descente d'une sonde spatiale, Venera-14, qui a parcouru 360 millions de kilomètres en quatre mois. Aussitôt après l'atterrissage, qui a eu lieu à 4 h 56 (heure française) à l'est de la région connue sous le nom de *Phoebus*, les instruments de l'engin ont fait des mesures de conductibilité électrique, de séismicité et ont étudié certaines propriétés physico-chimiques du sol de la planète, tandis que des caméras panoramiques de la sonde envoyaient vers la Terre quelques images.

Comme la sonde qui l'a précédée le 1er mars, Venera-14 a pu analyser quelques milligrammes de roches vénusiennes grâce aux échantillons de matière prélevés par un petit système de carottage. Bien que les Soviétiques n'aient encore fourni que peu de détails sur ces expériences, il semble que le module de descente de Venera-14 ait résisté pendant environ une heure, contre un peu plus de deux heures pour Venera-13, aux conditions éprouvantes qui règnent à la surface de la planète. Il faudra, en effet, attendre que soit terminée l'exploitation complète des informations retransmises par ces deux modules de descente pour en savoir plus.

Les données déjà recueillies pendant la longue traversée — environ une heure — par les engins de l'atmosphère et au cours de leur séjour au sol, ont montré, par exemple, que le ciel de la planète était plutôt de couleur orange et que les échantillons de roches analysées étaient semblables, d'une certaine manière, à ceux prélevés sur la Lune. D'autre part, les caméras de Venera-14 ont montré un terrain couvert d'une roche brune ayant l'aspect du grès et dépourvu de ces petites roches aux arêtes tranchantes aperçues par Venera-13. Cette dernière, selon les Soviétiques, se serait posée dans une région ancienne de la planète, comme le montrent les clichés sur lesquels apparaissent des plaques de lave portant des traces d'érosion chimique.

Bien que les modules de descente de Venera-13 et de Venera-14 se soient tus, la mission soviétique n'est pas terminée. Les deux vaisseaux porteurs continuent, à la grande satisfaction des scientifiques français, leur course dans l'espace. Comme les deux engins qui les ont précédées, les sondes sont, en effet, équipées chacune de deux détecteurs du Centre d'études spatiales des rayonnements de Toulouse permettant d'observer un phénomène encore mal connu de l'univers : les sursauts gamma.

On espère, par triangulation entre plusieurs satellites — il faudrait pour cela que le Prognoz-9 soviétique soit prochainement lancé — préciser la localisation de ces sources de rayonnement dont l'origine, lorsqu'elle est galactique, paraît être due à des étoiles à neutrons, mais reste encore inexpliquée lorsqu'il s'agit d'événements extragalactiques.

● *La recherche agronomique* bénéficiera de moyens très nettement accrus dans les prochaines années, a annoncé, vendredi 5 mars, à Besançon, le ministre de la recherche et de la technologie, M. Jean-Pierre Chevènement. Il faut, a-t-il dit, *« réduire les coûts de production »* dans ce domaine. *« Le défi technologique ne s'impose pas seulement dans l'industrie mais aussi dans l'agriculture ; il faut que les agriculteurs en soient persuadés. »* Aussi, a-t-il ajouté, un effort particulier *devra-t-il être accompli dans les* secteurs de l'alimentation du bétail, des semences, de la pathologie animale et des produits phyto-sanitaires, *« insuffisamment développés »*.

M. ANDRÉ ASTIER PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PARIS-VI...

M. André Astier, professeur de physique, a été élu président de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), au troisième tour de scrutin par 38 voix sur 77 votants. Il remplace M. Jean Dry qui avait été réélu en avril 1981, après un mandat de cinq ans, et ne pouvait se représenter.

[M. Astier est né en 1922 à Villeneuve-lès-Avignon. Polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées, il a été enseignant à l'Ecole polytechnique de 1957 à 1977. Sous-directeur de laboratoire au Collège de France de 1962 à 1971, il a été nommé à l'université Pierre-et-Marie-Curie en octobre 1971 où il est devenu professeur titulaire à partir d'octobre 1973. M. Astier dirige le laboratoire de physique nucléaire et de hautes énergies.]

... ET M. JEAN-FRANÇOIS BOTREL DE RENNES-II

M. Jean-François Botrel, maître-assistant d'espagnol, a été élu, vendredi 5 mars, président de l'université de Haute-Bretagne (Rennes II). Soutenu par l'ensemble des syndicats des personnels C.F.D.T., C.G.T. et FEN, M. Botrel a obtenu 67 voix ; il y a eu cinq bulletins blancs. Premier vice-président de l'université de Haute-Bretagne de 1977 à 1980, il succède à Mme Marie-Paule Duminil *qui* se se représentait pas. Mme Duminil avait remplacé, en juin 1981, M. Michel Denis, démissionnaire pour protester *« contre la restauration du mandarinat »*. (*Le Monde* du 9 juillet 1980).

[Né le 24 juin 1942 à Rennes, M. Jean-François Botrel a étudié dans sa ville natale, puis à Bordeaux. Après une licence de portugais en 1963, il a obtenu l'agrégation d'espagnol (1965). Depuis 1967, il enseigne à la faculté des lettres et sciences humaines de Rennes devenue université de Haute-Bretagne. Spécialiste de la littérature populaire, de l'édition et de la condition de l'écrivain dans l'Espagne de la seconde moitié du XIXe siècle, il a été membre de la section scientifique de la Casa Velasquez à Madrid, de 1971 à 1974. Son doctorat d'Etat, en 1981, s'intitulait : *Pour une histoire littéraire de l'Espagne de 1868 à 1914.* M. Botrel est membre du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup-FEN).]

MÉDECINE

● *Le premier bébé-éprouvette israélien*, une fillette, est né à l'hôpital de Jérusalem il y a quelques semaines, a révélé, jeudi 4 mars, le professeur Yossef Shenkar, directeur du département de gynécologie de cet hôpital. Le professeur Shenkar a précisé que l'enfant est en parfaite santé. Le nom des parents n'a pas été révélé à cause de l'opposition très vive des milieux ultra-orthodoxes religieux à toute intervention scientifique dans ce domaine. — *(A.F.P.)*

SPORTS

TENNIS

LA COUPE DAVIS A BUENOS-AIRES

L'Argentine et la France à égalité

Pour le premier tour (huitièmes de finale) de la Coupe Davis disputé, le vendredi 5 mars, sur le Central en terre battue du Buenos-Aires Laron Tennis Club, l'Argentine et la France sont à égalité. Guillermo Vilas, le numéro un argentin, a battu Yannick Noah en cinq sets (6-1, 4-6, 7-5, 3-6, 7-5) ; Thierry Tulasne, en revanche, n'a fait qu'une bouchée de Ricardo Cano (6-1, 6-3, 6-2). La rencontre s'est disputée par une chaleur torride devant quelque cinq mille spectateurs, qui ne manquèrent pas d'afficher bruyamment leur soutien à Vilas, redevenu l'idole nationale vu la défection — fort mal jugée — de José-Luis Clerc.

Yannick Noah n'a pu rééditer à *Buenos-Aires la performance* qui lui avait permis de battre Vilas (en quatre sets) aux Internationaux de France 1981. Vaincu après quatre heures cinquante de lutte par 7-5 au cinquième set par le champion encore redoutable qu'est Guillermo Vilas, Noah n'a nullement démérité, d'autant moins que des crampes douloureuses l'ont terrassé à trois reprises en fin de match.

Au lieu de démarrer en trombe comme il l'avait fait à Roland-Garros, le champion de France resta étrangement statique durant le premier set. Il devait heureusement se reprendre dans la deuxième manche et répliquer coup pour coup à Vilas. Celui-ci, au repos, n'en menait pas moins par deux sets à un.

Noah reprit la partie en main, allant jusqu'à enlever le quatrième set. Dans la manche ultime, les chances des deux joueurs, qui moulinaient leurs revers à tour de bras, paraissaient égales lorsque le Français, à quatre jeux partout, se bloqua au cours d'une montée au filet. Aussitôt une crampe à la cuisse le fit se tordre de douleur sur le court. Noah n'en reprenait pas moins le jeu avec bonheur jusqu'à ce qu'une nouvelle crampe vînt le tétaniser deux jeux plus tard. C'en était fini de ses chances, Vilas bouclant le set et le match par 7-5 devant un adversaire devenu invalide.

Une heure plus tard, la victoire sans appel de Thierry Tulasne sur Ricardo Cano remettait la marque à une victoire partout.

Et, une fois de plus, du point du double, disputé ce samedi 6 mars, dépendait le sort de la rencontre.

LES RESULTATS

A Buenos-Aires : Vilas (Arg.) b. Noah (Fr.) 6-1, 4-6, 7-5, 3-6, 7-5 ; Tulasne (Fr.) b. Cano (Arg.) 6-1, 6-3, 6-2.

A Rome : Motram (G.-B.) b. Adriano Panatta (It.) 5-7, 7-5, 6-3, 6-4.

A Prague : Lendl (Tch.) b. Gehring (R.F.A.) 6-1 6-2, 6-2 ; Smid (Tch.) b. Pinner (R.F.A.) 9-7, 6-4, 6-1.

A Stockholm : Wilander (S.) b. Borisov (U.R.S.S.) 9-7, 6-1, 6-4 ; Jarryd (S.) b. Zverev (U.R.S.S.) 6-1, 3-6, 0-6, 6-3, 6-2.

A Carlsbad (Calif.) : McEnroe (E.-U.) b. V. Amritraj (Ind.) 6-4, 9-7, 7-5 ; Teltscher (E.-U.) b. Krishnan (Ind.) 6-3, 6-3, 6-4.

A Mexico : Ramirez (Mex.) b. McNamara (Aust.) 6-2, 6-3, 6-4 ; Edmondson (Aust.) b. Maciel (Mex.) 6-3, 6-4, 6-1.

A Santiago-du-Chili : Nastase (Roum.) b. Prajoux (Ch.) 1-6, 9-7, 6-4, 6-8, 6-2 ; Rebolledo (Ch.) b. Segarceanu (Roum.) 6-4, 6-2, 6-0.

A Asuncion : Pecci (Par.) b. Ycaza (Equ.) 6-1, 10-8, 6-1 ; Gonzalès (Par.) b. Gomez (Equ.) 6-3, 14-12, 6-3 ; Gomez-Ycaza (Equ.) b. Pecci-Gonzalès (Par.) 6-8, 6-3, 6-2, 6-4.

A Montréal : Genois (Can.) b. Velasco (Col.) 6-2, 8-6, 6-3 ; Cortès (Col.) b. Michibata (Can.) 6-3, 6-4, 11-9.

A Christchurch (N.-Z) : Parun (N.-Z) b. Gimenez (Esp.) 6-3, 6-3, 6-3 ; Simpson (N.-Z.) b. Lopez-Maeso 14-12, 6-3, 7-9, 12-10 ; Gimenez-Casal (Esp.) b. Parun-Simpson (N.-Z.) 6-3, 3-6, 4-6, 6-3, 6-4.

OMNISPORTS. — *Le conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), qui doit être renouvelé le 30 mars, a décidé le 2 mars de ne pas se faire représenter à la réunion du Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.), qui devait débattre le 5 mars du financement du sport de haut niveau et, notamment, des crédits alloués dans le cadre des conventions signées entre Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, et certaines entreprises nationales ou privées.*

Le C.N.O.S.F. a estimé que ces conventions ont été signées sans consultation de la commission du sport de haut niveau et qu'il ne pouvait avaliser des engagements de crédits pour les années à venir, quelques semaines avant l'élection d'un nouveau conseil d'administration, souhaitée au demeurant par les pouvoirs publics.

MOTOCYCLISME

Après une décision du ministre de l'environnement

L'ENDURO DU TOUQUET CONDAMNÉ

Le ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau, vient de *prendre la décision d'interdire*, à l'avenir, la course annuelle, dite « Enduro des sables », à travers *les dunes du Touquet*. Cette décision a provoqué une vive réaction du maire (U.D.F.) du Touquet, M. Léonce Deprez, qui a estimé que le prétexte écologique brimait les libertés et les responsabilités communales. « *Il est stupide*, a déclaré M. Desprez, *de laisser croire que l'Enduro constitue une agression envers la nature, d'autant que sur les 400 hectares du magnifique site que nous faisons découvrir chaque hiver à deux cent cinquante mille Français, le cheminement de l'Enduro n'occupe que 2 hectares.* »

Il semble que le ministère de l'environnement se soit préoccupé de prévenir les accidents mortels tels que celui qui a endeuillé l'épreuve du 14 février dernier *(le Monde* du 16 février). En dehors de la promotion touristique due au meeting, qui attire chaque *année des escadrons de* « motards » au Touquet, il y a la sécurité des spectateurs *à assurer. Or le service* d'ordre local est invariablement impuissant à contenir le déferlement *du public à travers la* piste des sables.

Dès l'instant qu'un des huit cents concurrents est mis dans l'impossibilité de contrôler sa machine et rentre dans la foule, ce n'est pas celle-ci qui saurait être accusé d'indiscipline. Seuls, les responsables locaux disposant de la force publique et les organisateurs sportifs de l'Enduro sont en accusation. Le miracle dont ils ont bénéficié depuis la création de l'épreuve, *c'est qu'il n'y ait pas eu des hécatombes* dès le départ. Au temps où les courses de motocross se disputaient sur les buttes de Montreuil, jamais un accident mortel n'avait été à déplorer. Mais, là, le service d'ordre était partout vigilant.

BOXE

Le Français Lucien Rodriguez conserve son titre européen

Le Français Lucien Rodriguez, trente ans, a conservé, le vendredi 5 mars, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, son titre de champion d'Europe des poids lourds, en battant largement aux points le Belge Albert Syben, de six mois son cadet. Rodriguez envisage désormais de se rendre aux Etats-Unis pour essayer de conclure un championnat du monde.

En période de pénurie de bons boxeurs, le meilleur moyen d'assurer le succès financier d'une réunion est de présenter le combat vedette avec emphase. Pour ce qui concerne Lucien Rodriguez, point besoin d'en rajouter. Son palmarès est suffisamment éloquent, même si le punch fait cruellement défaut au champion d'Europe. Restait à dénicher le challenger idéal. Son profil ? Ni trop fort, afin de ne pas faire courir le moindre risque au tenant du titre, ni trop faible pour laisser croire aux spectateurs qu'ils en ont eu pour leur argent. Or, les « lourds » correspondant à ce signalement sont plutôt rares sur le Vieux Continent.

N'importe ! Le Belge Albert Syben faisait l'affaire avec ses trente-quatre victoires pour deux matches nuls et deux défaites. En réalité, depuis ses débuts professionnels il y a cinq ans, Syben avait surtout rencontré deux boxeurs vieillissants. Sa technique *au surplus était* très fruste, et, pour toute arme, il ne pouvait compter que sur une droite sans grand danger pour l'adversaire. Enfin, il n'avait jamais paru montrer grand goût pour se laisser trop longtemps malmener sur un ring. A se demander ce qui motivait ce grand Wallon de 1,90 mètre pour 97 *kilos. L'argent ?* Sans doute, puisque depuis le retrait de Jean-Pierre Coopman, est-il le seul pugiliste belge à avoir quelque valeur marchande. La gloire ? Voire !

Toujours est-il que, vendredi soir à Coubertin, Syben n'a pas fait grand-chose pour être digne de sa chance européenne. Il s'est surtout accroché et a passé le plus clair des douze reprises en marche arrière. Tout juste peut-on porter à son crédit le fait qu'il ait repris le combat alors que, par lassitude morale, il manifestait le désir d'abandonner à l'issue de la 8e reprise. Au bout du compte, une sévère punition pour ce boxeur qui n'est décidément pas fait pour jouer les premiers rôles. A l'évidence, tout cela ne valait pas le déplacement d'un bon millier de supporters belges. Et ce n'est pas la prise de conscience bien tardive de papa Syben qui les consolera de leur désillusion : *« Lucien Rodriguez était trop fort pour Albert... le Français est vraiment un très grand champion. »* Tout est, hélas ! très relatif.

JEAN-MARIE SAFRA.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

Le Monde

culture

THÉATRE

« LA VÉRIDIQUE HISTOIRE DE JOSEPH SUSS OPPENHEIMER » A BOBIGNY

Délicate balance

En France, l'histoire du juif Süss est connue déformée par le film nazi, modèle de propagande nauséeuse, et resté comme un objet encore chargé de maléfices, attirant des curiosités pour le moins équivoques. Affaire de légende, affaire de titre aussi. Juif et Süss, les deux termes accolés ont une consonance de grossièreté, de gros mot, de mot alourdi de gêne. Mais en Allemagne, dès le dix-huitième siècle, tout de suite après la mort de Joseph Süss Oppenheimer, on s'est intéressé à lui. Pour en écrire la véridique histoire, Jacques Kraemer (directeur du Théâtre populaire de Lorraine qui présente son spectacle à Bobigny) a pu consulter des archives bien fournies en relations des faits et en commentaires, ainsi que les versions romancées de cette existence romanesque.

Joseph Oppenheimer dit – plus tard – le juif Süss, est un banquier épicurien, libertin raffiné mal à l'aise dans son siècle et à la cour de Wurtemberg sur laquelle règne un duc amateur de grosses plaisanteries et de frêles jeunes filles (Yves Gourvil). Il renfloue les finances malades du pays, déclenche lui-même la machine qui va progressivement l'écraser – comme dans *le Puits et le Pendule*, d'Edgar Poe. Il détient sur le duc le pouvoir de l'argent et de la finesse, mais sa fortune et sa vie dépendent de cet homme rusé, dépendent de la délicate balance de leurs relations, qui prennent en compte leurs faiblesses réciproques plus encore que leur réciproque utilité – une sorte de « bras de fer feutré ».

Que Joseph Oppenheimer ait « pressuré le peuple » et se soit servi au passage ne fait pas de doute, il n'était pas un sage mais un joueur, entravé par un terrible handicap, sa condition de juif qui, pour maintenir la délicate balance, il doit sans cesse monter la mise. Seulement, à un moment donné, il doit laisser aux autres la maîtrise du jeu, disparaître. Quand le duc, foudroyé par une overdose d'aphrodidiaque, meurt, tout va très vite. Oppenheimer est arrêté, traduit en justice. Il est à peine question de justice, mais d'un corps encombrant à refouler...

Front haut, visage poudré, un sourire mi-désabusé mi-tendre sur ses lèvres rougies, Jean-Gabriel Nordmann fait vivre la séduction de cet aventurier d'une nervosité de chat, trop intelligent, pas assez scrupuleux, asocial par nécessité, lucide, et qui travaille à sa perte comme s'il se construisait un somptueux tombeau, comme si la victoire sur ces êtres minables, finalement, ne l'intéressait pas. En fait, nous dit Jacques Kraemer, Oppenheimer a été victime de la réconciliation entre catholiques et protestants, et il expose les péripéties de leur lutte, mais à travers des personnages artificiels, des pions.

Dans le décor baroque, sombre et vide d'Yves Samson, il demande aux comédiens (Coco Felgeirolles, Jacques Brucher, Annick Cisaruk, Bernard Waver, Guy Pierrot...) un jeu schématique à la limite de la caricature, si bien qu'on n'y croit pas. Il le faudrait pourtant pour que l'histoire paraisse véridique. Une question de délicate balance entre le refus de la passion, la recherche d'objectivité, la nécessaire subjectivité.

COLETTE GODARD.

★ Bobigny, Maison de la culture, 20 h 30.

CINÉMA

« ONE + ONE » DE JEAN-LUC GODARD

Mai 68 est loin

1968, Godard ne connaît rien des Stones, les Stones ignorent tout de Godard. Les uns, acteurs de leur vie, découvrent l'univers du cinéma, l'autre pénètre dans celui du rock. La rencontre ne se fait pas. Un + un, chacun de son côté. Dans son livre *Introduction à une véritable histoire du cinéma*, le réalisateur dira plus tard : *« Janis Joplin était un personnage plus intéressant que les Rolling Stones. »* Méconnaisssance du sujet : Janis Joplin était une voix fantastique, les Stones étaient celle de millions d'adolescents. Elle courait après sa vie, eux la devançaient.

Pour ce documentaire dont l'argument semble être la musique, Jean-Luc Godard voulait les Beatles. S'étant heurté à un refus, il travailla avec les Rolling Stones qui enregistraient *Beggar's Banquet*. Dès cet instant, il y a maldonne. En 1968, les deux groupes avaient fait leur révolution, on ne prenait pas les uns faute d'avoir les autres.

Puzzle à peine ébauché, que le spectateur reconstitue péniblement, *One + One* nous laisse errer entre diverses séquences allant du laborieux monologue d'un Black Panther au bombage consciencieux des rues de Londres, en passant par une interview d'Anne Wiasemski, la femme de Jean-Luc Godard, à ce moment-là, dont l'originalité première est d'être profondément ennuyeuse. Au bout du compte, on ne sait pas très bien où il a voulu en venir, Jean-Luc Godard : la réunion, pêle-mêle, de tout ce qui transporte un message révolutionnaire par la violence et la contre-culture ? Parallèle entre la construction à partir des racines noires et la destruction par la négritude ?

Seuls les fervents admirateurs des Rolling Stones (ou de Jean-Luc Godard, ou des Black Panthers) y trouveront leur compte. Les premiers assisteront à l'élaboration en studio du morceau *Sympathy For The Devil* (Sympathie pour le démon), l'un des plus beaux textes de Mick Jagger et unique thème musical du film, décliné ici à l'infini. Ils y verront un Brian Jones en sursis, tragiquement replié sur lui-même, et dont la mort subite quelques mois plus tard apporte un éclairage particulier aux séquences à l'insu du réalisateur.

Mais ce n'est pas cela qui nous est donné à regarder dans ce film où pourtant Jean-Luc Godard a eu le talent de filmer les Stones comme personne n'aurait osé le faire, en les désacralisant, en présentant, sans artifices, un groupe au travail, vulnérable, jouant faux parfois mais donnant finalement le meilleur ton de son temps. On voulait nous montrer des rebelles avec une cause, mai 68 est loin déjà et on ne voit plus rien. Restent des images furtives, par exemple la dernière, celle (superbe) des drapeaux rouge et noir flottant sur une grue panoramique dans le sable d'une plage, le corps d'une femme morte au pied de la caméra. *« Ce n'est pas une image juste,* dit Godard, *c'est juste une image ».*

ALAIN WAIS.

★ Les Forums cinémas (1er), Olympic Luxembourg (6e), Olympic Balzac Élysées (8e), Les 7 Parnassiens (14e), Olympic Entrepôt (14e).

« Tirez sur le pianiste » *de François Truffaut...*

(Suite de la première page)

A cette époque il est vrai, l'enthousiasme provoqué par la « nouvelle vague » commençait à se refroidir et David Goodis, l'écrivain américain des « perdants », des bas-fonds, n'était pas pris au sérieux comme aujourd'hui. Cela n'explique pas tout. Certains admirateurs de Truffaut ne s'y trompèrent pas. Ce second film était pour lui le premier, en ce sens que délivré par l'intermédiaire des *Quatre Cents coups* d'éléments autobiographiques (les difficultés familiales de son enfance), il établissait son univers d'adulte, sa thématique de rapports amoureux.

Tout le cinéma de Truffaut, dans lequel s'inséreront, à intervalles irréguliers, les épisodes du cycle Antoine Doinel, est sorti de *Tirez sur le pianiste*. Seuls liens avec *les Quatre Cents Coups*, on y retrouve, outre Marcel Moussy, Albert Rémy (le père adoptif d'Antoine) et Richard Kanayan (le gamin hirsute qui tachait d'encre ses pages de cahier) interprétant deux des trois frères de Charlie (Charles Aznavour devenu acteur et remarqué par Truffaut dans *la Tête contre les murs* de Mocky), pianiste de bastringue qui fut, autrefois, un grand virtuose (1).

La passion, la mort

Tirez sur le pianiste a passé pour un faux film policier, à cause des scènes, humoristiques jusqu'à la parodie, où apparaissaient les gangsters Momo et Ernest, rivaux des frères de Charlie qui les avaient floués. En fait, Truffaut, qui avait transposé le roman de Goodis en France, dans le décor social d'un quartier populaire, refusait le système des équivalences qu'il avait tant reproché, lorsqu'il était critique, aux adaptations d'Aurenche et Bost. Sur ce point-là, *Tirez sur le pianiste* fut, par la construction et la mise en scène, un manifeste contre la série noire à la française (*Touchez pas au grisbi* de Becker excepté) et le « cinéma de qualité » des années 50. Ainsi, à part la fin, dramatique, les scènes de gangsters sont traitées comme des digressions, avec une espèce de nonchalance, d' « improvisation » à la Jean Renoir.

Il y a plus important, plus fondamental : l'apparition, avec Charlie, timide, renfermé, intérieurement blessé, de cet homme fragile, qui, Doinel adulte y compris, reviendra dans presque tous les films de Truffaut sous diverses apparences. Charlie Kohler, ex-Édouard Saroyan, est bien un « perdant » comme chez Goodis, mais aussi l'être masculin qui attire l'amour des femmes, et en même temps le malheur, faute d'avoir pu comprendre vraiment leur mystère et leur nature. Le charme poignant, la mélancolie profonde de ce film – d'une extraordinaire invention visuelle dans la manière dont la caméra semble capter au hasard des instants de vie, – tiennent à ce secret encore enfoui en 1960, mais quelque peu éclairé depuis, de *la Peau douce* à *la Femme d'à côté* : la passion destructrice ou autodestructrice. Au terme des histoires d'amour de Truffaut, on trouve les compromis avec la vie et les femmes, ou la mort.

Ici, c'est la mort. Elle rôde depuis le début (l'attaque dont est victime Chico-Albert Rémy), elle traverse les souvenirs de Charlie, son passé découvert par Léna, la serveuse du bar-dancing. Elle atteint celle-ci (la merveilleuse Marie Dubois), acharnée à lutter contre le mauvais sort, comme elle a atteint Thérésa (Nicole Berger, douloureuse et meurtrie), l'épouse suicidaire d'Édouard, le maestro du clavier. A quoi bon parler, comme on l'a fait, de « mélange des genres ». *Tirez sur le pianiste* est un film sans genre ou, plutôt, il est de ce genre qui n'appartient qu'à Truffaut.

Cette « série noire » s'achève, d'une façon bouleversante, non pas dans un décor urbain nocturne, mais, en plein jour, dans la neige immaculée d'un paysage savoyard. Il faut aimer follement cette œuvre qui a enfanté un monde cinématographique et où Truffaut montrait déjà ce talent qu'il a d'utiliser les comédiens, les comédiennes (Michèle Mercier n'a jamais retrouvé la belle vitalité du rôle épisodique de Clarisse, la prostituée) en fonction de leur présence physique, pour les modeler à l'image des personnages qu'il porte en lui, qui le hantent.

JACQUES SICLIER.

(1) Lire l'excellente étude d'Élisabeth Bonnaffons sur la création chez Truffaut, les liens établis par la sensibilité entre le cinéaste et son œuvre, récemment parue aux éditions « L'âge d'homme ». Et aussi *le Cinéma de Truffaut* par Jean Collet, publié en 1977 aux éditions Thermidor.

★ Saint-Germain-Huchette (5e), Élysées-Lincoln (8e), Saint-Lazare-Pasquier (8e), Les 7-Parnassiens (14e), 14-Juillet-Beaugrenelle (15e).

MUSIQUE

L' « ORFEO » DE MONTEVERDI A CHAILLOT

Une étrange déception

*C'est sans plaisir que nous constatons l'échec du Théâtre national de Chaillot et de l'Opéra de Paris, associés dans une production de l'*Orfeo *de Monteverdi qui ne tient aucun compte de l'expérience acquise dans l'interprétation et la représentation des œuvres anciennes depuis vingt ans.*

*On s'étonne qu'un musicien de la qualité de Charles Ravier ait pu faire une réalisation aussi brouillonne, sans relief, incapable de suivre le mouvement intérieur de Monteverdi, jouée par des musiciens dont certains sont excellents, mais d'autres très approximatifs sur des instruments d'époque difficiles à maîtriser. On s'étonne moins, malheureusement, que les chanteurs, en grande majorité français (et malgré quelques jolies voix, telles celles d'Hélène Garetti, Magali Damonte ou Malcolm Walker), aient une pratique aussi rudimentaire de ce style vocal ; il n'est pas question de le reprocher à une troupe qui a fourni un travail assidu et méritoire, mais cela concorde mal avec l'idée qu'on se fait d'un spectacle monté à Paris par deux théâtres nationaux. Des disques existent (1) et aussi le film de l'*Orfeo *monté par Harnoncourt et Ponnelle à Zurich (que personne ne s'est décidé à faire venir à Paris, alors qu'il a voyagé dans toute l'Europe) ; la comparaison était facile.*

Pour ne prendre que le cas de Michel Philippe, qui supporte avec une crânerie sympathique le rôle écrasant d'Orphée, sa passion et sa flamme sont émouvantes, la voix est virile, mais l'étoffe trop étroite pour traduire toutes les subtilités et les résonances du phrasé de Monteverdi, dont l'ornementation vocale est trop souvent alourdie, rendue pâteuse par une technique encore primitive.

La mise en scène d'Antoine Vitez ne rachète rien, car elle est plaquée sur la musique, soucieuse seulement d'en respecter les durées. Elle met « au centre un jeune homme, image de la Danse. De cette façon très antique, un jeune homme sans voix dira le sentiment du poème ». *Le malheur est que ce garçon, d'ailleurs charmant, évolue sans cesse à travers l'action avec des ébats de handicapé mental qui contredisent absolument l'esprit et les rythmes de la* musique.

Faut-il faire passer l'immobilité des chœurs de déploration ? Orphée s'empare de la nappe blanche d'un pique-nique tragiquement interrompu, fait le nombre de tours de piste nécessité par la musique en traînant sur son épaule la nappe dans laquelle il va s'envelopper pour « rêver » les scènes des enfers.

Un rêve, les visions sublimes de Monteverdi ? Mais oui, sans doute un aveu freudien de culpabilité de ce poète « trop occupé de ses œuvres complètes » *pour remarquer la disparition de sa femme.* « Je m'intéresse à ce que l'œuvre dit : des comportements ordinaires, reconnaissables », *déclare Vitez (c'est nous qui soulignons).*

On pourra bien être sensible à la ferveur des interprètes, à la qualité des costumes Renaissance de Claude Lemaire, voire à son décor en cratère, mi-théâtre de Palladio mi-citerne, entre les enfers et l'air libre, où à tels accents de Monteverdi, mais il est au moins étrange qu'une des œuvres les plus poignantes, les plus suggestives de l'histoire de la musique nous laisse aussi paradoxalement secs et désappointés.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Quatre enregistrements donnent une image fidèle de l'*Orfeo* : ceux de Michel Corboz (Erato), Jürgen Jürgens (Archiv) et les deux versions de Nikolaus Harnoncourt (Telefunken), dont la dernière est le reflet de la production de Zurich.

★ Théâtre national de Chaillot, salle Gémier, 20 h 30. En alternance avec *Hippolyte*, dans le même décor.

UNE CRÉATION D'ARRIGO

Fatum et Solarium

Les mélomanes parisiens, à l'évidence, ne savaient pas exactement à quoi ressemblait la musique du compositeur américain Samuel Barber en dehors du célèbre Adagio *: l'Orchestre national de France poursuit, à quelques jours d'intervalle, l'œuvre éducative du National Symphony Orchestra de Washington, en proposant cette fois le* Second essai pour orchestre (1941). *Mais, comme la principale caractéristique de cette musique est de ressembler à beaucoup d'autres, nous ne sommes guère plus avancés à présent, et voilà une nouvelle occasion perdue de découvrir un autre américain : Charles Ives.*

*Girolamo Arrigo (1930) n'est pas beaucoup plus connu du grand public, mais certains savent qu'il est l'auteur d'*Orden, *créé au festival d'Avignon en 1969, et d'un étonnant duo pour cor et ténor :* lo Schiavo morente. *Commandé par Radio-France,* Solarium *(1976), pour grand orchestre, présentait a* priori *un intérêt certain. Est-ce pour cela que cette partition longuement développée nous a laissés sur notre faim ?*

Parti, si l'on peut dire, d'un fragment de la troisième pièce opus 16 de Schoenberg, dans lequel l'entrée successive des instruments coïncide avec une note de la harpe, Solarium *semble vouloir rester sous de si bons auspices. L'harmonie, plutôt consonante, sans allusion cependant à la tonalité, s'apparente à celle de Berg dans* Lulu. *D'amples mélodies, qui n'ont aucune honte à se présenter comme telles, soulignent, s'il en était besoin, le caractère essentiellement lyrique de l'inspiration d'Arrigo. Soucieux d'articuler clairement une forme aussi large – l'œuvre dure quarante minutes, – il n'a pas craint de disposer, çà et là, de grands points de ralliement où un même rythme se trouve scandé par tout l'orchestre. Il affectionne également les formules obstinées, un peu à la façon de Janacek. Et, cependant, on ne perçoit pas la spécificité du propos ; ce n'est ni réellement trop long ni dépourvu d'intérêt, mais l'impression reste mitigée.*

Sans doute faudrait-il une seconde audition, car celle de la Symphonie nº 4 *de Tchaïkovsky, qui suivait, toujours sous la direction d'Ali Rahbari (un jeune chef, premier prix du concours de Besançon en 1977), ne pouvait laisser deviner qu'il s'agit là d'un des piliers du répertoire. Le seul premier mouvement aurait mis en fuite le compositeur lui-même, si habitué qu'il fût aux coups du* fatum. *Lorsque ce dernier se présente sous les traits d'un chef d'orchestre qui ne possède ni le sens des grandes lignes, ni celui des transitions, ni celui de l'expression, la musique devient un bruit irritant et inutile.*

GÉRARD CONDÉ.

FORMES

Appels d'air

Interpénétration des arts. Paul Kallos avait naguère transposé sur la toile les rythmes et les timbres de son compatriote Béla Bartok. Le voici qui s'attaque aux poètes, non plus cette fois pour en transcrire les équivalences. Il les fait entrer dans son jeu. Les « paroles prises » à six d'entre eux – Saint John Perse, André Du Bouchet, Yves Bonnefoy, Jacques Bussy, Jean Guichard-Meili, Patrick Maury – sont des paroles peintes (1). Chichement prélevées, ramenées à l'essentiel, elles s'intègrent à la composition à la chinoise, au lieu de servir de légendes. Rarement symbiose fut plus intime. Comme chez André Du Bouchet, « le blanc n'est pas neutre ». C'est un appel d'air, un air qui sert de support au « sol plus haut » et vivifie une peinture à la fois dense et impondérable. Kallos, que l'on croyait à la cime de sa trajectoire, poursuit sa courbe ascensionnelle. Il ne cessera jamais de nous surprendre.

Je faisais allusion à la Chine. Le Bourguignon Max Thor (2) peut revendiquer la double appartenance. Dix ans d'imprégnation in situ, *la connaissance de l'écriture et de la langue de son maître ès lavis Kuo Tawei la justifient. Thor, dont c'est, je crois, la première manifestation, fait se consommer avec bonheur le mariage des deux traditions. S'il se réclame notamment de la leçon de Jacques Villon et de Nicolas de Staël – rigueur et lyrisme – on discerne en sa peinture, qui reste de la vraie peinture, une quête au-delà des apparences qui le « conduit à privilégier le vide par rapport au plein ». Son point de départ se situe toujours dans le réel, mais un réel combien sublimé au fil des années. Il y a loin de* la Berge de 1975 *à* Christiania de 1982, *où se superposent les pyramides enneigées des montagnes. La calligraphie prend une magnifique revanche dans* Signe rouge, *par exemple.*

Démarche inverse : Irena Dedicova, qui n'est plus à découvrir, même par moi, part du rêve pour créer un univers aussi cohérent que surréel (3). C'est bien, en effet, d'une création qu'il s'agit, depuis la vermeille Aube originelle *ordonnant le chaos jusqu'au* Villes suspendues *sur leurs coussins d'air, en passant par* la Rivière du temps. *Paysages oniriques baignés soit de l'acier d'une lumière bleue, soit de lueurs enflammées, rougissantes. Il n'y a pas deux époques mais alternance, parfois dans la même toile que divise* la Séparation des eaux. *Par quelle magie Dedicova sensualise-t-elle, féminise-t-elle ses zones minérales amoureusement pétries, leur donne-t-elle une consistance charnelle ? Sa nature visionnaire ne suffirait sans doute pas à insuffler la vie à ces espaces saisis dans leur nudité, à* la Terre ardente *et autres « lieux de la nostalgie » glaciaires ou tropicaux, s'ils n'étaient soutenus, mis en formes, par une technique picturale parfaitement maîtrisée.*

Pour sa part, Anne-Marie Jacottet se contente du visible, mais un visible tellement repensé en son atmosphère poétique qu'il se fixe dans l'éternel. Oh ! nulle intempestive déformation n'en vient altérer la fraîcheur.

Natures mortes ou paysages, les fruits restent des fruits, les feuilles des feuilles, doux et douces au regard. Les collines drômoises ensoleillées ont conservé leur ossature. Ne résistons pas à leur charme. Au fait, je constate, ou alors je me trompe, une certaine antinomie entre la grâce infiniment sensible des aquarelles et des huiles et la force des dessins, des dessins superbes qui s'accommodent de l'essence des choses (4).

Corryel (5), jeune artiste dont j'apprends l'existence, s'en tient aux portraits et, dans les portraits, presque exclusivement au dessin, de préférence linéaire. Chez lui, rare est la couleur, mais alors elle confère à ses modèles une émouvante présence. Dans ses nus d'une sensualité orientale, dans ses personnages où l'œil, comme on dit, « mange toute la figure », on sera frappé par une extrême parcimonie de moyens.

Si la rétrospective de Jean Bertholle a pris fin à l'École des beaux-arts, l'exposition parallèle consacrée au même artiste, est encore visible à la galerie Bellini (6).

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Nane Stern, 25, avenue de Tourville, à Paris (7e).

(2) Galarte, 13, rue Mazarine (6e).

(3) Galerie la Pochade, 11, rue Guénégaud (6e).

(4) L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (4e).

(5) Le Haut Pavé, 2, quai de Montebello (5e) et Centre chorégraphique, 119, avenue du Général-Leclerc (14e).

(6) 28 bis, bd de Sébastopol (4e).

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées)

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 6, Dimanche 7 mars

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HIPPOLYTE, Chaillot, Gémier (727-81-15) (sam. 20 h 30, dim. 15 h).

ANDROMAQUE, Créteil, Maison de la culture (899-94-50) (sam. 20 h 30, dim. 15 h 30).

AVEZ-VOUS DES NOUVELLES DU DOCTEUR, *Grand Hall Montorgueil* (233-80-78) (sam. 20 h 30, dim 15 h).

POURQUOI C'EST COMME ÇA, la Souris papivore (278-27-54) (sam. 21 h 30).

Mr HYDE, T.A.I. Théâtre d'essai (278-10-79) (sam. 20 h 30).

LA FAMILLE LÉBOVITCH, *Tristan-Bernard (522-08-40)* (sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30).

ACTEURS, Saint-Denis, théâtre G.-Philipe (243-00-59) (sam. 20 h 30, dim. 16 h).

LES CAMPANIAQUES, Studio Bertrand (783-64-66) (sam. 20 h 30).

L'ÉVEIL DU PRINTEMPS, Théâtre *J.-Vilar*, Suresnes *(772-38-80)* (sam., dim. 21 h).

L'AUTOCENSURE, Théâtre Présent (203-02-55) (sam. 21 h, dim, 17 h).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) 19 h 30 : Fidélio.

Salle Favard (296-12-20) : Bubbling *Brown Sugar (Harlem années 30)*, (sam., 20 h 30, dim., 14 h 30 et 18 h 30).

Comédie française (296-10-20) : Le plaisir de rompre ; Le voyage de M. Perrichon (dim., 14 h 30) ; Les caprices de Marianne ; L'Epreuve (sam., dim. 20 h 30).

Chaillot (727-81-15) Grand Théâtre : Britannicus (sam. 20 h 30) ; Faust (dim. 15 h.). — Foyer : les Mille et Une Nuits (sam., 18 h 15).

Odéon (325-70-32) ; Hedda Gabler (sam., 20 h 30, dim., 15 h).

TEP (797-96-06) : Gevrey-Chambertin *(sam., 20 h 30, dim., 15 h)*.

Petit TEP (797-96-06) : Teatro Porcospino (sam.20 h 30, dim. 18 h).

Centre Pompidou (277-12-33) : Cinéma vidéo : Pollock (sam. et dim., 15 h et 19 h) ; Cinema in the age of Pollock (sam., dim., 19 h ; Cinéma du réel (sam., dim., 14 h).

Carré Silvia Monfort (531-28-34). Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h et 16 h 45) ; Zarathoustra (sam., 20 h 30, dim., 16 h).

Théâtre Musical de Paris (261-19-83) : Orchestre de chambre de Pologne (sam. 18 h 30).

Théâtre de la Ville (274-22-77) : (voir Théâtre Musical).

Les autres salles

American church (372-92-42) ; A Midsummer night's dream (sam. 20 h 30).

Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h 30 et 20 h 30).

Atelle-Théâtre (202-34-31) : les Bonnes (sam., 20 h 30 ; dim., 16 h).

Atelier (606-49-24) : le Nombril (sam., 21 h ; dim., 15 h et 21 h).

Arts-Hebertot (387-23-23) : L'étrangleur s'excite (sam., 21 h).

Bouffes-du-Nord (239-34-50) : la Tragédie de Carmen (sam., 20 h 30).

Bouffes parisiens (296-60-24) : Diable d'homme (sam., 21 h ; dim., 15 h).

Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Richard II (sam., 18 h 30 ; dim., 15 h 30) ; Épée de Bois (808-39-74) ; Ecrits contre la Commune (sam., 20 h 30 ; dim., 16 h). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Ella (sam. 20 h 30, dim. 15 h 30) ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : De mémoire d'oiseau (sam. 20 h 30, dim 16 h) ; Atelier *du chaudron (328-97-04)* : Carlos trafic (sam. 21 h) ; Teatr Grupa Chwilowa (dim. 18 h).

***Centre d'art celtique** (258-97-62)* : *Perles à* rebours (sam., 20 h 45, dim. 17 h).

Château de Vincennes *(365-70-13)* : *Gerbe* de blé (sam. 21 h).

CISP, Théâtre Paris 12 (343-19-01) : Récréations de clowns *(sam., 20 h 45)*.

Cité internationale universitaire (589-38-69). Galerie : la Religieuse (sam., 20 h 30). — Grand Théâtre : la Divine Comédie (sam. 20 h 30). — Resserre : Pierre Abelard 1079-1142.

***Comédie Caumartin** (742-43-41)* : *Reviens* dormir à l'Élysée (sam., 21 h ; dim., 15 h 30).

Comédie italienne (321-22-22) : la Servante amoureuse (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h 30).

Comédie de Paris (281-00-11) : Joël (sam., 20 h 30).

Daunou (261-69-14) : La vie est trop courte (sam., 21 h ; dim., 15 h 30).

Édouard-VII (742-57-49) : la Danse du diable (sam., 20 h 30 ; dim., 17 h).

Espace Cardin (266-17-30) : Oratorio pour une vie (dim., 17 h).

***Espace-Gaîté** (327-95-94)* : *Stratégie* pour deux jambons (sam., 22 h ; dim. 17 h 30).

Essaïon (278-46-42) : I, le Marteau des maléfices (sam., 20 h 45) ; l'Alpage (sam., 22 h 15) ; II, Ballades (sam., 18 h 30) ; La Planète Shakespeare, le conte d'hiver (sam., 20 h 15) ; Protée (sam., 21 h 30).

***Fontaine** (874-74-40)* : *Koudechapo* (sam., 20 h 30).

Gaîté Montparnasse (322-16-18) : l'Os de cœur (sam. 22 h).

Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h 15) ; la Leçon (sam., 21 h 30) ; l'Augmentation (sam. 22 h 30).

Jardin d'hiver (255-74-40) : Leçons de bonheur (sam., 21 h).

La Bruyère (874-76-99) : le Divan (sam., 21 h ; dim., 15 h).

Lierre-Théâtre (586-55-83) : la Grande peur dans la montagne (sam., 20 h 30, dim., 16 h).

Lucernaire (544-57-34) : Théâtre Noir : Une saison en enfer (sam. 18 h 30) ; Un amour de théâtre (sam., 20 h 30). — S. Joly (sam., 22 h 15) ; Théâtre Rouge ; Don Quichotte (sam., 18 h 30) ; Douce (sam.. 20 h 30) ; Pour une infinie tendresse (sam. 22 h 15). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h 30).

***Madeleine** (265-07-09)* : *Du vent dans les* branches de sassafras (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h).

Marie Stuart (508-17-80) : La confession d'Igor (sam. 20 h 30).

Marigny (256-04-41) : Amadeus (sam., 20 h 30, dim., 15 h et 20 h 30). — Salle Gabriel (225-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h).

Mathurins (265-90-00) : Jacques et son maître (sam., 21 h ; dim., 15 h et 18 h 30).

Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h 15 ; dim., 15 h 30 et 21 h 15).

Michodière (742-95-22) : la Pattemouille (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h et 18 h 30).

Moderne (280-09-30) : Trio (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h).

Montparnasse, (320-89-90) : Trahisons (sam., 21 h ; dim. 16 h).

***Nouveautés** (770-52-76)* : Folle Amanda (sam., 21 h, dim., 15 h).

Palais-Royal (297-59-81) : Pauvre France (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h et 18 h 30).

Poche (548-92-97) : Baron baronne (sam., 21 h ; dim., 15 h 30).

Saint-Georges (878-63-47) : le Charimari (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h).

Scala (261-64-00) : les Caprices de Marianne (sam., 20 h 30).

Studio Bertrand (783-64-66) : les Campaniaques (sam. 20 h 30).

Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h 30).

Studio Fortune : Paroles d'infames (sam. 21 h.).

Studio-Théâtre 14 (545-49-77) : Quelle belle vie, quelle belle mort (sam., 20 h 30).

T.A.I.-Théâtre d'Essai (278-10-79) : la Maison de Bernarda (sam., 20 h 30, dim., 15 h) ; l'Écume des jours (sam., 22 h, dim., 17 h) ; Huis clos (sam. *23 h 30, dim. 20 h 30*).

Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Vampire au pensionnat (sam., 20 h 30) ; Nous on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h).

Théâtre en Rond (387-88-14) : Roméo et Juliette (sam., 20 h 30, dim. 15 h).

Théâtre du Marais (278-03-53) : Henri IV (sam., 20 h 30).

Théâtre de la Mer (520-74-15) : Voulez-vous jouer avec moi ? (sam., dim. 20 h 30).

Théâtre de la Plaine (250-15-65) : le Dernier des métiers ; l'Equarrissage pour tous (sam., 20 h 30, dim., 17 h).

***Théâtre Présent** (203-02-55)* : Pantagleize (sam., 20 h 30, dim., 17 h).

Théâtre des Quatre - Cents - Coups (633-01-21) : Mademoiselle Julie (sam., dim. 20 h 30).

Théâtre du Rond-Point *(256-70-80) : Petite salle* : Virginia (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h) ; Maison internationale du théâtre : Saint-Simon le voyeux (sam., 18 h 30).

Théâtre 13 (589-05-99) : les Cancans (sam., 20 h 30, dim., 15 h).

Théâtre-18 (226-47-47) : Lettre au père (sam., 22 h).

Variétés (233-09-92) : Chéri (sam., 20 h 30 ; dim. 15 h et 18 h 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Théâtre chez Léautaud (sam. 19 h.) ; Tohu Bahut (sam., 20 h 15) ; le Président (sam., 21 h 30) ; Patrick et Philomène (sam. 22 h 45).

Blancs Manteaux (887-15-84) : les Démones Loulou (sam., 21 h 30) ; Des bulles dans l'encrier (sam., 22 h 30 et 24 h) ; — II. : Qui a tué Betty Grandt ? (sam., 21 h 30 et 24 h) ; Popote (sam., 22 30).

Café d'Edgar (322-11-02), I : Tiens, voilà deux boudins (sam., 20 h 30) ; Mangeuses d'hommes (sam., 20 h 30). — II : le Vengeur de son père (sam., 20 h 30) ; C'était ça ou le chômage (sam., 21 h 45).

Connétable (277-41-40) : Un jeté et deux boucles (sam., 20 h 30) ; Djalma (sam. 22 h 30).

Coupe-Chou (272-01-73) : Le Petit Prince (sam., 20 h 30) ; Feydeau - Courteline - Labiche (sam., 22 h).

***L'Écume** (542-71-16)* : *C. Gobert et* I. Meyer (sam., 20 h 30).

Fanal (233-91-17) : l'Amant (sam., 20 h) ; Francis Blanche (sam., 21 h 15).

La Gageure (367-62-45) : les Méfaits du tabac ; la Fleur à la bouche (sam., 22 h dern.).

Petit Casino (278-36-50) : Douby... be good (sam., 21 h) ; *T'as* pas vu mes bananes ? (sam., 22 h 15).

Point-Virgule (278-67-03) : Ça alors (sam. 20 h 15) ; Du ronron sur les blinis (sam., 21 h 30) ; Les chocottes (sam., 22 h 30).

La Soupap (278-27-54) : Pourquoi c'est comme ça *(sam. 21 h 30)*.

Splendid Saint-Martin (208-21-93) : Papy fait de la résistance (sam., 20 h 30 et 22 h).

Le Tintamarre (887-32-82) : Lime, C. Epinal (sam. 18 h 30) ; Phèdre (sam., 20 h 30).

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Connaissez-vous cet escabeau ? (sam., 20 h 15) ; Il en est... de la police (sam., 21 h 30) ; Teleny (sam., 22 h 30).

Vieille Grille (707-60-93) : Colporteurs d'images (sam. 20 h 30) ; Ensemble de musique arménienne (sam. 22 h 30).

Vingt Cinquième Heure (439-36-59) : Théophile (sam. 21 h) ; Rimailleries (sam. 22 h).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Achetez François (sam., 21 h. ; dim., *15 h 30 et 21 h*).

Deux-Anes (606-10-26) : C'est pas tout - rose (sam., 21 h ; dim., 15 h 30 et 21 h).

Les comédies musicales

Renaissance (208-18-50) : Soleil d'Espagne (sam., 20 h 30, dim., 14 h 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : L. Rocheman (sam., 20 h 45) ; E. Depardieu, F. Bernheim (dim., 20 h 45).

Casino de Paris (874-26-22) : Annie Girardot (sam., 20 h 30, dim., 15 h et 18 h).

Cirque d'Hiver (700-12-25) : Fête des femmes (dim., 14 h).

Espace Gaîté (327-95-94) : Jacques Bertin (sam., 20 h 15, dim., 15 h 30).

Espace-Marais (271-10-19) : Faustino.

Essaïon (278-46-42) : Sara Alexander (sam., 18 h 30).

Fontaine (874-74-40) : Lacombe - Asselin (sam., 22 h).

Gymnase (246-79-79) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 15 h).

***Huchette** (326-38-99)* : *Nicole Vassel* (sam. 18 h 30).

Lucernaire (544-57-34) : Jean-Luc Salmon (sam., 22 h 30).

Maison de la Chimie : C. Berberian (sam., *21 h*).

Olympia (742-25-49) : Y. Duteil (sam., 21 h, dim., 14 h 30 et 18 h).

Palais des Sports (828-40-90) : Holiday on ice (sam., 21 h, dim., 14 h 15 et 17 h 30).

Potinière (261-42-53) : Alex *Métayer* (sam., 20 h 45).

La Tanière (566-94-23) : Arcane V, M. Bernard (sam., 20 h 45, dim., 18 h).

Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41) : Duo H. Salgan, U. de Lio (sam., 21 h et 23 h 30, dim. 21 h).

La danse

American Center (321-42-20) : S. Hayman - Chaffey plus two (sam., 21 h).

Palais des Congrès (758-27-78) : La Belle au bois dormant (sam., *20 h 30*, dim., 14 h 30).

Théâtre de Paris (280-09-30) : Ballet Antonio Gades (sam., 20 h 30, dim., 15 h).

Théâtre-18 (226-47-47) : C'est comme ça qu'il faut faire (sam., 20 h, dim., 16 h).

Les concerts

Eglise St-Julien-le-Pauvre : Ensemble Caix d'Hervelois (Telemann, Bach, Buxtehude...) ; P. Sachet, B. Verlet (Bach) (dim., 17 h).

Eglise St-Roch : Chorale Cantevi, Orchestre symphonique des P.T.T. (Fauré) (sam., 20 h 30).

Salle Gaveau : Quatuor Loewenguth (Beethoven, Ravel) (sam., 17 h) ; Orchestre *de la R.A.T.P., dir. H. Mass, sol. Ch. de* Buchy (Vivaldi, Bach, Wagner) (sam., 20 h 30) ; Orchestre de chambre de St-Denis, dir. P. Menet (Mozart) (dim., 17 h 30).

Eglise Saint-Merri : Duo Aimon (Haendel, Bach, Fauré) (sam., 21 h) ; Ensemble vocal Gabrielli (Monteverdi, Bach, Mendelssohn (dim., 16 h).

Lucernaire : M. Winthrop, Ph. Pantet (Tchaïkowsky, Bach, Kreisler (sam., 19 h 45, dim., 18 h 30) ; P. Aegerter (Beethoven) (sam., 21 h).

Radio-France : Auditorium 106 : C. Joly (sam., 18 h 30).

Salle Cortot : C. Laporte, L. Colladant (Haydn, Mozart, Beethoven) (sam., 20 h 45) ; M. Razi, A. Dafinis (dim., 20 h 30).

Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos, sol. : L. Laskine (Mozart, Haydn, Haendel, Pascal) (dim., 17 h 45) ; English Chamber Orchestra, dir. : M. Perahia, M. Debost (Bach, Mozart) (dim., 20 h 30).

Conciergerie : M. et P. Tortelier, M. Burtin, R. Sommer, R. Fontanarosa (Couperin, Bach, Beethoven...) (dim., 17 h 30).

Notre-Dame de Paris : J.-E. Ayarra-Jarne (de Arauxo, Duron, Soler) (dim., 17 h 30).

Salle Pleyel : Orchestre Lamoureux, dir. : J.-Cl. Bernède, sol. : P. Devoyon (Berlioz, Debussy, Ravel) (dim., 17 h 45).

Eglise St-Louis des Invalides : Orchestre symphonique de la Garde républicaine, *dir. : J. Lamy ; Maîtrise et chorale Notre-*Dame de Paris, dir. : J. Revert (Campra, Bach, Mozart, Haydn) (dim., 17 h).

Eglise des Billettes : *Ensemble 12, sol.* : Ph. Bride, K. Nagotomi, Quatuor de cors de Paris (L. Mozart, W.-A. Mozart, Haydn) (dim., 17 h).

Th. du Rond-Point : D. Hovoka, F. Lodeon (Strauss, Chostakovitch) (dim., 11 h).

Eglise réformée d'Auteuil : G. Harle (Sweelinck, Gibbons, Bach) (dim., 17 h 45).

Eglise suédoise : Chœur international de l'Eglise suédoise, dir. : E. Ericson (Poulenc, Debussy, Schumann) (dim., 20 h).

Jazz, pop, rock, folk

Arc (723-61-27) : S. Golberg, P. Danielison, J. Christiansen.

Bobino (322-74-84) : Bill Deraime (sam., 20 h 45, dim., 16 h, dern.).

Bofinger (272-87-82) : P. Petit, Zool Fleischer, D. Lemerle (sam., 22 h).

Caveau de la Huchette (322-65-05) : D. Doriz (sam., dim., 21 h 30).

Chapelle des Lombards (357-24-24) : Algo Nuevo (sam., dim., 22 h).

Cloître des Lombards (233-54-09) : Night People (sam., dim., 22 h 30).

Club Saint-Germain (222-51-09) : Rhoda Scott (sam., 22 h 30).

Dépôt-Vente (637-31-87) : Hellios (sam., 22 h).

Dreher (233-48-44) : K. Wheller, J. Taylor, E. Parker, J.-F. Jenny-Clark, P. Motian (dim., 22 h 30).

Dunois (584-70-00) : *F. Frith*, P. Minton (sam., 20 h 30) ; Bekummernis (dim., 20 h 30).

L'Ecume (542-71-16) : P. Meyer, P. Morgenthaler (sam., 22 h).

Feeling (271-33-41) : B. Few, G. Brown, J. Olivier, S. Fasteau (sam. et dim., 22 h 30).

Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Golden Gate Quartet (sam., 20 h 15, dim., 15 h 30).

Gibus (700-78-88) : Night club (sam., 22 h).

Radio-France, grand auditorium : S. Golberg, P. Danielison, J. Christiansen (dim., 20 h 30).

Hippodrome (205-25-68) : Scorpions, Black Foot (sam., 20 h) ; Fête de l'U.F.F. : Y. Theraulaz, A. Prucnal, M.-P. Belle, Djurdjura, G. Bedos... (dim., 13 h).

New Morning (523-51-41) : Sugar Blue (sam., 21 h) ; Raoul Petite (dim., 16 h).

Palais des Glaces (607-49-93) : N. Simone (sam., 20 h 30) ; Petite Salle : J. Bourrenne-Dias (sam., 20 h 45).

Petit Opportun (236-01-36) : S. Titt, R. Urtreger, P. Micheiot, E. Dervieu (sam., dim., 23 h).

Porte Saint-Martin (607-37-53) : Carole Laure, Lewis Furey (sam., 20 h 45, dim., 15 h).

Slow Club (233-84-30) : D. Sanchez (sam., 21 h 30).

Théâtre Noir (797-85-15) : Ciryl Bondy (sam., 20 h 30, dim., 17 h).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S.M. Eisenstein et G. Alexandrov ; 17 h, hommage à George Cukor : Her cardboard lover ; 19 h, Othelo ; 21 h, Jacques Prévert et le cinéma : Si j'étais le patron, de R. Pottier, dialogue de J. Prévert et R. Pujol (sam.).

15 h, Hommage à George Cukor : My fair lady ; 19 h, Jacques Prévert et le cinéma : Jenny, de M. Carné, dialogue de J. Prévert et J. Constant ; 21 h, Le crime de M. Lange, de J. Renoir, dialogue de J. Prévert et J. Renoir (dim.).

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, La tentatrice, de F. Niblo ; 17 h, 10 ans du forum de Berlin 1971-1980 : Films expérimentaux : Fussball wie noch nie, de H. Costard ; 19 h, La fin d'Hitler, de G.W. Pabst ; 21 h, Rébellion, de M. Kobayashi (sam.).

15 h, Arènes sanglantes, de F. Niblo ; 10 ans du forum de Berlin : Fims expérimentaux 1971-1980 : Makimono, de W. Nekes ; Kaskara, de O. Dore ; Print generation, de J.J. Murphy ; 19 h, Barrage contre le pacifique, de R. Clément ; 21 h, La charge des tuniques bleues, de A. Mann (dim.).

Les exclusivités

ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'AMOUR DES FEMMES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES ANGES DE FER (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; *George-V, 8e (562-41-46)*. — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e, (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount *Montmartre, 18e (606-34-25)* ; *Secrétan*, 19e (241-77-99).

BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; Normandie, 9e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CARMEN JONES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-14-45).

LA CHÈVRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-*46-01)* ; *Secrétan, 19e (206-71-33)*.

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-*56-31)*.

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Git le Cœur, 5e (326-80-25).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

DIVA (Fr.) ; Ciné Beaubourg, 4e (271-52-36) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-00-65).

LE DROIT DE TUER (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; *Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f.* : Max-Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ESPION LÈVE-TOI (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; *Miramar, 14e (320-89-52)*.

EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) ; *Gaumont Les Halles, 1er* (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e *(331-56-86)* ; *Gaumont Sud, 14e* (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ABSENCE OF MALICE, film américain de Sydney Pollack, v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME, film français de Roger Coggio ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse 83 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Broadway, 16e (527-41-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE, film canadien de *Gilles Carle* : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e. (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LA MÉMOIRE COURTE, film français *d'Edouardo de Gregorio* : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action République, 11e (805-51-23) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

NAPOLÉON, LE PETIT RENARD BLEU, film soviétique d'Edouard Botcharov, v.f. : Cosmos, 6e (544-28-80), H. sp.

***PABLO PICASSO**, film français* de Frédéric Rossif : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, *6e* (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

REGLES, RITES, film français d'Alain Fleisher : La Pagode, 7e (705-12-15).

WOLFEN, film américain de Michael Wadleigh, v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-06) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 8e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01 ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood-Boul., 9e (770-10-41) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
INCUBUS (Can., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LARRON (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).
LITAN (Fr.) (*) : Impérial, 8e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 4e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MAD MAX (Austr., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 9e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Colisée, 8e (359-29-46).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movis, 1er (260-43-99).
RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V. f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SAYAT NOVA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
TETE A CLAQUES (Fr.), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TRANSES (Mar. v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
TROP TOT, TROP TARD (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Action République, 11e (805-51-33).
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
VERS LE SUD (v.o.) : Forum (297-53-74).



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 6 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
Est-ce un handicap d'être une femme aujourd'hui ? Avec J. Champion, M. Cardinal, J. Birkin.

21 h 50 Série : Dallas.
Les puits d'Asie.
Jack décide de revendre les parts de pétrole asiatique. J. R. l'en dissuade.

22 h 15 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Emission de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F. Boulay.
La télévision des autres : La Belgique ; Sœur Danièle Berger ; 2001, odyssée de la nourriture synthétique.

23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker et F. Coquet.
Avec N. Mouskouri, L. Chedid, F. Huster...

21 h 50 Téléfilm : Le village sur la colline.
Chavigny 1906 à 1908.
Chronique d'une famille en Bourgogne, la vie quotidienne en plans-séquences.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 On sort ce soir : « le Nouvel Appartement ».

Réal. : Y.-A. Hubert.

Pièce de C. Goldoni, en direct du Grenier de Toulouse, mise en scène Jean Favarel, avec B. Rayne, M. Sapto, F. Bertin...

Ecrit en 1760 à Venise, « le Nouvel Appartement » de Goldoni met en scène Anzoletto, jeune bourgeois ruiné pour la capricieuse Cécilia. Tous seront sauvés par Cristofolo, un riche bourgeois austère.

22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Les thermes vénitiens, d'Y. Daoudi. Avec : M. Rayer, E. Weisz, J. Boulva, Y. Daoudi et G. Segal.
21 h 24, Hors-texte, de M. Floriot.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné à l'Orangerie du château de Versailles le 25 septembre 1981) : « Musique funèbre maçonnique », « Requiem en ré mineur », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France. Solistes : M. Marshall, soprano, B. Egel, alto, N. Makie, ténor, N. Tuller, baryton. Chef des chœurs J. Jouineau, dir. : W. Goennenwein.

22 h 15, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; œuvres de J. Brahms, Dvorak ; 23 h, Samedi-Minuit ; 0 h 5, Haute-Infidélité ; œuvres de Glass, Tyranny et Harmonic, Dempster, Fripp et Eno, Braxton, Jenkins, Lewis.

Dimanche 7 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée chez les sœurs de l'Adoration réparatrice (Paris Ve). Prédicateur : Mgr J.-M. Lustiger.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Mise en boîte.
14 h 10 Toute une vie dans un dimanche.
De P. Sabatier (et à 15 h 40).
15 h 25 Tiercé.
17 h Sports dimanche.
Meeting d'athlétisme en salle en direct de Milan.
19 h Magazine : Pleins feux.
De J. Artur et C. Garbisu.
« Pantagleize » de M. de Ghelderode, mise en scène : P. Peyrou, « Pour une infinie tendresse », mise en scène : C. de Guillochet, « Fidelio » à l'Opéra de Paris, etc.
19 h 30 Les animaux du monde.
La vraie petite sirène.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Un si joli village ».
Film français d'E. Périer (1978), avec V. Lanoux, J. Carmet, V. Mairesse, M. Robin, G. Jugnot.
Un propriétaire de tannerie, dont dépend la prospérité de tout un village, tue sa femme et fait croire à une fugue. Personne n'ose la soupçonner, sauf un juge d'instruction, apparemment falot, qui s'acharne à prouver sa culpabilité.
Un milieu social bien décrit, un conflit dramatique bien conduit. Un film commercial de bonne qualité où s'affrontent Victor Lanoux et Jean Carmet.
22 h 25 Sports-dimanche soir.
22 h 30 A Bible ouverte.
Le livre de Job, un jour le Satan.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin *(suite)*.
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Magnum ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Série : Sam et Sally.
Week-end à Deauville.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.

20 h 35 Gala français du MIDEM.
Avec P. Bachelet, C. Couture, A. Tome, F. Cabrel, Y. Duteil, L. Voulzy...
21 h 35 Allez Beaux-Arts.
Réal. : C. Hudelot.
Pollock-Masson : une étude comparée et aventureuse de deux peintres contemporains.
22 h 25 Aujourd'hui la vie : Libération des femmes, un mouvement à suivre.
Réal. : G. Montlahuc.
A travers des photos, des affiches, des interviews, une histoire du mouvement féministe de 1970 à 1980.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Émissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
12 h D'un soleil à l'autre.
Une émission de J.-C. Wideman, à l'occasion de la semaine internationale de l'agriculture.
13 h 45 Dessin animé.
Mister Magoo.
14 h La soupière a des oreilles.
Une émission de Pierre et P. Bonte.
15 h 15 Série : Le comte de Monte-Cristo.
D'après A. Dumas. Adapt. : J. Chatenet et A. Castelot.
Réal. : D. de La Patellière.
No 1 : Le prisonnier du château d'If.
Avec : J. Weber, C. Romanelli, M. Tejada, etc.
Dantès entre en communication avec Faria, le vieux prisonnier du château d'If.
16 h 45 Un comédien lit un auteur.
Pierre Vaneck lit Max Gallo.
Extraits de « la baie des Anges », « La promenade des Anglais »...

17 h 30 Théâtre de toujours : Vingt-neuf degrés à l'ombre et Une fille bien gardée.
Comédies de Labiche, par les comédiens-français, mise en scène de J. Piat.
18 h 40 Prélude à l'après-midi.
« Blue Monday Blues », de G. Gershwin par l'Orchestre de la T.V. suisse italienne.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
Portrait d'un agriculteur guyanais ; Rentrée scolaire en Nouvelle-Calédonie.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 La révolution romantique.
Série de M. Brion, réal. : B. Guillou, No 9 : Le prestige de l'imaginaire.
En réaction contre le Siècle des Lumières, l'avènement de l'imaginaire grâce aux romantiques allemands et de G. de Nerval, etc.
21 h 25 Courts métrages.
« La réponse est dans le vent », de C. Sulleman ; « le Pain de Paul », de M. Tonelli ; « Versailles peut-être », de M. Sibra.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : A la redécouverte de D.W. Griffith.
Six courts métrages : *« Cœur d'apache » (1912), avec L. Gish ; « le Chapeau de New-York » (1912), avec M. Pickford ; « le Massacre » (1913), avec B. Sweet ; « la Jeune Téléphoniste et la Femme du monde » (1913), avec M. Marsh ; « le Vagabond » (1913), avec L. Barrymore.*
Ce cinquième et dernier programme de courts sujets montre la perfection à laquelle était parvenu Griffith, dans une narration cinémathographique débarrassée de toute influence théâtrale. Outre Mary Pickford, on trouvera Lillian et Doroty Gish, Mae Marsh et Lionel Barrymore, magnifiquement dirigés.

FRANCE-CULTURE

8 h, Orthodoxie.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand-Orient de France.
10 h, Messe au couvent Saint-Dominique, à Paris.
11 h, Regards sur la musique : « Symphonie fantastique » de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de New-York. Dir. : L. Bernstein ; « Transcriptions », de Liszt, par F.-R. Duchable, piano.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope : « Liebestod, un opéra ». Musique de G. Aperghis, par l'Atelier lyrique de Rhin-Colmar, à la Maison de la culture de Nanterre.
14 h, Sons : Au Brésil.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « La Tête des autres », de M. Aymé.
16 h 5, Echanges avec Cologne : La West Deutscher Rundfunk interprète des œuvres de Isang Yun.
16 h 45, Conférence de carême : Je vous annonce la bonne nouvelle, par Mgr Saudreau, évêque du Havre (en direct de Notre-Dame de Paris).
17 h 35, Rencontre : A l'occasion de la Journée nationale des femmes, P. Galbeau reçoit Naoual El Saadaoui, romancière égyptienne.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie danoise contemporaine (la poésie scripturale).
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Lawrence Ferlinghetti, poète californien, et Daniel Lentz, compositeur californien.
23 h, Musique de chambre : Fauré, Kodaly, Zemlinsky, Stravinski.

FRANCE-MUSIQUE

11 h, Concert œuvres de R. Strauss, Chostakovitch, avec D. Hovora, piano, F. Lodéon, violoncelle.
12 h, Les après-midi de l'orchestre : Les mahlériens (deuxième partie), par G. Liebert ; œuvres de Mahler, Tchaïkovski.
14 h 4, D'une oreille l'autre, œuvres de J.-S. Bach, Mozart, Humperdink, Weber, Schreker, Berg, Zemlinski, Sibelius.
17 h, Comment l'entendez-vous ? « Jacques Duphly et les prémices du romantisme », par J.-P. Brosse : œuvres de Duphly, Marais, Couperin, Rameau, Forqueray.
19 h 8, Jazz. M. Solal en duo avec M. Portal.
20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Concert (donné le 27 juin 1981) « Sonate pour violon et piano », de Mozart, « Partita pour violon » de J.-S. Bach, « Sonate pour violon et piano » de Beethoven, avec H. Szeryng, violon, I. Brown, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique. Le geste d'Igor (4e partie) : « Les mémoires musicaux d'I. Markévitch », œuvres de Schumann, de Falla, Chopin ; 0 h 5, Rupture : œuvres de Gaussin, Char, Couperin.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 8 MARS

— *M. Gaston Defferre*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, participe à l'émission, « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h. 15.

— *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est l'invité du « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 heures.

RÉGIONS

A PROPOS DE...

UNE DÉCISION DE M. MICHEL CRÉPEAU

Les grives et la politique

M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, vient d'autoriser les préfets des départements qui le souhaitent à prolonger la période de la chasse aux grives du 28 février au 21 mars. Plusieurs départements méridionaux ont l'intention de profiter de cette facilité exceptionnelle.

« *Aberration biologique* », « *mesure illégale et contre nature* », tels sont quelques-une des commentaires que suscite parmi les écologistes et, les plus raisonnables des chasseurs la décision apparemment anodine de M. Crépeau.

Qu'elles aient hiverné en France ou en Afrique, d'où elles reviennent, les grives, poussées par un printemps précoce, s'apprêtent à nidifier. Tous les ornithologues et la plupart des chasseurs estiment que le temps est venu de les laisser en paix. Si l'on veut gérer de manière rationnelle les populations d'oiseaux migrateurs, il faut s'interdire de les abattre au-delà d'une certaine date. M. Crépeau lui-même l'avait solennellement affirmé peu après son arrivée au ministère de l'environnement. La chasse devait donc fermer cette année le 28 février.

Mais un nombre de chasseurs méridionaux, groupés dans l'Union nationale de défense des chasses traditionnelles, ont demandé, au moins pour les grives et les vanneaux, à jouer les prolongations pendant un mois, jusqu'à la fin mars. Leurs terroirs sont si dépeuplés que les espèces migratrices sont à peu près le seul gibier qu'ils puissent encore tirer. Consulté, le Conseil national de la chassse a émis, à l'unanimité, un avis défavorable à cette dérogation.

Profitant de la proximité des élections cantonales, les chasseurs du Midi ont alors sollicité et obtenu l'appui de vingt-cinq députés socialistes, au premier rang desquels figure M. Gaston Defferre, maire de Marseille et ministre de l'intérieur. L'Elysée a fait chorus. Sous cette pression, M. Crépeau a partiellement cédé. Il a dit non pour les vanneaux mais oui pour les grives, et seulement pour trois semaines supplémentaires.

Le ministre de l'environnement a craint en effet qu'une trop grande fermeté n'indispose les parlementaires à qui, prochainement, on va demander de ratifier deux conventions internationales — celles de Bonn et de Berne — par lesquelles la France s'engage à protéger plus efficacement les milieux naturels, la flore et la faune, notamment les espèces migratrices. Le ministre a cru habile de lâcher du lest sur un détail pour gagner ultérieurement sur l'essentiel. Loin d'apaiser les esprits, il a soufflé la tempête.

La Fédération française des sociétés de protection de la nature réagit avec une extrême vivacité. En guise de protestation, elle commence par organiser un lâcher de grives en plein Paris le samedi 6 mars. Les préfets des Landes et de la Gironde, qui, sans attendre, ont signé des arrêtés de prolongation de la chasse, vont être attaqués devant les tribunaux administratifs. Si M. Crépeau confirme sa décision par un arrêté ministériel, l'affaire sera portée devant la cour de justice des Communautés européennes pour *« violation d'une directive européenne sur la protection des oiseaux »*. Les militants rédigent déjà des centaines de cartes postales à l'adresse du chef de l'Etat.

Scission chez les chasseurs ?

Les chasseurs eux-mêmes ne sont pas d'accord. Ainsi, en Gironde, les trois quarts des associations communales de chasse agréées ont décidé d'interdire à leurs adhérents de tirer les grives. Les fédérations des départements du Nord sont particulièrement montées contre le groupe de pression des chasseurs méridionaux. Elles estiment que ceux-ci n'ont pas le droit de profiter abusivement d'un gibier qui, parce que migrateur, appartient à l'Europe entière. On se demande même si, lors du congrès des fédérations départementales de chasse, qui doit avoir lieu les 16 et 17 mars, une scission ne va pas se produire. Va-t-on vers une guerre de sécession entre Nord et Midi ?

Le Conseil national de la chasse lui-même est secoué. L'un de ses membres, M. Antoine Reille, président de la Ligue de protection des oiseaux, vient d'envoyer sa démission à M. Crépeau. Motif : *« Puisque ce ne sont plus des considérations scientifiques mais des raisons de politique électorale qui régissent l'organisation de la chasse, je n'ai plus rien à faire au Conseil national. »* Après l'émoi suscité chez les naturalistes, les forestiers, les chasseurs et les pêcheurs par les indiscrétions de M. Duroure sur ses projets de ministère de la forêt, voici une nouvelle tourmente.

Le gouvernement est en train de s'apercevoir que les Français sont devenus hypersensibles dès que l'on touche à la nature.

MARC AMBROISE-RENDU.

Ile-de-France

DANS LE QUARTIER DE LA GARE DE LYON

Le nouveau ministère des finances sera construit en face du Palais des sports de Bercy

Le nouveau ministère de l'économie et des finances sera construit dans le quartier de la gare de Lyon, ont annoncé, le 5 mars, les services de M. Jacques Delors. Cette décision fait suite à l'engagement pris par le président de la République, lors de sa conférence de presse du 24 septembre dernier, de libérer les bâtiments du Louvre, rue de Rivoli, pour agrandir le musée.

Aucun calendrier précis n'a encore été fixé pour ce déménagement, qui dépassera ce qui était strictement nécessaire à l'évacuation du Louvre. Quelque cinq mille fonctionnaires (soit la moitié d'une administration centrale actuellement dispersée en trente-trois points de la capitale) pourraient s'installer dans les bâtiments à construire (150 000 mètres carrés de bureaux au total, alors que la Rue de Rivoli n'en offre que 40 000). Le coût de cette opération a été évalué à 2 milliards de francs (*le Monde* daté 7-8 février).

Plusieurs terrains sont nécessaires : dépôt d'archives du ministère des anciens combattants, à l'angle du quai de la Rapée et du boulevard de Bercy (12e), en face du Palais des sports que construit la Ville de Paris ; emprises S.N.C.F., destinées à des immeubles de la Société nationale, le long de la rue de Bercy et des voies de chemin de fer ; emplacements destinés à la construction de trois cents logements dans la ZAC gare de Lyon-Bercy.

Ce regroupement pourrait s'accompagner de la décentralisation de certains services dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne).

Le choix d'un quartier situé à l'est de la capitale, de préférence à une installation quai Branly (7e) et caserne Dupleix (15e) qui avait la préférence des intéressés, et notamment de M. Laurent Fabius, ministre du budget, est de nature à donner satisfaction aux élus de la capitale.

Après une prise de position publique de M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France, le maire de Paris, M. Jacques Chirac, avait plaidé en ce sens lors de son entrevue avec M. Mitterrand, le 11 février dernier.

Enfin, la décision des pouvoirs publics est parfaitement conforme aux orientations du schéma directeur qui prône un *« rééquilibrage des activités tertiaires vers l'est »* et le *« desserrement »* de la zone administrative existante, les pouvoirs publics étant invités à *« donner l'exemple »*. C'est, pour une fois, ce qu'ils font. — M. CH.

INFORMATIONS « SERVICES »

GASTRONOMIE

Michelin 1982

Les vignerons ont coutume de classer leurs millésimes en grande année, bonne année, année moyenne, etc. Ils disent aussi année *« jalouse »* pour caractériser les années où, selon la récolte, le travail produit, et peut-être aussi le hasard, le vin est bon ici, médiocre là. En serait-il de même pour les guides ?

Le Michelin, qui paraît le 11 mars, sera-t-il la grande année à laquelle sans doute les patrons du guide aspirent, ou, comme l'an dernier, un millésime décevant ? Je ne crois pas.

Disons plutôt que ce sera une année *« jalouse »*, avec du bon ici et du moins bon là et, surtout, du statu quo généralisé. Contrairement à l'an dernier où le guide rouge jouait... le changement, à tort, parce qu'il n'est pas fait pour les révolutions spectaculaires. Du reste, il n'a pas besoin, au contraire d'autres, des coups de tête pour faire parler de lui par le scandale.

Pas de changement donc dans les trois étoiles (qui sont vingt et un). A peine dans les deux étoiles (quatre-vingt-trois au lieu de quatre-vingts) et dans les étoilés (cinq cent dix-huit au lieu de cinq cent vingt). C'est la force tranquille !

Gagnent leurs deux étoiles à Paris, par exemple, le Trou Gascon de l'avenue Taine (et l'on pouvait croire que c'était déjà fait) et en province le Yachtman de La Rochelle, le Moulin du Roc de Champagnac-de-Belair, le Relais à Bracieux. Ajoutez-y le *Vieux Moulin à Genève-Troinex*, du jeune Bouilloud, dont j'entretenais le lecteur il y a quelques années, lorsqu'il débutait dans un bistro genevois.

Me faut-il aussi signaler les deux étoiles du Tastevin de Maisons-Laffitte ? J'hésite. Sa charmante patronne m'a deux ou trois fois insulté téléphoniquement pour avoir parlé ou non parlé d'elle.

Perdent leurs deux étoiles les Célébrités (Hôtel Nikko) qui ont aussi perdu leur chef, Joël Robuchon (mais alors ne fallait-il pas les donner à celui-ci, installé rue de Longchamp ?), Jacques Cagna (rue des Grands-Augustins), qui eut le malheur de n'être pas chez lui lors de deux passages des inspecteurs. En province : la Réserve de Pessac, la Table des Cordeliers de Condom (ce qui est peut-être injuste), les Vannes à Liverdun, la Bretagne à Questembert.

Si, à Paris, Benoît, le très bon bistro de la rue Saint-Martin et qui avait l'an dernier injustement perdu son étoile, la retrouve, on mettra au débit du guide sa hargne à ne pas redonner à Lamazère l'étoile perdue l'autre année. Perdent encore une étoile : Androuet, les Armes de Bretagne, le Mareyeur, le Grand Veneur, à Paris, ce qui me semble justifié, et l'Artois, Morens, le Chalut, ce qui me le semble moins. En province, une quarantaine qu'il serait trop long d'énumérer ici (mais il faut citer la Poêle d'Or de Cannes, le Grill de l'Hôtel de Paris à Monte-Carlo, le Relais de l'Empereur de Montélimar, l'Auberge des Tilleuls à Souvigny).

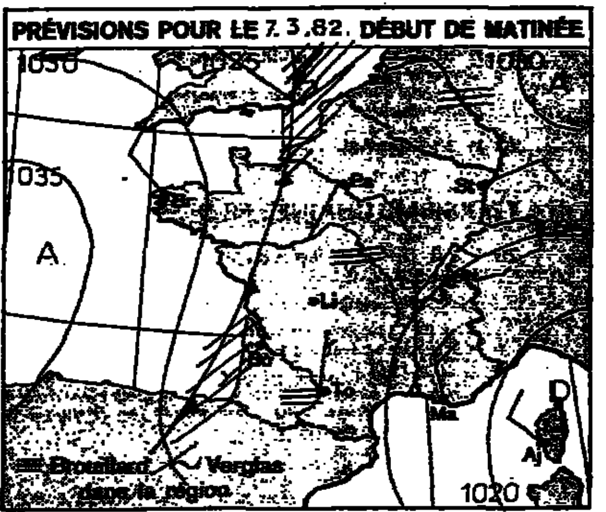
Etoile nouvelle et bien méritée : le Quai des Ormes (4e), l'Ambroisie (5e), Grandgousier (18e), dont je me flatte d'avoir parlé un des premiers, l'Aquitaine de la rue de Dantzig (*enfin !*), *le Relais Louis XIII, rue* des Grands-Augustins et, en province, Ramet et le Rouzic à Bordeaux, Chez Fredante à Ajaccio, le Florence à Reims, etc.

Nouveaux restaurants cités : à Paris et entre autres la Maison des Foies Gras (rue Gomboust), le Sybarite (rue du Sabot), Möventick (boulevard de la Madeleine), l'Estournel (rue Léo-Delibes), le Petit Bedon (rue Pergolèse).

En résumé, peu de nouveau. Et souvent du nouveau heureux par rapport au bouleversement un peu fou de l'an dernier. Un retour au classicisme. Bon guide néanmoins avec, innovation heureuse, un index de toutes les localités classées par régions et départements. *Prix de l'ouvrage :* 58 F.

LA REYNIERE.

MÉTÉOROLOGIE





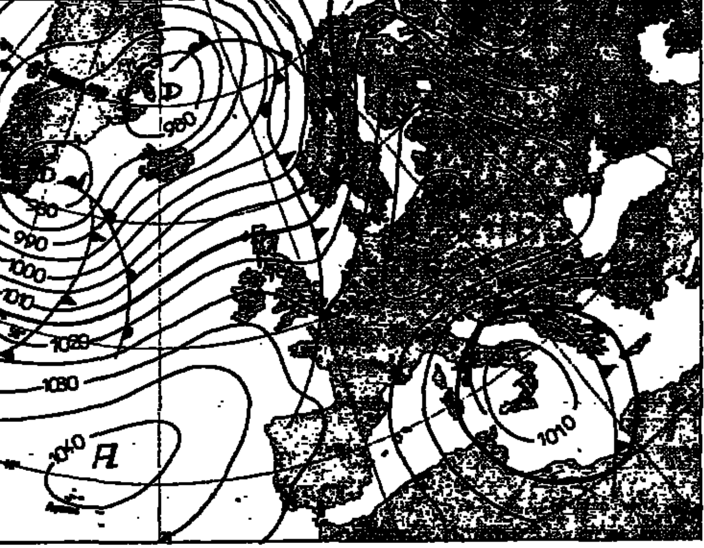
Evolution probable du temps en France entre le samedi 6 mars à 0 heure et le dimanche 7 mars à 18 heures :

Le minimum de pression de Méditerranée se décale lentement vers le Sud-Est, cependant l'instabilité orageuse ne s'atténuera que lentement sur la Corse. La perturbation qui abordait ce matin la Bretagne pénétrera lentement à travers la France en s'atténuant fortement. Un axe de pression relativement élevé subsistera des Pyrénées à l'Allemagne.

Dimanche, encore quelques averses orageuses sur la Corse, et des vents forts sur la Méditerranée occidentale. Temps couvert avec quelques pluies faibles le matin du Cotentin à la Bretagne, gagnant vers l'Est en s'atténuant fortement sur le Centre pour atteindre le soir les Ardennes, la Champagne, le Massif Central et les Pyrénées. A l'avant, bancs de brouillard le matin avec des gelées, puis beau temps dans la journée. A l'arrière, ciel nuageux avec possibilité d'averses l'après-midi près des côtes de la Manche, où les vents s'établiront au nord-ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 6 mars 1982, à 7 heures, était de 1 036,4 millibars, soit 777,4 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 7 MARS, A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 mars ; le second, le minimum de la nuit du 5 mars au 6 mars) : Ajaccio, 11 et 7 degrés ; Biarritz, 11 et 2 ; Bordeaux, 13 et −3 ; Bourges, 10 et 0 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 12 et −1 ; Cherbourg, 10 et 2 ; Clermont-Ferrand, 8 et −6 ; Dijon, 9 et 0 ; Grenoble, 11 et 1 ; Lille, 10 et −2 ; Lyon, 8 et 0 ; Marseille, 12 et 4 ; Nancy, 9 et −2 ; Nantes, 12 et 1 ; Nice, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 10 et −2 ; Pau, 11 et −2 ; Perpignan, 12 et 7 ; Rennes, 11 et 0 ; Strasbourg, 9 et 0 ; Tours, 10 et −1 ; Toulouse, 11 et 0.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 6 degrés ; Amsterdam, 8 et −4 ; Athènes, 17 et 9 ; Berlin, 5 et −3 ; Bonn, 8 et −6 ; Bruxelles, 8 et −1 ; Le Caire, 19 et 12 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 6 et −5 ; Dakar, 26 et 18 ; Genève, 8 et 1 ; Jérusalem, 15 et 6 ; Lisbonne, 16 et 6 ; Londres, 11 et 2 ; Madrid, 12 et −2 ; Moscou, 3 et 0 ; Nairobi, 29 et 14 ; New-York, 10 et −2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 2 ; Rome, 15 et 5 ; Stockholm, −3 et −7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MARDI 9 MARS

« Le Panthéon », 14 h. 30, façade, Mme Allaz.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Bachelier.

« Bazar de la Charité », 15 heures, 23, rue Jean-Goujon, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel des Monnaies », 15 heures, 11, quai Conti, Mme Hulot.

« Musée Carnavalet », 15 h. 30, 23, rue de Sévigné, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Quartier des Halles », 15 heures, porche de Saint-Eustache (Approche de l'art).

« L'évolution du bouddhisme », 14 h. 30, 62, rue Madame (Arcus).

« Le Marais », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (A travers Paris).

« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de la préfecture de police », 15 heures, 1 bis, rue des Carmes (Mme Ferrand).

« La Bourse », 11 h. 15, métro Bourse (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 14 h. 45, 1, rue du Figuier (M. de La Roche).

« La Place Dauphine », 15 heures, devant la statue d'Henri IV (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« De l'enceinte de Philippe Auguste à la place des Vosges », 12 . 30, 1, rue du Figuier (Mme Romann).

« Le Sénat », 14 heures, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

14 h. 30 : 292, rue Saint-Martin, M. J.-P. Verdeil : « La céramique dans le décor architectural ».

16 h. 30 : Collège de France, salle 5, M. A. Abdesselem : « Ibn Khaldun et ses lecteurs ».

20 h. 30 : 26, rue Bergère, M. J.-C. Sergent : « Le corps et le cri » (l'Homme et la connaissance).

20 h. 30 : 121, rue de Lille, Mme M. Jitta : « Piet Mondrian » (Institut néerlandais).

20 h. 30 : 68, rue de la Folie-Méricourt, M. A. Finkielkraut : « L'avenir d'une négation » (centre juif d'art et culture).

PRESSE

L'ACCORD A ÉTÉ SIGNÉ AU GROUPE « TIMES »

Londres. — Un accord entre la direction du *Times* et le principal syndicat (NATSOPA), concerné par l'annonce des licenciements, a été conclu, a annoncé, vendredi soir, un porte-parole de la direction du quotidien britannique, M. Brittenden. En revanche, celui-ci a indiqué qu'aucun détail sur cet accord ne serait rendu public avant le début de la semaine prochaine.

Rappelons que M. Ruppert Murdoch, propriétaire du groupe, entend licencier environ six cents personnes, soit le quart du personnel employé par les deux publications largement déficitaires. Les licenciements visent principalement le personnel administratif, les journalistes n'étant concernés que de façon marginale.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 6 mars :

UN ARRÊTÉ

● Portant création d'un centre d'observation et de prévision (décisions en matière de relations commerciales internationales).

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 6 décembre 1972 relatif à la commission médicale consultative des établissements d'hospitalisation publics.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole nationale de l'aviation civile ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de l'aviation civile et le diplôme de l'Ecole nationale de l'aviation civile dans diverses options.

● Des élèves des unités pédagogiques d'architecture qui ont obtenu le diplôme d'architecte D.P.L.G.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3140

HORIZONTALEMENT

I. Se plantent dans les endroits sablonneux. La Faculté internationale. — II. Le droit d'asile est pour lui imprescriptible. Permet aux autres de découvrir ce qu'on n'a jamais pu voir soi-même. — III. Agglomération sur la route où l'on s'arrête parfois accidentellement. Barre fixe et parallèle. — IV. Surveillants de cellules. Investi par la voix du peuple. — V. Association d'anciens combattants. Ville de Sibérie. Temps présent des temps anciens. — VI. Démonstratif. Quinteux pour lesquels la thérapeutique est impuissante. Possessif. — VII. Attache de carcan. Personnel. Se livre à une exploration avec l'appui des phalanges. — VIII. Esprit fort, bien capable de troubler les esprits. Brillante vedette de publicité. Fait, à Londres, l'objet d'un rite sacro-saint. — IX. Leur délivrance est le signe de la libération. Prend un air inspiré le plus naturellement du monde. — X. Des Sedanais ont beaucoup contribué à sa renommée. Saint. Les premiers dans l'ordre du tiercé. Rassemblement des minus. — XI. Digest athénien. Groupement d'ouvrières. — XII. Etablissement de bains. Prouve son affection envers celui qui en subit une autre. — XIII. Son travail à peine commencé, il est déjà à genoux. A la limite du port et souvent jetée. — XIV. Article. Modification de registre. Flotte bien connue du navigateur Kerguelen. Note. — XV. Scie découpant l'horizon pyrénéen. Auteur peu catholique à ne pas recommander aux enfants de chœur. Un endroit où il est prudent de retenir sa langue, bien qu'on y taille constamment des bavettes.

VERTICALEMENT

1. N'est pas très frais quand il sort d'une boîte. Remplissaient ou protégeaient des coffres. — 2. Barrage de retenue des eaux du lit. Dans le cher. Ses compositions sont toujours dans les notes basses. — 3. Instigateur du lancement de nombreuses blagues. Accumuler pour mieux empiler. — 4. Station balnéaire anglaise. Sur un tapis vert, il ratisse plus qu'il n'arrose. — 5. Modifie la position du tireur. Appel de la mer quand ses fils sont en danger. Un égoïste ne s'en sépare jamais. — 6. Infinitif ne se conjuguant pas avec un sujet passif. Certain connaît la célébrité grâce à l'anonymat. — 7. Effets de jambes. Pour lesquelles la corde sensible a vibré. — 8. Article. S'il y eut un bon Dieu pour les ivrognes, ce fut bien celui-là. Pompette. — 9. Un long frottement ou un rapide contact le fait éclater. Le pays de la saucisse pour celui de l'andouille. Romancier suisse. — 10. Copulative. Conceptions sans enfantement. Préposition. — 11. Prends l'air. Moitié d'un chef indien. La contestation y est inconnue, *mais la grogne y est permanente.* — 12. Ouvre la parenthèse. Vieille troupe de gens d'armes. S'accroche dans l'espoir de faire lâcher prise. — 13. Il est promis aux verges et à la hart. Haute coupe. — 14. Produit agricole ou pinceau d'agriculteurs. Muet de naissance, le progrès l'a rendu polyglotte. — 15. Personnel. Personnage doublement roulé. Un peu de mélancolie. Pronom.

Solution du problème nº 3139

Horizontalement

I. Cacaotier. — II. Obérée. Ou. — III. Mont. Tins. — IV. Pneus. — V. On. Signet. — VI. Sep. Siège. — VII. Imitation. — VIII. Tés. Tir. — IX. Ente. Pèse (cf. scrupules). — X. Utopie. Tc. — XI. Nid. Dés.

Verticalement

1. Compositeur. — 2. Abonnement. — 3. Cène. Piston. — 4. Artus (cf. cycle). Epi. — 5. O.E. Sisal (cf. sac). — 6. Têt. Gît. Pé. — 7. Innéité. — 8. Eon. Egoïste. — 9. Rus. Tenrecs.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

PARIS EN VISITES

CONFÉRENCES

SOCIAL

LA RÉUNION DES MINISTRES DU TRAVAIL DES PAYS DE L'O.C.D.E.

L'accent est mis sur la nécessité de combattre à la fois l'inflation et le chômage

Après sept ans de malheurs économiques et sociaux, les vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. en étaient toujours à se demander ce qu'il convenait de combattre en tout premier lieu, le chômage ou l'inflation. Du moins, jusqu'à la réunion, les 4 et 5 mars au château de la Muette (siège de l'O.C.D.E.) à Paris, de leurs ministres du travail qui ne s'étaient, du reste, pas rencontrés depuis... 1978. Il semble, en effet, qu'une certaine évolution soit en train de se produire, les nations industrialisées admettant que les batailles engagées contre le non-emploi et la montée des prix devaient être mises ensemble au premier rang des urgences.

Par l'intermédiaire de M. Jean Auroux, vice-président de cette conférence (1), la France avait demandé, avec insistance, qu'une résolution soit prise en ce sens, et le communiqué final, adopté vendredi soir, en vingt-six points, affirme notamment que « *les ministres ont reconnu la nécessité de mettre l'accent, dans tous les cas où c'est possible, sur les mesures propres à étayer une reprise économique non inflationniste, en réduisant les coûts industriels et en encourageant les investissements, et particulièrement sur les mesures qui visent à créer des emplois* ». Mais le texte ajoute que les efforts entrepris contre le chômage « *ne pourront être menés avec succès que dans le cadre d'une lutte effective et concomitante contre l'inflation* » et nécessitent « *une coopération internationale active* ».

Satisfaction a été ainsi donnée aux deux camps, après des débats qui ont été parfois très serrés. Car un net clivage s'était d'abord manifesté entre les partisans d'une politique essentiellement monétariste, privilégiant la lutte contre l'inflation pour réanimer la croissance (États-Unis, Grande-Bretagne, Suisse, Australie, Japon) et les tenants (autres pays européens, dont la France) d'une action prioritaire contre le chômage, avec l'élaboration de programmes sociaux avec intervention des pouvoirs publics.

Le ministre du travail américain avait, notamment, développé l'opposition de son gouvernement à toute intervention étatique entre les partenaires sociaux, et, du reste, la France n'a pas pu faire accepter sa proposition d'« *harmoniser au plan international* » les mesures relatives à la réduction de la durée du travail. Sur ce point, le communiqué final indique que les aménagements horaires devaient se faire « *sans qu'il en résulte un alourdissement des coûts de production, afin d'éviter des effets regrettables sur l'inflation et sur l'emploi* ».

En revanche, la quasi-totalité des ministres du travail de l'O.C.D.E. ont approuvé l'idée française de financer un programme d'études de trois ans, visant à encourager des procédures nouvelles en matière de créations d'emplois, en particulier d'utilité collective. Il s'agit de constituer, a dit M. Auroux, « *une banque internationale de données et d'expériences* ».

Mais, quelles que soient les divergences apparues — et sans les minimiser — l'important est que les pays à politique monétariste aient finalement rallié les autres nations industrielles pour reconnaître l'extrême gravité du problème de l'emploi. C'est ainsi que les États-Unis, avec 9,6 millions de sans-emploi (soit 8,8 % de la population active), et la Grande-Bretagne, avec trois millions de sans-travail, connaissent, comme les autres, une incessante aggravation de leur chômage. Actuellement, on compte vingt-six millions de chômeurs dans la zone de l'O.C.D.E., et les experts prévoient que ce chiffre pourrait être porté à vingt-huit millions et demi d'ici à la fin de l'année.

Il reste aux ministres du travail à faire accepter, par leurs gouvernements respectifs, les résolutions générales agréées au château de la Muette. Ce n'est peut-être pas pour autant que les diverses politiques économiques en seront bouleversées. Mais les travaux des 4 et 5 mars vont constituer en tout cas, comme l'a souligné M. Emile Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., « *une composante essentielle* » de la réunion, les 10 et 11 mai à Paris, des ministres de l'économie et des finances des pays de l'O.C.D.E. avant la conférence au sommet des sept « Grands », du 4 au 6 juin à Versailles.

MICHEL CASTAING.

(1) Cette conférence était présidée par M. Joop Van Yul, vice-premier ministre des Pays-Bas. Avec M. Auroux, la vice-présidence était assurée par MM. Donovan (États-Unis), Brown (Australie) et Eliasson (Suède).

La préparation du quarante et unième congrès de la C.G.T.

« Notre principal souci est d'être vrais, de répondre aux exigences d'une situation exceptionnelle »

souligne M. Henri Krasucki

Le quarante et unième congrès confédéral de la C.G.T., qui se tiendra du 13 au 18 juin à Lille, sera-t-il, trois ans et demi après le quarantième à Grenoble, qui avait symbolisé l'« ouverture » de la centrale à des pratiques internes plus démocratiques, le « congrès de la fermeture » ? En présentant, le 5 mars à la presse, le projet de document d'orientation (voir « le Monde » du 2 mars), ligne de conduite de la confédération pour les trois ans à venir, M. Henri Krasucki, futur secrétaire général de la C.G.T., s'est efforcé de récuser cette image. En l'absence de M. Georges Séguy, il a cherché à démontrer que la centrale voulait aller encore plus loin dans cette voie de l'ouverture...

« *Notre principal souci en rédigeant ce projet*, a souligné M. Krasucki, *a été d'être vrais, de répondre aux exigences d'une situation exceptionnelle, d'être conséquents, efficaces, et de faire en sorte que la C.G.T. tout entière après le plus vaste débat, le débat le plus ouvert qui soit, décide d'adopter une pensée syndicale, une pratique syndicale, une vie syndicale à la mesure des événements et de l'époque que nous vivons.* » Souhaitant une discussion préparatoire « *en profondeur* » — tant dans les tribunes de la presse confédérale que dans les entreprises — permettant à « *des centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs* » de dire leur mot, même sans être syndiqués à la C.G.T., M. Krasucki a ajouté : « *Nous voulons voir les choses en face et dire sans rien noircir ni rien enjoliver, sans complaisance envers qui que ce soit, y compris donc envers nous-mêmes.* »

Le futur secrétaire général de la C.G.T. s'est déclaré prêt à aborder au congrès les problèmes rencontrés par la centrale au cours de la dernière période, qu'il s'agisse de son attitude lors de l'élection présidentielle, de la Pologne ou de la démocratie interne. « *Nous n'entendons rien esquiver et rien dissimuler. Chez nous, c'est cartes sur table* », a-t-il assuré. S'agit-il d'une nouvelle ouverture, apparente ou réelle ? Certes, dans le projet de document d'orientation, on retrouve dans le chapitre sur la vie de la C.G.T. quelques éléments de « *l'autocritique* » amorcée à Grenoble.

Mais la règle du jeu est plus strictement enserrée dans une discipline syndicale plus ferme qu'à Grenoble. Ainsi est-il clairement précisé que « *cette volonté de donner partout à la C.G.T. le caractère large, ouvert, reflet de la diversité qui caractérise les salariés, ne doit pas nous empêcher de garder les yeux ouverts et de protéger, avec les syndiqués eux-mêmes, l'indépendance de nos organisations face aux opérations de toute nature qui ne visent qu'à nuire à la C.G.T.* ». Or le passé récent a montré que bien des critiques des contestataires étaient assimilées à des campagnes de dénigrement de la centrale. Le ver est aussi dans le fruit...

De même, interrogé sur un nouvel élargissement des instances dirigeantes aux différentes sensibilités qui composent la centrale, M. Krasucki a répondu sans hésiter : « *Nous entendons aller le plus loin possible dans cette voie.* » Mais il a aussitôt insisté sur le dévouement requis par le militantisme, allusion transparente à l'explication cégétiste habituelle selon laquelle, si les communistes sont beaucoup plus nombreux que les socialistes à exercer des responsabilités dans la C.G.T., c'est tout simplement parce qu'ils sont plus militants.

Ce nouveau discours sur l'ouverture est accueilli avec beaucoup de scepticisme par les militants contestataires, les « unitaires ». Ainsi, M. Robert Jévodan (finances), qui était resté silencieux et s'était abstenu lors de la discussion du projet d'orientation, a confié au *Monde* : « *Le document d'orientation du quarantième congrès avait plus que mon approbation. Il avait suscité, et pas seulement chez moi, beaucoup d'enthousiasme. J'ai constaté depuis que, dans la vie, il y a eu une marge étroite entre ce texte et son application. C'est pourquoi j'ai jugé parfaitement inutile de participer à la modification du projet (...) et c'est pourquoi je m'abstiendrait. Ce qui reste déterminant, c'est l'application, mais dans un sens beaucoup plus fort que la banalité de la formule habituelle ; il s'agit pour moi de savoir s'il continuera à y avoir ou non divorce entre les actes et les écrits.* »

Alors que des militants critiques annoncent ici et là leur exclusion (c'est le cas de onze cégétistes de l'hôpital de Villejuif qui affirment avoir été radiés définitivement le 4 mars), d'autres craignent que les mandats des syndicats représentés au congrès ne soient dévolus qu'à des porte-parole du courant majoritaire. « *Si dans un syndicat*, déclare un « unitaire », *il y a 49 % des adhérents qui votent contre le projet d'orientation, les représentants du syndicat au congrès voteront à 100 % pour la ligne.* » Le « *record* » de démocratie reste bien à démontrer.

MICHEL NOBLECOURT.

ÉTRANGER

La baisse du yen renforce la force de frappe japonaise

De notre correspondant

Tokyo. — Le yen fait du yoyo, et se plaît, pour le plus grand profit des exportateurs japonais, à déjouer les pronostics. Tous les experts nippons, et autres, prévoyaient, à la fin de 1981, un yen fort pour 1982, aux alentours de 210-220 pour 1 dollar. Compte tenu des bonnes performances économiques et commerciales de 1981, et des prévisions également bonnes pour 1982, toutes les conditions d'une progression semblaient, en effet, réunies.

Le gouvernement en tirait argument pour calmer les récriminations étrangères et pour prédire une réduction du rythme des exportations, une augmentation de celui des importations et un certain rééquilibrage des balances commerciales. Mais les experts se sont, une fois de plus, trompés. Ils n'avaient pas prévu, semble-t-il, la remontée des taux d'intérêt américains.

A la mi-février, le yen était coté à 242 pour 1 dollar. Après avoir perdu 10 % de sa valeur contre la monnaie américaine en 1981, il en perdait à nouveau 10 % dans les six premières semaines de 1982. A la fin de la première semaine de mars, il était coté à 235 pour 1 dollar. Il remonte quelque peu actuellement...

En outre, la dépréciation met le gouvernement nippon dans une position délicate vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux, déjà lourdement déficitaires. « *La banque centrale*, dit un expert, *intervient discrètement sur le marché des changes pour soutenir le yen. Elle contrôle les sorties de capitaux. Mais ce sont des efforts marginaux. L'intérêt du Japon, dont la croissance repose essentiellement sur les exportations, n'est pas de renforcer le yen.* »

La marge du gouvernement nippon est, en effet, réduite. Pour répondre positivement aux critiques extérieures et dissiper les menaces protectionnistes que suscite une stratégie de ventes massives et concentrées, il conviendrait de réduire le régime du moteur « exportation » et de relancer celui de la demande intérieure qui reste stagnante. Pour cela il faudrait fournir les incitations monétaires, salariales et fiscales dont les P.M.E. et les ménages semblent avoir le plus grand besoin.

Toutefois, le gouvernement ne veut pas risquer de relancer l'inflation, de compromettre son budget d'austérité et son plan d'assainissement des finances publiques (le déficit budgétaire s'élève encore cette année à quelque 250 milliards de francs). De plus, il peut difficilement diminuer encore un taux d'escompte déjà bas — soit 6,25 % — comme certains le demandent. Cela relancerait sans doute la consommation intérieure et soulagerait les P.M.E. en difficulté, mais cela affaiblirait encore le yen et exacerberait les critiques extérieures.

Les partenaires de Tokyo — tout particulièrement les Américains qui sont les premiers responsables de la chute du yen — souhaiteraient, au contraire, un relèvement du taux d'escompte japonais. Pour Tokyo, cela voudrait dire un financement plus cher du déficit budgétaire, une réduction de la compétitivité des exportateions, un accroissement insupportable des charges des P.M.E.

Il n'en est pas question. Tout indique donc que les exportations resteront le moteur principal de la croissance en 1982, la demande interne ne reprenant que lentement et modestement. Que fera le yen ? Au vu du passé, il serait bien téméraire d'avancer un pronostic. Les facteurs favorables à sa réévaluation existent : amélioration des soldes extérieurs, maîtrise de l'inflation, forte compétitivité ; mais ils ne datent pas d'hier. Au chapitre des facteurs défavorables, il faut surtout noter les taux d'intérêt américains, et l'on s'accorde ici à penser que c'est moins à Tokyo qu'à Washington que se déterminera le taux du yen.

Dans leur rivalité commerciale avec le Japon, les États-Unis, par leur politique du crédit cher, arrivent à ce paradoxe qu'ils renforcent encore la compétitivité et l'intensité des exportations japonaises dont ils ont tant à se plaindre et qu'ils cherchent, par ailleurs, à limiter. Que le yen reste faible et les exportations fortes, les Japonais auront toujours la possibilité d'accuser les conseillers de M. Reagan d'être les artisans de leur propre défaite, et même d'avoir contribué à torpiller les efforts — d'ailleurs bien minces — de relance de la demande intérieure nippone.

R.-P. PARINGAUX.

INFLATION TRÈS FAIBLE EN R.F.A. ET EN SUISSE

En R.F.A., les prix de détail ont augmenté de 0,3 % en février. Ce résultat, établi sur des statistiques encore provisoires, devra être confirmé dans quelques jours. En un an (février 1982 comparé à février 1981), le taux d'inflation en R.F.A. s'établit à 5,8 % contre 6,3 % en janvier.

En Suisse également la hausse des prix a été faible : + 0,2 % en février, selon des statistiques définitives. Le taux d'inflation annuel est ainsi revenu de 6,1 % en janvier, à 5,3 % en février.

La hausse des prix en Suisse, qui était restée très modérée jusqu'en 1979 (+ 3,6 % pour cette année) s'était accélérée en 1980 (+ 4 %) et surtout en 1981 (+ 6,5 %). La Banque nationale avait adopté une politique monétaire plus restrictive en septembre dernier, provoquant un net raffermissement du franc suisse.

LE CHOMAGE AUX ÉTATS-UNIS TOUCHE 8,8 % DE LA POPULATION ACTIVE

Le chômage aux États-Unis a de nouveau augmenté en février après l'accalmie de janvier. Le nombre des personnes sans emploi a atteint neuf millions six cent mille le mois dernier, soit deux cent quatre-vingt mille de plus qu'en janvier. Le taux de chômage par rapport à la population active est ainsi revenu à 8,8 %, niveau qu'il avait atteint en décembre, après être descendu à 8,5 % en janvier.

Le taux de chômage a de fortes chances de progresser encore au cours des prochains mois. Il pourrait ainsi égaler, voire dépasser, son plus haut niveau d'après-guerre : 9 % de la population active lors de la récession de 1975.

AFFAIRES

Sidérurgie

L'ACCORD VOLONTAIRE DE LIMITATION DE LA PRODUCTION EST PROLONGÉ JUSQU'A LA FIN DE 1983.

Les sidérurgistes européens adhérents du cartel Eurofer ont décidé de prolonger jusqu'au 31 décembre 1983 l'accord volontaire de limitation des productions et des livraisons.

Cet accord volontaire avait été mis sur pied à la fin 1980 pour lutter contre l'avilissement des prix sur le marché européen, qui avait plongé les producteurs dans de grandes difficultés et entraîné la proclamation de l'« état de crise manifeste » dans la sidérurgie (art. 58 de la CECA) au début de juillet 1981. Il avait déjà été prolongé une première fois jusqu'au milieu de l'année 1982 (Eurofer II).

Cette action sur la production avait permis de « remettre de l'ordre » dans les prix de l'acier européen. Les prix de l'acier ont, en effet, enregistré une série de hausses dont la dernière (entre 12 % et 15 %) remonte au 1er janvier 1982.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● *Au Salon de Genève.* — Les exposants japonais ont demandé aux organisateurs du Salon de l'automobile qui se tient actuellement à Genève de faire enlever de certains stands les affiches disant : « *En conduisant une européenne vous sauvegarder des emplois, y compris en Suisse.* » (*Le Monde* du 5 mars.) Plusieurs grandes marques européennes s'étaient en effet entendues pour lancer à la faveur du Salon, sous cette forme, une campagne pour la voiture européenne. Les firmes concernées ont finalement accepté de retirer les affiches incriminées.

● RECTIFICATIF. — Une ligne « sautée » dans l'article consacré au Salon de Genève (*le Monde* du 5 mars) entraîne une confusion de marques et de modèles. Ainsi était-il question de « la Maserati 6 cylindres bi-turbo-compressée » et de la « Starion Mitsubishi », deux voitures distinctes et non comme il était imprimé de « la Maserati bi-turbo Mitsubishi ». D'autre part, il s'agissait de la Chevrolet Camaro Z 28 E et non Z 23 E, qui n'existe pas. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs et des marques concernées de ces erreurs d'imprimerie.

Social

● *Marine marchande : échec des négociations avec les syndicats.* — Au cours d'une réunion paritaire, le 4 mars 1982, le Comité central des armateurs (C.C.A.F.) a présenté aux organisations syndicales de marins et officiers de nouvelles propositions concernant la durée du travail et des congés dans la flotte de commerce. Le C.C.A.F. souligne, dans un communiqué, « *le caractère constructif de ces propositions : d'une part étaient offertes de larges possibilités de négociations dans un esprit réaliste et responsable pour établir un régime satisfaisant de durée et d'organisation du travail ; d'autre part, des améliorations très substantielles étaient proposées pour 1982 en matière de congés* ». Le C.C.A.F. déplore « *le rejet de ses propositions et les positions figées exprimées au nom des personnels navigants par les représentants syndicaux* ».

● *Les sections syndicales de journalistes*, S.N.J., F.O., S.J.F.-C.F.D.T. et S.N.J.-C.G.T « *s'élèvent contre l'ingérence* » de plusieurs organisations syndicales agricoles lors de la préparation d'une série de huit émissions sur les problèmes agricoles que va diffuser FR 3. Dans un communiqué, les syndicats précisent : « *L'assemblée permanente des chambres d'agriculture, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles et le Centre national des jeunes agriculteurs ayant fait savoir tardivement qu'ils refusaient de participer à ces émissions si les syndicats agricoles minoritaires — Modef, Fédération française de l'agriculture et paysans travailleurs — y étaient invités, celles-ci ont été mises en péril.* »

Les émissions ont toutefois été maintenue, ajoute le communiqué qui conclut : « *Les journalistes se refusent (...) à des pressions d'où qu'elles viennent dans l'exercice de leur mission qui est d'informer, selon des règles déontologiques auxquelles ils sont particulièrement attachés.* »

ÉNERGIE

L'ARABIE SAOUDITE A DIMINUÉ SA PRODUCTION D'UN MILLION DE BARILS/JOUR

Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, a indiqué, samedi 6 mars, à Doha (Qatar), où s'est ouverte la deuxième conférence arabe de l'énergie, que son pays avait réduit sa production de brut de 8,5 millions à 7,5 millions de barils par jour, il y a deux semaines, à la suite de la visite à Ryad du ministre koweïtien d... pétrole.

« Nous avons attendu d'informer les autres membres de l'OPEP avant de rendre publique cette décision », a poursuivi le ministre saoudien, qui a, d'autre part, affirmé que « le prix de référence de l'OPEP... » (en fait le brut d'« arabian light » mondien) « ...resterait de 34 dollars le baril jusqu'à la fin de l'année ».

Cheik Yamani a annoncé qu'une réunion de l'OPEP se tiendra le 19 mars à Vienne.

« *J'espère que nous pourrons prolonger le gel des prix en 1983, mais nous en discuterons* », a-t-il poursuivi. Le fait que le prix du brut sur le marché libre (SPOT) soit actuellement inférieur de 5 dollars au prix officiel du l'OPEP « n'est pas important du tout », a-t-il ajouté. « Il y a quelque temps, le prix SPOT atteignait 40 dollars et cela ne nous préoccupait pas davantage. Nous pensons qu'il ne s'agit que d'un phénomène temporaire ».

Il a reconnu que certains pays de l'OPEP avaient réduit leurs prix, « mais pas officiellement ».

CARNET

Décès

— L'U.E.R. d'histoire de l'université de Paris-X (Nanterre),
Et le personnel de l'université de Paris-X (Nanterre),
ont le regret de faire part du décès du

professeur
Charles-Emmanuel DUFOURCQ,
professeur d'histoire
du Moyen Age,
survenu le 3 mars 1982, à Paris.

[Né le 15 octobre 1914 à Alger, Charles-Emmanuel Dufourcq a enseigné au Lycée français de Tunis, puis aux facultés des lettres d'Alger et d'Amiens, et enfin à l'université de Paris-X (Nanterre). Spécialiste de l'histoire de l'Islam et de l'Europe méridionale, Charles-Emmanuel Dufourcq était membre correspondant de la Real Academia de Buenos Letras de Barcelone. Il avait consacré sa thèse de doctorat d'État, soutenue en 1964, à l'Espagne et au Maghreb au treizième et au quatorzième siècle. Il a publié « la Vie quotidienne dans les ports méditerranéens au Moyen Age » et « la Vie quotidienne dans l'Europe médiévale sous domination arabe », et collaboré à « l'Histoire économique et sociale dans l'Espagne chrétienne au Moyen Age » (1976).]

— Mme Daisy Passy,
son épouse,
Mme Jeanne Pranay,
sa sœur,
M. Jean-Laurent Passy,
M. et Mme Hilaire,
ses enfants,
Miles Véronique et Isabelle Burieux,
ses petites-filles,
Les familles Mechoulan, Ades, Jeambon, Toledo, Adjiman,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert PASSY,

survenu le 4 mars 1982.
L'inhumation aura lieu le mardi 9 mars, à 14 heures, au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine (rue de Vimy, à Nanterre (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira.

90, avenue Henri-Martin,
75016 Paris.

— Mme Carl-Gustav Sundin,
Mme Isabelle Sundin,
Mile Diane Sundin,
M. Erik Sundin,
Mme Eva Stridsberg,
M. et Mme Hutton,
Et la Sté Sundin-Sivers et Cie S.A.,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Carl-Gustav SUNDIN,
survenu à Paris, le 4 mars 1982.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 9 mars 1982, en l'église suédoise (9, rue Médéric, Paris-17e), à 14 heures précises, où l'on se réunira.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie et leur amitié à l'occasion du décès de

Jean ALVERDE

Mme Alverde, ses enfants et toute sa famille leur expriment leur profonde reconnaissance et leur adressent leurs sincères et très vifs remerciements.

— M. et Mme François Bersani, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de

Mme Charles BERSANI,

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Thibaut COMAR

une messe de souvenir sera célébrée le lundi 8 mars, à 18 h. 30, en la chapelle des Catéchistes (3, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e).
Ceux qui l'ont connu et aimé sont invités à s'y joindre par la pensée et la prière.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Paris-II, le mardi 9 mars, à 9 heures, salle du conseil, Mme Maria-Aurea Baroni Cecato : « Le droit social brésilien face au problème de la stabilité de l'emploi ».

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

DE L'AUDACE

Certaines banques ont de l'estomac, d'autres se montrent plus timides. Dans la première catégorie, on peut certainement ranger le Crédit suisse First Boston, la banque d'investissement domiciliée à Londres, dont, comme son nom l'indique, les deux principaux actionnaires sont le Crédit suisse à Zurich et First Boston à New-York. En début de semaine, la firme londonienne a réalisé un *audacieux coup* de maître en mettant au point la première émission euro-obligataire pour American Telephone and Telegraph (A.T.T.), la très prestigieuse société américaine dont la dette dans son pays est considérée *comme de toute* première qualité et bénéficie du très convoité « A.A.A. », soit le classement le meilleur en la matière. La hardiesse de l'opération, d'une durée de sept ans, réside non seulement dans son montant initial de *400 millions de dollars, mais surtout* dans ses conditions. Elle a, en effet, vu le jour avec un coupon annuel de 14,25 %, c'est-à-dire 0,50 % en dessous de ce que la plupart des autres maisons auraient pensé proposer. Mais le calcul du Crédit suisse First Boston, misant tout à la fois sur un marché ferme et sur l'appétit des investisseurs pour un papier de rare qualité, s'est avéré *juste*. Malgré des conditions en dessous de la normale, la demande a affiné et il ne serait pas étonnant de voir le montant de l'euro-emprunt A.T.T. porté à 500 millions de dollars. De l'audace, toujours de l'audace : la devise de Danton faite sienne par le Crédit suisse First Boston a payé. Encore fallait-il un haut degré de professionnalisme, une perception aiguë du marché et des nerfs d'acier pour réussir, toutes qualités que l'établissement américano-helvétique réunit harmonieusement.

D'une manière générale, le marché international des capitaux est demeuré bien orienté cette semaine, soutenu par le bon comportement du marché obligataire américain. Mais combien de temps encore les taux d'intérêt à court terme resteront-ils à leurs niveaux actuels Toute la question est là. La fermeté présente est précaire parce que la majorité des banquiers et des économistes d'*outre-Atlantique* s'attendent, dans la deuxième partie de ce mois-ci, à un nouveau gonflement de la masse monétaire aux Etats-Unis et, par voie de conséquence, à une remontée presque inévitable des taux à court terme.

C'est apparemment cette anticipation qui explique la prudence des conditions applicables à l'euro-émission de 55 millions de dollars et d'une durée de cinq ans que la Banque Inter-Américaine de développement (I.A.D.B.) a lancée vendredi matin sur la base d'un prix au pair et d'un coupon annuel de 15,125 %. C'est la première fois que cette organisation supranationale, dont le prestige est égal à *celui* de la Banque mondiale, sollicite le secteur libellé en dollars du marché euro-obligataire. On aurait donc pu s'attendre à un coupon inférieur, c'est-à-dire de l'ordre de 14,75 %, surtout compte tenu de la durée relativement courte de l'opération.

En choisissant de gâter les investisseurs avec des conditions généreuses, l'I.A.D.B. semble avoir eu en tête deux considérations :

1) Elle *entend* faire bonne impression parce que cette première émission sera vraisemblablement suivie par beaucoup d'autres cette année. Elle a, en effet, *décidé de doubler son* programme d'emprunts internationaux en 1982 par rapport à l'équivalent des 800 millions de dollars qu'elle avait levés en différentes devises en 1981 ;

2) Salomon Brothers, qui dirige l'euro-émission I.A.D.B., a dû estimer que la période de stabilité des taux d'intérêt des deux dernières semaines touchait à sa fin et qu'il fallait se prémunir contre toute éventualité d'un retournement fâcheux afin d'assurer, quoi qu'il advienne, le *succès* de cette « *première* ». Au vu de la haute compétence de Salomon *Brothers*, banque d'investissement américaine, dont l'expérience et la maîtrise du *marché sont incomparables*, la précaution de son approche dans le cas de l'euro-emprunt I.A.D.B. devrait servir de sonnette d'alarme aux établissements trop enclins à l'optimisme. Il est presque inutile d'ajouter que la transaction I.A.D.B. a *tout* de suite *été* reçue très chaleureusement.

Deux autres euro-émissions à taux fixe et en dollars ont également été proposées avec succès *cette semaine. Tout d'abord*, la ville de Montréal a lancé un emprunt sur dix ans de 100 millions de dollars. Offertes au pair avec un coupon annuel de 15,75 %, ces euro-obligations ont rapidement trouvé preneur.

C'est un autre emprunteur canadien, la Trans-Canada Pipeline, qui, par la suite, est venu offrir 100 millions de dollars. L'euro-emprunt, d'une durée de dix ans, est doté d'un coupon *annuel de 16 %. Les premières* réactions se sont avérées favorables, quoique l'intérêt des premières heures ait été ultérieurement tempéré par le suspense hebdomadaire sur la masse monétaire américaine.

Belle performance du Crédit agricole

La qualité et la rareté sont deux *éléments toujours* très recherchés sur le marché international des capitaux. Le papier du Crédit agricole répond à ces deux critères, et l'euro-émission à taux variable de 200 millions de dollars qu'il a lancée vendredi matin a immédiatement fait un malheur, c'est-à-dire a connu d'emblée un très vif succès. L'incertitude vis-à-vis de l'évolution des taux d'intérêt à court terme demeurant la principale préoccu*pation des investisseurs* internationaux, les instruments porteurs d'un taux d'intérêt variable restent l'ultime recours contre les renversements de tendance. En ce sens, l'opération du Crédit agricole ne pouvait tomber mieux. De plus, les conditions qu'elle propose ont été parfaitement adaptées aux préférences du marché. Le taux d'intérêt semestriel sera, en effet, composé d'une marge de 0,25 % venant s'ajouter au taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en euro-dollars à six mois (Libor). Compensant la relative générosité de ces termes, la commission bancaire est, par contre, réduite à 0,70 %. *Ce choix est avisé. Il en* coûte moins à l'emprunteur d'avoir à payer une commission plus basse et une marge classique que l'inverse. Simultanément la majorité des investisseurs préfèrent les transactions accompagnées de la marge *traditionnelle* de 0,25 % au-dessus du Libor.

C'est le marché allemand des capitaux qu'ont choisi deux emprunteurs *français*, l'E.D.F. et Gaz de France, pour drainer des capitaux cette semaine. L'E.D.F. a préféré le cadre d'un placement privé pour lever, au pair, 100 millions de deutschemarks sur 10 ans, avec un coupon annuel de 9,875 %. Le Gaz de France a, pour sa part, préféré une émission publique pour collecter également 100 millions de deutschemarks sur 10 ans mais avec un coupon légèrement plus bas puisque de 9,75 %. Le prix en sera fixé lors de la clôture de la souscription. Les deux opérations sont garanties par la République *française*, qui, de cette manière, tente de remporter les suffrages outre-Rhin pour la première fois depuis les élections. Le marché de l'euro-deutschemark s'avérant porteur, les deux emprunts français semblent avoir *été mieux* accueillis qu'on pouvait initialement l'espérer. En effet, le marché des capitaux allemands étant animé par une importante clientèle privée tant d'Allemagne que du Benelux et de Suisse, on pouvait craindre que celle-ci, par nature conservatrice, n'exprime sa réticence à l'égard du socialisme à la française.

Mercredi, le marché secondaire des euro-émissions à coupons zéro perdait brusquement 2 % sous l'effet de ventes massives de la principale des maisons japonaises. Celle-ci se débarrassait en vitesse d'un papier dont la vente venait d'être temporairement *interdite* aux *résidents* au Japon par le ministère des finances de Tokyo. Les emprunts à coupons zéro s'étaient finalement révélés un formidable concurrent pour les comptes d'épargne japonais dont le volume global avait dangereusement chuté depuis le début de l'année. L'alerte fut néanmoins de courte durée, et, vendredi, les cours des émissions sans coupons avaient pratiquement retrouvé leur niveau précédent. Les Japo*nais n'ont en tout* et *pour tout* absorbé au maximum qu'un tiers des emprunts de ce genre et non les trois quarts, comme on l'avait cru tout d'abord. La majorité d'entre eux, en fait, étaient placés en Europe, au Moyen-Orient et dans certains centres financiers qui, généralement, abritent des capitaux américains au large de la côte est des Etats-Unis.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les matières premières

Forte baisse des métaux précieux - Raffermissement des céréales

La chute des métaux précieux qui a ramené l'or à ses plus bas niveaux depuis deux ans et demi et l'argent et le platine à des cours inconnus depuis trois ans a constitué l'événement majeur sur les marché scommerciaux cette semaine. Cet accès de faiblesse, dû à la persistance de la récession et à l'environnement déflationniste aux Etats-Unis, s'est propogé à d'autres contrats comme celui du cuivre. D'une manière générale, les métaux se sont inscrits en baisse à l'exception du plomb et du zinc, favorisés par des facteurs spécifiques.

Le calme a régné sur les marchés des denrées, où le sucre a cependant accentué son repli ; tandis que pour le caoutchouc et les céréales la tendance était plutôt à la reprise.

MÉTAUX. — *Après le mystérieux acheteur, faudra-t-il parler d'un mystérieux vendeur? En tout cas, la poursuite de liquidations massives sur le marché de l'étain a contraint le directeur du stock régulateur du Conseil international à procéder à d'importantes acquisitions de métal pour maintenir les cours au-dessus du plancher prévu dans l'accord international. Devant cette situation, les membres du Conseil international de l'étain ont été convoqués en réunion extraordinaire à Londres lundi prochain. Les discussions porteront essentiellement sur le renforcement des moyens financiers du stock régulateur, mais l'hypothèse de restrictions de la production et des exportations sera évoquée, et un appel à l'administration américaine pour qu'elle mette un terme à ses ventes de métal prélevé sur les excédents des stocks stratégiques sera lancé.*

Par ailleurs, les principaux pays producteurs se réuniront en Malaysia au début du mois de mai pour évoquer la création d'un cartel des producteurs d'étain et envisager la possibilité de vendre le métal directement aux consommateurs, comme le fait l'OPEP pour le pétrole. En attendant, les cours sont tombés à leur plus bas niveau depuis huit mois.

Baisse également du cuivre, les opérateurs n'ayant apparemment pas été convaincus par un rapport du comité intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (CIPEC) n'excluant pas une « explosion » des cours dans les mois à venir dans le cas d'une réduction significative des stocks et d'un regain d'activité spéculative. Pour sa part, l'institut ouest-allemand H.W.W.A. n'entrevoit pas de changement majeur du marché à court terme. Le plomb et le zinc ont, quant à eux, progressé à contre-courant. Le premier à la suite de rumeurs d'achats soviétiques, le second après la réduction limitée à 50 dollars du prix des producteurs canadiens. Les stocks du marché sont tombés à leur plus bas niveau depuis dix-sept mois.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS DU 5 MARS

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade cathodes), comptant, 840 (858) ; à trois mois, 868 (885) ; étain comptant, 7 020 (7 150) ; à trois mois, 7 235 (7 300) ; plomb, 350 (325) ; zinc, 443,50 (431) ; aluminium, 577 (582,50) ; nickel, 3 060 (3 170) ; argent (en pence par once troy), 409,50 (431). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 69,60 (69,65) ; argent (en dollars par once), 7,49 (7,82) ; platine (en dollars par once), 328 (349,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 81,83 (81,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 380-390 (380-390). — Penang : étain (en ringgit par kilo), 30,29 (29,15).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) coton, mars, 63,07 (63,02) ; mai, 64,81 (64,90). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), 414 (405) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, 263 (263). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, 42,30 (41,50).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 48-49 (47-48). — Penang (en cents des Détroits par kilo), 200-201 (201,50-202,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao, mars : 1965 (1929) ; mai : 1975 (1959) ; sucre, mai : 12,10 (12,55) ; juillet : 12,27 (12,64) ; café, mars : 159 (154) ; mai : 146,60 (141,50). — Londres (en livres par tonne) : sucre, mai 161,60 (168,75) ; août : 164,15 (171,50) ; café, mars : 1 455 (1 380) ; mai : 1 323 (1 291) ; cacao, mars : 1 185 (1 196) ; mai : 1 155 (1 154). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mars : 1 270 (1 254) ; mai : 1 270 (1 266) ; café, mars : 1 610 (1 550) ; mai : 1 488 (1 471) ; sucre (en francs par tonne), mai : 1 842 (1 935) ; juillet : 1 860 (1 955). — Chicago (en dollars par tonne), mars : 181,70 (184,50) ; mai : 183,50 (187,50). — Londres (en livres par tonne), avril : 123 (131,80) ; juin 127,50 (129,50).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars : 359 (351 3/4) ; mai : 368 (364 1/2) ; maïs, mars : 260 (256 3/4) ; mai : 272 1/2 (270 1/4).

Indices : Moody's, 991,10 (992,40) ; Reuter, 1 588,6 (1 606).

Les devises et l'or

Repli du dollar, hausse du mark et affaiblissement du franc

Sur des marchés des changes encore nerveux, l'événement a été le net repli du dollar après une flambée initiale, et la non moins nette reprise du mark, à son plus haut cours historique à Paris (2,56 F), ce qui a entraîné un affaiblissement du franc français. Le franc belge a encore fléchi après sa dévaluation et le franc suisse a battu de nouveaux records à Paris. Quant à l'or, son glissement s'est transformé en *chute, le cours de l'once de 31.15* tombant jusqu'à 340 dollars.

En début de semaine, donc, le dollar se mettait à « flamber » sur les marchés européens après l'annonce, le week-end précédent, d'une nouvelle hausse de la masse monétaire américaine. Le cours de la monnaie américaine passait, à Francfort, de 2,38 DM à 2,40 DM, à Paris, de 6,08 F à 6,11 F et à Tokyo, de 237 yens à 240 yens.

Puis, rapidement, les opérateurs se rendaient compte que cette hausse de la masse monétaire ne provoquait pas un regain de tension sur les taux américains. Bien plus, ils avaient de plus en plus le sentiment qu'à moyen terme ces taux étaient orientés à la baisse (voir en rubrique Marché monétaire et obligataire). C'est pourquoi, les jours suivants, on vit le dollar reperdre peu à peu ses gains et finir la semaine en net repli, moins de 2,35 DM à Francfort et environ 6 F à Paris.

Si le dollar baisse, le mark remonte : si le mark se raffermit, le franc français fléchit. Un tel phénomène a été constaté à plusieurs reprises depuis bien des années, et il est appelé à se reproduire, en raison du différentiel d'inflation maintenu entre la France et la R.F.A. Depuis la dévaluation du 4 *octobre* 1981, le franc s'est bien tenu au sein du Système monétaire européen parce que le mark était attaqué : on sait qu'actuellement le jeu, pour les opérateurs internationaux, est d'emprunter des marks en R.F.A. à 10 %, de les vendre pour racheter des dollars et les prêter à plus de 15 %, ce qui laisse un bénéfice appréciable mais tire la monnaie allemande vers le bas. Dès que ce jeu se ralentit, le mark *remonte* et le *franc* est moins bien abrité.

Ces derniers jours, il l'a été d'autant moins que la dévaluation du franc belge l'a placé en première ligne, avec la lire italienne. Ce que l'on peut hésiter à appeler une attaque s'est même produit, dans le plus grand calme et la plus grande discrétion toutefois : après que le cours de 2,55 F pour un mark eut été largement débordé, celui de 2,56 F, voisin du cours pivot de 2,5621 F, fut défendu par la Banque de France, qui y consacra près de 2 milliards de marks (5 milliards de francs) jeudi et vendredi. C'est qu'au-delà du cours pivot commence l'ascension vers le cours plafond de 2,6206 F pour un mark.

Certes, la Banque de France dispose d'abondantes munitions, encore augmentées ces dernières *semaines. Mais le franc français* est entré à nouveau dans l'ère des rumeurs, souvent fantaisistes (nouvelle dévaluation en avril...), cette entrée s'effectuant trop tôt et trop vite, au dire des spécialistes. Ces derniers redoutent, *toutefois*, une baisse du dollar au début ou à l'automne, qui pourrait, en faisant monter vigoureusement le mark, déstabiliser le franc.

Au sein du SME, en tout cas, le *classement* a *été nettement* perturbé. Le franc belge, qui avait quitté la queue pour la tête, à la faveur de sa dévaluation, y est promptement retourné, le franc lui aussi accusant une décote de 4 % à Bruxelles. Le franc français s'est enfoncé, rejoignant un mark en nette remontée relative et une lire un peu déprimée. Quant au florin, il affiche une santé insolente, au plus haut à Paris, de même que le franc suisse, à plus de 3,23 F.

La chute de l'or

Le cours de l'once de 31,1 g, qui, jusqu'à présent, avait « testé » *le niveau des 360 dollars* sans l'enfoncer, est passé nettement au-dessous, crevant le plancher des 350 dollars pour tomber, vendredi, à 340 dollars, au plus bas depuis le début de septembre 1979. Il semble que ce soit l'accélération de la chute du prix du pétrole, avec l'annonce, en début de semaine, d'une réduction de 4,5 dollars du prix du baril en mer du Nord anglaise, qui ait précipité la baisse du métal. Les *opérateurs, déjà découragés* par la tension des taux, la bonne tenue du dollar et les ventes soviétiques, que l'on dit, pour l'instant, stoppées, redoutent la liquidation d'une partie des stocks arabes. La rumeur en a couru, démentie par l'Iran : vraie ou fausse, elle démoralise les acheteurs de métal en puissance.

En fin de semaine, les analystes fixaient à la baisse du cours de l'once un nouveau palier à 325 dollars, certains d'entre eux ne s'arrêtant qu'à 300 dollars ou même 250 dollars. Pour la banque Louis Dreyfus, les cours, a[illegible]s un nouveau et possible fléchissement, devraient remonter au second semestre, la moyenne de l'année s'établissant aux environs de 400 à 425 dollars l'once.

FRANÇOIS RENARD.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

5 mars 1982

FLORIN NÉERLANDAIS — COURONNE DANOISE — LIVRE IRLANDAISE — FRANC FRANÇAIS — LIRE ITALIENNE — MARK ALLEMAND — FRANC BELGE

% : 0 (Plafond) ; −0,25 ; −0,50 ; −0,75 ; −1 ; −1,25 ; −1,50 ; −1,75 ; −2,00 ; −2,25 (Plancher)

*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 26 FÉVRIER AU 5 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.-U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,8360	—	16,6527	53.8793	42,6075	2,3068	38,8349	0,07962
	1,8220	—	16,4689	52,910	42,0168	2,2883	38,2775	0,07809
Paris	11,0251	6,0050	—	323,54	255,85	13,8523	233,20	4,7451
	11,0686	6,0750	—	321,42	255,25	13,9016	232,53	4,7442
Zurich ...	3,4076	1,8560	30,9080	—	79,07967	4,2814	72,0776	1,4666
	3,4435	1,8900	31,1119	—	79,4118	4,3249	72,3445	1,4759
Francfort	4,3090	2,3470	39,0854	126,45	—	5,4148	91.1456	1,8546
	4,3363	2,3800	39,1772	125,92	—	5,4467	91,1004	1.8586
Bruxelles	79,5906	43,35	7,2190	23,3566	18,4703	—	16,8349	3,4255
	79,6214	43,70	7,1994	23,1216	18,3813	—	16,7272	3,4127
Amsterdam	4,7277	2,5750	42,8816	138,73	109,71	5,9400	—	2,0347
	4,7590	2,6125	43,0052	138,22	109.76	5,9782	—	2,0082
Milan $..	2 323,45	1 265,50	210,74	681,84	539.19	29.1926	491.45	[illegible]
	2 333,07	1 280,50	210,78	677,51	538,02	29,3020	490 [illegible]	[illegible]
Tokyo ...	431,91	235,25	39,1757	126,75	100,23	542.67	91,3592	0.1880
	430,90	236,50	38,9301	125,13	99.3697	541,19	9,5263	0,1886

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 5 mars, 2,5526 F contre 2,5687 F le vendredi 26 février.

Le marché monétaire et obligataire

Un soupçon de baisse des taux ?

Une détente des taux est-elle dans l'air aux Etats-Unis ? Il semble bien que ce soit le cas, à en juger par la bonne tenue récente du marché américain des obligations, où l'on commence à parier sur un renversement de tendance durable sur le long terme. Certes, bien des incidents peuvent encore se produire à court terme, en liaison avec les soubresauts de la masse monétaire aux Etats-Unis : à la veille du week-end, on s'attendait à une diminution de 2 milliards de dollars (*elle a été de 3 milliards*) suivie, éventuellement, d'une augmentation sensible dans la seconde quinzaine du mois, ce qui inciterait la Réserve fédérale et son combatif président, M. Volcker, à maintenir sa politique rigoureuse.

Mais, pour beaucoup d'observateurs, il est possible qu'on soit parvenu à un tournant de l'autre côté de l'Atlantique.

L'ampleur de la récession, qui pourrait même déborder sur une dépression caractérisée, va, tout de même, avoir pour effet de diminuer la demande de concours bancaires émanant des entreprises. Ce phénomène, selon la Morgan Guaranty Trust, ramènera l'expansion du crédit à 6 % en 1982 contre 15 % en 1981. Quant au fameux déficit budgétaire, pomme de discorde entre la Maison Blanche et M. Volcker, qui y voit, avec quelque raison, un motif de tension des taux du fait des appels répétés du Trésor au marché, il n'est pas exclu qu'un compromis s'établisse, en fin de compte, entre le Congrès et le président Reagan. Ce dernier ne vient-il pas d'être « lâché » par le patronat américain, dont l'une des principales *organisations*, la Business Roundtable, regroupant les dirigeants des deux cents plus grandes sociétés, vient de qualifier d'« inacceptables » des déficits de 100 milliards de dollars par an, et de recommander tant la diminution des dépenses militaires que le report des réductions d'impôts. Quant au Congrès, il commence à être terrorisé par l'aggravation de la crise, qui reporte très loin la reprise de l'économie, peut-être même au-delà des élections de novembre prochain, et pourrait imposer une contraction du déficit.

Ajoutons que le recul de l'inflation aux Etats-Unis, très net depuis trois mois, permettrait au FED d'assouplir discrètement sa politique, bien qu'il prétende le contraire, afin d'obtenir de la Maison Blanche cette fameuse réduction des dépenses budgétaires.

Cette semaine, la Bundesbank n'a pris aucune décision, estimant que sa marge de manœuvre était désormais nulle, mais si le dollar et les taux américains fléchissaient, son attitude pourrait être reconsidérée. Cela aussi ferait bien l'affaire de la France, qu'un affaiblissement de sa monnaie gênerait dans sa politique de détente.

Pour l'instant, cette politique bute sur le contexte international. A Paris, la baisse du loyer de l'argent sur le marché monétaire s'est arrêtée, et la diminution du taux de base des banques, dont le niveau pourrait être ramené de 14 % à 13,50 %, est sans cesse ajournée.

Ailleurs, en Europe, la Belgique a ramené son taux d'escompte de 14 % à 13 %, et les banques italiennes ont réduit de 0,75 % leur taux de base, porté, il y a un an, à 22.5 %.

Sur le front des obligations, une certaine « déprime » est nettement ressentie. Engagement du marché après deux mois d'intense activité, arrivée de 20 milliards de francs d'obligations indemnitaires après les nationalisa*tions, réduction des disponibilités* des compagnies d'assurances et caisses de retraite sollicitées pour l'emprunt UNEDIC : il y a un peu de tout cela.

Le résultat est que l'emprunt E.D.F. de 4 milliards de francs « à fenêtres » n'est pas encore entièrement souscrit, et que celui de Paribas, de 600 millions de francs, à taux variable indexé sur le taux moyen du marché monétaire à six mois, annoncé pour le début de la semaine prochaine, est accueilli avec un enthousiasme très modéré. On aurait préféré, dit-on, une indexation sur le taux moyen des obligations garanties (T.M.O.), car des experts chagrins suspectent les pouvoirs publics de vouloir faire baisser le loyer de l'argent sur le marché monétaire afin de creuser l'écart avec le long terme.

En fait, l'attention des opérateurs, pour l'instant, est monopolisée par les fameuses *obligations* indemnitaires, qui, d'un seul coup, approvisionnent le marché avec une quantité appréciable d'emprunts à taux variables, très prisées à nouveau après un passage à vide.

Pour l'instant, les rendements, sur le marché secondaire, se maintiennent à 16,10 % contre 16,14 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 15,83 % contre 15,82 % pour ceux à moins de sept ans, *16,41 % (inchangé)* pour les emprunts du secteur public et 17,40 % contre 17,39 %, pour ceux du secteur privé, selon les indices Paribas.

Dans les mois qui viennent, tout le problème, on le sait, sera de stimuler et d'entretenir une demande constante pour des émissions en nette augmentation, compte tenu de besoins croissants (Etat, collectivités publiques etc.). Un moyen infaillible de le résoudre peut être trouvé dans une baisse lente des taux à l'émission, qui incite les prêteurs à se précipiter pour profiter d'une rémunération de moins en moins élevée. Dans l'immédiat, par exemple, la rumeur courait que, la semaine prochaine, un emprunt de la Caisse nationale des autoroutes serait lancé à 16,70 % contre 16,90 % pour les dernières émissions du secteur public. Pour continuer dans cette voie, néanmoins, il faudra compter avec la venue du franc, qui pourrait prochainement, laisser à désirer (voir en rubrique les devises et l'or). — F. R.

LA REVUE DES VALEURS

Bruxelles adopte « Monory »

Tandis que M. Laurent Fabius, ministre du budget, réfléchit sur les moyens propres à encourager les placements à risques, outre-Quiévrain, le gouvernement belge, soucieux de fortifier au plus vite l'économie nationale, s'est finalement rallié, après quelques semaines de réflexion, à la formule de la loi Monory (« le Monde » daté 14-15 février), qui a fait les beaux jours de la Bourse de Paris. Il l'a même agrémentée de deux mesures complémentaires, dans le but d'accélérer encore la collecte des capitaux, jusqu'ici assez mince, faite par le marché de Bruxelles, mais aussi de fournir à l'industrie les moyens financiers nécessaires à son développement.

Dès lors que ces mesures seront adoptées, ce qui ne saurait tarder, les contribuables belges pourront déduire de leurs revenus imposables tout achat d'actions belges ou de fonds de placements belges dans la limite de 40 000 FB par an (5 600 FF) (+ 10 000 FB (1 390 FF) par enfant et par personne à charge à la condition que les titres acquis soient conservés cinq ans.

De leur côté, les entreprises belges auront la possibilité de déduire de leurs bénéfices imposables les dividendes distribués aux actions nouvelles provenant d'augmentations de capital en numéraire réalisées en 1982 et 1983. Cette exonération partielle, plafonnée à 8 % du prix d'émission desdites actions, sera consentie pour cinq ans. Cependant, si les assemblées générales des entreprises concernées s'engagent à transférer à leurs nouveaux actionnaires l'économie fiscale réalisée (5,85 %), ce plafond pourra être porté à 13 % et la durée du dégrèvement à dix ans.

Pour leur part, les souscripteurs d'actions nouvelles n'auront pas à déclarer jusqu'en 1992 les dividendes perçus (sans limitation de montant), ces derniers ne supportant que la retenue à la source de 20 %. Cet avantage ne pourra toutefois pas être cumulé avec celui procuré par la loi Monory. Qui plus est, ces actions seront exonérées des droits de succession et de donation.

La dernière mesure porte enfin sur la réduction de l'impôt sur les sociétés dont le taux sera ramené de 48 % à 45 %.

Selon l'agent de change Peterbroek Van Campenhout, ces mesures vont largement contribuer au redressement du marché financier, en incitant tout à la fois les contribuables à rechercher un allégement de leurs charges fiscales par des achats d'actions, et les entreprises à multiplier leurs émissions.

Une manne, dont on s'attend à Bruxelles qu'elle profite, au premier chef, aux investissements industriels. — A. D.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

La chute des cours internationaux de l'or s'est répercutée à Paris, où le lingot a perdu 6 % à 66 200 francs, entraînant l'emprunt 7 % 1973 à 5 530 francs (— 9 %), au plus bas depuis le début de l'été dernier. L'emprunt

	5 mars	Diff.
4 1/2 % 1973	1 722	— 20
7 % 1973	5 530	— 520
10,30 % 1975	84,30	+ 0,35
10 % 1976	81,35	+ 0,48
P.M.E. 10,6 % 1976	82,45	+ 0,05
P.M.E. 11 % 1977	82,51	— 0,04
8,80 % 1977	94,30	+ 0,90
10 % 1978	79,25	+ 0,10
9,80 % 1978	78,55	— 0,05
9,45 % 1978	76,70	+ 0,10
8,80 % 1978	73,40	— 0,13
9 % 1979	73,75	+ 0,05
10 % 1979	76,70	— 0,10
10,80 % 1979	79,15	— 0,15
12 % 1980	89,40	=
C.N.E. 3 %	2 760	+ 25

4 1/2 % 1973 a mieux résisté, le napoléon se contentant de revenir à 600 francs, son cours plancher d'il y a quelques semaines, et affichant une prime de 56,38 % sur l'or fin.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le bénéfice de la « Compagnie bancaire » pour 1981 s'est accru de 25,2 % à 124 millions de

	5 mars	Diff.
Bail-Equipement	173	+ 3
B.C.T.	81,10	— 0,90
Bque Rothschild	197,20	— 0,28
Cetelem	194,50	— 5,30
Chargeurs Réunis	210	— 24
Bancaire (Cie)	204	— 14
C.C.F.	254,60	+ 0,10
C.F.F.	362,80	+ 11,80
C.F.I.	170	— 21
Crédit du Nord	102,30	— 0,70
Eurafrance	312	— 12
Paris-Pays-Bas	304,60	+ 1,10
Hénin (La)	337	— 33
Locafrance	171,50	— 3,50
Locindus	370	— 2
Midi	670	— 48
Prétabail	472	— 8
Schneider	138	— 12
Suez	426,20	+ 2,90
U.C.B.	128	— 6

francs. Les comptes consolidés ne sont pas encore définitivement arrêtés, mais les dirigeants de l'établissement tablent sur un résultat supérieur d'au moins 23 % au précédent (284 millions), qui avait diminué de 12 % par rapport à celui dégagé en 1979 et ce malgé la baisse de 8 % des crédits consentis. Le dividende global est fixé à 15 francs (inchangé).

Bâtiment et travaux publics

	5 mars	Diff.
Auxiliaire d'Entrep.	855	— 74
Bouygues	774	— 62
S.C.R.E.G.	124,90	— 3,10
Ciments français	159,50	+ 1,50
Dumez	1 100	— 183
J. Lefebvre	259	— 4
Générale d'Entrepr.	380	— 22
G.T.M.	485	— 39
Lafarge	270	— 5,10
Maisons Phénix	293	— 4
Pellet et Chausson	341	— 19

Alimentation

La cotation de l'action « Radar », qui s'effectuait « par boîte » depuis quelques jours, une procédure qui permet à la chambre syndicale d'établir elle-même l'équilibre entre l'offre et la demande, a repris normalement le 2 mars 1982. A ce sujet, la « Garantie mutuelle des fonctionnaires » (G.M.F.) vient de consentir au groupe « Cora » une option de vente sur ses titres « Révillon » dans les mêmes conditions que lors de la transaction conclue entre « Révillon » et les « Mutuelles unies » (« le Monde » daté 28 février-1er mars 1982).

Cette option de vente permettra au groupe « Cora », qui détient d'ores et déjà 33 % de « Révillon », d'accroître cette participation grâce aux « Mutuelles

	5 mars	Diff.
Beghin-Say	283	— 18
B.S.N. - G. - Danone	1 342	— 88
Carrefour	1 530	— 60
Casino	1 221	— 24
Occidentale (Gie)	385	— 19
Guyenne et Gasc.	417	— 11
Martell	806	— 32
Moët-Hennessy	631	— 53
Mumm	325	— 5
Olida-Caby	227	— 4
Pernod-Ricard	317	— 13
Source Perrier	168,50	— 7,50
Radar	1 650	+ 148
St-Louis - Bouchon	180	— 7
C.S. Saupiquet	277,50	— 2,40
Vve Clicquot	970	— 40
Viniprix	880	+ 96
Nestlé	12 500	+ 280

unies », qui en possèdent 29 %, et à « Garantie mutuelle des fonctionnaires » (près de 9 %), le groupe « Révillon » ayant pris, de son côté, plus du tiers du capital de la société « Radar ».

Confronté aux problèmes que connaissent ses filiales en Espagne et au Brésil, le *Groupe Carrefour* ne prévoit qu'une progression de 5 % de son résultat net consolidé au titre de l'exercice 1981, un taux inférieur aux prévisions. Au niveau de la société mère, le résultat net, après impôt et participations, est passé de 216,9 millions de F à 283,9 millions sur un chiffre d'affaires en augmentation de 16 % d'un exercice à l'autre pour atteindre 14,28 milliards de F.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. de cap. (F)
Paribas	626 000	189 737 776
Saint-Gobain	885 200	154 215 757
Suez	402 825	152 800 503
Crédit Fonc. Fr.	380 075	96 718 282
P.U.K.	738 600	92 327 839
Thoms./Brandt	279 300	86 941 333
Rhône-Poul. (1)	664 800	77 931 240
C.G.E. (1)	121 150	59 511 580
4 1/2 % 1973	30 100	52 427 300

(1) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	1er mars	2 mars	3 mars	4 mars	5 mars
Terme	325 786 066	473 468 091	456 049 017	334 946 580	276 550 587
Comptant.					
R. et obl.	464 634 686	321 472 426	391 910 818	362 576 788	480 828 608
Actions.	178 205 324	155 838 487	202 344 058	185 345 015	209 211 097
Total	968 626 076	950 879 004	1 050 303 893	882 868 383	966 590 292
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)					
Franç.	113,1	113,1	111,2	111,2	108,1
Etrang.	104	105	103,9	102,5	102,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)					
Tendance.	120,8	120,5	118,6	117,5	116,3
(base 100, 29 décembre 1981)					
Ind. gén.	103,9	103,6	103,1	101,7	100,4

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 1er AU 5 MARS 1982

Avertissement sans frais

POUR la première fois depuis le début de l'année, la Bourse de Paris a, cette semaine, franchement tourné le dos à la hausse. De l'effritement, elle est passée tout près de l'équilibre, sans vraiment l'atteindre, pour reculer ensuite et s'alourdir très sensiblement en fin de parcours. Bien que le rythme de ce repli se soit ralenti à la veille du week-end, ces cinq séances lui ont coûté plus de 4 % de baisse, dont la plus grande partie fut acquise jeudi (— 1,6 %) et vendredi (— 1,5 %).

Le bel enthousiasme dont le marché avait fait preuve deux mois durant serait-il retombé ? Rien n'est moins sûr. Au-delà de la stricte observation du phénomène baissier, force est de constater que, par conjugaison de leurs effets, deux éléments ont, ces derniers jours, sensiblement influé sur son comportement.

Le premier est de nature technique. Après l'escalade forcenée des cours (+ 22 % en l'espace de huit semaines) beaucoup, autour de la corbeille, appelaient de leurs vœux une phase de consolidation, à la fois nécessaire et salutaire. La Bourse y est entrée de plain-pied. La purge attendue n'aurait sans doute guère laissé de traces si un second facteur, d'ordre international cette fois, n'en avait inopinément élargi l'impact.

Tout occupé qu'il était à monter joyeusement et vigoureusement, sous la poussée d'abondants capitaux en quête de placement, le marché s'était pratiquement coupé du monde extérieur. Las ! L'environnement oublié allait, cette semaine, se rappeler brutalement à son bon souvenir.

Essentiellement sous forme d'avertissements, venus d'abord du F.M.I. et de la C.E.E. pour prévenir des dangers que la politique américaine en matière de taux, le protectionnisme renaissant, la dette colossale des pays de l'Est et les difficultés enregistrées par les pays sous-développés faisaient courir à l'économie et au commerce mondial.

Mais aussi des milieux d'affaires américains et de la Chambre des représentants des Etats-Unis, que la peur d'une véritable dépression a poussés, les uns à demander au président Reagan de changer de cap, l'autre à réclamer la réunion au sommet des deux grands partis et des deux Assemblées.

Le vice-président de la Commission européenne y a été de son couplet, en attirant l'attention sur la menace de dévaluation que faisait peser sur les principales monnaies européennes la baisse du loyer de l'argent décidée par les grands pays de la Communauté et sur le renchérissement des matières premières que de tels changements de parité entraîneraient inévitablement.

Ces rappels pressants à l'incohérence des politiques menées de tous côtés et au risque de crise majeure qui pourrait en découler ont eu d'autant plus de poids que la baisse à peu près générale des prix du pétrole brut, des matières premières et de l'or, tombé à ses plus bas niveaux depuis trente mois, est venue accréditer sérieusement la thèse d'une très grave dépression. Pour beaucoup, ce sont des signes avant-coureurs. La chute de Wall Street et de la Bourse de Tokyo n'ont pas d'autres raisons.

La Bourse de Paris ne pouvait pas, à l'évidence, rester indifférente devant un tel concert et de telles réactions. Dire qu'elle s'en est vraiment émue serait mentir. Mais les mises en garde ont quand même été entendues et certains investisseurs en ont certainement tenu compte. La baisse des pétrolières, notamment, en atteste.

Il reste que la confiance n'a pas déserté les travées. « Les énormes liquidités procurées par la vente des valeurs nationalisées (D.T.I.) vont en grande partie venir se replacer sur le marché », affirmaient de nombreux professionnels. Beaucoup comptent aussi, sans trop l'avouer, sur des mesures propres à encourager l'épargne à risque à venir s'investir. Mais en attendant cette manne et les conclusions du fameux rapport Dautresme, la Bourse pourrait bien entrer dans une phase de flottement, maintenant que les échanges considérables auxquels ont donné lieu jusqu'à jeudi les D.T.I. semblent tirer à leur fin.

ANDRÉ DESSOT.

Le conseil d'administration va proposer, au titre de 1981, la distribution d'un dividende net en augmentation (75 F par action contre 65 F).

Darty prévoit pour l'exercice 1981-1982 clos le 28 février, un bénéfice consolidé accru de plus de 26 % (80,3 millions de F pour l'exercice précédent).

Filatures, textiles, magasins

	5 mars	Diff.
F. F. Agache-Willot	—	—
B.H.V.	122,50	+ 1,50
C.F.A.O.	585	— 24
Darty	771	— 22
D.M.C.	37,60	— 4,40
Galeries Lafayette	150	— 7
La Redoute	876	— 11
Printemps	130,50	— 8,50
André Roudière	NC	
S.C.O.A.	45,10	— 0,40

Matériel électrique, services publics

La *Compagnie générale des eaux* vient d'acquérir la société américaine *Hinckley Schmidt Water co*, chargée de la distribution d'eau potable dans toute la région de Chicago.

	5 mars	Diff.
Alsthom-Atlant.	172	— 13,10
C.E.M.	41	— 2,60
CIT-Alcatel	870	— 15
Electricité (C. G.)	483,50	+ 0,50
Crouzet	214,60	— 14,40
Thomson-C.S.F.	216	— 22
Générale des Eaux	306	— 32
Legrand	1 580	— 72
Lyonn. des Eaux	421	— 10
Machines Bull	32,35	— 3,85
Matra	—	—
Mot. Leroy-Somer	485	— 63
Moulinex	62	— 3
P.M. Labinal	189,90	— 4,10
Radiotechnique	276	— 18,90
S.E.B.	190	— 5
Signaux	400	— 28
Télémec. Electr.	885	— 55
Thomson-Brandt	308	+ 0,90
I.B.M.	435,50	— 15,50
I.T.T.	108,50	+ 3,50
Schlumberger	317	— 40
Siemens	682	+ 22

Métallurgie, constructions mécaniques

Malgré un résultat d'exploitation bénéficiaire (49 millions de francs) *Valeo* enregistre pour 1981, une perte de 109,59 millions de francs, imputable à la constitution de provisions pour dépréciation de titres (137,03 millions) et aux

	5 mars	Diff.
Alspi	102	— 7
Av. Dassault - Brég.	492	— 53
Fives-Lille	143	— 11
Chiers-Chatillon	12,60	— 1,40
Creusot-Loire	77	— 6
De Dietrich	374	— 2
F.A.C.C.M.	556	— 23
Valéo	212	— 18,50
Fonderie (Gle)	84	— 1
Marine-Wendel	42,70	— 1,10
Métall. - Normandie	28,90	— 1,20
Penhoët	365	+ 6
Peugeot S.A.	162,50	+ 0,50
Poclain	187,50	— 13,50
Pompey	185	— 1
Sacilor	6	— 0,60
Sagem	880	
Saulnes	34,50	+ 0,50
Saunier-Duval	75	— 4
Usinor	5,80	0,60
Vallourec	132	8,50

coûts de restructuration. Pour l'exercice précédent, la société avait dégagé un bénéfice net de 82,8 millions de francs.

Pétroles

En raison d'une lourde perte comptable (1,17 milliard de francs) en 1981, la « Compagnie française de raffinage » ne pourra pas verser de dividende au titre de l'exercice écoulé (12 francs nets pour 1980). La compagnie a pâti de la situation catastrophique régnant dans le raffinage, mais aussi dans la pétrochimie. Son déficit est supérieur au montant des réserves constituées depuis sa création. Ses dirigeants l'attribuent à la mauvaise conjoncture

	5 mars	Diff.
Elf-Aquitaine	138	— 13,40
Esso	298	— 0,90
Pétroles française	126	— 7,30
Pétroles B.P.	52,80	— 0,70
Primagaz	281,50	— 4,50
Raffinage	89	— 16
Sogerap	316	— 53
Exxon	203	— 9
Petrofina	694	+ 8
Royal Dutch	216,80	+ 4,70

pétrolière et à l'inadaptation de la politique des prix. Ils ne tablent pas sur un redressement rapide et font valoir que la lenteur des discussions sur l'établissement d'un nouveau régime tarifaire compromet gravement les perspectives d'investissement.

La « C.F.P. » annonce, de son côté, un bénéfice net réduit de plus de moitié (407 millions de francs contre 993 millions). Cette baisse correspond principalement à une dotation nette de provisions sur titres de participation et prêts à long terme de 1 099 millions. Le dividende global est minoré : 22,50 francs contre 27 francs.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le groupe *Imétal* a dégagé en 1981 un bénéfice consolidé d'environ 115 millions de francs (— 53,5 %). La baisse est moins forte (43 %) en excluant les plus-values de cession dégagées lors de l'exercice précédent (46 millions).

Le résultat de la filiale *Penarroya* a chuté de plus de moitié (52 millions de francs contre 113 millions). Celui de *Copper-*

	5 mars	Diff.
Imetal	83	— 8,40
Kléber	27,10	+ 0,05
Michelin	745	
M. M. Penarroya	58	— 12,30
Charter	29,95	— 0,25
INCO	94,20	— 4,80
R.T.Z.	57,50	+ 0,50
Union minière	117	— 15
Z.C.I.	2,50	— 0,05

weld, autre filiale, a plus que doublé (37,2 millions de dollars contre 19 millions).

R.T.Z. va lancer une O.P.A. sur la totalité des actions *Tunnel Holdings* (quatre R.T.Z. pour trois Tunnel « A » ou « B »). Les actionnaires de cette dernière société pourront opter pour un paiement en espèces (550 pence par titre).

Le bénéfice net attribuable de *R.T.Z.* pour 1981 dépasserait 100 millions de livres (contre 155,4 millions). Un dividende final de 10,5 pence serait versé faisant un total inchangé de 16 pence.

Produits chimiques

	5 mars	Diff.
Institut Mérieux	781	— 74
Laboratoire Bellon	334,50	+ 14,50
Nobel-Bozel	21,05	— 0,45
Rhône-Poulenc	121,60	+ 0,20
Roussel-Uclaf	NC	
B.A.S.F.	400	+ 4
Bayer	366	+ 11
Hoechst	359	— 2
I.C.I.	45,60	+ 0,65
Norsk-Hydro	373	— 62

Valeurs diverses

Un accord de principe a été conclu entre *Europe 1* et *la CEP*, éditrice de l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste* aux termes duquel la société *Images et Son*, filiale d'*Europe 1*, prendra une participation de 40 % environ dans le *Nouvel Economiste*, la Compagnie française de publications, filiale d'Havas, conservant 45 % des parts (contre 85 % précédemment) et Hachette 15 % en attendant, sans doute, de céder cette participation minoritaire.

	5 mars	Diff.
A.D.G.	172	+ 0,20
L'Air Liquide	462	— 30
Arjomari	120,50	+ 4,50
Bic	420	— 32
Club Méditerranée	546	— 15
Essilor	450	— 21
Europe 1	590	+ 2
Gle Ind. Part.	170	— 9,40
Hachette	400	— 15
J. Borel Int.	145	+ 5
Oréal (L')	848	— 42
Navigation Mixte	172	— 9,50
Nord Est	47,70	0,80
Presses de la Cité	649	+ 19
P.U.K.	125	+ 0,70
St-Gobain - P.-à-M.	175,50	+ 0,60
Skis Rossignol	525	— 14
Sanofi	355	— 5
U.T.A.	150	— 5

Le *Club Méditerranée* versera pour l'exercice écoulé un dividende global de 18,75 F. contre 15 francs.

Mines d'or, diamants

Le bénéfice net attribuable de *Consolidated Goldfields* pour le semestre achevé le 31 décembre dernier se situe dans le haut de la fourchette des prévisions : 40,6 millions de livres contre 48,2

	5 mars	Diff.
Amgold	437	— 45
Anglo-American	71	— 11,40
Buffelsfontein	196	— 12,80
De Beers	41	— 3,20
Free State	166	— 27
Goldfields	59,50	— 7,50
Harmony	76,50	— 4,50
President Brandt	201	— 20,50
Randfontein	320	— 25
Saint-Helena	181	— 12
Gencor	103,90	— 13,60
Driefontein	124,50	— 17,50
Western Deep	174	— 15,90
Western Holding	245	— 45

millions. Le dividende intérimaire est maintenu à 8,5 pence.

Gencor annonce pour 1981 un bénéfice net attribuable de 319,8 millions de rands (+ 18,6 %). Le dividende final est fixé à 120 cents, faisant un total de 175 cents pour l'exercice contre 150 cents.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 26/2	COURS 5/3
Or fin (kilo en barre)	70 400	65 900
— (kilo en lingot)	70 450	66 200
Pièce française (20 fr.)	614,80	601,10
Pièce française (10 fr.)	430,00	405
Pièce suisse (20 fr.)	550,10	544
Pièce latine (20 fr.)	520	501
• Pièce tunis. (20 fr.)	415	400
Souverain	640	630
Souverain Elizabeth II	772	747
• Demi-souverain	430	410
Pièce de 20 dollars	2 984	2 950,40
— 10 dollars	1 455	1 420
• — 5 dollars	780	775
— 50 pesos	3 198,50	3 145
• — 20 marks	640	640
— 10 florins	540,10	540
• — 5 roubles	420	390

Bourses étrangères

NEW-YORK

Au plus bas depuis vingt-deux mois

Wall Street n'a pas réussi cette semaine à conserver son équilibre. Déprimé par la menace d'une récession plus sévère et plus longue que prévu, le marché a décroché pour tomber à son plus bas niveau depuis vingt-deux mois avec l'indice des industrielles à la cote 807,35 (contre 824,39).

En plus des craintes très vives inspirées par la situation économique aux Etats-Unis, le marché a particulièrement souffert de la baisse des valeurs pétrolières, liée à la décision de la Grande-Bretagne et du Venezuela d'abaisser les prix de leur brut, et du plongeon des valeurs de haute technologie (ordinateurs) consécutif à des prévisions très pessimistes sur les résultats des entreprises de ce secteur.

Le nouvel accroissement du chômage, en février, a contribué à alourdir encore un peu plus l'atmosphère autour du « Big Board ».

L'activité hebdomadaire a porté sur 328,82 millions de titres contre 281,51 millions.

	26-2	5-3
Alcoa	23 1/2	24
A.T.T.	54 5/8	56 1/4
Boeing	18 3/4	18 1/2
Chase Man. Bank	59 5/8	57 1/2
Du Pont de Nem.	35 3/4	32 3/4
Eastman Kodak	69 1/2	69
Exxon	28 3/4	27 7/8
Ford	19 1/8	20 3/4
General Electric	62 7/8	60 1/4
General Foods	31	32 5/8
General Motors	37	39 3/4
Goodyear	19 1/4	21 1/2
I.B.M.	61 7/8	58 1/4
I.T.T.	27	26 3/8
Mobil Oil	22 7/8	21
Pfizer	55 5/8	51 1/4
Schlumberger	47 7/8	43 1/8
Texaco	30 5/8	29 5/8
U.A.L. Inc.	17 3/8	19
Union Carbide	44 1/2	43 5/8
U.S. Steel	24 7/8	23 5/8
Westinghouse	22 1/2	22 1/8
Xerox Corp.	37 7/8	35 1/8

FRANCFORT

Mieux orienté

Anticipant un redressement de la balance des paiements et un accroissement des exportations, le marché s'est montré un peu mieux disposé, mais sans plus. Fermeté des aciéries.

Indice de la Commerzbank du 5 mars : 708,20 contre 699,1.

	26-2	5-3
A.E.G.	45,50	45,90
B.A.S.F.	129	132
Bayer	115,30	117
Commerzbank	139,40	141,30
Hoechst	115,90	117
Mannesman	143,60	142,50
Siemens	215,70	221,20
Volkswagen	147,70	150

LONDRES

Redressement

Soutenu par l'espoir d'une nouvelle et prochaine baisse des taux d'intérêt, le marché s'est redressé, réussissant même dans son effort à regagner presque tout le terrain perdu la semaine précédente avec une hausse de 2,4 %.

La décision de British National Oil d'abaisser le prix de son pétrole de mer du Nord a provoqué la reprise des actions de ses compagnies clientes (Shell et BP notamment).

Aux industrielles, FISONS est remonté après la publication de résultats meilleurs que prévu.

Les mines d'or, en revanche, ont pâti de la chute du métal précieux et sont tombées à leur plus bas niveau depuis deux ans et demi.

Indices « F.T. » du 5 mars : industrielles, 560,7 (contre 547,3) ; mines d'or, 226,3 (contre 263,4) ; fonds d'Etat, 68,36 (contre 66,39).

	26-2	5-3
Bowater	244	247
Brit. Petroleum	278	282
Charter	226	218
Courtaulds	80	81
De Beers *	5,85	5,55
Free State Geduld*	26	21 1/4
Gt. Univ Stores	465	483
Imp. Chemical	326	340
Shell	344	342
Vickers	165	166
War Loan	28 3/4	29 7/8

* En dollars.

TOKYO

Moins 2 %

Encore une mauvaise semaine pour le Kabuto-Cho, où les cours ont fléchi de plus de 2 %, ce qui porte à 5,5 % la baisse du marché en l'espace de quinze jours. Les ventes étrangères sont toujours à l'origine de ce repli. Les difficultés rencontrées par le Japon avec ses partenaires commerciaux internationaux, la perspective de mauvais résultats pour les grandes entreprises qui clôtureront leurs comptes dans trois semaines, la chute de Wall Street, enfin l'espoir déçu d'une prochaine détente des taux ont largement contribué à alourdir l'atmosphère.

Une forte activité a continué de régner et 1 940 millions de titres ont changé de mains contre 1 965 millions.

Indices du 6 mars : Nikkei Dow Jones, 7 247,85 contre 7 440,46 ; indice général 540,83 contre 554.

	26-2	5-3
Akai	269	260
Canon	885	811
Fuji Bank	590	501
Honda Motors	711	651
Matsushita Electric	1 180	1 020
Mitsubishi Heavy	227	216
Sony Corp.	3 230	3 130
Toyota Motors	890	920

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A l'hôtel Drouot

UN TABLEAU DE SIMON VOUET PRÉEMPTÉ PAR LES MUSÉES NATIONAUX.

Lors de la vente de tableaux anciens, le 5 mars, au Nouveau Drouot, les enchères se sont animées autour de deux tableaux du maître français du XVII[e] siècle : Simon Vouet. La « Diane partant pour la chasse », un tableau de « qualité musée », ira aux musées nationaux ; ceux-ci ont, en effet, exercé leur le million, est partie à 2 100 000 F, alors que l'œuvre était estimée à près du double par certains spécialistes.

M. Defferre prend les menaces de « Carlos » « très au sérieux »

M. Gaston Defferre prend les menaces de « Carlos » « très au sérieux ». Il l'a dit, vendredi 5 mars, au cours de l'enregistrement de l'émission R.T.L.-« le Monde », qui sera diffusée dimanche 7 à 18 h 15. De son vrai nom Illitch Ramirez Sanchez, « Carlos » a adressé récemment à l'ambassade de France à La Haye (Pays-Bas) une lettre dans laquelle il menace le gouvernement français et M. Defferre. « Carlos » exige la libération de deux terroristes arrêtés récemment à Paris, Magdanela Kaupp, trente-quatre ans, de nationalité allemande, et Bruno Bréguet, un Suisse de trente et un ans. La lettre de « Carlos » était authentifiée par l'apposition de l'empreinte de ses deux pouces (« le Monde » du 6 mars).

A propos de cette affaire, le ministre de l'intérieur a déclaré que la police française avait recueilli « certains renseignements », qu'il n'a pas dévoilés, et a estimé que les deux terroristes étaient des gens « certainement importants », pour que « Carlos » se préoccupe d'eux.

Les étranges protections de Bruno Bréguet

De notre correspondant

Berne. — La récente arrestation à Paris de Bruno Bréguet et de Magdalena Kaupp, pose une nouvelle fois la question des liens de certains groupes terroristes avec les milieux néo-nazis. En Suisse, un nom revient avec une rare constance chaque fois que la presse s'interroge sur de telles accointances : celui du banquier lausannois François Genoud. Or, depuis plusieurs années déjà, ce dernier aurait été en contact avec Bruno Bréguet.

Dès l'arrestation du jeune Suisse en juin 1970, alors qu'il débarquait dans le port de Haïfa avec 2 kilos d'explosif dans ses bagages, M. Genoud aurait usé de son influence pour le tirer de ce mauvais pas. Il a lui-même déclaré avoir financé la défense de Bruno Bréguet et l'organisation de comités en faveur de sa libération. Condamné à quinze ans de réclusion par la justice israélienne, le jeune Suisse a été gracié au bout de sept ans et, à son retour, il s'était rendu à Lausanne pour remercier M. Genoud. Il y a quelques mois, le banquier vaudois indiquait à un journaliste italien que Bruno Bréguet continuait de s'occuper de réseaux de soutien à l'O.L.P.

Comme Bruno Bréguet, qui avait reconnu lors de son procès en Israël avoir été chargé d'une mission par le F.P.L.P., François Genoud était également en rapport avec l'organisation de Georges Habache. D'ailleurs, en 1969, il avait assisté à titre de conseiller de la défense au procès de Winterthur intenté à trois membres du F.P.L.P. auteurs d'un attentat commis à Zurich contre un avion de la compagnie israélienne El Al.

A diverses reprises, le banquier lausannois a servi d'intermédiaire entre d'anciens nazis et certains milieux arabes. Ami du fasciste genevois Georges Oltramare à l'époque hitlérienne, il avait été membre de l'Union nationale et d'autres mouvements antisémites suisses d'extrême droite. Recruté par l'Abwehr au début de la guerre, il travailla pour les services allemands de renseignements. Depuis la débâcle du III[e] Reich, il passe pour l'un des principaux animateurs du nazisme à l'échelle internationale.

Jusqu'en 1958, il dirigea à Francfort une maison d'édition néo-nazie spécialisée dans la publication des écrits de Hitler, de Goebbels et de Martin Bormann. En 1952, il invoqua la double qualité de représentant des héritiers de Hitler et de Martin Bormann pour poursuivre successivement à Düsseldorf et à Paris les éditeurs d'une version des *Libres propos sur la guerre et sur la paix* de Hitler qui n'était pas passée par ses mains. La sienne provenait directement des dossiers de Martin Bormann (*le Monde* du 2 juillet 1953). En 1956, un tribunal de Cologne le confirmait dans ce droit d'unique légataire des œuvres posthumes de Goebbels.

Son amitié avec le grand muphti de Jérusalem, lui-même fervent admirateur de Hitler, lui avait ouvert des portes dans le monde arabe. Lié aux anciens généraux SS Wolff et Ramke, François Genoud a aussi entretenu des contacts suivis avec Schacht, ancien ministre des finances de Hitler, et avec Hans Reichenberg, ancien capitaine SS. Avec des capitaux arabes, il créa à Genève la Banque commerciale arabe.

Après l'indépendance de l'Algérie, il devint directeur général de la Banque populaire d'Algérie, mais, au lendemain de l'éclatement de l'affaire Khider en 1964, *il fut arrêté pour gestion frauduleuse* par le gouvernement de Ben Bella, qui le soupçonnait d'avoir facilité des transferts de fonds pour le compte de l'ancien secrétaire du F.L.N. Libéré sur l'intervention des autorités helvétiques, François Genoud reprit délégué de la Banque commerciale arabe, où avait été déposé le « trésor de guerre du F.L.N. », qui trésor de guerre du F.L.N. » qui sera restitué en 1979 à l'Algérie. Agé aujourd'hui de soixante-six ans, François Genoud poursuit ses activités d'éditeur et s'apprête à publier à Hambourg pour le 50[e] anniversaire de la prise du pouvoir par Hitler, les *Notes politiques* dictées par ce dernier à Bormann.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LES PERQUISITIONS CHEZ M[es] DUMAS ET LOMBARD

Des pièces mineures ont été trouvées au nom de Marcel Francisci

Les perquisitions qui ont eu lieu, jeudi 4 mars, chez M[es] Roland Dumas et Paul Lombard ont permis de découvrir chez chacun des deux avocats un dossier ouvert au nom de Marcel Francisci. Cette découverte semblerait indiquer que les « contacts » du du patron du Cercle Haussmann ont été poussés plus loin qu'on ne le supposait. En revanche, les deux juges d'instruction n'ont trouvé dans ces dossiers que des pièces d'un intérêt mineur.

Evoquant la perquisition de Marseille, le bâtonnier de cette ville, M[e] Roger Malinconi, a estimé, vendredi 5 mars, que M[e] Lombard a « respecté totalement les règles déontologiques de notre ordre ». Ce dernier nous avait, pour sa part, déclaré le même jour : « Le secret professionnel de l'avocat m'interdit d'aborder tout problème ayant trait à mes rapports avec un éventuel client. » Pour sa part, M[e] Dumas n'a fait aucune déclaration, et, selon ses collaborateurs, demeure « injoignable » depuis vendredi matin.

Les perquisitions effectuées jeudi par les deux magistrats font suite à la découverte, le 15 janvier dans l'une des poches de Marcel Francisci, d'une bande magnétique sur laquelle la victime avait enregistré certaines *conversations téléphoniques* qu'elle avait eues, entre novembre et fin décembre, avec M[e] Paul Lombard.

La direction du Cercle Haussmann tentait depuis l'été de retrouver l'autorisation d'exploiter les jeux qui lui avait été retirée, en juillet, par le ministère de l'intérieur. A cette fin, elle était *entrée en contact avec l'avocat* marseillais et avait cherché — sans succès — à joindre au téléphone M[e] Dumas, deux personnalités qu'il savait proches du ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre. M. Francisci aurait fait notamment à l'intention de M[e] Lombard ce jeu de mots : *« J'aime bien avoir deux fers au feu. »*

Les deux avocats ont-ils ou non effectué une démarche ? Toujours est-il que le 15 janvier à la mort de Francisci, le ministère de l'intérieur n'avait toujours pas accordé une nouvelle autorisation au cercle Haussmann.

Cependant, le 15 janvier, le *ministère de l'intérieur n'avait* toujours pas accordé de nouvelle autorisation au cercle Haussmann.

Les perquisitions chez M[e] Dumas et au cabinet secondaire de M[e] Lombard, à Paris, ont eu lieu par surprise et hors de la présence des intéressés. En revanche, un membre du conseil de l'ordre assistait à ces perquisitions.

Bien que les personnes mêlées à cette affaire observent la plus grande discrétion, il est possible d'en retracer les grandes lignes. *Jeudi 4 mars, en début de journée*, le bâtonnier de Paris, M[e] Bernard du Granrut, est averti par M. Joly, comme le prévoit le code de procédure pénale, qu'une perquisition doit avoir lieu au cabinet d'un membre du barreau. *M[e] du Granrut demande alors* à un membre du conseil de représenter l'ordre. Ce sera M[e] Jean-Michel Braunschweig. Une circulaire du 17 février 1961 prévoit et effet que les perquisitions dans un cabinet d'avocat n'ont lieu qu'en présence du bâtonnier ou de son représentant, cela pour *« éviter que l'autorité judiciaire, en recherchant des documents se rapportant à une infraction, ne soit amenée à prendre connaissance de documents étrangers à l'information en cours. »*

Lorsque le bâtonnier du Granrut est alerté par M. Joly, ce dernier ne lui dit pas où doit avoir lieu la perquisition. M. Braunschweig n'apprendra sa destination finale que peu de temps avant de se mettre en route. Il est fréquent qu'en pareilles circonstances les juges d'instruction ne dévoilent qu'au dernier moment le but de leur visite, cela pour éviter les indiscrétions.

En présence de M[e] Braunschweig, M. Joly perquisitionnera chez M[e] Dumas, rue de Bièvre (5[e]) et chez M[e] Lombard, boulevard Saint-Germain (6[e]). Comme ce dernier n'appartient pas au barreau de Paris, c'est en accord avec le bâtonnier de Marseille, M[e] Roger Malinconi, que M[e] Braunschweig assiste à la perquisition du boulevard Saint-Germain. A peu près au même moment, un autre juge d'instruction parisien, Mme Martine Anzani, se présentera au cabinet de M[e] Lombard à Marseille, à la recherche d'informations sur les rapports entre celui-ci et Marcel Francisci. Cette visite domiciliaire se fera en présence de M[e] Malinconi.

Les trois perquisitions ont abouti au résultat suivant : il existerait un dossier au nom de Francisci aussi bien chez M[e] Lombard que chez M[e] Dumas, mais ces dossiers seraient pratiquement vides. En outre, il n'y a aucune trace dans la comptabilité des deux cabinets des sommes dont il est fait état dans les conversations enregistrées trouvées *après la mort de Marcel* Francisci.

L'AFFAIRE DU PALAIS DE LA MÉDITERRANÉE A NICE

M. Fratoni tente de récupérer les fonds ayant servi à l'achat du vote d'Agnès Le Roux

De notre correspondant régional

Nice. — *L'interminable affaire juridico-financière du casino du Palais de la Méditerranée à Nice, vient de connaître un nouveau rebondissement avec l'action engagée devant les tribunaux suisses par l'ancien P.-D.G. du casino Ruhl, M. Jean-Domique Fratoni, pour tenter de récupérer les fonds lui ayant permis, en 1977, d'acheter le vote de Mlle Agnès Le Roux.*

Fille de l'ancien P.-D.G. du Palais de la Méditerranée, disparue depuis plus de quatre ans, celle-ci avait reçu de M. Fratoni une somme de 2 400 000 francs, au terme de tractations dont le but était de faciliter la prise de contrôle de son concurrent par l'ancien P.-D.G. du Ruhl.

Transférés en Suisse, les fonds étaient, par la suite, devenus la possession d'un ami d'Agnès Le Roux, M. Jean-Maurice Agnelet, un ancien avocat niçois radié du barreau — et inculpé de complicité de vente de vote —, qui avait signé une reconnaissance de dette à M. Fratoni. L'action de l'ancien P.-D.G. du Ruhl, lui-même en fuite depuis avril 1980 après plusieurs inculpations, a été déjouée, *in extremis*, grâce à l'opposition formée par l'administrateur des biens d'Agnès Le Roux.

La procédure engagée discrètement depuis plusieurs mois par M. Fratoni devait normalement aboutir, le jeudi 4 mars, devant l'Office, des poursuites de Vevey (Suisse), à la saisie des fonds dont M. Agnelet était le séquestre. L'ancien P.-D.G. du Ruhl avait d'abord fait valoir une créance sur M. Agnelet correspondant à la somme de 1 040 000 francs suisses. L'ancien avocat niçois ne s'étant pas manifesté, M. Fratoni avait, par la suite, lancé un commandement à payer également resté infructueux.

Le dernier acte de cette procédure pa rdéfaut consistait en l'inscription définitive de la saisie des fonds au greffe de la juridiction suisse compétente. Les tiers revendiquants éventuels avaient alors cinq jours de délai pour faire opposition. Avertie le 2 mars par un journaliste suisse de l'audience du 4 mars, Mme Renée Leroux, ancien P.-D. G. du Palais de la Méditerranée, alerta aussitôt l'administrateur des biens de sa fille, M. Piccioloni, qui, seul, avait qualité pour agir en invoquant la propriété de la somme saisissable. En vertu de la convention franco-suisse sur les actes de poursuite privée, c'est désormais du tribunal de grande instance de Nice — ville du dernier domicile connu d'Agnès Leroux — de tranche rl'affaire. La tentative suisse de M. Fratoni a apparemment tourné court.

GUY PORTE.

MÉCONTENTS DU PROJET DE LOI SUR L'AUDIOVISUEL

Les syndicats menacent de déposer un préavis de grève

Plusieurs syndicats de sociétés de radio-télévision qui ont fraîchement accueilli l'annonce des grandes orientations de la loi sur l'audiovisuel par le ministre de la communication (*le Monde* du 6 mars), menacent de déposer un préavis de grève générale le 10 mars, lendemain du prochain conseil interministériel consacré à cette réforme, si *« l'ultime concertation prévue d'ici là ne donne aucun résultat positif »*.

L'intersyndicale (techniciens et journalistes C.F.D.T., Syndicat national de radio-télévision C.G.T. et S.N.J.) s'est réunie une première fois dans la matinée de vendredi puis des assemblées générales ont eu lieu dans chaque centre de radio-télévision. Enfin c'est au terme d'une nouvelle réunion de l'intersyndicale, dans l'après-midi, que les syndicats ont, dans un communiqué commun *« constaté que les principes annoncés, à savoir : restaurer, unifier, renforcer le service public, principes avec lesquels ils sont d'accord, ne sont pas concrétisés, fût-ce par omission, dans les propositions du ministre. Ils ont fait part de leur déception au personnel. Il en ressort une inquiétude profonde, qui ne doit masquer une détermination tout aussi réelle. »*

Le numéro du « Monde » daté 6 mars 1982 a été tiré à 517 509 exemplaires.

La poursuite de la reprise en France va dépendre du climat international

estime l'INSEE

« La pérennité de la reprise en France au-delà du printemps est largement conditionnée par une nette amélioration de notre environnement international », écrit l'INSEE en conclusion de son étude sur la *« situation et les perspectives de l'économie française »*.

L'Institut de la statistique ne cache pas l'inquiétude que lui causi le mauvais climat international : *« La perspective d'une reprise vigoureuse de l'économie mondiale apparaît peu probable. Les effets des profondes perturbations qui ont affecté les économies des principaux partenaires de la France ne sont pas encore résorbés. »*

L'INSEE souligne qu'aux Etats-Unis *« une nouvelle récession s'est installée à la fin de l'année 1981 un peu plus d'un an après la précédente récession (...). Le plus probable est que l'économie américaine stagnera encore quelquls mois (...). La reprise en Europe tarde à se manifester et il est probable qu'elle ne se produira pas avant la mi-1982, avec un rythme modéré au départ, puis plus soutenu. »*

Dans ce mauvais climat, l'Insee note que *« pour la première fois depuis 1978, le contexte intérieur apparaît favorable à un ralentissement des hausses de prix »*. En France, les prix de détail *« s'inscrivant globalement sur une tendance de décélération progressive »* devraient augmenter d'environ 6,2 % au premier semestre de cette année. Le rythme mensuel d'inflation serait un peu supérieur à 1 % jusqu'en avril, puis légèrement inférieur à 1 %.

La progression du taux de salaire horaire devrait rester modérée : 3,6 % par trimestre. Mais la progression rapide des revenus sociaux (10 % environ au premier semestre du fait surtout des prestations familiales et des retraites) permettra une augmentation du pouvoir d'achat de l'ensemble des revenus salariaux et sociaux d'environ 0,8 % au premier semestre et 0,9 % au second.

Analysant ensuite l'évolution de la conjoncture, l'INSEE note que la consommation des ménages va rester *« la composante active »* de la demande, que *« nos exportations devraient croître à peu près parallèlement à la demande mondiale »* et qu'enfin la baisse de l'investissement semble interrompue.

Cependant l'INSEE souligne qu'au premier trimestre, le P.I.B. marchand (produit intérieur brut) progressera deux fois moins vite que les importations : + 1,3 % contre + 3,5 % en volume.

En ce qui concerne l'emploi, l'INSEE estime que *« le nombre de demandeurs d'emploi devrait continuer d'augmenter jusqu'à l'été »* pour atteindre deux millions (1) à la fin du premier semestre et après correction des variations saisonnières. En données brutes, le nombre de demandeurs d'emploi reviendrait du fait de la baisse saisonnière, de 2 millions fin janvier à 1,9 million fin juin.

(1) Nouvelle série des demandeurs d'emplois en fin de mois intégrant les effets des pactes pour l'emploi des années précédentes.

Après la condamnation de la France dans la « guerre du vin »

LES VITICULTEURS DU MIDI DÉCIDENT DE REPRENDRE LEURS CONTROLES

Le jugement, prononcé vendredi 5 mars par la Cour de justice européenne, obligeant la France à débloquer dans les trois semaines les quelque 340 000 hectolitres de vin italien retenus sous douane depuis le 25 janvier, jugement que M. Mauroy s'est engagé à exécuter (*le Monde* du 6 mars), a provoqué la colère des viticulteurs du Midi.

Immédiatement réuni à Narbonne (Aude), le Comité régional d'action viticole, qui regroupe les représentants des viticulteurs de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et des Pyrénées-Orientales, a décidé de reprendre dès lundi 8 mars ses contrôles sur les routes et d'organiser, le 31 mars, dans une ville du Languedoc-Roussillon une manifestation de masse. L'un des dirigeants du CRAV a affirmé que la décision de la Cour européenne de justice *« était un véritable scandale »*.

Le ministre italien de l'agriculture, en revanche, a manifesté vendredi après-midi sa satisfaction après le jugement rendu par la Cour européenne qui *« reconnaît le bien-fondé des arguments de l'Italie et rend à la France ce qu'elle mérite en raison de ses positions continuellement provocatrices »*.

L'ÉMISSION « LES GENS D'ICI » CONSACRÉE A LA CORSE A ÉTÉ INTERROMPUE.

La série d'émissions des « Gens d'ici » consacrées à la Corse qui devait être diffusée cette semaine, dans laquelle le réalisateur Philippe Alfonsi accordait une place majoritaire aux indépendantistes de l'île (*le Monde* du 3 mars), a été déprogrammée, la pluralité des opinions de l'île n'ayant pas été respectée, estime-t-on à Antenne 2. M. Joseph Pasteur, délégué du président pour l'information, a déclaré à l'A.F.P. qu'il attendait de Philippe Alfonsi *« qu'il complète cette série par des entretiens avec des personnalités aux opinions diverses (...). Je suis prêt à lui fournir des adresses et des noms qu'il ne connaît pas »*.

De son côté, M. Alfonsi a estimé *« avoir fait son métier (...). « Les Gens d'ici » n'ont jamais eu l'ambition de faire des dossiers sur les régions. Et quand on va en Afghanistan, on ne va pas interroger l'officier soviétique de service, mais les modjahedдin (...). Il fallait aussi rééquilibrer l'information. (Les indépendantistes) sont des gens que l'on n'a jamais entendus.*

L'arrêt de cette série fait suite à la polémique suscitée pour des raisons similaires par un magazine diffusé le 16 février dans le cadre de Situations 2 (*le Monde* du 2 mars). Ce magazine avait été monté à partir du même stock d'images (vingt heures d'entretien) qui ont été tournées par Philippe Alfonsi et Pierre Pesnot pour les « Gens d'ici ».

[M. Alfonsi n'inaugure pas précisément, en donnant la parole aux indépendantistes. Un reportage de Mme Judith Radiguet, diffusé par FR 3 le 11 septembre 1981, avait également réservé l'exclusivité de l'antenne à cette partie de l'opinion corse, pour les mêmes raisons que M. Alfonsi a évoquées.]

● *Le personnel de la Maison de la culture de Nanterre* observe depuis le jeudi 4 mars une grève de protestation contre le projet de restructuration de l'établissement actuellement à l'étude au ministère.

MM. VALANCE ET BONNEMAIN CONTINUERONT DE DIRIGER LA RÉDACTION DE FRANCE-INTER.

Mme Michèle Cotta, président de Radio-France, a nommé M. Georges Valance délégué du président pour l'actualité et M. François Bonnemain, directeur des services de l'information. Mme Cotta a publié, vendredi 5 mars, le nouvel organigramme de France-Inter, qui confirme la disparition du poste de directeur de l'information occupé par M. Jérôme Bellay, jusqu'à sa démission en décembre dernier (*le Monde* du 29 décembre).

MM. Valance et Bonnemain, qui assuraient la responsabilité de la rédaction depuis la démission de M. Bellay, seront assistés de deux rédacteurs en chef, d'un secrétaire général et d'un rédacteur en chef technique dont les noms seront connus le 21 mars.

D'autre part, M. Alain Manesy, qui était rédacteur en chef adjoint de France-Culture et de France-Musique, est nommé directeur de la rédaction de ces deux stations. Il est également chargé de la liaison permanente avec la direction du développement dont relèvent Radio-7, Radio-Bleue et les radios locales.

Son nouveau titre marque un surcroît d'autonomie de l'information de France-Culture et de France-Musique, dont la rédaction commune reste cependant rattachée administrativement à France-Inter, indique-t-on à la présidence de Radio-France.

[M. Georges Valance, né en 1942, a *commencé à travailler à Combat* en 1966, puis à *l'Express* trois ans plus tard. Il y sera rédacteur en chef adjoint. En septembre dernier, il est entré à France-Inter.]

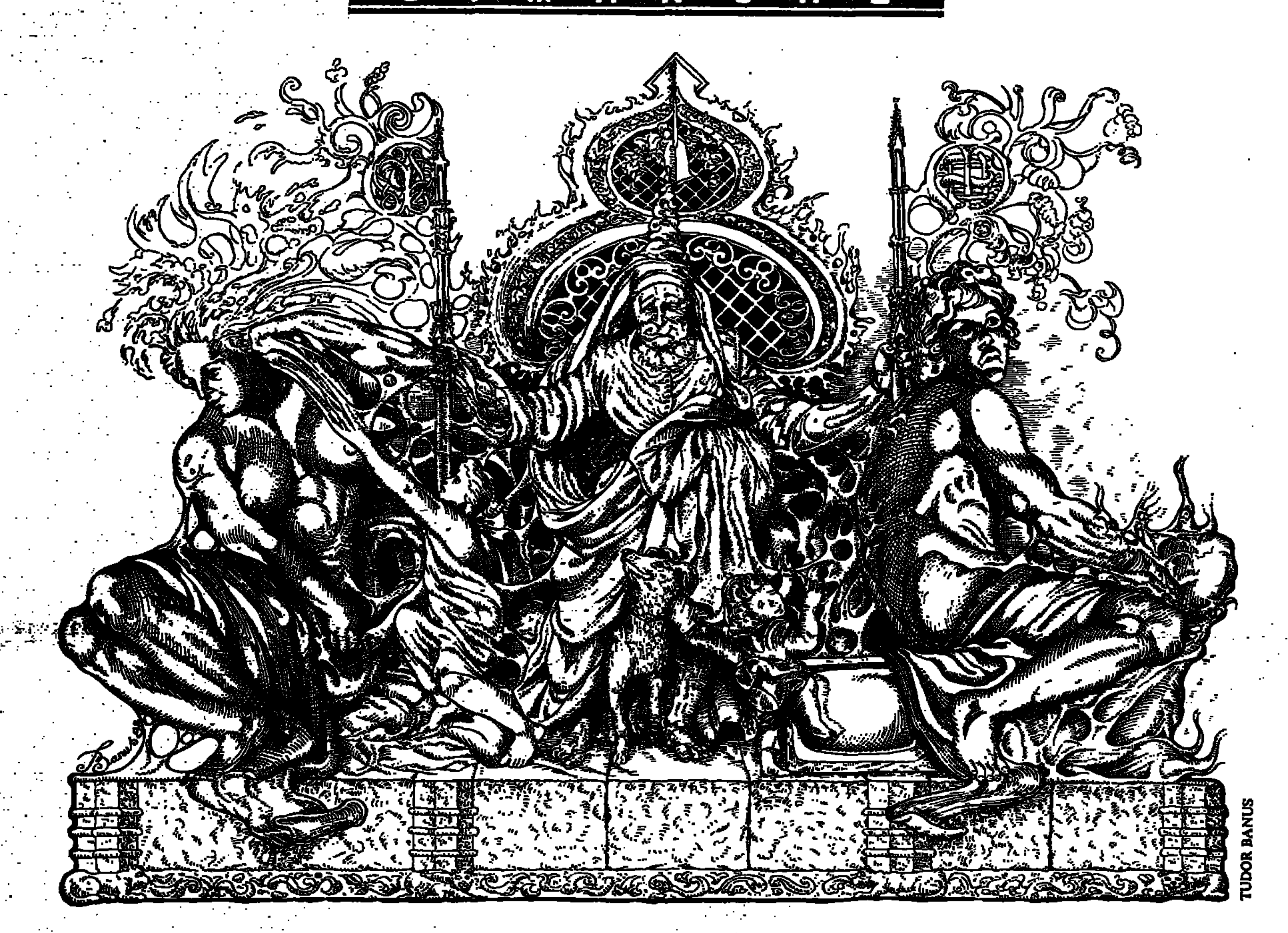
[M. François Bonnemain, né en 1942, a été journaliste à *France-Soir* en 1965, puis a travaillé à la télévision de 1972 à 1974. En 1975, il entre à Radio-France, retourne à la télévision en 1977 pour succéder à Louis Bériot comme responsable de l'émission « La France défigurée ». En janvier 1981, il est rédacteur en chef à FR 3, avant d'entrer à France-Inter en septembre de la même année.]

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11 541 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 7 MARS 1982

Le Monde

DIMANCHE



TUDOR BANUS

Divorce à l'espagnole

Maintenant qu'on leur a accordé le divorce, les Espagnols ne veulent plus divorcer. C'est que, pour se séparer, il faut partager – et, en Espagne, il y a des choses qui ne se partagent pas.

FRANCISCO UMBRAL

L'ESPAGNE a enfin la possibilité de divorcer au moment même où la moitié de l'Espagne a divorcé de l'autre (et pas seulement sur le plan politique), de telle sorte que personne ne divorce devant les tribunaux *ad hoc*, ou très peu de gens (la Catalogne enregistre le plus fort pourcentage), car l'Espagnol, c'est la combine, le bricolage, le système D. Tout le monde s'est arrangé, et depuis fort longtemps, de la vieille situation : les enfants pour toi, la cuvette pour moi ; pour toi les livres, pour moi la lingerie intime ; pour toi le sel, pour moi le poivre.

La vidéo

Les sociologues me disent que si les gens ne se séparent pas, c'est à cause de la maison : ça leur a été très difficile d'acquérir un appartement à tempérament. D'autre part, nombreux sont ceux qui ont organisé leur vie dans l'indépendance, selon la vieille formule hollywoodienne « vis comme ça te plaît », mais ils ont du mal à réunir encore d'autre pétrodollars ou d'autres pétropesetas pour acheter un second appartement ou un studio à celui qui part.

Tels sont les propos des sociologues, individus ayant une vision sociologique des choses, et c'est là leur erreur, les choses ne sont pas sociologiques, elles ne sont pas même psychologiques, mais simplement fortuites et contingentes. De telle sorte que ce qui maintient le plus les couples unis n'est ni le Saint Sacrement ni saint Paul, ni l'épiscopat espagnol ni l'appartement, mais le téléviseur, et plus généralement, la vidéo.

La vidéo coûte environ 300 000 pesetas et il ne reste pas la même somme en caisse pour le conjoint séparé et un conjoint séparé ne peut pas vivre séparé, et de son conjoint et de la vidéo, c'est-à-dire de l'informatique, de la cybernétique, du monde en somme.

La vidéo, c'est la télévision totale, dans la mesure même où elle permet de voir rétrospectivement la télé, toutes les émissions données à l'heure du bureau, du marketing, du feu rouge ou d'une autre chaîne regardée chez une copine.

On ne peut pas laisser un divorcé sans vidéo par-dessus le marché, grâce à l'alibi : « *Ça amuse tellement les enfants* », sous prétexte qu'un citoyen mal informé est un citoyen sans défense et qu'un citoyen sans défense peut aussitôt tomber dans les pièges civils, comme on dit ici pour parler du kidnapping, et dans ce cas on l'assied dans une cave devant la télé jusqu'à ce que la famille paie la rançon. Une divorcée non plus ne peut être abandonnée sans vidéo, car une femme mal informée est une femme castrée, patriarcalisée, soumise à la non-information machiste. Et une femme soumise à la non-information machiste s'expose à être violée par tous les violeurs nocturnes de Madrid, qui se sont multipliés avec la démocratie et le chômage. Lorsqu'il y a du chômage, des grèves, des conflits syndicaux et autres, les jeunes, rebelles sans cause, ne peuvent se retrouver que travestis ou violeurs nocturnes. Les viols de nuit sont moins nombreux dans la périphérie madrilène grâce au travail de la police et surtout grâce au fait que la majorité des violeurs, après avoir violenté une femme ménopausée souffrant de flatulences et de rhumatismes au retour des vêpres, décident de se reconvertir dans le travesti et l'homosexualité, affrontant ainsi le danger de l'hépatite mortelle, qui, selon les dernières informations, est le fléau de ce vice que l'on dit grec.

André Breton le surréaliste disait déjà :

« *La Grèce est une grande erreur. La Perse : il faut retourner à la Perse.* »

Même s'il ne disait pas cela à cause de l'hépatite. Nadja était-elle un travesti ?

La belle-mère

« A cause des fornications. »
(Saint Paul.)

Autre chose impossible à diviser dans un couple : la belle-mère. La belle-mère – celle de monsieur ou de madame, autrement dit la vieille qui vit avec la famille – est au passé ce que la vidéo est au futur. La belle-mère est la vidéo du passé, celle qui nous raconte à n'importe quelle heure l'invasion de Napoléon, que l'on appelle ici la « *francesada* ». Tout comme il suffit de brancher la vidéo, un seul petit verre d'anis et la belle-mère nous raconte en entier la guerre d'indépendance avec autant de détails que Tuñon de Lara (à ce jour historien vivant à Pau), car la belle-mère a entendu cette histoire de la bouche de sa belle-mère qui avait eu des amours avec un soldat napoléonien vêtu comme un figurant de la *Carmen* de Bizet. La belle-mère est la vidéo du passé tout comme la vidéo est la belle-mère du futur.

« *Bien sûr, tu gardes ta mère.*

– Je ne vais pas te la confier pour que tu la mettes dans la cuisinière à charbon et que tu gardes sa pension de veuve.

– Dans ma nouvelle vie, il n'y aura pas de cuisinière à charbon.

– Tu as une maîtresse électrodomestique ?

– Je n'ai pas de maîtresse.

– Si tu n'as pas de maîtresse, à quoi bon divorcer ? »

Et c'est ainsi qu'ils ne divorcent pas.

Et cependant l'Espagne réclamait le divorce à l'État depuis un siècle. Le terrible, dans l'affaire de la belle-mère, c'est qu'elle devient la belle-mère des deux : avec le temps, on ne sait plus si c'est sa mère à lui ou sa mère à elle.

Une belle-maman espagnole n'est pas non plus la belle-maman européenne avec son petit chapeau-pâtisserie ni une belle-maman américaine armée d'un pistolet de pionnière du *Mayflower* pour tirer sur ses petits-enfants quand personne ne la voit.

La belle-maman espagnole n'est pas non plus la belle-maman française qui a, sans aucun doute, ses roses d'automne auprès d'un beau-papa susceptible d'être aussi son mari. La belle-mère espagnole est gothique, flamboyante, gothico-flamboyante, elle est là depuis toujours, elle est la première pierre de cette maison que le couple va désormais couper en deux ; elle, il faudra la faire partir avec une pelle mécanique du ministère des travaux publics, elle est inamovible.

Fernandez-Ordoñez, ministre du divorce, n'avait pas pensé aux belles-mères.

Ogino

La table de calcul Ogino, c'est elle qui veut la prendre, bien sûr :

« *Que tes dégoûtantes petites salopes se débrouillent comme elles peuvent.*

– Parce que tu as l'intention de te déchaîner », dit-il.

« *La pilule, ça donne de la moustache, Ogino, ça ne donne rien.*

(Lire la suite page XII.)

COURRIER

Le rôle du juge

Je me réfère à votre article « Les Français malades de l'administration » *(le Monde Dimanche* du 14 février 1982).

Nulle surprise que les Français soient malades de l'administration.

Dans bien des cas, alors qu'ils croient vivre en démocratie, ils se heurtent à des dictatures arrogantes, cachottières et parfois injustes.

Ainsi en matière d'urbanisme, où un plan d'occupation des sols peut, sans indemnité, anéantir la valeur d'un terrain ; ainsi en matière de contrôle des changes, où l'administration distribue ou refuse, sans recours, les autorisations requises par une réglementation contraignante et lourdement sanctionnée.

On a l'habitude d'ironiser en France contre ce que serait un « gouvernement des juges ». Est-ce mieux de laisser l'administration empiéter sur le domaine judiciaire, comme elle le fait par exemple en matière de législation de la concurrence, où trop souvent elle enquête seule et décide elle-même de classer l'affaire ou d'offrir une transaction plus ou moins élevée ?

Notre administration est compétente et consciencieuse, mais elle a tort de se croire surhumaine, infaillible, et de penser pouvoir, même à un stade préliminaire, jouer le rôle du juge.

Dans la quasi-totalité des pays du monde, l'administration peut être mise en cause devant les tribunaux de droit commun, où elle n'est pas traitée différemment des autres justiciables, à part les prérogatives nécessaires de la puissance publique. En France par contre, singularité bonapartiste, il faut passer par les juridictions administratives, qui, quoi qu'on pense, ne protègent pas toujours les citoyens autant qu'il serait souhaitable. On est moins bien indemnisé si l'on est renversé par la voiture d'un ministère que par celle d'un particulier : a-t-on moins souffert ?

Comment s'étonner que, devant cet envahissement de l'administration et devant la difficulté d'en sanctionner les excès, le mécontentement puisse parfois naître ?

J. FERRAND DE BOISSARD
(Neuilly-sur-Seine).

YAOURTIÈRE

A propos de l'article paru dans le Monde Dimanche du *7 février 1982, sur la défense des consommateurs.*

Oui, c'est vrai, la force des mouvements de consommateurs s'est progressivement affirmée et constitue une défense non négligeable face aux produits de toutes sortes qui affluent sur le marché.

Cependant, ce que le lobby consumériste a gagné en efficacité face aux producteurs, il l'a perdu quant à l'étendue de son domaine d'action. Car son véritable rôle n'est-il pas, aussi, de remettre en cause une certaine forme de consommation tous azimuts ? A ne faire que des tests comparatifs de produits, on risque de se limiter, involontairement je veux bien le croire, à favoriser telle marque par rapport à ses concurrentes ; ne faudrait-il pas commencer par se poser la question de la nécessité réelle de tel ou tel produit ? A titre d'exemple, on a pu lire dans une revue spécialisée l'analyse de plusieurs modèles de yaourtière. La revue aurait pu en premier lieu s'interroger sur le produit lui-même ; et, comme un grand nombre de consommateurs, elle se serait rendu compte que l'on peut fort bien réaliser avec succès ses yaourts dans n'importe quel récipient ayant une bonne étanchéité thermique (un autocuiseur par exemple). Cela aurait permis à ses lecteurs de fabriquer leurs yaourts sans avoir à investir dans un énième équipement ménager.

Il ne s'agit pas ici de prôner l'ascétisme technologique, de nier les services que peuvent rendre certains ustensiles domestiques, mais d'insister sur le fait qu'une véritable défense du consommateur comporte aussi une remise en cause des nouveaux besoins que veulent nous inculquer les fabricants à grand renfort de matraquage publicitaire.

BENOIT GAILLARD
(Paris).

Photocopies

En 1975, j'ai publié chez Hatier un ouvrage en deux volumes consacré au vocabulaire français (à usage scolaire) et intitulé *les Clés du vocabulaire.* La maison d'édition a consenti un effort spécial, qui s'est révélé ensuite être une erreur commerciale [dans la présentation].

Malgré tout, l'ouvrage s'est diffusé à une moyenne de 3 000 exemplaires par an pendant cinq ans. Mais, quand le premier tirage a été épuisé, la maison Hatier n'a pas voulu le renouveler, car les « normes » en exigent 5 000 par an pour que la rentabilité soit suffisante. L'ouvrage est donc épuisé depuis quelques mois. Or, pendant les dernières années, environ 350 spécimens étaient envoyés chaque année à des professeurs, qui en faisaient photocopier de larges extraits à l'intention de leurs élèves. Certains que j'ai pu rencontrer s'en sont même vantés auprès de moi, croyant d'ailleurs me faire plaisir en me vantant la qualité du produit utilisé ! Ils étaient évidemment surpris et consternés lorsque je leur faisais part des conséquences néfastes qui en résultaient pour moi, mais pensaient que « les autres » feraient un effort pour que je puisse continuer. En fait, aujourd'hui, c'est eux qui peuvent continuer indéfiniment à faire photocopier des pages de l'ouvrage sur lequel je ne touche plus rien. Faut-il rappeler aussi que l'auteur ne reçoit aucuns droits sur les spécimens gratuits ?

Or, à partir des quelques cas que j'ai pu étudier et des données fournies chaque année par l'éditeur, j'ai estimé à au moins 15 000 par an les ventes manquées du fait que les demandeurs de spécimens pouvaient se permettre de faire utiliser la méthode sans que l'ouvrage soit acheté par leurs élèves.

D'ailleurs, dans un grand nombre de cas, ceux-ci n'auraient rien eu à débourser, car mon ouvrage figurait sur la liste des « ouvrages classiques » fournis aux frais des communes, dans les collèges publics qui l'adoptent.

Faisons le bilan de ce que m'a rapporté cette opération : à peine 10 000 francs de droits d'auteur en cinq ans pour plus de mille heures de travail (je ne les ai pas comptées ! mais je crois que c'est un minimum). On est assez loin du SMIC, même au tarif de 1975 !

J'en ai assez dit et je me borne simplement à demander s'il est normal qu'un auteur travaille ainsi au profit... de la princesse (ou des collègues !). Je ne demande pas un dédommagement impossible mais une prise de conscience chez les honnêtes gens des conséquences d'une « générosité » mal comprise.

L. PROMEYRAT
(Gif-sur-Yvette).

FRANÇOIS M'BAHIA.

La statue de Mata Hari

Je tiens à vous remercier pour l'article « La vraie Mata Hari » (*le Monde Dimanche*, 7 février 1982), qui est réaliste, sympathique, écrit avec beaucoup d'entendement.

Seulement une correction : ma compatriote n'était pas une Hollandaise, mais une Frisonne. En vérité, la « Hollande » n'existe plus depuis 1814 ; on connaît deux provinces : la Hollande du Nord (avec Amsterdam et Haarlem) et la Hollande du Sud (avec La Haye et Rotterdam), qui ne sont que deux provinces des *onze* qui composent les Pays-Bas, habités par les Néerlandais. La Frise est une de ces provinces, avec sa propre langue, sa propre culture. Le frison est parlé aussi sur les côtes de l'Allemagne nord-ouest et du Danemark sud-ouest. Dire à un Frison qu'il est un Hollandais est une injure, comme ce l'est d'appeler un Ecossais un Anglais.

Or Mata Hari, Margaretha Zelle, était Frisonne, née et élevée à Ljouwert (Leeuwarden), notre capitale, où elle a depuis quelques années une jolie statue. Cela paraît bien curieux qu'une péripatéticienne habile, une espionne maladroite, reçoive du respect et une statue. C'est dans le caractère des Frisons, toujours courtois à l'égard des femmes.

LIEUWE HORNSTRA
(Pays-Bas).

PARTI PRIS

Masques

Le mardi gras est passé. Reste la mi-carême, le 18 mars. Reverrons-nous cette floraison de masques et de déguisements qui a si fort inquiété tel directeur d'école ou tel proviseur de lycée, mis sur le pied de guerre bien des conseillers d'éducation ?

Il est en tout cas intéressant de noter qu'en l'an de grâce 1982, sans mots d'ordre ni slogans, des milliers de garçons et de filles se sont grimés et costumés et ont retrouvé, non sans quelques dégâts vestimentaires dus à la farine et aux œufs, une antique tradition.

C'est sans doute la première fois depuis plus de quinze ans — 1968 n'a pas commencé en 1968 — que les affrontements dans la rue, n'ont été dans la plupart des cas que symboliques, que le chahut n'a été qu'un chahut.

Faut-il en faire hommage au « changement » politique ? Ce serait probablement excessif.

Plutôt à un changement d'état d'esprit des jeunes, une conception de la vie moins militante, plus tournée vers le jeu pour le jeu, et non pour bouleverser la société.

L'avenir est peu engageant. Il l'est beaucoup moins en tout cas, sur le plan de l'emploi, qu'il ne le paraissait en 1968. Les garçons et les filles d'aujourd'hui se résignent à vivre dans le présent. En ne marquant, sans amertume, leurs différences avec leurs aînés qu'avec le masque et les oripeaux d'un jour.

JEAN PLANCHAIS.

Contentieux

Pour compléter, dit-il, notre enquête sur « Les Français malades de l'administration » (le Monde Dimanche *du 14 février 1982), un de nos correspondants, fonctionnaire et qui à ce titre nous demande de préserver son anonymat, prend l'exemple du ministère des anciens combattants.*

Le gonflement du contentieux devant les tribunaux administratifs n'est pas seulement le fait d'une mauvaise administration ou de la prolifération des textes législatifs ou réglementaires, mais en ce qui concerne tout au moins mon propre domaine d'activités professionnelles, le résultat, en outre, des considérations suivantes :

1. Extension de l' « associativité ». Les associations d'anciens combattants, par exemple (400 environ), poussent parfois leurs adhérents à faire du contentieux ;
2. La crise économique, qui dans certaines régions de France (la Corse, par exemple) conduit les ménages à se procurer par tous moyens des ressources financières supplémentaires ;
3. L'élévation du niveau d'instruction moyen de nos ressortissants, mieux à même de défendre leurs droits s'ils s'estiment lésés ;
4. La généralisation de l'esprit « ludique », favorisée du reste par les pouvoirs publics (loterie, loto, tiercé, jeux radiophoniques, etc.), qui entraîne les uns et les autres à « tenter » leur chance devant les tribunaux ;
5. Enfin, la diminution de l'honnêteté dans toute les catégories sociales de la population qui incite certaines personnes à obtenir par fraude le maximum des avantages prévus pour les anciens combattants.

Cela dit, le volume du contentieux dans notre ministère reste à peu près stable depuis une quinzaine d'années, et les recours en justice pour toutes les décisions prises par l'administration des anciens combattants (positives ou purement négatives) varient dans la fourchette tout à fait raisonnable de 7 à 11 %.

Diplôme

Qu'ils avaient l'air bien brave tous les deux devant moi dans le petit bureau ! La quarantaine passée, classiques, moyens, bien représentatifs de centaines de milliers d'autres.

Ils avaient l'air passablement tendu devant moi dans le petit bureau : *« Alors ? Est-ce qu'elle l'a ? »*

« Quel nom ? » demanda la dame derrière son grand livre.

Oui, l'atmosphère était tendue, et le couple bien immobile ; un moment d'attente...

« Elle l'a ! »

Soupir de soulagement. Ça allait mieux.

« Quelles sont ses notes ? »

« 8 sur 20 dans la partie A, 12 sur 20 dans la partie B, 10 sur 20 dans la partie C. Cela fait 30 sur 60, c'est tout juste. »

« Ah ! Il faudra qu'elle travaille ! », dit le papa.

Heureux tout de même :

Sa fille n'aurait pas besoin de repasser l'an prochain sa première étoile de ski qu'elle venait d'obtenir le 12 février 1982 dans la petite station savoyarde de Montchavin la Plagne.

Et j'ai été triste, profondément triste, en constatant que le raport au savoir, la magie du diplôme, le coup de tampon valorisateur, décidément, avaient envahi même le plaisir d'une belle semaine de février, bien ensoleillée et pleine de neige. Et ce cancer, oui, il était dans la tête de centaines de milliers ; une furie de reconnaissance sociale poussée à l'absurde ; même le loisir, même le plaisir : oui, il faut le coup de tampon.

TADEUSZ SZWED
(Nogent-sur-Marne.)

Laissez-les battre ?

Un arrêt de bus à Cachan. Une dizaine de personnes attendent quand arrive un groupe composé de deux hommes et d'une femme qui les suit en criant.

En arrivant à hauteur de l'arrêt de bus, le plus âgé dit à celui qui, manifestement, était le compagnon de la jeune femme : « Tue-la, ça en fera une de moins ! » Le plus jeune continue, tandis que celui qui vient de parler se retourne et frappe la femme au visage avec une laisse de chien, en fer. Une personne intervient verbalement. L'agresseur s'arrête, tandis que la femme se sauve.

Ce fait divers est scandaleux, mais si j'écris, c'est que j'ai été mille fois plus révoltée encore par la réaction de ceux qui en ont été les spectateurs : « Il ne faut pas se mêler des histoires de couple. » « Oui, on risque d'en prendre autant. » « Ils étaient ivres. »

Ainsi, mesdames qui partageaient ces propos avec ces messieurs, si un jour le malheur veut qu'un homme se mette à nous frapper dans la rue, n'espérez aucun secours de vos respectables concitoyens. Je connais une autre histoire qui a le même refrain : cela se passa à Grenoble un soir de septembre.

Une femme se fait agresser par un homme qui l'a suivie. Pendant qu'il la cognait un passant lui demande s'il s'agissait de « son mec ». Pourquoi posait-il cette question puisque, sur sa réponse négative, il continua paisiblement son chemin ? Ainsi, messieurs, défoulez donc sans crainte votre agressivité sur le sexe faible : « Ça ne nous regarde pas ! »

Et pourtant, je voudrais que ma révolte soit entendue et que nous soyons courageux, tous. Parce que c'est la peur qui autorise et donne leur pouvoir à toutes les formes de violence. Celle dont je viens de parler et... les autres.

TH. L.
(Grenoble).

VOUS ET MOI

Économies

Nous, on est prudents. Les pingres, ce sont les autres. Le comble de la dissipation, selon Jacques Roujou, de Saint-Fulcran, c'est d'acheter de la ficelle. A force de dénouer et de renouer il en laissera à ses héritiers assez pour encercler trois fois le village.

Quant aux Macpherson, nouvellement installés à Vernazoubres, c'est leur compteur d'électricité qui a bouleversé leurs habitudes (car le système britannique est différent). Le courant étant à moitié prix à partir de 23 h 30, le départ y est donné à cette heure-là, et on y est toujours bien accueilli vers minuit. Les machines à laver et à faire la vaisselle s'ébranlent, dans le four électrique le pain se dore, et, vers 3 heures du matin, on entame le rôti. N'exagérons pas : ces Écossais retraités ne font cela que deux fois par semaine, se contentant de viande froide les autres jours ; et ce n'est qu'en hiver, où l'on fait de sérieuses économies de chauffage en restant douillettement au lit jusqu'à 14 heures.

En revanche, j'aime déjouer le complot de l'hôtelier qui ne veut pas que je lise couché. Il met une ampoule de 10 watts dans la lampe de chevet, mais moi je voyage avec quatre ampoules de 60 watts (à vis et à baïonnette, à 110 et à 220 volts). Cela coûte à l'hôtelier 2 centimes de l'heure plein tarif, mais ma conscience est tranquille, car je n'use pas son ampoule à lui.

Mary est très estimée dans ces parages. Elle et son mari, Paul, sont basés à Londres et viennent deux fois par an dans leur repaire héraultais. Paul, un éminent scientifique, a avoué un jour à Mary qu'il venait de payer 2 livres sterling, ou 20 francs, pour se faire couper les cheveux. Cette perle parmi les femmes est allée sur-le-champ à la librairie. Debout, elle y a lu deux chapitres d'un livre sur l'art de la coiffure masculine. Cette lecture gratuite et quelques expériences sur son mari lui ont suffi. Maintenant, lorsqu'on invite Paul et Mary, on indique que si elle voulait bien apporter ses ciseaux on lui donnerait volontiers l'occasion de faire résonner son violon d'Ingres. Fair play : si votre chevelure couvre le sommet de votre crâne, elle vous envoie chez le professionnel, tandis que les quasi-chauves la bénissent.

Moi, je suis riche, car j'ai presque le SMIC sans travailler (taper un papier de temps en temps n'est pas du travail, comme tout le monde sait). Les jeunes Jack et Jill — elle, artiste peintre, lui ancien étudiant en architecture — sont venus, par contre, avec juste assez d'argent pour s'acheter un mas en ruine et 2 ares de jardin arrosable, avec un pécule qui permettrait aux autres de vivre chichement un an tout juste. Hippies, si vous voulez, mais ô combien sérieux et travailleurs !... Ils ont reconstruit leur demeure, en partie grâce aux ressources du dépôt d'ordures (carrelage, pierres, briques, bois). Liberté héroïque : au lieu du pain, un sac de riz complet ; les légumes du jardin quand il y en avait, et de la chicorée sans café. Après trois ans de privations tout va bien : ils ont vendu leur mas à un riche Belge et en retapent un autre, et les tableaux de Jill se vendent. Le riz complet, ils s'en passent maintenant, mais cet aliment m'a beaucoup appris. Pendant leurs années d'austérité, il leur en a fallu un sac de 50 kilos par trimestre, et puisqu'il est plus rentable d'acheter plusieurs sacs à la fois, en une commande groupée, ils ont vanté à leurs amis les mérites de cette nourriture. Il paraissait que chaque grain était un trésor de vitamines, de minéraux et de fibres, émettant d'harmonieuses vibrations de *karma*, très zen, plein de yin (ou de yang), et fournissant au canal alimentaire, d'un bout à l'autre, l'exercice salutaire qui manque à l'homme trop civilisé. Convaincu, et voyant le prix de ce produit dans les boutiques qui vendent des biscuits aux algues, de l'huile de vison et des petits pots de gelée royale, j'ai calculé quelle fortune je « gagnerais » en leur achetant un sac.

Même en voulant vivre pleins de yin (ou de yang) la patronne et moi avons vite trouvé que 100 grammes par semaine nous suffisaient largement. Le sac ne diminuait pas ; nous pouvions affronter 1990 sans manquer de fibres.

Qu'elles étaient charmantes, après six mois, ces bestioles cornues, longues de quelques millimètres : on en trouvait une ou deux dans chaque poignée. Habitués aux céréales achetées en petits paquets, où l'on ne trouve qu'à l'occasion un avion en plastique, que nous approuvions l'écologie ! Les Fulcranais à qui nous avons montré nos spécimens nous ont appris que c'étaient des charançons ; que ceux-ci se multiplient comme des lapins, et que si on ne leur donnait pas un régime de riz, de blé ou de haricots, ils pourraient grignoter le bois de la charpente... Le pharmacien de Nignac nous a recommandé le sulfure de carbone.

Le riz distribué dans deux poubelles propres, parfumé de sulfure, ne produisait que deux ou trois petits cadavres lors du tri de chaque poignée.

Encore dix-huit mois, et il ne nous en restait que 40 kilos. Nous sommes allés en Italie faire une cure de nouilles. A notre retour, une famille nombreuse de rats nous a salués. Confortablement installés dans la cave, rondouillards et gais, ils avaient rongé l'épais plastique des poubelles.

Le tri hebdomadaire (riz, rognures de poubelle, déjections de rats, charançons) étant devenu fastidieux, j'ai donné — oui, donné — notre riz à Auguste Comabadazou, pour ses poules.

En retour, il m'a donné une poubelle neuve et une batterie de ratières. La générosité paie quelquefois.

JOHN HARRIS.

JACQUES FAUJOUR

Signes

Vas-y Robic !

par FRÉDÉRIC GAUSSEN

LA vitesse est l'instrument de la liberté. Et aussi une forme du pouvoir. Bondir, fendre l'air, voler, c'est échapper à la pesanteur, aux embarras de la promiscuité. Le paysan, l'ouvrier, l'artisan, sont attachés à leur sol, englués. Leur démarche et leurs pensées sont lentes. Leur espace est réduit. Le monde appartient à ceux qui sont capables d'ubiquité : les cavaliers, les caravaniers, les marins, les abonnés des avions d'affaires. Les dévoreurs de kilomètres.

L'histoire des sociétés humaines est intimement liée à celle des transports. Un exemple de cette relation nous est fourni par l'étude qu'un sociologue de l'université de Nantes, Jean Gaboriau, vient de consacrer à « *l'épopée sociale du vélo* ». Il montre comment, selon les moments et selon le marché de la vitesse, un moyen de transport peut être considéré comme aristocratique (lorsqu'il apparaît comme le *nec plus ultra* de la rapidité) ou populaire (dès qu'il se fait dépasser par des engins plus performants). Et aussi tous les espoirs que peut incarner une machine lorsqu'elle représente pour ceux qui la possèdent la seule possibilité de s'évader d'une réalité trop cruelle (1).

***

Le vélocipède est né en deux temps : en 1818, le baron de Drais, du comté de Bade, met au point une sorte de chaise roulante que l'homme actionne en donnant des coups de pied par terre, un peu à la manière d'une trottinette. En 1980, le carrossier et charron Pierre Michaux, aux Champs-Elysées, à Paris, fait faire à cette machine un progrès important en y adjoignant des pédales. Cette invention aura un succès considérable auprès de la jeunesse dorée du Second Empire. Elle deviendra rapidement le symbole de l'excentricité d'une aristocratie avide de luxe et de plaisirs.

Après la guerre de 70, la mode du cycle déserte un moment la France, pour gagner l'Angleterre. C'est là que la bicyclette moderne verra le jour en 1884, avec l'invention de la chaîne, qui marque le début de la grande époque du vélo. Dans les années 1880-1890, celui-ci est définitivement adopté par la bourgeoisie à la page. C'est le moyen de transport idéal, à la fois sportif et commode. La bicyclette donne un coup de fouet à l'industrie, élargit l'horizon de la jeunesse en faisant découvrir les routes et la campagne, libère les femmes. Grâce à elle, les classes montantes découvrent de nouveaux espaces, goûtent de nouveaux plaisirs. Les grandes courses (Paris-Bordeaux, Paris-Brest-Paris en 1891, Paris-Roubaix en 1896) donnent à la bicyclette sa dimension épique, orchestrée par la presse sportive naissante, et magnifiée par les arts et la littérature. En 1902, Alfred Jarry lance la fameuse quintuplette du *Surmâle* à la poursuite du train Paris-Vladivostok.

Mais une mode chasse l'autre. Et la bicyclette sera bientôt détrônée aux yeux de la gentry par un nouveau jouet, allant encore plus vite : l'automobile. C'est ainsi que le vélo, dont la production continue de croître et dont le prix diminue, va se démocratiser peu à peu et gagne, dans les années 20, le monde ouvrier. Utilisé d'abord par les corporations pour qui il est un précieux instrument de travail (coursiers, facteurs, livreurs, affuteurs de couteaux, ...), il deviendra pour l'ensemble de la classe populaire l'incarnation d'un monde insoupçonné : celui du loisir. Le vélo est un formidable instrument de libération sociale, de fête. Il symbolise l'escapade, la camaraderie, le rapprochement des garçons et des filles. Il permet de parcourir la France, de découvrir la mer, d'échapper à la famille et aux voisins. Il est associé aux congés payés et au camping.

Il change aussi les conditions de vie et de travail, permet aux ouvriers d'habiter plus loin de l'usine. Le matin de bonne heure, les routes des banlieues ouvrières sont envahies par le flot des travailleurs qui se rendent en vélo à leur atelier. Circulation lourde et massive de la classe ouvrière, où chacun se retrouve dans le lent écoulement du peloton, opposée à celle, fluide et rapide, de la bourgeoisie en automobile. C'est alors une société à deux vitesses, où le rythme de déplacement signe l'appartenance sociale.

A partir des années 50, cette différence s'estompera peu à peu. Avec l'élévation du niveau de vie et le développement du crédit, la classe ouvrière abandonne le vélo et s'installe au volant des 2 CV et des 4 CV. En 1956, la production de bicyclettes est au plus bas : 700 000, environ moitié moins qu'en 1949. Le vélo est dévalorisé. Il est bon pour les fauchés et les péquenauds. Les retardataires.

Et pourtant le « vieux clou » devenu inutile n'allait pas disparaître. La nouvelle jeunesse de cette drôle de machine, l'attrait croissant dont elle jouit, montrent qu'il peut y avoir plusieurs usages d'un objet.

Le vélo n'a pas cessé de faire partie de la culture ouvrière et paysanne. Il met en jeu des qualités qui incarnent les aspirations et les modes de vie populaires : simplicité, effort physique, contact direct avec la nature, goût pour la mécanique et le bricolage. C'est un objet industriel, qu'il faut savoir entretenir, mais qui est aussi un prolongement de soi-même, qui s'identifie au corps. On peut en jouir seul ou en bande. Il invite au dépassement ou à la convivialité. Pour l'enfant, c'est le premier apprentissage important après la marche. Pour l'adolescent, c'est le compagnon des premières virées, le truchement des premières rencontres.

Sport populaire par excellence, le vélo incarne le miracle de l'ascension sociale, de l'échappée solitaire, qui permettra peut-être de lâcher le peloton des prolétaires. D'où le succès des innombrables courses locales qui, le dimanche, à la belle saison, réunissent les jeunes d'une même région qui rêvent de devenir un jour des champions.

***

Le point d'ancrage de ce grand mythe de l'envolée à coups de pédales, c'est, bien sûr, le Tour de France, qui chaque été mobilise le pays et fait surgir les noms de ces fils du peuple devenus héros de légende. Depuis « le petit ramoneur » Maurice Garin, fils d'immigré italien, premier vainqueur du Tour en 1903, jusqu'au fils de cheminot breton Bernard Hinault, vainqueur en 1981, la liste est longue des enfants de prolétaires qui, par leur souffrance, ont ainsi arraché la gloire sur les routes de la Grande Boucle : Fausto Coppi, apprenti charcutier, Louison Bobet, apprenti boulanger, Jacques Anquetil, futur ajusteur, Eddy Merckx, fils d'épicier bruxellois, Ocana, apprenti charpentier, Thévenet, paysan bourguignon...

Le Tour de France, cette alliance du commerce, du sport et du spectacle, est une grande fête où la sueur peut se transformer en or. Un carnaval qui fabrique de l'exploit et renverse les hiérarchies. Le Tour exalte les ressources inépuisables du corps, l'héroïsme populaire.

Avec ses débordements, ses outrances, son délire verbal, son gaspillage d'efforts, il exprime la prolifération de la vie et l'idée qu'à tout moment peuvent surgir de la masse les gars d'exception qui entraîneront les autres et remplaceront les vieux leaders. Le tintamarre, les calicots criards, la cohue indisciplinée de la caravane du Tour, incarnent la ruée populaire, cette poussée du nombre qui prépare le triomphe du plus costaud ou du plus avisé. Le Tour fabrique des idoles populaires, surgies du peuple. Des idoles dont le règne peut être bref – car la vie est un perpétuel renouvellement, – mais qui resteront dans les mémoires pour plusieurs générations. On n'a pas fini de crier : « *Vas-y Robic !...* »

Mais le vélo ne doit pas seulement sa survie à la ferveur populaire et à la mythologie des *campionissimi*. Prenant sur le progrès une singulière revanche, voici que sa modestie même lui vaut un soudain regain de popularité. Emporté par la vague écologique, il est devenu le symbole d'un transport à échelle humaine, parfaitement adapté aux rythmes et aux distances de l'individu. Par un spectaculaire renversement des valeurs, on l'apprécie pour sa lenteur. On aime sa modération. On le remercie de rappeler à l'homme qu'il a des jambes (2).

Le vélo est peut-être la plus ingénieuse invention des temps modernes. L'une des rares, en tout cas, qui ait su joindre l'utile à l'agréable et donner à l'homme l'impression d'une dilatation de son être. La bicyclette est « *la nouvelle amie que le destin vient d'accorder à l'homme* », écrivait, en 1898, Maurice Leblanc, futur créateur d'Arsène Lupin, dans un roman racontant le voyage à bicyclette de deux jeunes couples parisiens en Normandie. « *Elle est plus forte que la tristesse, plus forte que l'ennui. Elle est forte comme l'espérance (...). C'est la grande délivreuse.* » ■

(1) Philippe Gaborian, *L'Épopée sociale du vélo*, Laboratoire d'études et de recherches sociologiques sur la classe ouvrière, université de Nantes.

(2) Voir l'enquête de Marc Ambroise-Rendu, « Vive le vélo ! », dans *le Monde Dimanche* du 30 septembre 1979.

INITIATIVE

Un lycée sans « élèves » ni « professeurs »

Une trentaine d'enseignants de la région parisienne veulent créer un lycée expérimental géré par les lycéens. Les élèves seraient des « usagers », les professeurs des « intervenants ».

ANNICK GWENAËL

JEAN LEVI, qui n'avait pas été un élève heureux, devient en 1973 un professeur enthousiaste. Il veut enseigner autrement. Mais il aperçoit vite les *« impasses de l'institution »*. Il lit alors *Libres enfants de Summerhill ;* il pense que la seule solution c'est de faire des expériences à part, informelles, sauvages. *« J'aurais eu un capital, j'aurais fait quelque chose comme Summerhill »*, dit-il. Puis, en 1975, paraît *Un lycée aux lycéens*, un compte rendu de la vie et de l'organisation du lycée expérimental d'Oslo (1). *« Pour moi, c'est une révélation. Ce n'est plus un homme ou un couple qui tente une expérience, mais un groupe de lycéens décide lui-même de sa vie. Et le lycée d'Oslo est institutionnel, il est soutenu et financé par la commune. »*

Jean Levi enrage d'être dans une France conservatrice où des « Oslo » sont impossibles. Il envisage de partir à l'étranger. Il reste finalement en France. Hanté par le lycée aux lycéens, il fait des animations à son propos. *« Dans des pays pas si différents du nôtre, il est possible de faire du neuf, alors... »* Un groupe d'une vingtaine de lycéens discutent plusieurs mois de suite avec Jean Levi, qui leur parle aussi de Decroly, de Freinet. Ils rêvent, ils cherchent, puis disent : *« On ne peut pas en rester aux paroles, il faut faire quelque chose. »*

Ce quelque chose, ce sera Marly (2). Des élèves de première et de terminale prennent le risque de quitter l'école et, dans une pièce d'une maison de jeunes, se préparent au bac. Avec l'aide d' « intervenants », des « profs » bénévoles, auxquels ils font appel tous les huit ou quinze jours, lors de leurs synthèses collectives.

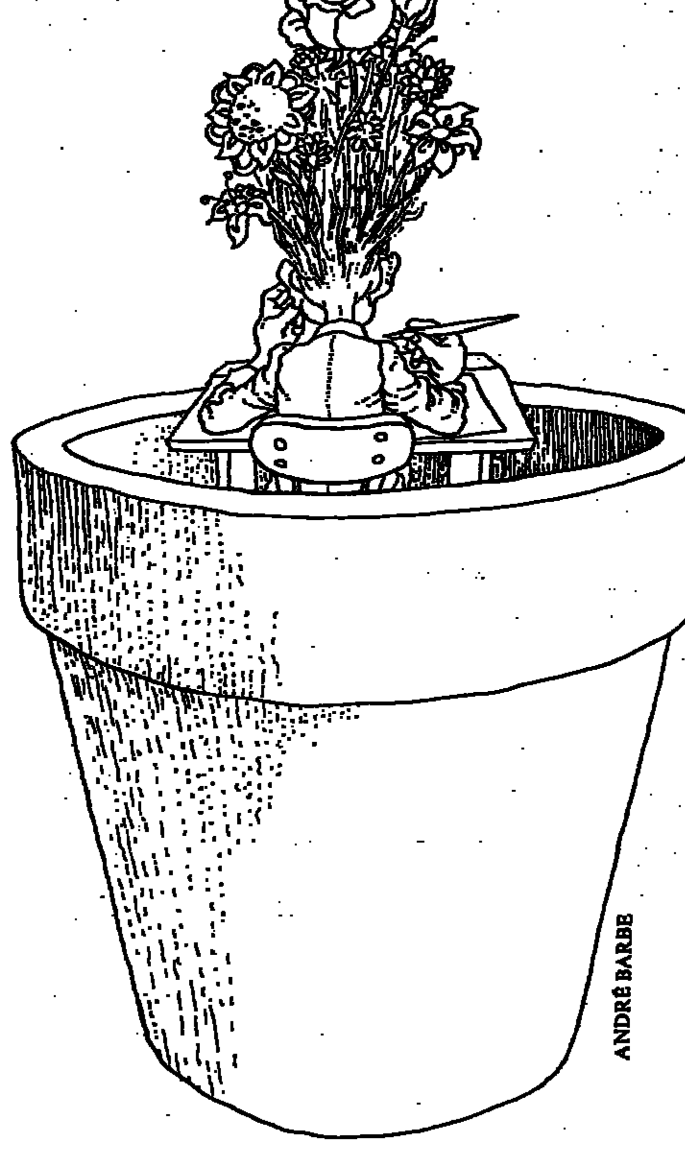
« Compromis réaliste »

Marly fonctionne maintenant depuis cinq ans. Les élèves y ont eu un taux de réussite au bac égal à la moyenne nationale. Ils ont prouvé qu' *« ils pouvaient gérer eux-mêmes leur scolarité, produire le savoir au lieu de le consommer, devenir actifs, attentifs, curieux »*. Mais Marly a ses limites. *« C'est petit, c'est fragile, ça peut cesser d'exister à tout moment »*, dit Jean Levi, qui y intervient depuis sa création. Marly est resté marginal, limité à une vingtaine de personnes, n'a pas essaimé.

Déscolarisés, les élèves se présentent au bac en candidats libres, ce qui réduit leurs possibilités ultérieures. Sans dossier scolaire, l'entrée en classe préparatoire ou en institut universitaire de technologie est impossible. Les parents ne perçoivent plus les allocations familiales. Le bénévolat des intervenants ne dure qu'un temps. *« Marly n'est pas pour tous*, dit Jean Levi, *c'est une petite utopie dont il faut tirer les enseignements. »*

Jean Levi réfléchit à ces limites quand arrive le 10 mai. Coup d'espoir. *« Une expérience de type Oslo va enfin être possible en France. »* En juillet, il a tracé les grandes lignes d'un projet de « lycée expérimental de Paris ». Un lycée de taille humaine (cent personnes), intégré aux structures de l'éducation nationale, gratuit, où des élèves et des professeurs volontaires se donneraient comme but de préparer le bac en trois ans. Où il y aurait une concertation permanente sur la meilleure façon de préparer le bac. Un lycée autonome dont les lycéens seraient les usagers prioritaires. *« Compromis réaliste »*, selon les termes de Jean Levi, le lycée expérimental de Paris reposerait sur cet acquis de Marly : les élèves sont capables de gérer eux-mêmes leur scolarité. Il adopterait et appliquerait les programmes nationaux et accepterait les contrôles de l'éducation nationale (inspections et bilans).

En juillet, Jean Levi est seul, son projet sous le bras. Puis il rencontre Jean-Paul Clipet. Pour eux deux, soulignent-ils, être prof, c'est un choix, non un pis-aller. Jean-Paul Clipet a vécu six ans au Danemark et il a enseigné dans une école primaire supérieure, un internat pas tout à fait comme les autres qui accueille des élèves de quatrième et troisième. Le but de Rantzausminde, au-delà de l'acquisition de connaissances, est de développer les capacités de coresponsabilité, de coopération, de tolérance des élèves. Ces derniers, réunis trois fois par jour en assemblée générale *(« Se réunir, ça devient aussi simple que s'asseoir à table au moment des repas »*, dit Jean-Paul), prennent toutes les décisions qui concernent la vie de l'école : rythmes scolaires, sujets d'études ou balayage des cuisines. Le travail scolaire s'y fait en groupes, se redéfinit au cours de l'année, tout en respectant les programmes et les vingt-sept heures de cours imposées par le ministère. Les enseignants n'y donnent pas de cours magistraux, mais jouent un rôle de guides.


ANDRÉ BARBE

Plus de gâchis

Enthousiasmé par cette expérience, Jean-Paul Clipet a l'ambition, de retour en France, d'y faire un Rantzausminde, *« pour qu'il n'y ait plus ce gâchis formidable d'élèves et d'enseignants, pour faire une école qui ne soit pas une prison »*. Il cherche des gens qui soient sur la même longueur d'ondes que lui. La rencontre avec Jean Levi met fin à sa quête. *« En France*, dit-il, *le service public doit prendre en compte tout l'éventail possible des pratiques éducatives. »*

Le projet du « lycée expérimental de Paris » s'étoffe. Peu à peu, une trentaine de professeurs de la région parisienne s'y joignent. Beaucoup en ont pris connaissance lors d'un stage organisé par le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.). Maîtres auxiliaires ou certifiés, au bord du découragement, ou *« bien dans leur bahut »*, ils ont tous envie de faire quelque chose de nouveau avec les élèves. Ils ont essayé de changer leur manière de faire les cours, mais leurs expériences isolées, morcelées, se sont heurtées au poids des habitudes ou à celui de l'administration. Ils n'ont plus d'illusions sur l' *« institution qui infantilise élèves et enseignants, réduit à la passivité et au désintérêt »*.

Tous se réunissent, discutent, confrontent, approfondissent les grandes lignes du projet de Jean Levi. Pour conjurer leurs réflexes, ils essaient de ne plus parler d'élèves mais d'usagers, plus de professeurs mais d'intervenants, plus de cours mais d'ateliers.

Un peu tendus *(« Et si ça ne marchait pas ? »)*, ils mettent beaucoup d'espoir dans leur projet. L'espoir d'un épanouissement personnel, celui d'être bien avec les élèves, ou d'introduire une cohérence politique dans leur vie. Ils ont envoyé, au cours du mois de janvier, quatre feuillets dactylographiés — leur avant-projet — avec demande d'audience au ministère de l'éducation nationale. Ils attendent une réponse. Ils voudraient un feu vert pour la rentrée 1982. Tout ne commencerait, l'autorisation du ministère accordée, que lorsque les élèves volontaires viendraient se joindre à eux et questionner, préciser le projet. A Pâques, espèrent-ils.

Ils sont optimistes. Malgré la *« pesanteur de l'institution »*, ils font confiance au ministère. Il a bien reconnu le lycée de Saint-Nazaire (3). Et leur projet, précisent-ils, n'est pas conçu uniquement pour les exclus du système scolaire, mais pour tous les élèves qui veulent tenter autre chose, se responsabiliser.

Ils relisent les mots prononcés par Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, lors d'une interview donnée au *Monde* (4) : *« Je suis attentif à toutes les initiatives, mais je dois dire qu'elles ne sont pas nombreuses, mise à part l'expérience que l'éducation nationale espère pouvoir mener à Saint-Nazaire. »* Ils ont pris une initiative (5). Ils attendent qu'elle prenne une autre dimension que celle de quatre feuillets dactylographiés. Et ils se défendent absolument d'être des rêveurs ou des provocateurs. ■

(1) *Un lycée aux lycéens*, préface de Gérard Mendel, Éditions du Cerf.

(2) Voir *le Monde Dimanche* du 27 avril 1980, « Une école perpendiculaire ».

(3) Voir *le Monde* des 9 octobre, 4 et 26 décembre 1981, 4 février 1982.

(4) *Le Monde* du 12 décembre 1981.

(5) Jean Levi, 83, rue de Turbigo, 75003 Paris.

CRIBLE

par Annie Batlle

REPÈRES

Une mandarine dans le moteur

Le constructeur automobile japonais Suzuki a mis au point un moteur qui fonctionne à l'essence de mandarine. Des essais satisfaisants ont été réalisés avec une voiture de 500 cc de cylindrée, une moto de 400 cc et un scooter de 50 cc, fonctionnant tous à l'essence d'écorce de mandarine. Deux carburants ont été utilisés : l'un provenant à 100 % de mandarines japonaises « Mikan », l'autre un mélange d'essence classique et d'essence de mandarine. Le point d'allumage est beaucoup plus élevé que pour l'essence classique et il faut 11 000 écorces pour fabriquer l'équivalent d'un litre d'essence. Le Japon produit environ 4 millions de tonnes de « Mikan » par an. (Energies, 26, rue Cadet, 75009 Paris.)

Synthétiseur vocal

Un chercheur de l'université McGill (Montréal), M. David Pfeiffer, travaille à l'élaboration d'un synthétiseur destiné aux malades qui ont perdu leur voix à la suite de l'ablation totale ou partielle du larynx. Plus de quatre mille Canadiens sont dans ce cas. Les synthétiseurs classiques produisent des séries d'unités de langue. L'opérateur « entre » les sons nécessaires à un mot, puis les assemble pour former une phrase. La méthode est lente et ne donne accès qu'à un vocabulaire déjà sélectionné. Le synthétiseur de M. Pfeiffer, très informatisé, ressemble à un instrument de musique : l'utilisateur « joue » les phonèmes en agissant sur un boîtier de la taille d'un livre de poche. La capacité de l'instrument à reproduire les sons assez fidèlement le rendrait apte à « parler » différentes langues. (Canada d'aujourd'hui, 8, rue Vignon, 75009 Paris.)

Du zinc pour vieillir moins vite

Le vieillissement est associé à une altération progressive de la compétence immunitaire et particulièrement des lymphocytes T. Cette dysfonction du système immunitaire est souvent mise en avant pour rendre compte de l'incidence accrue chez les sujets âgés de certaines pathologies telles que les maladies auto-immunes et les cancers. Plusieurs études sur l'animal ont montré que le zinc avait un effet bénéfique sur la réponse immunitaire.

Le docteur Jean Duchateau et ses collègues du département d'immunologie et d'allergologie de l'hôpital universitaire Saint-Pierre à Bruxelles ont fait une étude clinique dont les résultats sont parus dans l'*American Journal of Medicine* (vol. 70, mai 1981).

L'administration orale de zinc accroît de manière significative la réponse en anticorps au vaccin antitétanique et améliore deux paramètres de l'immunité cellulaire : le nombre de lymphocytes T circulant et la réaction d'hypersensibilité cutanée retardée. (Revue *Prospective et santé*, 9, rue Alfred-de-Vigny, 75009 Paris, tél. 763-41-33.)

BOITE A OUTILS

Les cellules, usines chimiques de demain

La bio-industrie, c'est à la fois *« l'esprit d'entreprise appliqué aux produits de la vie, et l'utilisation des mécanismes de la vie, comme outil technique pour la fabrication de produits utiles »*. La *Revue d'économie industrielle* vient de publier un numéro spécial (380 pages) sur « Genèse et développement de la bio industrie ». Préfacé par J.-P. Chevènement, pour qui la France est *« à l'aube de l'ère bio-industrielle »*, et nourri d'articles très riches des experts et des praticiens du domaine, l'ensemble s'articule autour de grands thèmes : le système (cadre et stratégies) ; les filières ; les secteurs ou domaines d'application ; les agents (entreprises, expériences françaises dont l'Institut Pasteur et Transgène, syndicats) ; les pays étrangers (Europe, Etats-Unis, Japon). Un panorama complet et clair, accessible au grand public. (*Revue d'économie industrielle*. Editions techniques et économiques, 3, rue Soufflot, 75005 Paris, tél. 634-10-30.)

Bibliographie prospective

Un nouveau bulletin mensuel de bibliographie sur les principales études prospectives (livres, articles, rapports de recherche) réalisées dans le monde : « Bibliographie prospective ».

Ce bulletin résulte d'une sélection réalisée avec un réseau international de correspondants : il fournit, pour chaque étude retenue, toutes les références bibliographiques d'usage et un résumé de contenu, sous forme de fiches normalisées (Association Internationale Futuribles : 55, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. 222-63-10.)

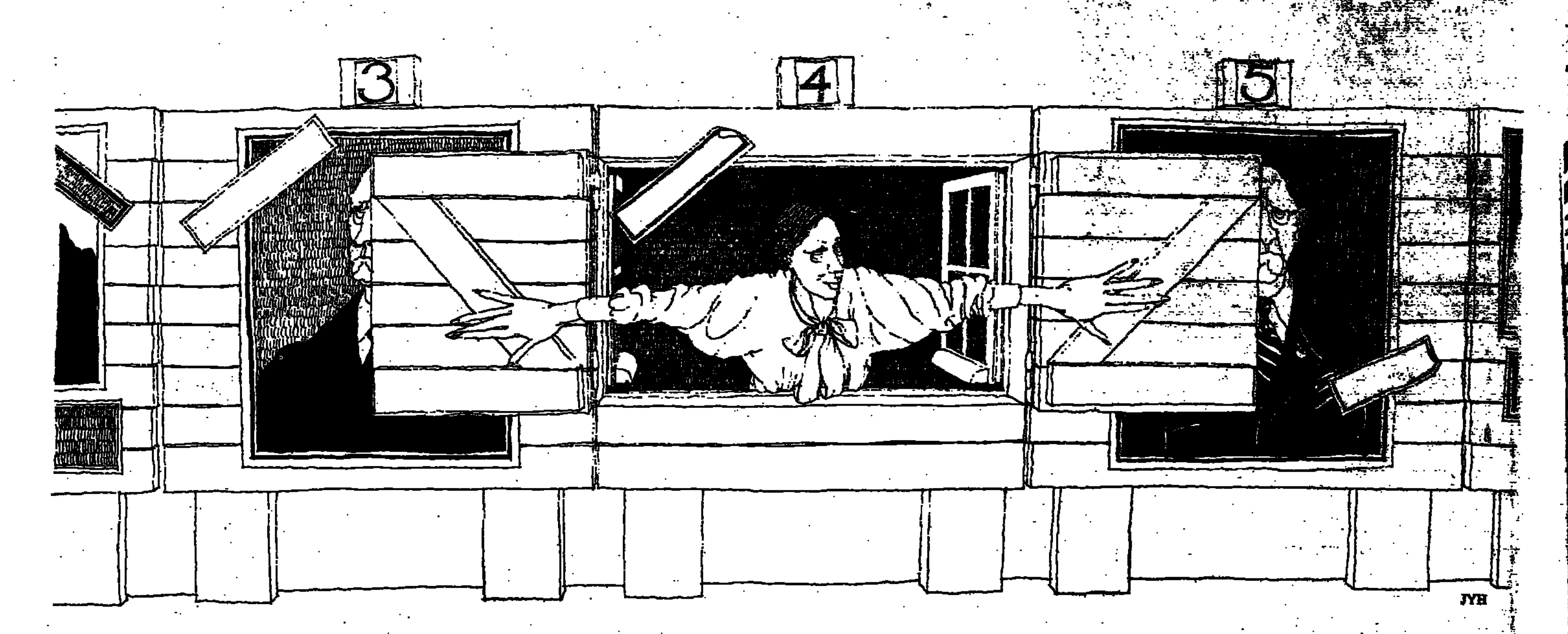
Phytosociologie

L'Institut européen d'écologie vient de publier le compte rendu intégral du séminaire de phytosociologie appliquée, qui avait réuni plus de soixante scientifiques en avril 1980. Ce compte rendu se présente sous forme d'un ouvrage grand format de 270 pages intitulé : *« L'évaluation du territoire par la méthode des indices bio-coenitiques »*. Les vingt-cinq communications se rapportent à des thèmes généraux tels que les critères d'évaluation biologique de l'environnement et la méthodologie de la hiérarchisation des sites naturels. Elles présentent également des études régionales ayant une valeur méthodologique générale : écosystèmes riverains de lacs, grands systèmes aquatiques, sites littoraux, etc. Cet ouvrage n'est pas destiné au grand public, cependant, un peu partout en Europe, se multiplient les travaux d'évaluation biologique de la valeur biologique des différents territoires, et les études d'impact exigent des méthodologies de plus en plus précises. (Institut européen d'écologie, B.P. 4019, 57040 Metz Cedex, tél. (8) 775-47-80.)

BLOC-NOTES

Génie logiciel

Le premier colloque de génie logiciel est organisé par le groupe de travail « génie logiciel » de l'AFCET, (Association française pour la cybernétique économique et technique). Il a pour but de faire le point sur l'ensemble des travaux menés en 1982, en France, sur ce sujet, et de favoriser le « transfert de technologie » par la confrontation des recherches et des applications. (AFCET, 156, boulevard F. Pereire 75017 Paris, tél : 766-24-19.)



Les femmes en politique

La politique est encore une chasse gardée des hommes. Mais les femmes y sont maintenant bien présentes et aspirent aux pleins pouvoirs.

LILIANE DELWASSE

SIX femmes ministres, alors qu'il y en avait trois sous le précédent septennat, un nombre important de femmes aux réunions politiques lors des campagnes présidentielle et législatives de mai et juin 1981, des interventions de femmes de plus en plus fréquentes, de moins en moins timides, de plus en plus assurées ; trois candidates lors du premier tour des dernières présidentielles. Les femmes ont-elles acquis, trente-sept ans après le droit de vote, le droit à jouer un rôle dans la vie politique de la cité ? Elles adhèrent de plus en plus aux partis politiques (voir encadré). Pourtant, les partis qui comptent le plus de femmes ne sont pas les plus féministes. Le R.P.R., par exemple, a 43 % d'adhérentes, c'est vrai, mais ce sont le plus souvent... les épouses des militants R.P.R.

Adhérer, pour quoi faire ? *« Si c'est pour coller les enveloppes et passer les petits fours, comme on a fait jusqu'à ces dernières années, c'est pas la peine. On laissait aux hommes les choses sérieuses et on beurrait les canapés »*, se souvient Suzanne, qui milite depuis vingt ans à Reims pour la gauche. Quelque chose a changé. On n'entend plus désormais de commentaire tel que *« tiens, la bonne femme de service »*.

Ce qui a changé également, c'est l'importance de l'investissement psychologique des femmes dans la politique. Il y a quelques années encore, les hommes qui militaient encourageaient (parfois) leurs femmes à marcher dans leurs traces. Aujourd'hui, s'il est des couples qui partagent opinions et meetings, on en rencontre de plus en plus dont la femme seule fait de la politique. Le mari de Bernadette, déléguée départementale du parti socialiste, est un cadre supérieur préoccupé par son métier et indifférent à la politique. *« Je ne sais même pas comment il vote. »* Celui de Denise Cacheux, député socialiste, est giscardien convaincu. Celui de Chantal, également socialiste, ne milite pas, mais a une sympathie affirmée pour la droite classique. Les couples résistent plus ou moins bien à ces divergences idéologiques.

« Je m'organise »

D'où viennent ces femmes qui font de la politique ? Elles viennent, pour la plupart, d'autres engagements militants. On n'en rencontre guère qui soient parties dans la vie avec un projet politique, une ambition clairement définie, une vocation précise. Elles ont d'abord milité dans les clubs, les associations ou les syndicats. Les clubs Perspectives et Réalités, par exemple, ont servi de vivier politique à l'U.D.F. Les associations de parents d'élèves, l'Union féminine civique et sociale, les associations de défense de l'environnement, les comités de locataires, autant de lieux de passage presque obligés où se forme leur conscience politique.

Brigitte Gros, sénateur radical, autrefois journaliste, est partie du problème spécifique des banlieues en écrivant *« Quatre heures de transport par jour »*, avant d'appréhender la vie politique dans son ensemble. Il est vrai que Mme Gros est la sœur de Jean-Jacques Servan-Schreiber, l'ancien président du parti radical... *« J'en ai eu assez de mettre des rustines à la société »*, explique une ancienne assistante sociale venue au P.S. *« J'ai cherché un endroit où l'on trouve une réponse à la totalité des problèmes. » « Je suis venue à la politique parce que c'est le seul moyen d'agir sur l'ensemble de la société. »* De Monique Pelletier à Véronique Neiertz, de l'obscure militante d'Amiens à celle de Toulouse, c'est en partant d'un problème concret, spécifique, qu'elles ont ressenti le besoin d'une solution globale. Beaucoup d'hommes ont suivi la même démarche.

Elles ont généralement des activités professionnelles. Cela peut paraître paradoxal, car les femmes au foyer seraient bien plus disponibles que celles qui, déjà nanties d'une famille et d'un métier, vont assumer une triple journée. Pourtant, sur les quatorze présentes de cette commission « femmes » à la section socialiste de Lille, douze sont salariées, onze ont des enfants (sept en ont trois et plus). Pour Martine Buron, fille de Robert Buron, ancien ministre, la nouvelle déléguée aux « luttes des femmes » au secrétariat national du parti socialiste, *« les femmes au foyer n'ont aucun statut social personnel, aucune expérience publique, aucune confiance en elles pour se lancer dans la lutte politique. Ce sont celles qui ont déjà pris des responsabilités professionnelles qui prennent en plus des responsabilités politiques »*.

Colette Chaigneau, député radical de La Rochelle, précise que *« les femmes au foyer sont aussi celles qui ont le moins de formation. Manque de confiance plus manque de compétence, elles n'osent pas trop quitter le cocon, et elles ne sont pas organisées pour cela »*. Leur absence d'indépendance économique expliquerait en tout cas qu'elles n'osent pas engager financièrement leur famille dans les frais d'une action politique, affirme Alix de la Bretèche, déléguée au secteur femmes de l'U.D.F.

Trop modestes

Organisées... le maître mot pour les femmes. Comment font-elles ? *« Je m'organise. » « Le temps de s'organiser*, dit Bernadette, *dix ans de notre vie sont passés. »* Les femmes viennent tard à la politique et encore plus tard aux postes de direction. Monique Pelletier a commencé sa carrière à quarante-deux ans, *« quand j'en ai eu terminé avec les varicelles, les rougeoles, les coqueluches. Avec sept enfants cela traîne un peu »*... Brigitte Gros, à trente-huit ans. Florence d'Harcourt, à quarante ans. Pourtant on voit, aujourd'hui en politique, de plus en plus de femmes très jeunes. *« C'est qu'on ne va pas attendre d'être grand-mère »*, s'impatiente Marie-Pascale, vingt-huit ans, un enfant, qui milite au P.S.U. depuis 1974. Marie-Thérèse, vingt-cinq ans, étudiante, célibataire, secrétaire d'une circonscription R.P.R. dans les Hauts-de-Seine, conseille astucieusement *« que les femmes commencent à vivre avant d'avoir des enfants ; après, c'est plus facile de continuer »*.

Militer à la base, coller des affiches, distribuer des tracts, participer à une réunion ou deux par semaine : on négocie l'emploi du temps avec le conjoint si ses idées vont dans le même sens. Sinon... Mais le bât blesse carrément quand il s'agit de grimper le long de la corde raide de la hiérarchie du parti. L'obstacle nº 1 est le temps. Les femmes n'ont jamais de temps à perdre. Huguette Bourchardeau, dans un livre où elle dissèque impitoyablement le mal des femmes en politique (1) analyse le *« temps des activités militantes, jamais assez strictement défini... Mes rages, quand une réunion du samedi après-midi devait se terminer à une heure précise, que cette heure coïncidait avec la reprise des enfants et que les discussions traînaient en longueur. Et les commentaires ironiques des camarades qui vous trouvaient mesquine ou énervée. Eux avaient tout leur temps... »*.

Florence d'Harcourt, député des Hauts-de-Seine (apparentée R.P.R.), constate qu'à l'Assemblée on est isolée quand on ne passe pas des heures à papoter à la buvette. *« Moi, quand j'ai terminé mon travail sur les dossiers, je rentre vite chez moi car j'ai cinq enfants, dont le dernier a quatorze ans. »* Pour Danièle, conseillère municipale M.R.G. de Marly-le-Roi (Yvelines), *« tant que les femmes ne sauront pas perdre leur temps à s'écouter parler ou à faire du clientélisme, elles se sentiront toujours étrangères au petit monde politique »*.

Même quand ce ne sont pas des obligations familiales qui les coincent, une maison sale qui les attend ou 5 kilos de linge à repasser, toutes choses dont on peut de plus en plus se décharger sur le conjoint, les rôles n'étant plus strictement définis dans le couple, les femmes n'arrivent pas à se sentir des notables et à se faire prendre pour telles. *« Heureusement !*, s'écrie Denise Cacheux, nouvelle député de Cambrai, *les notables n'ont aucun humour. »*

« Elles sont trop modestes, déplore Jean-François Mancel, chargé des fédérations au R.P.R., *elles ne veulent jamais se mettre en avant, se présenter aux élections, elles ne se croient jamais assez compétentes. »* Pourtant, la permanence R.P.R. de Beauvais est pleine de femmes qui mettent des tracts dans des enveloppes. Pourquoi refusent-elles de se présenter aux municipales, aux cantonales ou d'accepter une responsabilité officielle ? *« On n'est pas faites pour ça, on se contente d'aider », « on va pas faire des discours devant cinq cents personnes », « on aurait l'air prétentieux »*. Seule Ginette, la benjamine, trente ans, conducteur de chariots élévateurs, a accepté de se présenter aux cantonales, mais elle est curieusement gênée de l'avouer.

L'angoisse d'être incompétente atteint les femmes, même au niveau le plus élevé. Véronique Neiertz, diplômée d'H.E.C., député P.S. de la Seine-Saint-Denis, se souvient des nuits de trac passées à potasser les dossiers quand on lui a confié la responsabilité des relations internationales pendant la campagne présidentielle. Florence d'Harcourt, qui est la seule femme de la commission parlementaire de la défense nationale, est aussi la seule à avoir suivi les stages de l'Institut des hautes études de la défense nationale. Françoise Giroud a affirmé dans un dîner-débat que l'égalité serait une réalité quand il y aurait des femmes médiocres en politique à des postes importants, tout comme des hommes... On en est loin. Elles se sentent encore obligées de prouver qu'elles sont les meilleures. Marie-Claire résume : *« Quand on me demande ce que je pense du serpent monétaire européen, si je ne sais pas, je le dis. Eux, ils savent toujours ; en tout cas, c'est ce qu'ils laissent entendre. »*

« Gare à nos places »

« La politique, pour quoi ? Si c'est pour rentrer dans leur jeu sale, leurs magouilles pas claires, leurs petites combines, c'est pas la peine. Moi, j'ai une autre idée de l'action politique : le service public, le combat d'idées loyal ». Alice, quarante-deux ans, professeur, milite dans le Midi, mais refuse toute compromission, tout ce que les hommes appellent « stratégie ». C'est sans doute pour cela qu'elle reste en dehors des intrigues et des manœuvres des clans dans son parti, localement respectée, mais loin du pouvoir. Cette conception élevée de la vie publique, ce refus fréquent de se salir les mains est une des raisons pour lesquelles si peu de femmes, même parmi celles qui appartiennent à la classe politique, arrivent à décrocher des investitures électorales.

Avant c'était : *« elle passera jamais ici, c'est trop rural »*, ou bien : *« elle est trop jolie »* ; ou bien : *« pas assez »*. Aujourd'hui c'est : *« elles veulent des places, gare aux nôtres »*. Les femmes sont élues, même en milieu rural ; l'électorat vote pour elles sans réticence. Dans la lutte au couteau pour les investitures, elles sont des rivales dangereuses, à écarter, un point c'est tout.

La majorité des femmes parlementaires sont passées par les suppléances qui font revivre le schéma traditionnel du couple : l'homme candidat, la femme suppléante. Et même ces suppléances ont été le fruit de luttes homériques. Denise Cacheux, député de Cambrai depuis que Jean Le Garrec est ministre, rappelle que c'est la solidarité collective de toutes les femmes socialistes qui lui a obtenu son investiture

CROQUIS

Le rouge et le noir

« Carcassonne par Narbonne et Limoux, c'est le rouge et le noir », m'avait dit mon voisin d'Olmet comme je m'apprêtais à prendre la route. Définition un peu énigmatique dont je devais vérifier le bien-fondé sur le terrain.

Le blanc des collines, au fur et à mesure qu'on s'enfonce dans le massif des Corbières, vire au rose puis au rouge.

Ce n'est pas sans raison que les villages portent des noms comme Villerouge-la-Crémade, comme Villerouge-Terménès, ou terre-Rouge, précédé du col de Villerouge. Et n'oublions pas la vigne, qui prospère ici, concourant, par ses grappes et son vin, à ce festival du rouge.

Si l'on descend davantage vers le sud, en direction de Mouthoumet, la montagne se fait altière, la forêt assombrit les pentes. On passe insensiblement du rouge au noir. Et plus c'est noir, moins c'est les Corbières...

Pour retrouver les teintes claires, il faut remonter vers Carcassonne et la rivière d'Aude, au bord de laquelle il y a Pieusse, berceau de Joseph Delteil. Non loin de là, près du ruisseau qui coupe la route au lieu-dit le Gué, se trouve Villelongue-d'Aude, hameau d'où partent à travers la France de petits livres portant la marque « Atelier du Gué », dont les plus nombreux sont des recueils de nouvelles ou de poèmes.

Pierre Bosc, romancier catalan qui a publié à Villelongue-d'Aude *Juan ou la fin de l'exil*, n'a-t-il pas raison de dire qu'il y a place, en terre occitane, pour une édition différente ? Je l'approuve, en tout cas, d'ironiser à propos des *« fines bouches qui, en ce pays* (le sien, le mien, le Midi méditerranéen), *restent subjuguées par le mythe des brevets délivrés à Paris. »*

Comme j'en parlais, au retour, à mon voisin d'Olmet, il me gratifia d'un franc éclat de rire rabelaisien avant de lancer : *« Los Parisencs petan pus nalt que son cuol ! »* Vous l'avez peut-être deviné, cela signifie, sauf votre respect, que les gens de Paris pètent plus haut que leur cul...

MAURICE CHAVARDÈS



54 parlementaires, 1 018 maires

ELUES

- Assemblée nationale. 491 députés, 28 femmes : 16 P.S., 1 M.R.G., 7 P.C., 1 U.D.F., 3 R.P.R. (en 1978, 21 femmes ; en 1973, 10 ; en 1968, 8).
- Sénat. 304 sénateurs, 9 femmes : 5 P.C., 3 P.S., 1 radicale.
- Assemblée européenne. 81 députés français, 17 femmes : 4 P.C., 6 P.S., 4 U.D.F., 3 R.P.R.
- Maires. 36 441 maires, 1 018 femmes (2,3 %).
- Conseillers municipaux. 459 747 conseillers municipaux, 38 304 femmes (8,3 %).
- Conseillers généraux. 3 529 dont 95 femmes (2,7 %) (1).

PARTIS POLITIQUES

R.P.R. Adhérentes : 43 % (dix fois plus qu'il y a dix ans).
Responsables locaux : 3 femmes sur 90 secrétaires départementaux ; 15 % de femmes secrétaires de circonscription.
Responsables nationaux : 1 femme sur 9 à la commission exécutive.
Elues : 3 femmes sur 80 députés.

U.D.F. Adhérentes : 32 % (20 % en 1978).
Responsables locaux ; 9 femmes sur 95 délégués départementaux (nommés) ; 3 femmes sur 95 présidents départementaux (élus) ; 40 conseils départementaux sur 95 ne comprennent pas de femme.
Responsables nationaux : 2 femmes sur 51 membres.
Elues : 7 femmes sur 289 candidats en 1981, 1 élue.

M.R.G. Adhérentes : 25 %.
Responsables locaux : 15 % ; responsables nationaux : 10 % ; 1 député.

P.S. Adhérentes : 21 %.
Responsables locaux : un quota institué au congrès de Grenoble en 1973 impose à tous les niveaux de responsabilité un pourcentage de femmes au moins égal à celui des adhérentes. Le congrès de Metz en 1979 le fixe à 20 %. Pourtant, certaines fédérations (Pas-de-Calais, Deux-Sèvres) ne comptent pas une seule femme.
Responsables nationaux : bureau exécutif, 8 femmes sur 46 membres (ne respecte pas son propre quota, pourtant statutaire) ; secrétariat national, 4 femmes sur 28 membres.

P.S.U. Adhérentes : 33 %.
Responsables : un quota le fixe à 33 % à tous les niveaux.
Direction politique : 37 % femmes, le secrétaire national est une femme.

P.C. Adhérentes : 35,7 % (250 000 femmes, soit deux fois plus qu'en 1970).
Responsables locaux : comités fédéraux, 24 % (28 % en région parisienne) ; bureaux fédéraux, 18 % ; secrétariats fédéraux : 13 %.
Responsables nationaux : comité central, 31 femmes sur 145 membres ; bureau politique, 4 femmes sur 21 membres ; secrétariat du comité central, 1 femme sur 6 membres.

L.C.R. (Ligue communiste révolutionnaire)
Adhérentes : 30 %. Responsables : 15 %.

(1) Voir aussi *le Monde dimanche* du 27 septembre 1981 : « *Les partis politiques à travers leurs candidats* ».

après une nuit d'âpres batailles : « *J'étais prête à laisser tomber, découragée.* »

Nicole Chouraqui se souvient qu'elle était membre du bureau politique des radicaux valoisiens lorsqu'elle a annoncé qu'elle voulait se présenter aux municipales à Paris en 1977. « *Il y a eu un silence glacé. Les types qui me souriaient la veille ne me disaient plus bonjour le lendemain* ». Florence d'Harcourt n'a pas oublié que, lorsque le R.P.R. lui a préféré Robert Hersant en 1978, quelqu'un a fait valoir qu'elle était déjà député en place à Neuilly et que la manœuvre était pour le moins inélégante... A quoi il fut répondu : « *Mme d'Harcourt est une femme bien élevée, elle se retirera.* » « *J'ai été mal élevée, je me suis accrochée, mais avec un homme, ils n'auraient jamais osé* ». Robert Hersant avait insisté dans sa campagne sur le slogan : « *Votez utile, pas futile* »...

« *Quand on nous donne des circonscriptions sans bagarre, c'est qu'elles sont perdues d'avance.* » Alix de la Bretèche s'est présentée contre Michel Rocard à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) : personne ne lui a disputé la gloire de la défaite, mieux, on l'a chaudement encouragée. « *Si le P.S.U. était la voie rêvée pour une carrière politique brillante, si l'enjeu de pouvoir existait réellement, on ne m'aurait pas offert avec tant de libéralité le secrétariat national* », déclare Huguette Bouchardeau. C'est qu'il faut distinguer le pouvoir réel et le pouvoir symbolique. « *Par moment, je me demande s'ils ne me prennent pas pour une super-attachée de presse, une carte de visite ; parce que la direction politique, ils se la gardent, les copains.* »

Aventurières

Pour réussir en politique, une femme doit rassurer. Mariée, mère de famille, elle est normale, sécurisante, conforme à ce qu'on attend d'une femme. Milena Nokovic, maire-adjoint U.D.F. d'Asnières, quarante-trois ans, raconte combien une célibataire doit subir d'attaques personnelles à propos de sa vie privée. Lors d'une campagne très dure menée contre elle par le R.P.R. local avec menaces de mort et violences physiques, elle a entendu les insinuations les plus basses.

« *C'est qu'une célibataire ne peut être, bien sûr, qu'une aventurière qui couche avec tout ce qu'elle trouve, ou bien une homosexuelle.* » Françoise Gaspard, maire de Dreux, avait décrit dans son livre « *Madame le Maire de...* » semblable campagne de boue et de haine. On ne se préoccupe pas tant des mœurs sexuelles de nos hommes politiques. Durant la dernière campagne présidentielle, certains journalistes avides de croustillant avaient essayé de faire parler les candidates les unes des autres, à propos de leur vie privée. Elles en ont gardé toutes trois un souvenir fort déplaisant.

Par-dessus les clivages politiques, un thème suscite l'accord et la solidarité des femmes, celui des quotas. Il s'est imposé à gauche, mais les partis libéraux y répugnent. « *Pourquoi pas un quota de commerçants, d'ouvriers ou de protestants ? Le quota limite le libre choix de l'électeur* », entend-on dire. Pourtant, même à droite, les femmes sont pour. Monique Pelletier, alors ministre de la condition féminine, avait voulu l'introduire pour les élections municipales. « *Les femmes craignent que le quota ne dévalorise leur participation,* dit-elle. *Ce n'est pas une fin en soi, et il vaudrait mieux s'en passer. Mais c'est un moyen, et le seul, d'imposer les femmes à tous les niveaux de la vie politique. Quand elles seront assez nombreuses pour que leur présence aille de soi, on n'aura plus besoin de quota.* »

Est-ce parce qu'elles se sentent encore mal à l'aise dans des structures organisées pour et par des hommes que les femmes se sont souvent regroupées dans des associations spécifiques ? Certaines déplorent cette ségrégation qui les rejette à la lisière de la vie publique et les mène à une impasse. Christiane Papon, présidente de Femmes avenir, mouvement de femmes gaullistes, confiait à Colette Pialat, auteur d'un ouvrage réjouissant (2), qu'en trois ans d'efforts elle n'était pas parvenue à rencontrer Jacques Chirac. « *Faire entrer les femmes dans la vie politique, c'est investir les lieux des hommes. Ces groupes de femmes vont dans le sens d'une marginalisation, l'inverse de ce que l'on cherche* », regrette Marie-France Garaud.

Pourtant, pour justifier la création récente de l'association Femmes liberté, qui veut regrouper les femmes de l'opposition, Colette et Laurence, vice-présidentes, expliquent : « *On est plus à l'aise entre femmes. Personne n'y ricane de nos bourdes.* » Comme un écho retentit l'éclat de rire joyeux de Monique et Marie-Pascale au P.S.U. : « *Quand les gars au bureau politique se prennent trop au sérieux, nous les femmes on sort nos tricots par dérision ; il s'établit une complicité de pensionnaires. On fait même du jacquard !* »

Au parti socialiste, la création d'un courant femmes, le courant G, et d'un journal : *Mignonne allons voir sous la rose,* n'a pas provoqué l'enthousiasme des autres femmes du P.S. qui avaient mis tous leurs efforts à prendre des places dans le parti. Se regrouper ainsi, n'est-ce pas courir le risque de se voir poussées vers la sortie ? C'est ce qui est arrivé à Edith Lhuillier, chef de file du courant G, qui s'est vu refuser le renouvellement de sa carte du parti l'automne dernier. « *La mixité bien sûr, c'est l'idéal,* dit Danielle, *mais, en attendant, si la ségrégation leur permet de mieux vivre leur engagement...* » Même au parti communiste, on a vu se créer un courant féministe contestataire et un bulletin : Elles voient rouge. *On s'est empressé d'en excommunier les membres et, officiellement, place du Colonel-Fabien, on n'en a jamais entendu parler...*

La jeune génération

Irréversible, l'entrée des femmes dans la politique ? Première étape d'une marche vers le pouvoir suprême ? Pas si sûr. Le pessimisme domine, à droite comme à gauche. Pour Alix de la Bretèche, la droite, après sa défaite, se cherche, elle est en pleine crise d'identité. Ce n'est pas le moment de parler des problèmes de femmes. Après le paternalisme amical et un peu condescendant des années passées, la nouvelle génération ne peut se permettre de patronner des femmes. Ils s'accrochent, et ces femmes aux dents trop longues, loin de les attendrir, les agace prodigieusement. Les hommes se sentent menacés.

Au parti socialiste, on est aussi en pleine régression. François Mitterrand a fait voter les quotas, a confié des responsabilités à des femmes. L'actuelle direction du parti, loin de les encourager, ne respecte même pas ses propres statuts quant aux quotas. « *Au congrès de Valence, on nous a refusé le quota de 30 % parce que Lionel Jospin s'y est opposé.* » Le parti socialiste est au pouvoir et son attitude risque d'être lourde de conséquences pour toutes les femmes. « *Le discours est très au point, à l'avant-garde du féminisme. Dans la pratique, tous les vieux poncifs misogynes ressortent* », s'indigne Véronique Neiertz.

Simple stagnation ou reflux ? Difficile à dire. Les « vieilles » de plus de trente ans mettent leurs espoirs dans les jeunes générations. Les filles de dix-huit ou vingt ans n'imaginent même pas que leurs maris puissent aller au meeting (« *Je te raconterai* ») et elles garder les enfants. Au mouvement des Jeunes giscardiens, il y a 50 % de filles, 50 % de garçons. Dans l'équipe dirigeante, six filles et six garçons.

Juliette, dix-sept ans, élève de terminale au lycée La Fontaine à Paris, est responsable des comités lycéens des Jeunes giscardiens. Geneviève, vingt-deux ans, étudiante en droit à Assas, a mis sur pied un collectif d'étudiants libéraux. Quand on leur parle du partage des responsabilités dans leur mouvement, elles prennent un air poliment étonné. Toutes deux pensent leur avenir en terme d'engagement politique, Juliette en fera sa carrière. Une de ses camarades s'est fait proprement « *casser la gueule* » lors d'un collage pour la campagne de Jacques Dominati en janvier dernier. Pas un truc de fille ? Elles se regardent interloquées. Elles n'ont pas remarqué la différence.

Martine non plus, dix-neuf ans, dactylo inscrite depuis trois ans au Mouvement de la jeunesse communiste de France, qui comprend quarante mille filles sur quatre-vingt-dix mille membres. Ce n'est pas à elle qu'on aurait dit : « Fais les valises, on rentre à la maison. » ■

(1) *Un coin dans leur monde,* éditions Syros, 1980.
(2) *La République des misogynes,* éditions Plon, 1981.

CHANGEMENT

Impatiences syndicales à la CNAV

« Mêmes petits chefs tatillons, même routine... » Le changement ne va pas assez vite pour cette employée de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse. Les syndicats y continuent leur petite guerre et réclament le départ du directeur nommé il y a dix ans.

GILLES FABRE-ROSANE

LE changement ? Les syndicats sont pour à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse. La C.G.T. y est majoritaire, la C.F.D.T. influente. Un rapport de forces favorable au changement prôné par les pouvoirs publics auxquels la Caisse est subordonnée. La C.G.T. n'a-t-elle pas offert des fleurs aux ministres de la solidarité nationale et de la fonction publique venus rue de Flandre en janvier ?

Et pourtant. « *Mêmes rapports hiérarchiques, mêmes petits chefs tatillons, même routine dans le travail* », constate, désabusée, Cécile B..., rédactrice au service du contentieux. La grève, qui a éclaté en novembre dernier au service du personnel, a surpris les syndicats, qui ont dû prendre le train en marche. Impatience ou déjà lassitude ? Amertume ou réalisme ? Ni l'un ni l'autre, selon un responsable syndical : « *Ils se cherchent. Ils réfléchissent. Ils discutent beaucoup entre eux.* »

Contrepoids

Oui, on discute beaucoup à la CNAV depuis le 10 mai dernier. La victoire de la gauche fut fêtée par la C.G.T. et la C.F.D.T. qui avaient appelé à voter en faveur de François Mitterrand : pots, apéritif offert au restaurant d'entreprise par les élus du comité d'entreprise, appel à participer à la cérémonie du Panthéon... Pourtant, Gilles Pollet, secrétaire de la section C.F.D.T., constate qu' « *il n'y a pas eu de prolongement de la fête de la Bastille. Ça doit tenir à la surprise. Peut-être aussi à l'attente. Et la division syndicale a également joué* ».

Une division de famille au sein de la gauche. La C.G.T. reste majoritaire avec 55,52 % des voix aux élections au comité d'entreprise en mars dernier, mais elle est en perte de vitesse (– 4,73 % sur 1979), ce que le scrutin de janvier pour la désignation des délégations du personnel a confirmé avec la perte de deux sièges de titulaires. Son importance est cependant telle qu'elle s'est constituée en syndicat des employés de la CNAV de la région parisienne, et qu'elle contrôle le comité d'entreprise – surtout depuis qu'elle a décidé l'an dernier d'en assumer seule la gestion.

Ce que la C.F.D.T. lui reproche, bien sûr, alors qu'elle estime possible de réaliser des économies dans la gestion du C.E., par exemple en mettant en concurrence les fournisseurs du restaurant d'entreprise. La C.F.D.T. (avec près de 20 % des voix) mais aussi Force ouvrière (environ 17 %) bénéficient de l'érosion de la C.G.T. ainsi que de celle de la C.F.T.C.

Est-ce l'usure du pouvoir ? La convention collective accorde de larges délégations horaires pour l'exercice des mandats syndicaux. Le budget du comité d'entreprise avoisinne les 10 millions de francs. Le C.E. et les syndicats ont obtenu de nouveaux locaux, une crèche, un restaurant d'entreprise, une bibliothèque, une salle audiovisuelle. « *Les syndicats à la Caisse ont toujours été considérés comme une seconde mutuelle* », souligne le responsable de la C.F.D.T., selon lequel « *avant il y avait même une filière de carrière par les syndicats : après le militantisme syndical, on passait dans les cadres de l'entreprise* ». D'anciens syndicalistes sont maintenant dans la hiérarchie. Un contre-pouvoir syndical ? « *Je n'aime pas beaucoup ce terme,* affirme Françoise Richel, secrétaire du syndicat C.G.T. *Mais on est effectivement un contrepoids face à ceux qui s'opposent au changement.* »

Neutralité

C'est-à-dire la direction. « *On a constaté,* indique la responsable C.G.T., *que le directeur durcissait sa position, n'ayant pas admis les changements du 10 mai. Il reste fidèle aux orientations des précédents ministères qui l'avaient mis en place. C'est une affaire politique maintenant.* » Politique ? Francis Pavard proteste. Il a été au cabinet de Marie-Madeleine Dienesch en 1968-1971 au secrétaire d'État à l'action sociale. « *Même Mlle Dienesch ne m'a jamais demandé quels étaient mes engagements politiques.* » Il a été nommé en 1971 sous la présidence de Georges Pompidou. « *Je ne suis le représentant de personne, sinon du ministre qui m'a nommé. Un fonctionnaire est d'abord le représentant de l'État, pas d'une majorité, et j'ai toujours veillé à assurer la neutralité du service public.* »

Au point qu'il refusa d'inviter Jean Royer à l'inauguration du centre informatique de Tours, pour lequel le député et maire avait fait beaucoup. Son mandat ne se termine qu'en 1986, mais il pourrait demander sa retraite bien avant puisqu'il atteint soixante ans l'an prochain. « *Un ministre m'a nommé, un autre ministre peut me remercier* », ajoute Francis Pavard. Mais justement le ministre de la solidarité nationale ne le fait pas. « *Je connais Mme Questiaux de longue date,* précise le directeur, *notamment dans le cadre du Plan et comme présidente de l'Association de gérontologie du treizième arrondissement. J'entretiens avec elle des rapports excellents. Y compris depuis qu'elle est au gouvernement.* »

Ce que les syndicats acceptent mal. « *Il faudrait que le gouvernement fasse le ménage* », lance la C.F.D.T. qui menace : « *S'il ne le fait pas, on se donnera tous les moyens pour le faire. On veut de l'air frais.* » Comment ? « *Une action offensive, par exemple, peut déboulonner le directeur.* »

Décalage

La grève de novembre dernier n'a pourtant pas été très convaincante. Après trois semaines d'action pour obtenir la revalorisation de leurs coefficients par rapport à ceux du service des prestations, les employés du service de paie sont loin d'avoir obtenu entière satisfaction. Même en allant tous les deux jours au ministère en délégation pour demander aux pouvoirs publics d'intervenir en leur faveur. Ce mouvement a été lancé de manière autonome avant que les syndicats le rejoignent. D'où des « communiqués du service du personnel en grève et des syndicats ». Les communiqués, rédigés par les grévistes eux-mêmes, ont été lus dans tous les services, suscitant un intérêt certain reflété par le nombre de signatures recueillies par la lettre adressée au ministre.

Décalage alors entre le personnel et les syndicats qui, dans l'ensemble, n'enregistrent pas l'afflux d'adhésions escompté de la victoire de la gauche ? « *Très peu de gens se sentent concernés quand les syndicats parlent de l'avenir économique* », souligne Dominique C... Selon cette employée du service de liquidation des pensions, « *après la victoire de la gauche, les syndicats ont été trop occupés par la politique future du gouvernement et ont délaissé les problèmes du personnel. On a le sentiment que leur action concerne la Caisse dans son ensemble plutôt que les préoccupations quotidiennes des employés* ».

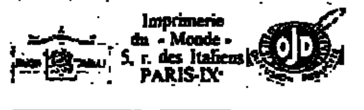
Or à ce niveau, l'attente de la réforme de la Sécurité sociale et la division syndicale jouent. « *En l'absence d'un consensus tant sur le système de gestion que sur la définition du service qui sera rendu à l'avenir* », la Sécurité sociale apparaît comme « *une institution en crise de transformation et au point de croisement entre plusieurs conceptions de la société* (1) ». Conceptions qui tournent à la CNAV à la polémique entre la C.G.T. et Force ouvrière : le secrétaire adjoint de la première, Patrick Vercucque, estime que « *F.O. et les patrons se partagent les postes prépondérants à la Sécurité sociale. Ils agissent main dans la main* ». Le responsable de la seconde, Philippe Zaslavsky, rétorque que « *c'est une fausse image de F.O.* ». Conceptions qui continuent de séparer la C.G.T. de la C.F.D.T. : « *Nous n'allons pas dans le même sens, car la C.F.D.T. tient toujours un double langage* », considère la première, qui fait la sourde oreille aux demandes de la C.F.D.T., tout en estimant que « *l'anticégétisme et l'anticommunisme vont bon train à la Sécurité sociale depuis le 10 mai. Ça existait avant, mais ça s'est accentué* ».

Rien de changé donc à cet égard. Rien de changé non plus dans la composition du conseil d'administration de la Caisse, en attendant la suppression des ordonnances de 1967. Le directeur n'a « *qu'à se louer des rapports avec les administrateurs, y compris les syndicalistes. Ils servent à l'occasion d'utiles intermédiaires entre la direction et le personnel* ». Tandis que la C.G.T. accuse : « *Les patrons qui sont encore dans les conseils d'administration et les directeurs s'opposent par tous les moyens à l'application de la politique du nouveau gouvernement en matière de Sécurité sociale.* »

On y revient toujours, quitte à attendre le changement « d'en haut ». Le personnel en est conscient, qui estime, comme Cécile B..., que, « *de toute façon, tant qu'il y aura la même direction et le même conseil d'administration, il est vain d'espérer que ça change vraiment pour nous. Sauf si notre ministère s'en mêle* ». Et en attendant ? La passivité ? La grève de novembre a montré qu'il ne faut pas se fier aux apparences. La déception ? « *Un peu,* reconnaît Gilles Pollet. *Pas trop encore, mais il ne faudrait pas que cela dure et que l'espoir des travailleurs se relâche.* » ■

(1) Antoinette Catrice-Lorey. Dynamique interne de la Sécurité sociale, Centre de recherches en sciences sociales du travail. Université Paris-Sud, 1980, p. 77.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

DOSSIER

Les nouveaux conseils généraux

Les conseils généraux seront renouvelés pour moitié les 14 et 21 mars. Ce scrutin intervient après le vote de la loi sur la décentralisation, qui fait du président du conseil général le chef de l'exécutif départemental.

Anne CHAUSSEBOURG et Patrick JARREAU

Deux mille vingt-neuf sièges de conseillers généraux sont à pourvoir les 14 et 21 mars. Mille sept cent soixante-six en métropole et quatre-vingt-quatre outre-mer appartiennent à la série renouvelée en 1976 ; cent soixante-cinq sont des cantons récemment créés ; quatorze, normalement renouvelables en 1985, le seront cependant cette année en application de l'article L 221 du code électoral, leur siège étant devenu vacant du fait de la démission ou du décès de leur élu.

On votera dans tous les départements, à l'exception de Paris. Le Conseil de Paris, qui tient lieu tout à la fois de conseil municipal et d'assemblée départementale, est élu tous les six ans, en même temps que les autres conseils municipaux de France. La loi confère au Conseil de Paris *« les attributions dévolues aux conseils généraux dans les conditions du droit commun »*. Le maire de Paris est censé faire office de président du conseil général.

Première consultation nationale depuis les scrutins présidentiel des 26 avril et 10 mai et législatif des 14 et 21 juin 1981, les élections cantonales sont considérées par l'ensemble des observateurs et des états-majors politiques comme un test. L'ancienne majorité, qui considérait volontiers dans le passé les cantonales et les municipales comme des élections strictement locales, a décidé, devenue opposition, de politiser au maximum la campagne électorale. Pour la gauche, le verdict des urnes, s'il n'est pas de nature à infléchir sa ligne, fournira une indication précieuse sur l'appréciation portée par l'opinion sur la politique menée depuis le changement du printemps dernier.

Test mais aussi enjeu. La loi de décentralisation confère aux présidents de conseils généraux des droits et des pouvoirs nouveaux. On comprend l'intérêt que les formations politiques portent à la désignation de ceux qui seront les futurs patrons des départements.

Enfin, à un an des municipales et des régionales (ces dernières devant avoir lieu pour la première fois au suffrage universel), et compte tenu de l'introduction très probable de la proportionnelle pour ces deux scrutins, la consultation des 14 et 21 mars constituera une première donnée pour définir les rapports de forces au sein des deux grandes familles politiques.

Le nouvel homme fort du département

Les conseils généraux, renouvelés pour moitié les 14 et 21 mars, inaugureront, dès leur entrée en fonctions, l'application des dispositions de la loi de décentralisation, relatives aux institutions départementales. Comme la commune et la région, le département est affranchi de la tutelle administrative et financière de l'État. Cette liberté nouvelle, assortie, toutefois, de contrôles *a posteriori*, s'accompagne, pour l'assemblée départementale, d'une réforme qui la place sur le même pied que le conseil municipal : son président est, désormais, l' *« organe exécutif du département »*, de même que le maire est celui de la commune et de même que le président du conseil régional sera celui de la région.

Cette réforme avait déjà été tentée en 1946. Les articles 116 à 118 de la Constitution de la IVe République confiaient au président du conseil général l'exécution des décisions de celui-ci ; mais cette disposition n'avait pas été appliquée et les constituants de 1958 ne l'avaient pas reprise. Sa réapparition, aujourd'hui, forme la pierre d'angle du nouvel édifice administratif départemental.

L'exécutif était en effet assuré, jusqu'à présent, par le préfet. De ce fait, le conseil général était cantonné dans une fonction de contrôle, plus que de direction de ces *« affaires d'intérêt départemental »*, sur lesquelles il lui revenait, depuis la loi du 10 août 1871, de *« délibérer »* et de *« statuer »*. Outre qu'il exécutait les décisions de l'assemblée, le préfet, qui convoquait le conseil général, assistait à ses réunions et était entendu par lui à sa demande, avait aussi la charge de préparer et de présenter le budget départemental, d'assurer l'ordonnancement des dépenses et le recouvrement des recettes et d'instruire les affaires soumises au conseil.

Toutes ces tâches incomberont dorénavant au président du conseil général. Elu pour trois ans après chaque renouvellement du conseil, il est, de par la nouvelle loi, le chef des services départementaux et il peut, en attendant la future loi de répartition des compétences, disposer, en tant que de besoin, des services extérieurs de l'État (équipement, agriculture, action sanitaire, etc.). Ceux-ci demeurent sous la direction du préfet, qui devient le *« représentant de l'État dans le département »* (son nouveau titre n'est pas encore fixé définitivement) et qui est toujours nommé par le conseil des ministres. Il représente chacun des ministres, et c'est à ce titre qu'il peut s'exprimer, devant le conseil général, au nom de l'État. Cette audition, qui résulte normalement d'un accord entre le président de l'assemblée et le représentant de l'État, peut être rendue obligatoire par le premier ministre.

Le préfet change de titre (peut-être) et d'attributions, mais il ne disparaît pas. Le département continue de pourvoir à l'entretien du représentant de l'État, de même qu'à celui de ses délégués dans les arrondissements (les anciens sous-préfets) et son lieu de résidence demeure la préfecture, rebaptisée *« hôtel du département »*, qu'il partage avec le président du conseil général. Il n'élabore plus le budget ; les délibérations, arrêtés et actes des autorités départementales, ainsi que les conventions qu'elles passent, sont exécutoires de plein droit dès leur publication ou notification, avant même d'être transmis au représentant de l'État, acte pour lequel le conseil général dispose d'un délai de quinze jours.

Inversion des rôles

Cependant, chargé du respect des lois, le représentant de l'État peut, s'il estime qu'un acte de l'assemblée départementale ou de son président est contraire à la législation, saisir le tribunal administratif et demander le sursis à exécution. Il peut aussi saisir la chambre régionale des comptes (1) et, à sa demande, inscrire d'office au budget du département une dépense rendue obligatoire par la loi et que le conseil général refuserait d'acquitter.

Les rôles sont inversés : au représentant de l'État, le contrôle ; au conseil général et à son président, l'initiative et l'exécution. Solidement installé à la tête d'une assemblée départementale qui se réunit au moins une fois par trimestre (au lieu des deux sessions ordinaires annuelles prévues jusqu'à maintenant) mais qui ne peut mettre fin à ses fonctions avant terme, le président du conseil général devient l'homme fort du département. Son autorité n'est limitée que par celle du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes, auxquels ses actes peuvent être déférés par le représentant de l'État ou, pour la seconde, par le comptable de département, nommé par le ministre du budget.

L'opposition s'était inquiétée de cette transformation (ce qui n'avait pas empêché le Sénat, où elle est majoritaire, d'adopter, le 12 novembre 1981, l'article attribuant le pouvoir exécutif au président) et elle avait tenté, à l'Assemblée nationale, le 1er août 1981, d'instituer des incompatibilités entre la présidence de l'assemblée départementale et les fonctions de maire du chef-lieu, de membre du conseil régional ou de membre du gouvernement. Les députés communistes avaient proposé, pour leur part, avant de se rallier au texte du projet de loi, que l'exécutif départemental fût assuré collégialement par le président et le bureau du conseil général.

Les élus de l'opposition avaient exprimé leur crainte que la loi n'instaurât une *« tutelle politique »* sur les communes, d'autant que, à l'initiative du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, le texte précise que *« le département apporte aux communes qui le demandent son soutien à l'exercice de leurs compétences »*. Cette disposition, s'ajoutant à celles qui établissent l'autonomie budgétaire du département et à celles qui l'autorisent à intervenir en matière économique et sociale, ne favorise-t-elle pas la subordination des communes à l'autorité politique du parti ou de la coalition dominant le département, l'apparition de féodalités et la naissance ou l'aggravation d'un clientélisme ?

Ces interrogations, pour légitimes qu'elles soient, ne doivent pas faire oublier que le pouvoir central n'a pas toujours fait preuve, dans le traitement des communes, de la parfaite impartialité dont on le crédite aujourd'hui, en regard du favoritisme dont on soupçonne, à l'avance, les futures majorités des assemblées départementales. En second lieu, les minorités ne sont pas dépourvues de droits, puisque la loi leur permet, pourvu qu'elles réunissent le tiers des membres du conseil général, de provoquer la réunion de celui-ci et, ainsi, d'utiliser au moins les séances — publiques — de l'assemblée comme une tribune, pour faire entendre la protestation des cantons ou des communes qui s'estimeraient maltraités. Enfin, les décisions du conseil général et de son président restent soumises au contrôle de leur conformité aux lois par le représentant de l'Etat, lequel peut être saisi par toute personne physique ou morale qui se jugerait lésée par un acte du département.

Compétences en suspens

Les pouvoirs des conseils généraux sont élargis, mais on ne sait pas encore exactement à quoi ils s'appliqueront. Le projet de loi répartissant les compétences entre l'Etat, la région, le département et la commune est attendu, en effet, pour la fin du mois de mars. Jusqu'à maintenant, ayant autorité pour ce qui concerne, évidemment, l'administration départementale (personnel, biens, voirie, offices d'H.L.M., transports, crédits d'allocation scolaire, etc.), le conseil général apportait aussi un soutien financier à l'équipement des communes dans les domaines les plus divers. Quelles attributions conservera-t-il ou acquerra-t-il ?

La question porte aussi sur la part des dépenses obligatoires, c'est-à-dire celles qui sont imputées au budget départemental par la loi. Plus cette part est importante, plus est réduite la liberté d'action du conseil général. Enfin, si l'assemblée départementale fixe, actuellement, le nombre des « centimes additionnels » aux impôts locaux, c'est-à-dire ses recettes (qui proviennent aussi notamment de taxes départementales, de subventions de l'Etat et d'emprunts), le projet de loi sur la fiscalité locale pourrait modifier, quant à leur importance et à leur origine, les ressources du département.

Il est donc impossible de prendre dès maintenant l'exacte mesure des pouvoirs qui seront ceux du conseil général. Leur élargissement confirme néanmoins près de deux siècles plus tard, le choix des constituants de 1789, qui avaient créé les départements, puisque ceux-ci accèdent à une pleine personnalité juridique et politique. Cette réforme, préparée par M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, marque l'aboutissement d'une lente évolution. D'abord élu, mais au suffrage censitaire ; nommé ensuite par le pouvoir central ; de nouveau élu, puis doté d'un bureau désigné par Paris, avant de recevoir, en 1871, les pouvoirs limités dont il disposait jusqu'à aujourd'hui, le conseil général paraissait démuni, comparé au conseil municipal et au Parlement.

La perspective du développement des institutions régionales, à partir de la loi de 1972, semblait, à certains égards, devoir rendre caduque cette assemblée intermédiaire, correspondant à une circonscription administrative trop grande pour gérer le quotidien, trop petite pour prévoir l'avenir. Le gouvernement et la majorité en ont décidé autrement en faisant pour le département, cadre géographique inscrit dans les habitudes nationales, le pari de la démocratie. ■

(1) Instituée par la loi de décentralisation, la Chambre régionale des comptes est l'équivalent de la Cour des comptes, avec compétence pour la commune, le département et la région.

Le remodelage

Nous présentons une carte où figure pour chacun des départements concernés par le remodelage cantonal, la proportion de cantons remodelés par rapport au total départemental. On entend par « canton remodelé » tout canton dont les limites ont fait l'objet d'une modification et par « total départemental » le nombre de cantons du département une fois effectué le remodelage.

Les départements ayant échappé au remodelage cette année sont au nombre de trente-neuf, dont deux (l'Ariège et le Lot) n'avaient pas non plus été concernés lors des redécoupages effectués en 1973 et 1976.

Le remodelage de 1976 concernait la seule région parisienne. Celui de 1973 apportait des modifications à la carte cantonale de soixante-treize départements, portait création de trois cent dix-huit cantons et suppression de treize en Corse, alors département unique.

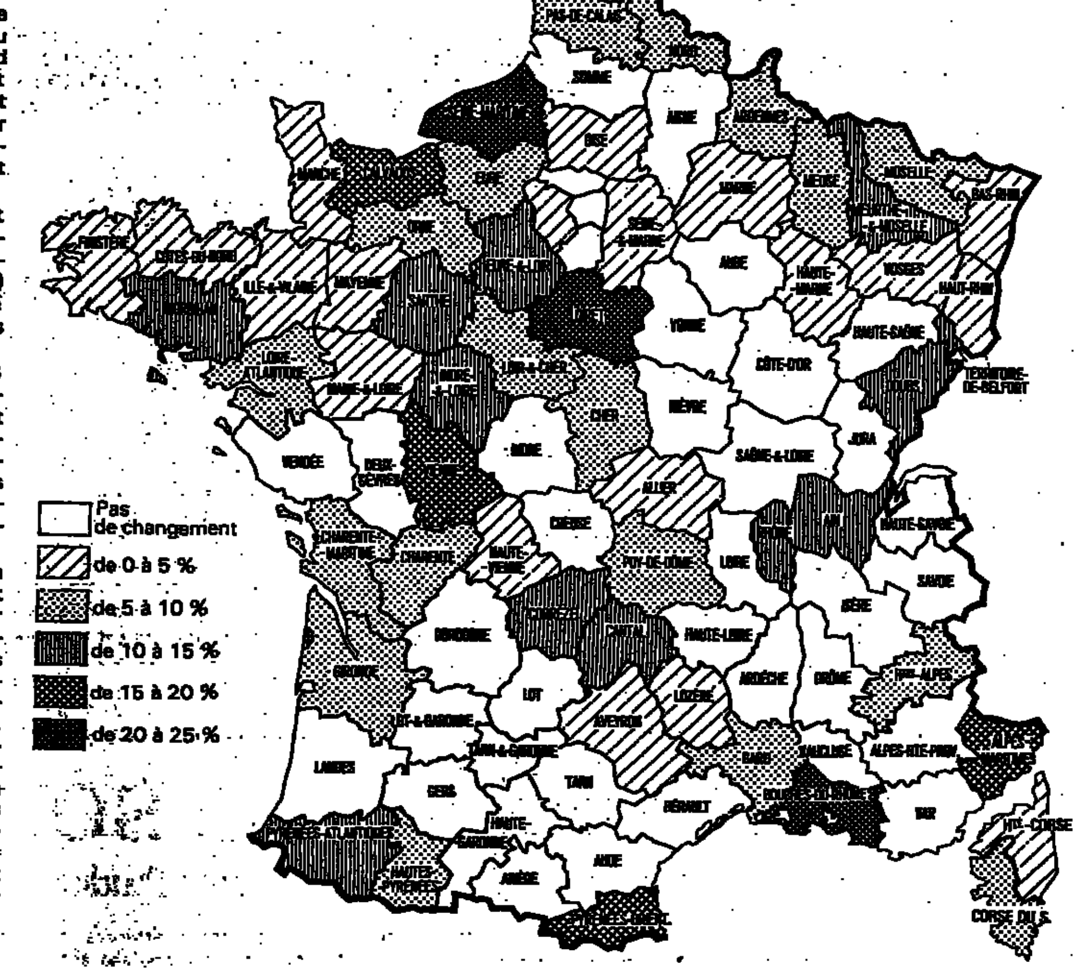
De la comparaison entre la carte du remodelage de 1973 et celle de 1982 (établies à partir des mêmes critères que ceux définis ci-dessus), il ressort que les modifications décidées cette année ont moins affecté les départements que celles d'il y a six ans. Dans plus de la moitié (trente-sept exactement) des cinquante-six départements concernés, la proportion de cantons remodelés par rapport au total départemental est inférieure ou égale à 10 % ; en 1973, huit seulement sur soixante-treize étaient dans ce cas. Dans onze départements, ce pourcentage était supérieur à 30 % en 1973, alors qu'en 1982 il ne dépasse nulle part 25 %.

Le Sud-Ouest en général, la région Rhône-Alpes et la Bourgogne sont peu touchés, à l'inverse de l'Auvergne, des régions de l'Ouest, du Nord et de l'Est.

En retenant comme critère le déséquilibre démographique à l'intérieur d'un même département susceptible d'entraîner une sous-représentation des zones urbaines dans les assemblées départementales, les experts du ministère de l'intérieur n'ont en rien amoindri les disparités entre départements.

Les départements d'outre-mer, qui ne figurent pas sur cette carte, n'ont pas fait l'objet de modifications.

Pour la même raison, ne sont pas représentés non plus les trois départements (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) de la « petite couronne » de Paris.



Cent soixante-cinq nouveaux cantons

Cent soixante-cinq nouveaux cantons sont créés dans cinquante-six départements :

- *Dix-neuf départements comptent un canton supplémentaire :* Allier, Ardennes, Aveyron, Cantal, Haute-Corse, Finistère, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meuse, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges, Territoire de Belfort, Seine-et-Marne et Yvelines ;
- *Douze départements comptent deux cantons supplémentaires :* Hautes-Alpes, Charente, Charente-Maritime, Cher, Corse-du-Sud, Eure-et-Loir, Gard, Ille-et-Vilaine, Loir-et-Cher, Oise, Hautes-Pyrénées et Haute-Vienne ;
- *Sept départements comptent trois cantons supplémentaires :* Ain, Bouches-du-Rhône, Indre-et-Loire, Loire-Atlantique, Meurthe-et-Moselle, Moselle et Vienne ;
- *Neuf départements comptent quatre cantons supplémentaires :* Côtes-du-Nord, Doubs, Eure, Loiret, Morbihan, Orne, Pas-de-Calais, Pyrénées-Atlantiques et Sarthe ;
- *Deux départements comptent cinq cantons supplémentaires :* Alpes-Maritimes et Pyrénées-Orientales ;
- *Cinq départements comptent six cantons supplémentaires :* Calvados, Corrèze, Gironde, Nord et Rhône ;
- *Un département compte onze cantons supplémentaires :* Puy-de-Dôme ;
- *Un département compte quatorze cantons supplémentaires :* Seine-Maritime.

Le mode de scrutin

Chaque canton élit un conseiller général. Elus pour six ans, les conseillers généraux sont renouvelés par moitié tous les trois ans et rééligibles. Pour être élu au premier tour, il faut avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits. Au second tour, il suffit de recueillir la majorité relative. En cas d'égalité, l'élection est acquise au plus âgé.

Pour être candidat au second tour, il faut être présenté au premier tour et avoir obtenu un nombre de voix au moins égal à 10 % des électeurs inscrits. Dans le cas où un seul candidat remplit ces conditions, le candidat ayant obtenu après celui-ci le plus grand nombre de suffrages au premier tour peut se maintenir au second. Dans le cas où aucun candidat ne remplit ces conditions, les deux candidats arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir au second. Ces dispositions ont été mises en place par la loi du 19 juillet 1976. Les mêmes règles déterminent l'organisation des élections partielles qui ont lieu dans le délai de trois mois qui suit la vacance du siège.

A Saint-Pierre-et-Miquelon, le système électoral n'est pas uninominal, majoritaire à deux tours comme en métropole. Le renouvellement se fait intégralement tous les six ans, au scrutin de liste, à deux tours avec possibilité de panachage.

Les médecins volants du grand désert australien

Depuis cinquante-trois ans, ils soignent les membres des petites communautés isolées dans l'immensité australienne.

BERNARD POIRETTE

LE piper Navajo amorça un *large virage sur l'aile* gauche au-dessus des quelques maisons éparpillées trois cents mètres plus bas. La descente finale est rapide et brusque ; le choc de l'atterrissage l'est plus encore. A 180 km/h, les trois roues ont touché le sol irrégulier, parsemé de pierres et de broussailles. L'avion tangue et cahote sur plus d'un kilomètre avant de s'immobiliser.

Les kangourous et les lapins de la Nullarbor Plain forment le seul comité d'accueil que nous ait réservé Cook. Le village est assommé par l'épouvantable chaleur du zénith : 49 °C au thermomètre de bord !

Les habitants se terrent, de 10 heures du matin à 6 heures du soir, tous volets clos et l'air conditionné au régime maximum. Le silence est absolu, infini. L'horizon est circulaire et plat ; aucune bosse, aucun relief, ne vient heurter le regard.

Au milieu de ce désert, à la frontière de l'Australie du Sud et de l'Australie de l'Ouest, le chemin de fer a construit la plus longue ligne droite du monde, sur la portion Perth-Port-Augusta. On dit d'ailleurs ici que, les nuits sans lune, le phare de l'express de Perth est visible une heure avant son arrivée, soit à plus de 80 kilomètres !

Pour entretenir la voie et ravitailler les six trains quotidiens, on a créé Cook et installé sous contrat une quarantaine de familles pour une durée minimum de deux ans. Sept cent trente jours expiatoires, sans télévision — il n'y a pas de relais, — sans magasins, sans distractions autres que le « club » ouvert en soirée, et la piscine, infime tache bleue sur l'immensité ocre jaune de la Nullarbor Plain. L'eau de la piscine arrive à Cook par chemin de fer, tout comme la nourriture, les journaux ou le courrier. Cook, comme des centaines d'autres « villes » de l'intérieur — l'*outback* — australien, est une chiure de mouche sur la carte du néant ; ce qu'on appelle ici « *the middle of nowhere* » — le milieu de nulle part...

Au milieu de nulle part, l'infrastructure médicale est au mieux composée d'une infirmière, souvent affiliée à un ordre religieux, basée généralement où existe un embryon d'humanité : une ville minière, un ancien relais de piste, une communauté aborigène ou encore une gigantesque ferme d'élevage, parfois aussi vaste que la Belgique.

Elle soigne les bobos sans gravité, assure la « maintenance » médicale du petit groupe humain dont elle a la charge. L'urgence, la consultation approfondie, la décision de traitement prolongé ou d'évacuation, sont du domaine du Royal Flying Doctor Service of Australia — le Service royal des médecins volants d'Australie.

C'est une visite de routine pour David Moore, un des trois médecins de la base de Port-Augusta, à 750 kilomètres à l'est de Cook. Il est accompagné par Sharon, l'infirmière, et Shirley, *l'assistante sociale. Celle-ci vient* environ une fois tous les deux mois à Cook, en alternance avec le dentiste, l'ophtalmologiste ou le pédiatre. Mais quelle peut être l'utilité d'une assistante sociale pour ces isolés, justement si peu en contact avec la société ? « *C'est là le problème*, explique Shirley. *Les médecins traitent ici à peu près les mêmes maladies qu'à Sydney ou à Melbourne ; mais l'isolement rajoute des tas de problèmes psychologiques et sociaux dans ces petites villes.* »

Ici, la vie privée n'existe pas. Curieusement, on ne peut pas s'isoler à Cook. Les enfants, inoccupés la plupart du temps, veillent à ne pas laisser un instant de loisir à leur mère. La petite communauté sait tout rapidement sur chacun. La moindre querelle de ménage devient affaire publique. Le moindre ragot est le sujet de longues discussions. Et quand l'envie vous prend de fuir loin de Cook et de son oppressant climat, le désert environnant vous rappelle que la première habitation est à quatre heures de piste en voiture. Conséquences : un alcoolisme encore plus ravageur que dans les grandes villes, et un taux de divorce particulièrement élevé.

Il faudra trois heures à Shirley pour démêler une partie des inextricables conflits de Cook. David terminera ses huit consultations en deux fois moins de temps ; rien de grave ce jour-là. Pas de béribéri, pas de fin de grossesse difficile, pas d'enfant aborigène au corps rongé par le manque d'hygiène et de soins. Trois exemples parmi bien d'autres de cas dont l'*outback* est rempli, et qui justifient ces milliers de vols réguliers, parfois pour deux ou trois patients seulement. « *Car*, affirme David, *plus nous assurons de consultations régulières comme celle-ci, moins nous avons d'urgences. Ici, plus qu'ailleurs, la prévention paye.* »

Le 17 mai 1928

Il ne s'agissait pas de prévention, le 17 mai 1928, quand le De Havilland 50 « Victory » décolla de la base de Cloncurry, dans le Queensland. Il avait à son bord le pilote Arthur Affleck et le docteur Vincent Welch, appelé en urgence de Julia-Creek, à 136 kilomètres de là.

L'homme qui, du bord de la piste, regardait décoller le « Victory » portait l'habit noir des pasteurs presbytériens. Le révérend John Flynn voyait se matérialiser un rêve vieux de seize ans. En 1912, voyageant à cheval et à dos de chameau, le prédicateur ambulant John Flynn parcourt l'intérieur du continent. Il lui faut peu de temps pour réaliser que les habitants de l'*outback*, pour la plupart mineurs ou fermiers, ont autant sinon plus besoin de soins médicaux sérieux que de paroles de salut et d'espérance. Une hémorragie grave, une crise d'appendicite ou une morsure de serpent signifient alors la mort assurée.

John Flynn envisage dès 1914 la possibilité d'un service médical aérien. Comme tous les visionnaires, il est pris pour un fou. En 1920, il rencontre Hudson Fysh, le fondateur du Quantas (Queensland and Northern Territory Aerial Service), alors une petite compagnie régionale d'aviation. Flynn a l'idée. Fysh a les moyens. « *Le De Havilland 50*, affirme-t-il, *peut transporter, en plus du pilote, un docteur et un malade sur un brancard. C'est l'avion qu'il nous faut.* »

Mais le principal problème n'est pas résolu : comment mettre en contact le médecin et le malade ? La réponse tient en un mot : radio. Il faut un appareil bon marché, qui permette le dialogue, portable, utilisable par un amateur et d'une portée d'environ 500 kilomètres. En 1920, c'est encore la quadrature du cercle.

Alfred Traeger, un jeune ingénieur radio d'Adélaïde, se met au travail en 1927, après avoir rencontré Flynn deux ans plus tôt. En 1929, cinq fermes de l'intérieur sont en contact radio avec la base de Cloncurry. L'appareil inventé par Traeger émet et reçoit en morse et ne coûte que 33 livres. Pour produire le courant nécessaire, il faut pédaler.

C'est l'époque héroïque de ce qui s'appelle tout d'abord le Service médical aérien d'Australie. Celui-ci se sépare de l'Eglise presbytérienne au début des années 30 et devient une organisation nationale laïque, vivant de dons du public et de subsides gouvernementaux. En novembre 1939, six avions, avec chacun un pilote et un médecin, sont en service, en contact avec deux cents postes radio disséminés sur 4 millions de kilomètres carrés dans les six États continentaux d'Australie.

La « couverture de sécurité » imaginée par Flynn vingt-cinq ans plus tôt pour les habitants de l'intérieur est désormais en place. En 1942, l'organisation est rebaptisée Service des médecins volants d'Australie. Elizabeth II d'Angleterre autorise l'ajout de l'adjectif « royal » en 1955.

Trente avions

Aujourd'hui, le Service est devenu une organisation gigantesque et unique au monde. Aucun Australien n'est à plus de deux heures de vol d'une des treize bases des médecins *volants. Trente avions parcourent* chaque année 5 millions de kilomètres pour soigner cent mille personnes et en évacuer près de dix mille.

Et tout cela est gratuit. Le malade de l'*outback* ne paiera rien en échange d'une consultation ou même d'une évacuation aérienne. Ils n'ont en fait à charge que l'achat du poste radio : quelque 1 500 dollars australiens (10 000 F) pour le dernier modèle. Ce sont pourtant les patients les plus chers au monde. Une heure de vol coûte environ 200 dollars (1 300 F), en ne comptant que le carburant et le salaire du pilote.

Un piper Navajo ou un beechraft Baron valent dans les 25 millions de francs et sont amortis sur cinq ans. On peut ajouter à cela 300 000 francs pour le matériel ultra-sophistiqué à poste dans les avions : machine à électrocardiogramme, défibrillateur, couveuse, etc. En fait, les 8 millions de dollars du budget annuel viennent pour moitié de la charité publique et pour moitié du gouvernement fédéral, qui verse 1 dollar pour chaque dollar collecté, en général auprès des utilisateurs du Service eux-mêmes.

« *Les gens que nous secourons sont généreux, et ça se comprend facilement* », remarque Brian, le médecin en second de la base de Port-Augusta. « *Il n'y a pas longtemps, en pleine nuit, nous avons reçu un appel en urgence de la station de chemin de fer de Tarcoola, sur la ligne d'Alice-Springs. J'ai pris la communication. Il s'agissait d'un petit garçon de dix ans, qui voyageait par le train avec son père. Il avait eu des malaises et des éblouissements durant une bonne partie de la journée, et puis était tombé dans l'inconscience la plus profonde. On est partis tout de suite. C'était une hémorragie célébrale. En deux heures, il était à l'hôpital et, quelques jours plus tard, il était sauvé. Un service comme ça n'a pas de prix.* »

Les mineurs ensevelis de Corber-Peddy ranimés par le médecin volant seront sûrement d'accord. De même les blessés graves de l'accident d'autobus de Mount-Willoughby, à 300 kilomètres de la première habitation, évacués par avion sur Adélaïde. Reconnaissante enfin cette aborigène qui s'est présentée dans la nuit du Nouvel An à une des cliniques de l'arrière-pays, sur le point d'accoucher. Une heure de vol pour une césarienne et... le premier bébé de 1982 pour l'Australie du Sud !

Si l'urgence reste la raison première du Service, celui-ci a largement diversifié ses activités au cours de ses cinquante-trois années d'existence.

La prévention est assurée par ces vols cliniques, ces « *clinic flights* » quotidiens dans tous les endroits de peuplement dépourvus de médecin. Pour ce Service, le médecin volant peut être associé avec une assistante sociale, comme à Cook, ou encore un opticien, un dentiste, un pharmacien, un pédiatre ou un vétérinaire. Autre aménagement, destiné à vaincre l'isolement des habitants de l'*outback* : le réseau radio est actuellement utilisé aux heures ouvrables pour téléphoner ou envoyer des télégrammes, en se servant de la base des médecins volants comme d'un standard. Bien entendu, un appel urgent suspend toute autre activité de la base et alerte l'équipe de permanence, qui peut décoller en moins de vingt minutes.

Enfin, à heures fixes au cours de la journée, les utilisateurs peuvent converser avec un médecin de la base et ainsi profiter d'une consultation par radio. Chaque ferme, chaque poste de police ou mission religieuse, chaque clinique, possède en outre une volumineuse boîte à pharmacie fournie gratuitement par le ministère de la santé, et dont le médecin a l'inventaire sous les yeux. La prescription se fait alors sans difficulté, par la voie des ondes.

Si la densité de médecins est faible dans l'*outback*, celle des instituteurs n'est pas plus forte. La radio a, là encore, résolu le problème. Les enfants de l'intérieur du pays, jusqu'en 1950, date de la création de l' « école de l'air » — textuellement : « *the school of the air* », — n'avaient pour s'instruire et s'ouvrir au monde que la mémoire et les connaissances de leurs parents. C'était notoirement insuffisant pour leur donner une chance de *ne pas passer leur vie dans* l'*outback* s'ils ne le désiraient pas vraiment. Cent vingt élèves sont maintenant en communication régulière avec l'institutrice de l'école de l'air de Port-Augusta ; des centaines d'autres dans le reste de l'Australie.

Peter Haswell nous ramène à Port-Augusta vers 19 h 30. Shirley et Sharon ont fini par s'assoupir. David a les traits tirés : il est debout depuis 7 heures du matin. « *C'est à la fois exaltant et épuisant* », remarque t-il, alors que le soleil déclinant inonde la cabine d'une douce lumière orangée. « *Moi, je débute, alors ça me plaît... pour le moment. Mais peu de médecins « tiennent » les deux ans du contrat. Il faut comprendre : nous sommes en alerte vingt-quatre heures sur vingt-quatre ; si nous ne sommes pas en vol pour une sortie de routine, nous sommes branchés à terre de jour comme de nuit sur la fréquence d'alerte de la base. La semaine dernière, Brian a eu deux urgences coup sur coup. Il a dormi six heures en trois jours. Plus de vie de famille, peu de loisirs... Parfois, j'ai l'impression que faire ce métier, c'est un peu comme entrer dans les ordres. Pour ça, il faut être un surhomme. Et nous ne sommes que des hommes.* » ■

REFLETS DU MONDE

Rheinischer Merkur

Des ambitions bien modestes

Dans le quotidien ouest-allemand *Rheinischer Merkur*, M. Gottfried Eggerbauer relève que « *le goût du risque est devenu rare dans la société d'abondance* », mais que « *le sombre tableau du déclin du « risque de l'entrepreneur » ne s'applique toutefois pas aux étrangers qui résident en République fédérale d'Allemagne. Ils sont, eux, de plus en plus nombreux à sauter le pas en quittant la vie des salariés.*

» *Près de quatre-vingt-dix mille étrangers, soit 4,7 % de l'ensemble de la population active étrangère de la République fédérale ont « osé » jusqu'à présent s'établir à leur compte. En 1970, ils n'étaient même pas la moitié (2,2 %).*

» *Dans le même temps, le nombre des non-salariés allemands a diminué de plus d'un dixième. Les gérants italiens de pizzeria et les artistes français de la nouvelle cuisine, de même que tous les ressortissants des autres pays membres de la C.E.E. ne sont pas pris en compte dans les statistiques des étrangers (...).*

» *La difficulté pour un travailleur étranger désireux de devenir son propre patron n'est pas en premier lieu un problème d'ordre humain. Ce sont plutôt les règlements qui sont clairs, mais restrictifs. L'année dernière, 57 % de toutes les demandes ont reçu le nihil obstat de la chambre de commerce. Mais si ces vérifications sont judicieuses, on ne saurait démentir leur caractère protectionniste.*

» *Selon la Fédération allemande du commerce de détail, un épicier a besoin d'un chiffre d'affaires de 250 000 marks par employé pour vivre décemment. Pour le commerçant turc ou chinois, cette notion étroite d'entreprise marginale n'existe pas. Toute la famille travaille. Les charges salariales sont ainsi pratiquement inexistantes, ce qui accroît les bénéfices, même s'ils ne dépassent pas, dans certains cas, le salaire d'un ouvrier qualifié. Le travail et l'engagement permanent, d'une part, la modestie des ambitions, d'autre part : tels sont leurs atouts dans la lutte concurrentielle. Les étrangers acceptent le chemin laborieux de la vie non salariée, parce que l'indépendance revêt encore à leurs yeux une grande valeur (...).*

» *Quelles que soient toutes les bonnes raisons qui militent en faveur d'une politique d'immigration plus restrictive, on ferait bien toutefois de ne pas empêcher les résidents étrangers de longue date de s'installer à leur compte, mais au contraire de les y encourager plus fortement — au bénéfice de tout le monde* ».

ПРАВДА

Des loups rusés...

Les loups se sont multipliés dans certaines régions de l'U.R.S.S. au point de devenir une sérieuse menace pour le bétail, rapporte la Pravda. L'organe du P.C. soviétique donne l'exemple de la République autonome des Komis (au nord de Moscou), où « *le nombre des loups est passé en dix ans de cent cinquante à plus de mille. Dans cette région, les loups ont décimé les troupeaux de sangliers, de rennes et d'élans, provoquant des dégâts estimés à 55 000 roubles* (400 000 francs environ).

» *Le nombre de loups augmente dans les périodes difficiles. C'était le cas pendant la guerre civile et la deuxième guerre mondiale. Toutefois, leur prolifération actuelle s'explique par les soins apportés à la protection de la nature. On a cessé de les chasser après une campagne pour la protection de ces « nettoyeurs » de la nature. Mais cette année, cent vingt d'entre eux doivent être tués. Le bétail est plus fourni qu'auparavant, et pour les loups c'est une véritable aubaine. Le problème est que les loups sont très difficiles à éliminer car ils se sont adaptés à toutes les ruses des chasseurs. La seule solution est de les chasser à partir d'hélicoptères, mais c'est un moyen très onéreux. De surcroît, dès que les hordes de loups entendent le bruit caractéristique des hélices d'hélicoptère, elles disparaissent aussitôt...* »

The New York Times

On n'arrête pas le progrès

Le *New York Times* écrit que « *la conférence la plus sérieuse, la plus éloquente et la plus élégante réunie à Washington depuis la rentrée du Congrès a été la 39e convention annuelle des radios religieuses nationales qui vient d'avoir lieu au Sheraton. Dans les couloirs, des pasteurs dont les visages sont familiers à des millions d'auditeurs déambulaient solennellement comme autant de saints vivants. Le hall de l'hôtel était rempli de représentants d'objets pieux, allant des bibles en cassettes aux exemplaires gratuits des évangiles et du guide des exemptions fiscales. Il y avait aussi un système de télévision à microprocesseur de la marque L'Infini et des bijoux inspirés de l'évangile selon saint Matthieu. Une machine électronique permettait de recevoir et d'enregistrer les dons en espèces « même pendant une grève des postes ». Une autre pouvait produire 700 signatures « à la main » à l'heure, pour personnaliser les lettres de sollicitations* ».

LE SOIR

Mme Thatcher, de Charybde en Scylla

La citation littéraire, même et surtout lorsqu'elle est tirée de l'Antiquité, est un genre à manier avec précaution lorsqu'on est un personnage public. Telle est la morale de l'histoire que raconte *le Soir*. Le quotidien bruxellois écrit : « *N'hésitant pas à recourir à l'Antiquité pour défendre sa politique, le premier ministre britannique avait cru trouver un allié en la personne d'Homère. Un député travailliste écossais s'est chargé de lui prouver le contraire.*

» *Mme Thatcher avait averti les industriels qu'ils devraient à nouveau affronter cette année un budget d'austérité, en soulignant : « Souvenez-vous, Ulysse a résisté aux sirènes et il est arrivé à bon port sain et sauf ».*

« *Cette brillante déclaration, répond le député Robin Cook, révèle une ignorance lamentable de la littérature classique. Ulysse n'est pas arrivé à bon port sain et sauf ; il a perdu son bateau corps et biens.* »

Non content d'envoyer les œuvres complètes d'Homère à Mme Thatcher, M. Cook a déposé une motion sur « l'état de l'enseignement classique ».

NÉPAL

Les voleurs de dieux

Lorsque les villageois s'éveillent, leur temple est vide de sa statue, volée dans la nuit. Des trafiquants, utilisant la corruption locale, vident le Népal de ses richesses artistiques.

CARISSE BEAUNE

SI, au début du vingtième siècle et jusqu'en 1920, le Turkestan chinois a été la plus grande aire de pillage de l'Asie centrale, le Népal est à l'heure actuelle sur le point de devenir le terrain de chasse privilégié des fournisseurs sans scrupules des galeries parisiennes, londoniennes ou new-yorkaises. Depuis plusieurs années, les temples se dépeuplent de leurs statues à un rythme alarmant. Lors de la *puja* (offrande) du soir, les dieux Ganesh ou Krishna sont dans leur sanctuaire, mais, en l'espace d'une nuit, ils ont disparu de tel temple de Patan ou de telle pagode de la vallée de Kathmandou. Les habitants, totalement impuissants, assistent au pillage de leurs propres objets de culte.

De quels moyens disposent-ils pour protéger ce patrimoine que nous appelons culturel, mais qui est avant tout religieux pour les Népalais. Une statue, un temple, représentent pour eux un ensemble symbolique complexe aux significations vitales. Aucun recours ne leur est possible : ils ont affaire à des organisations qui bénéficient de la protection de personnalités haut placées dans le gouvernement népalais. La corruption, qui prévaut dans beaucoup de domaines, est ici toute-puissante. Des gangs d'étrangers qui se disent plus ou moins antiquaires, parfois anthropologues, et qui, la main sur le cœur, jurent *« qu'ils adorent le Népal »*, opèrent selon un schéma devenu maintenant classique. Ils entrent en contact avec des Népalais et leur demandent, moyennant une rémunération élevée mais qui n'est qu'un investissement dérisoire pour le commanditaire, d'aller voler de nuit telle statue préalablement étudiée, voire photographiée, et estimée à sa « juste » valeur.

Des douaniers moins pointilleux

Lorsque tout le monde dort — et l'on se couche très tôt dans la vallée, — les voleurs dérobent la sculpture, parfois avec l'aide du brahmane, qui aura été lui aussi acheté. Elle parvient le jour suivant dans la maison du commanditaire. Celui-ci est dans certains cas en bons termes avec quelques membres de son ambassade avec lesquels il partage le même amour de l'art. Il entretient, par ailleurs, des relations suivies et amicales avec les propriétaires des galeries orientalistes de Paris, généralement situées sur la rive gauche. L'acheminement des « œuvres d'art » se fait le plus souvent par voie de terre, car les douaniers du poste frontière de Raxaul sont moins pointilleux et plus facilement corruptibles que ceux de l'aéroport de Tribhuvan.

On s'étonne, en effet, de voir des voyageurs qui n'ont pas l'apparence de *freaks* émaciés effectuer un voyage long et fatigant (huit à dix heures de car), alors qu'ils ont largement les moyens de prendre l'avion pour l'Inde. Une fois sortis du territoire népalais, les objets de culte, devenus objets d'art, arrivent sans encombre — ou presque — sur les présentoirs de velours des antiquaires européens.

Le *Rising Nepal* du 28 janvier 1981 donnait une liste officielle — mais non exhaustive — des statues volées dans les principaux sanctuaires de la vallée et en particulier dans ceux de Patan. Parmi des sculptures dérobées dans les temples de cette ville figurent la statue du dieu Mahabir, constituée de huit alliages différents et pesant 30 kilos, celle d'un Bouddha recouvert de feuilles d'or, les statues en pierre de Lokeshwara, Tara et Mani Ganesh. La statue de Shakti-shambar, qui se trouvait au dernier étage du monastère de Shri Bahal, a disparu de son socle alors que les portes menant au sanctuaire étaient fermées. De même, la police est toujours à rechercher la statue de la déesse Mankamana dérobée dans le monastère de Bugmati.

Qui participe à cette chasse aux trésors ? A la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième, il s'agissait surtout d'archéologues et d'érudits distingués qui, sous le couvert unanimement reconnu de la « participation à la connaissance des civilisations asiatiques », prélevaient dans les oasis du Turkestan chinois des tonnes de fresques, de manuscrits qui allèrent s'entasser pendant des années dans les musées du monde entier. Sans doute bénéficiaient-ils du titre d'orientaliste, et certains d'entre eux, tel Paul Pelliot ou Aurel Stein, méritaient largement cette appellation.

Aujourd'hui, au Népal, ces chasseurs de trésors appartiennent à des catégories fort différentes. Il y a les solides trafiquants professionnels possédant les connaissances requises pour distinguer une authentique œuvre d'art d'un faux. Cela s'apprend relativement vite, car, contrairement à ce que l'on croit, il n'est nul besoin pour cela d'avoir été un élève de l'école du Louvre ou du musée Guimet : l'apprentissage sur le terrain est le plus efficace. Certains ethnologues aussi ou pseudo-ethnologues utilisent à leur profit le savoir qu'ils ont acquis pour acheter et revendre certaines pièces (1). Ainsi en est-il de tel ethnolinguiste américain, spécialiste du newari classique, qui assiste à tous les rituels, maîtrise plusieurs langues du Népal, ce qui constitue un atout supplémentaire. Le chercheur parfait.

Tel autre travaille dans un centre culturel, semble se dévouer à ses étudiants et participe même à la rédaction d'un dictionnaire (appelons-le nepali-esperanto). Mais dans une capitale européenne trônent quelques beaux bronzes de l'époque Malla (du XIIIe siècle au XVIIIe siècle) rapportés par ce même inconditionnel du Népal. Certains spécialistes de l'art newar vont jusqu'à faire photographier, dans de prestigieux ouvrages d'érudition dont ils sont les auteurs, des pièces qui font partie de leur collection personnelle.

Depuis 1980, moment où les contrôles frontaliers entre la Chine et le Népal se sont assouplis, les arrivages de Lhassa sont de plus en plus fréquents. Une clientèle venue du monde entier, et tenue très au fait des « passages » d'œuvres d'art entre le Tibet et le Népal, accourt à certains moments de l'année à Kathmandou, en accord, il faut le reconnaître avec des marchands newars ou même tibétains. Ajoutons à cela que certains diplomates ne quittent pas le pays sans emporter quelques souvenirs de prix.

Qui est responsable de ce pillage systématique ? En premier lieu, les étrangers qui créent la demande et organisent un circuit de vol dans lequel le Népalais trouve son compte. En effet, un habitant de la vallée qui gagne environ 300 à 400 roupies par mois (soit entre 130 F et 190 F) n'ira pas dénoncer un système qui lui permet de gagner en une nuit le double de cette somme, parfois davantage. A chaque échelon du système, un Népalais est ainsi « arrosé » depuis le gardien du temple jusqu'au douanier.

Des membres du gouvernement impliqués

Et le gouvernement ? Il ferme royalement les yeux. Comment pourrait-il mettre fin à un processus de corruption dans lequel nombre de ses membres sont impliqués ? Il a cependant promulgué une loi censée protéger le patrimoine culturel népalais, stipulant que tout objet ayant plus de cent ans ne peut sortir du pays. Cette loi n'atteint pourtant jamais les trafiquants professionnels, aidés, si l'on peut dire, par le fait qu'il n'existe aucun recensement des œuvres d'art népalaises (si l'on excepte les deux volumes rédigés par Karl Pruscha, et qui ne recensent que les monuments, difficilement exportables, même en pièces détachées !).

Que faudra-t-il pour que ce patrimoine religieux soit enfin protégé ? Une poussée nationaliste proche de la xénophobie telle qu'en connut la Chine au début du siècle et qui mit un terme radical aux allées et venues des orientalistes occidentaux ? Il serait regrettable que quelques Blancs avides de trésors puissent être à l'origine d'un tel sentiment dans un pays réputé pour sa qualité d'accueil et sa tolérance. Peut-on espérer qu'une autorité gouvernementale suffisamment puissante sera capable de mettre un terme à tout trafic d'antiquités ? Cela impliquerait des réformes de fond qui paraissent difficiles à réaliser dans un avenir immédiat, compte tenu de l'état actuel du gouvernement et de l'ordre d'importance des priorités, telles que les problèmes de santé, d'hygiène et d'alphabétisation.

Certains pays parvenus à une conscience nationale plus aiguë, à une politisation plus forte des masses rurales (qui représentent ici 90 % de la population), ont trouvé des solutions différentes, telles que le contrôle sévère à l'exportation, le classement rigoureux des œuvres d'art du patrimoine culturel, mais aussi parfois la restriction de l'entrée des étrangers (Chine, Bhoutan). Entre la sauvegarde organisée des œuvres d'art et la fermeture progressive du pays (ce qui serait ruineux si l'on considère que l'industrie touristique représente 75 % de ses ressources en devises), le Népal est devant un choix difficile. Et il risque fort d'être saigné à blanc de ses richesses avant que toute solution ne puisse être appliquée.

(1) Ce n'est, précisons-le, le cas d'aucun ethnologue français travaillant au Népal.

ESPAGNE

L'art de manger et l'art d'écrire

La cuisine, en Espagne, est un genre littéraire. le roman picaresque se passe à table. Et l'un des plus célèbres auteurs de romans policiers, Vasquez Montalban, vient de publier un livre sur l'art de manger en Catalogne.

MICHÈLE GAZIER

MANGER est toujours plus que manger. La table est lieu de plaisir, de rencontre, de réflexion et de discours. La France a la réputation de bien manger, de célébrer ses repas dans le recueillement qu'imposent la perfection ou son approche. L'Espagne en revanche, qui dit-on met de l'huile dans toutes ses sauces, ne brille internationalement que par la paella et la sangria, ce qui sans jeu de mot facile est un peu maigre. Pourtant l'Espagne est l'un des rares pays à avoir transformé le *« sobremesa »*, la discussion « sur la table » après le repas, en genre littéraire. Le roman picaresque par exemple doit bon nombre de ses épisodes digressifs à cette conversation digestive d'estomacs plus ou moins bien remplis.

La seconde originalité du rapport des Espagnols à leur cuisine est, elle, plus paradoxale, voire sadique : c'est au siècle d'Or (XVIe et XVIIe siècles) qu'ont fleuri en très grand nombre les écrits sur la cuisine, alors que parallèlement à cette littérature gastronomique la famine faisait rage — une famine dont témoigne précisément la littérature de la faim qu'est aussi le roman picaresque. L'un des chefs-d'œuvre du genre est la fameuse scène décrite par Quevedo dans le *Buscon* : dans le pensionnat du *« licenciado »* Cabra, « ... *Je vis arriver un garçon, un demi-esprit, d'une maigreur extrême, un plat de viande à la main, et on avait l'impression qu'il l'avait arrachée de sa personne... Il servit à quelqu'un un tout petit morceau de mouton : avec ce qui resta pris dans ses ongles et entre ses dents, il avait déjà tout consommé...* »

Entre les livres de cuisine et le roman, il y a cependant bien des liens ; au XIXe siècle l'écrivain naturaliste galicien, Emilia Pardo Bazan, apporte sa contribution au mariage du roman et de la table : outre les nombreuses pages de ses récits qu'elle consacre à l'art culinaire, elle écrit deux volumes, *la Cuisine ancienne espagnole*, et *la Cuisine moderne*, deux livres de recettes.

Bricolage

La Catalogne, notre proche voisine, sous l'influence française et le poids de sa propre culture, aussi originale que sa langue, s'intéresse à son tour — elle l'avait déjà fait dans le passé — à la gastronomie, avec humour si l'on en croit le titre de ce livre de vieillesse rédigé par l'écrivain Joseph Pla : *Ce que nous avons mangé !*

Toujours en Catalogne, le romancier contemporain Manuel Vasquez Montalban redonne à la cuisine une place de choix, dans la littérature policière cette fois-ci, et crée un détective gourmet : Pepe Carvalho, pour qui cuisiner c'est bricoler, un bricolage de névrosé, pratiqué aux heures et dans les conditions les plus indues. Le civet de lièvre à deux heures du matin, avec un voisin esthète, les aubergines aux crevettes à une heure tout aussi avancée, en compagnie d'une belle demoiselle morphinomane, et préalablement honorée par lui, la paella de la région de Villores, sans fruits de mer ni oignons, apogée d'une enquête. Recettes utilisables, morceaux d'anthologie, art de vivre d'un homme, amant passif et lecteur en rupture de ban, qui ne communique avec autrui que par cuisine interposée.

Ni fromage ni dessert

M. V. Montalban est allé plus loin dans le domaine, il a rédigé en catalan *l'Art de manger en Catalogne*, ouvrage somptueux dont la version castillane, catalanisme oblige, a la pauvreté digne d'un livre de poche. Ce livre se divise en deux parties : la défense et l'illustration de la cuisine catalane, puis un recueil de recettes élémentaires. Après un parcours gastronomique de la Catalogne, l'auteur nous invite à un voyage plus modeste, mais plus imaginatif, à travers les rubriques culinaires de cette contrée : le premier thème, *Pain et Fantaisie*, est une variation humoristique et non dépourvue de tendresse — voire d'amour — sur l'un des plats les plus catalans : le pain frotté à la tomate et arrosé de sel et d'huile d'olive. Montalban devient lyrique lorsqu'il chante les vertus de ce mets simple : *« Dans le palais s'opère un miracle : la texture spongieuse du pain laisse comme par inadvertance l'acidité fraîche et salée de tout le reste, et glisse grâce à la vaseline d'une huile filtrée jusque dans les profondeurs de la tartine... »* et il ajoute plus loin : *« Il doit y avoir une relation biogénétique entre le pain à la tomate et l'abondance des ténors lyriques dans la population masculine catalane de tous les temps. »*

Le riz, les pâtes, les légumes, le poisson et les viandes, la charcuterie, les champignons (le chapitre qui leur est dédié s'intitule : la Catalogne déprédatrice !), le vin et les desserts mobilisent tout autant l'attention goguenarde et gourmande de Vasquez Montalban. Fort logiquement, les réflexions autour du pot-au-feu dépassent le cadre catalan, le mélange légumes-viande est habituel dans les pays réunissant sur leur terroir les deux genres d'ingrédients. Si les cochonnailles sont aussi sujet à dissertation, les haricots et la morue font bande à part. Toute une civilisation raffinée ou plus fruste, toujours soucieuse de ses produits, défile au rythme amusé et savant du texte.

On est plus salé que sucré, les desserts sont assez simples : la crème à la vanille saupoudrée de sucre cristallisé et brûlé au feu (comme les torillons), le *« mel i mato »* (miel et fromage blanc) de Montserrat, qui est indissolublement lié dans les souvenirs anciens au voyage de noces traditionnel vers l'abbaye abritant la vierge noire — la *« moreneta »*, la brunette, — haut lieu de foi ; un dessert plein d'amour neuf et de dévotion, en somme. Xavier Domingo, journaliste et écrivain actuel, épiloguait aussi, non sans grivoiserie (dans un livre déjà ancien intitulé *les Mauvais Lieux de Barcelone*) sur la symbolique d'une de ces pâtisseries barcelonaises, le *« bras de gitano »*, ou bras de gitan, de Vénus en français. Quoiqu'il en soit, fromage et dessert ne sont le fort ni des Castillans ni des Catalans.

A propos d'une phrase d'un grammairien espagnol qui remarquait que la langue fait l'empire, Montalban suggère que la langue gustative est indissoluble de l'autre, et que le retour à la cuisine est un moyen, comme le retour à la langue, de récupérer son identité. Face à la cuisine sans domicile fixe, celle qu'on a ramenée d'on ne sait où, celle qui offre dans la Barcelone des touristes *« l'aventure galante, la sauce interdite (...) des plats en jarretelles et sous-vêtements noirs de dentelle... »*, (1), retrouver l'art de manger, c'est revendiquer joyeusement le droit d'exister. ■

(1) Citation extraite de *Meurtre au comité central*, la dernière enquête de Pepe Carvalho, par Vasquez Montalban, à paraître en mars aux Editions du Sycomore.

CLEFS

HISTOIRE

« Tais-toi, ballot !... »

« Pauvre type ! », « guignol ! », « canaille ! », « nazi ! »... il arrive que les propos échangés au Palais-Bourbon manquent de courtoisie. Mais si les injures sont variées, elles demeurent exceptionnelles...

AGNÈS THIVENT

LA dernière session parlementaire a été marquée par quelques échanges de propos peu aimables entre députés de la majorité et de l'opposition. M. André Vivien (R.P.R.) a notamment traité M. Estier (P.S.) de *« nouveau Geobbels »* et M. Laiguel (P.S.) a qualifié M. Noir (R.P.R.) de *« fasciste »*. Mais la palme de la meilleure insulte revient sans doute à M. Marette (R.P.R.) lançant à M. Gaston Defferre : *« Vous êtes un ignoble provocateur, on savait déjà que vous étiez gâteux, mais cela n'explique pas tout. »*

L'histoire des insultes politiques remonte sans doute fort loin et elle ne s'est jamais limitée aux joutes oratoires des représentants du peuple. Essais, livres, libelles, règlements de comptes personnels et surtout plus tard journaux ont été des terrains propices à ce style d'échanges ou d'apostrophes. Nous nous sommes limités dans cet article aux injures proférées à la Chambre des députés et plus précisément à des affaires ou des événements qui ont marqué l'histoire, comme le scandale de Panama, l'affaire Boulanger, l'affaire Dreyfus, le Front populaire, l'invasion de la Hongrie en 1956, mais aussi des affaires plus parlementaires comme l'affaire Calas en 1947, les invalidations après les élections législatives de 1956.

Tartufe...

Dans la table des matières du *Journal officiel*, il n'existe pas de rubrique « injures ». Il faut donc aller à la pêche aux insultes : les prises sont quelquefois longues à venir, mais parfois c'est la pêche miraculeuse. La notion même d'injure n'est pas aussi simple qu'il y paraît dans des cas comme *« ta gueule, saligaud »* (Tixier-Vignancourt, 1956), *« imbécile »* (Le Pen, 1956), *« collaborateur »*, *« tais-toi ballot »* (Arthur Musmeaux, P.C., 26 avril 1956), la cause semble entendue. Mais les insultes ne se limitent pas aux mots. Jeter un verre d'eau à la tête d'un interrupteur (11 décembre 1916), ainsi que jeter ses pièces de monnaie à la tête d'un collègue (11 janvier 1923) est considéré comme un outrage, puni par le règlement de l'Assemblée, de même que la calomnie est à ranger dans la rubrique insultes. Sans négliger les dernières catégories, nous nous attacherons plus particulièrement aux mots, qui sont tout de même la façon la plus pratique de s'injurier. Voici les catégories d'injures telles que nous avons pu les établir, par ordre quantitatif croissant.

Les injures « culturelles » sont, chose curieuse, peu répandues. Peut-être craint-on qu'elles ne soient pas assez percutantes. On ne peut ranger dans cette catégorie que *« tartufe »* (Philippe Farine à Charles Tillon, 24 juin 1948). Il est vrai que l'appellation est passée dans le langage courant et désigne l'hypocrisie. La catégorie des « noms d'animaux » est, elle aussi, fort réduite. A peine note-t-on un *« chacal répugnant »* (Jean Pronteau, P.C., à Tixier-Vignancour, 9 mars 1956), ce qui est à tout le moins un pléonasme.

Autre catégorie peu représentée, mais davantage que les précédentes : les injures ayant trait au spectacle. *« Clown »*, *« guignol »*, sont les plus courantes, sous leur forme simple et directe, ou bien précisées par un qualificatif *« sinistre guignol »* (décerné à Jacques Duclos le 12 mars 1956) ou *« guignol abject »* (7 novembre 1956 à un député communiste à propos des événements de Hongrie). Charles Hernu lancera lors du débat sur les pleins pouvoirs en mars 1956 : *« Vous rabaissez le Parlement avec vos clowneries. »*

On été regroupées dans la même catégorie, les injures désignant la bêtise ou la déficience intellectuelle. Le choix est convenable, les répétitions pas trop nombreuses. Elles qualifient un état plus ou moins avancé : *« Vos niaiseries »* (à Déroulède le 20 décembre 1892), *« pauvre type »*, *« imbécile »*, *« ballot »*, *« il est plus bête qu'un communiste »* (par un député M.R.P., 7 novembre 1956), *« silence, les médiocres »* (crié par le centre aux communistes). On gravit ensuite un échelon avec *« abruti »* (par Gaston Defferre à René Ribère en 1967), *« crétin de base » (par Michel Ringeard à Arthur Ramette, P.C.) ou* « votre cas est trop grave pour que je m'en occupe » (à Déroulède en 1892). Quand Boulanger dit à la Chambre qu'elle est *« en fragment, en poussière, en débris »*, on lui répond *« c'est un peu votre cas »*. Quant à des cris comme *« A la douche ! »*, par référence aux douches tièdes utilisées dans les asiles psychiatriques, ils sont particulièrement insolents.

Les injures racistes sont surtout antisémites. Elles sont très utilisées avant 1914. Après, et sans doute à cause des retombées de l'affaire Dreyfus, elles semblent être devenues plus tabou, du moins au Parlement, à défaut de l'avoir été dans la presse. *« Vous feriez mieux de faire la guerre aux juifs qu'aux catholiques »*, *« ce sont les juifs et les francs-maçons qui nous ruinent »* (9 juin 1898). Ces propos ne provoquent aucune réaction parmi les autres députés. *« Le mouvement en faveur de Dreyfus est dû à l'argent des juifs »* (28 novembre 1898).

Pendant le Front populaire une seule manifestation d'antisémitisme au Parlement : l'intervention de Xavier Vallat contre Léon Blum, le 6 juin 1936 (mais, précise-t-il, il ne considère pas ses propos comme des injures) : *« Pour la première fois, ce vieux pays gallo-romain sera gouverné par un juif »* (protestations de la gauche). *« Pour gouverner cette nation paysanne qu'est la France, il vaut mieux quelqu'un dont les origines, si modestes soient-elles, se perdent dans les entrailles de notre sol, qu'un talmudiste subtil. »* A cela s'ajoutent des attaques contre les métèques (les étudiants en février 1956), les Saxons (trois fois). Le député communiste qui proteste contre le colonialisme s'entend traiter de *« Peau-Rouge, va ! »*, quand il parle des Etats-Unis.

Flicaille

La série des « injures professionnelles » est une des plus brillantes : on y trouve peu de redites et beaucoup de créativité, sauf, il faut bien le dire, en ce qui concerne les agents de la force publique, où l'on n'évite pas le lieu commun. Au qualificatif de policier on préfère *« policier de bas étage »* ou plutôt *« flic »*, (7 mentions), *(« flic de Poujade », « le flic du président », « sortez les flics »)*, avec une connotation de satisfaction pour l'emploi de *« flicaille »* (René Guyot à Jean Dides 16 février 1956). Peu d'attaques contre le secteur primaire : Waldeck Rochet se fait traiter par J.-M. Le Pen de *« paysan du Danube »*. Les ouvriers ne sont mentionnés que par un *« vous prenez vos amis dans les poubelles de la classe ouvrière »*. Incontestablement, c'est le secteur tertiaire qui l'emporte et de loin, parmi les métiers maltraités, l'enseignement : *« pion de collège mal élevé »* (Boulanger au président du conseil, 12 juillet 1888) ou *« il faudrait ouvrir une école de présidents »* (de l'Assemblée). Celui-ci, au cours de la même séance, s'est fait qualifier, par des députés communistes en grande forme, de *« fasciste, salaud, prétentieux ridicule, Badinguet le petit »*, pour avoir censuré Mme Denise Bastide, le 29 novembre 1947, pour cause de tapage en séance publique, et surtout Raoul Calas (P.C.) accusé par son intervention *« d'appel à la violence de l'armée contre les ordres qui peuvent lui être donnés. »*

Pour les métiers du commerce on trouve : *« commerçant, camelot »*, lancés, par Charles Hernu, *« bonimenteur »* (l'auteur est obligé de retirer son injure), *« marchand de tapis »* (avec une connotation raciste ?), *« marchand d'Hitler »* et *« bouchers de Budapest »*. Restent les métiers du service avec *« les potins de cuisinière »*, *« valet »* (de Moscou, de l'Intelligence Service, d'Hitler) et les artisanats en tous genres : *« chéquard »*, *« complice de bagnard évadé »*, *« politicien de village »*, *« misérable ministre de Rothschild »* infligé par Charles Tillon, *« aventurier »* (très nombreuses mentions).

Les méfaits, vices et défauts de l'espèce humaine sont dénoncés avec la dernière énergie et utilisés massivement (peut-être comme exorcisme ?). Tout d'abord, le mensonge : *« Vous mentez, menteur, vous avez impunément menti »*, précédant *« hypocrites »*, *« faussaires »*, *« falsificateur »*, *« escroc »*. Le mensonge est à égalité avec la dénonciation de la violence : *« Assassins »* (très courant, attribué aussi bien à la droite qu'à la gauche, à un gouvernement qu'à un ministre ou à un individu), *« tueur rouge »*, *« étrangleur »* (de la République), *« voyou »* dont sont aspergés les députés de l'extrême droite en 1956, avec un collectif *« voyoucratie du Front populaire »*, *« bandit »*, *« voleur »*. Sans oublier, la dépravation morale, avec *« canaille »*, *« salaud »*, le qualificatif collectif *« bande de salauds »* étant décerné par le secrétaire d'Etat aux postes, Eugène Thomas, aux communistes, *« saligaud »*, *« ordure »* (avec de très nombreuses connotations), *« déchet de la civilisation »*, *« vil individu »*, *« misérable »*.

La palme pour cette catégorie d'injures revient à M. Tixier-Vignancour, qui a su les résumer dans un raccourci saisissant, lors de l'évocation de l'invasion de la Hongrie à la Chambre. S'adressant à un député communiste, M. Villon, qui démontrait que les Hongrois abattus ou arrêtés n'étaient que des *« contre-révolutionnaires et autres méprisables débris de la collaboration »*, il lui dit : *« Ta gueule, assassin, tu n'es pas Français, ordure, assassin, saligaud ! »*

Nazis et nazillons

La série la plus imposante est logiquement celle qui se rapporte au politique (régime ou événement historique). *« Dictateur »* (une seule fois pour *« la dictature du jacobin Daladier »*) est sans doute trop faible puisqu'on emploie plutôt *« fascistes »* (dix fois) avec la variante : *« Le fascisme ne passera pas »*, *« nazi »* transformé aussi en *« nazillon »*, *« cessez de nazillonner »* (adressé par Jean Pronteau (P.C.) à J.-L. Tixier-Vignancour, le 9 mars 1956). *« Hitlérien »* et ses diverses variantes : *« Vous êtes au service de la Gestapo »*, *« vous parlez comme Goering »* (Maurice Thorez à François Mitterrand, ministre des anciens combattants, 29 novembre 1947). *« Ce sont les méthodes de Goebbels »* (J.-M. Le Pen aux communistes) et Robert Hersant, le 18 avril 1956, s'entend dire par Jean Legendre : *« On croit entendre la voix de son maître, c'est la voix de Goebbels. »*

La guerre inspire beaucoup elle aussi *« mal épuré »*, *« pétainiste »*, *« saboteur »*, *« embusqué »*, *« dénonciateur »*, *« collaborateur »* (cinq fois) ; *« mauvais Français »*, *« fossoyeur de la patrie »* (contre Paul Reynaud) ; *« fusilleur »*, *« traître »* (six fois) ; auxquels s'ajoute *« fellagha »* (adressé à Roger Garaudy) que l'on peut assimiler à traître, mais avec une connotation raciste. Peu d'injures qualifient les autres régimes, il est vrai que la déstalinisation n'était pas encore passée par là. On rencontre pourtant un *« Béria »*, *« faux révolutionnaire »*, des *« A Moscou ! »* (contre les communistes), *« patriotes de Moscou »*, *« colonialiste boutefeu »*, *« Chouans »*, (par les communistes, le 7 novembre 1958), *« homme du Moyen Age »*, adressé à Albert de Mun (16 novembre 1892).

Incontestablement, ces injures portent la marque de la période où elles ont été proférées. Le fascisme et le nazisme sont encore très proches, de même que la période de l'occupation.

Duels

Des atteintes à l'honneur sont aussi considérées comme des insultes. Mais des envolées comme : *« Je vous crache mon mépris au visage »* (par Maurice Thorez le 6 février 1934), *« hors d'ici, sortez-le »* ou *« si vous êtes un homme »*, constituent finalement un moindre mal. Surtout par rapport à de véritables appels au meurtre, tels que ceux qui sont lancés par J.-M. Le Pen, *« Il faut le fusiller »* (à André Pierrard, le 16 février 1956) ou celui de J.-L. Tixier-Vignancour, le 5 décembre 1936, adressé aux communistes à propos de la guerre d'Espagne : *« Allez-y, qu'il y en ait le plus possible qui ne reviennent pas. »* Sur protestations du président de séance, il dira : *« Vous avez mal interprété ma pensée. »*

Le 20 décembre 1892, Déroulède met en cause Clemenceau dans l'affaire de Panama. Clemenceau réplique : *« Vous avez menti, c'est une affaire entre nous »*, qui se soldera par un duel. Le 18 juillet 1888, après des propos injurieux échangés en séance, le président du conseil Floquet et le général Boulanger se battent en duel. Boulanger est battu. En 1967, Gaston Defferre traite René Ribière d'*« abruti »*. Il ajoutera même un peu plus tard *« c'est congénital »*. S'en suit un duel à l'épée dans le jardin d'une villa de Neuilly, au cours duquel René Ribière est blessé par deux fois au bras. C'était le deuxième duel pour Gaston Defferre.

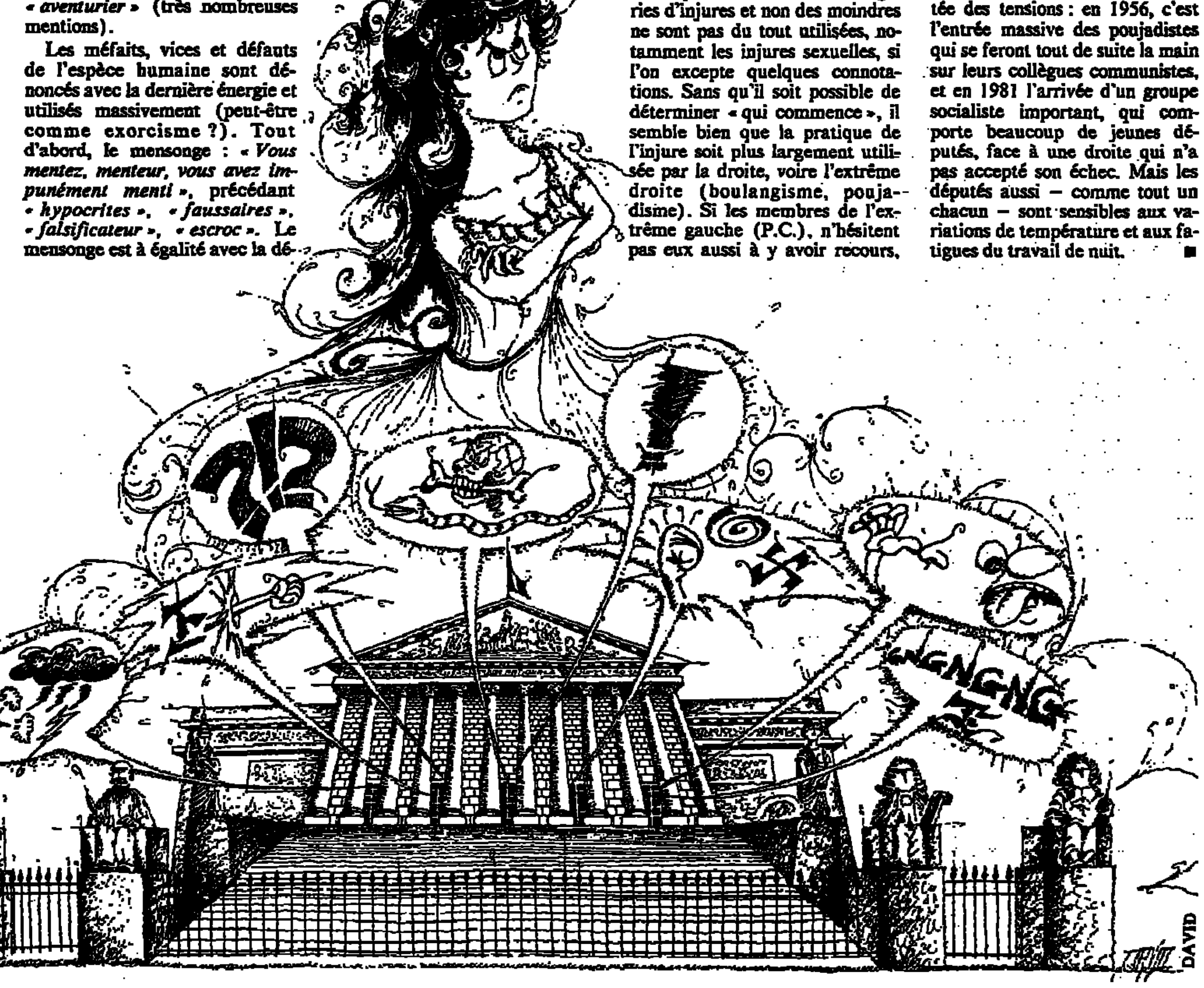
La plume et la tribune

Malgré les apparences, les débats ou combats de l'Assemblée nationale sont toutefois relativement policés. Certaines catégories d'injures et non des moindres ne sont pas du tout utilisées, notamment les injures sexuelles, si l'on excepte quelques connotations. Sans qu'il soit possible de déterminer « qui commence », il semble bien que la pratique de l'injure soit plus largement utilisée par la droite, voire l'extrême droite (boulangisme, poujadisme). Si les membres de l'extrême gauche (P.C.), n'hésitent pas eux aussi à y avoir recours, les membres des autres partis politiques se départissent moins souvent de leur calme. Les plus fortes empoignades semblent en tout cas avoir opposé extrême droite et extrême gauche. L'étude de la presse peut corroborer cette constatation. L'injure et l'insulte atteignirent des proportions inégalées dans la presse d'extrême droite de la fin du XIXe siècle ou de l'entre-deux-guerres.

Pourtant, ce ne sont apparemment pas lors des crises les plus graves ou les plus importantes que les insultes ont été les plus nombreuses. Aux débuts de la IIIe République, quand se posaient encore le problème de l'avenir du régime républicain, les séances étaient agitées et houleuses, mais ne donnaient pas dans la foire d'empoigne, pas plus que le débat sur les lois scolaires de 1881, pourtant fort vif, ni même l'affaire Dreyfus. Les discussions la concernant furent plutôt nombreuses à l'Assemblée. Une seule fois, le ton est vraiment monté, quand Jean Jaurès lança à M. de Bernis qui l'accusait d'appartenir au « syndicat » pour obtenir la révision du procès : *« M. de Bernis, vous êtes un misérable et un lâche »* (22 janvier 1898). Même durant toute la durée du Front populaire, le climat de l'Assemblée semble étrangement calme, comparé aux campagnes de presse haineuses qui se développaient contre le pouvoir.

On est alors tenté de dire qu'il s'est établi une sorte de principe des vases communicants entre la presse et l'Assemblée. Quand la presse servait de « défouloir », les députés se comportaient (presque) en représentants du peuple modèles. Peu de points communs en effet entre ce qu'on peut entendre à l'Assemblée : *« Silence mauvais Français »*, *« c'est le patriotisme des coffres-forts »*, *« Chiappe en prison »* (5 juin 1936), *« vous êtes un fantaisiste »* (23 juin 1936), *« combien avez-vous touché ? »*, *« c'est Hitler qui parle »* (Jacques Duclos à Xavier Vallat 30 juin 1936) et les titres autrement plus agressifs de l'*Action française* : *« Le maître juif est impuissant »*, *« Tout va très bien monsieur le rabin »*, ou d'autres journaux : *« Ce Parlement qui représente l'essence de la crapule »*, *« Cette république parlementaire doit crever »*... En revanche, quand les ordonnances de 1944 rendront la calomnie et l'insulte difficiles dans la presse, c'est au Parlement que se feront les règlements de comptes. Les sommets seront atteints avec l'affaire Calas, le débat sur les pleins pouvoirs en Algérie pour le gouvernement Guy Mollet en 1956, et surtout l'invasion de la Hongrie.

L'arrivée de nouveaux groupes de députés à l'Assemblée n'est pas non plus étrangère à la montée des tensions : en 1956, c'est l'entrée massive des poujadistes qui se feront tout de suite la main sur leurs collègues communistes, et en 1981 l'arrivée d'un groupe socialiste important, qui comporte beaucoup de jeunes députés, face à une droite qui n'a pas accepté son échec. Mais les députés aussi — comme tout un chacun — sont sensibles aux variations de température et aux fatigues du travail de nuit. ■



PHÉNOMÉNOLOGIE

Hubertus Tellenbach philosophe et psychiatre de la mélancolie

NÉ en 1914, docteur en philosophie, professeur de psychiatrie à l'université de Heidelberg jusqu'en 1979, Hubertus Tellenbach est le chef de file de la psychiatrie phénoménologique actuelle, dans le prolongement de Gebsattel et Binswanger. Sa pensée est maintenant accessible en langue française depuis la parution aux PUF de son œuvre maîtresse, *Mélancolie*. On attend maintenant la traduction des quatre volumes du séminaire interdisciplinaire qu'il a publiés sur *la Figure du père* chez Kohlhammer en R.F.A., ainsi qu'un recueil de ses articles inédits en français et son ouvrage *Goût et Atmosphère*, qui dépasse largement le champ de la psychiatrie.

La raison de cet intérêt subit ? Tellenbach concrétise une prise de conscience globale de la discussion psychiatrique, dans laquelle la remise en cause de l'hégémonie psychanalytique n'est qu'un symptôme d'un phénomène plus profond. Il propose en fait une issue à la réduction de la science à la méthode et au cloisonnement de la psychiatrie en branches particulières et antagonistes – sans concession pour aucune, mais sans esprit polémique.

∴

« Pouvez-vous définir ce qu'est la phénoménologie en psychiatrie ?

– Je dirai qu'être psychiatre phénoménologue, c'est prendre les manifestations pathologiques comme l'expression immédiate du sentiment de la situation du malade, et non les appréhender de front à travers une théorie préexistante. Mais il faut ici préciser d'emblée : il n'y a pas de science qui ne repose sur une conception philosophique ; c'est à la fois l'exigence et l'erreur fondamentales de la science médicale moderne de se poser comme dénuée de préalables de cet ordre, car elle se prive ainsi de toute possibilité de retour critique sur les prédécisions qui déterminent ses recherches. Or un tel retour fait partie intégrante d'une attitude scientifique !

» Prenons Hobbes, le père de la psychologie physiologique ; son œuvre se situe en droite ligne de la pensée de Descartes, qui développe une conception mécaniste de l'homme : il faut s'imaginer un Dieu créant l'homme comme on fabrique une machine, d'après les lois déduites de l'étude scientifique de la nature. Une telle perspective de pensée ne peut que conclure à la possibilité virtuelle de maîtriser tous les processus physiologiques, donc aussi de traiter toutes les maladies et jusqu'à l'évolution du vieillissement – une idée que l'on retrouve aujourd'hui dans les théories utopistes sur le prolongement de la vie. On pourrait dire que Descartes est en quelque sorte le fondateur du symptôme.

» Or, pour définir globalement la phénoménologie en psychiatrie, il faut partir d'une distinction radicale entre symptôme et phénomène. Je précise auparavant que c'est encore un avatar d'un cartésianisme figé qui se manifeste dans cette branche particulière de la thérapeutique psychiatrique que l'on appelle psychopharmacologie ; elle prétend traiter une maladie psychique par le recours aux psychotropes ou à des applications dérivées de la physique telles que l'électrochoc ; en réalité, elle ne fait que supprimer le symptôme. Il m'arrive, bien sûr, d'administrer par exemple des psycholeptiques, mais ce n'est jamais une finalité thérapeutique : cela permet simplement de libérer le malade de ses symptômes, afin de dialoguer avec lui pour remonter jusqu'au phénomène qui se signale dans le symptôme mais reste dissimulé à ce niveau. Le symptôme, lui, ne peut être appréhendé qu'à travers le spectre d'une prédécision d'ordre théorique. Ce qui caractérise le phénomène, c'est son immédiateté.

» Prenons un exemple simple, celui d'une névrose obsessionnelle dans laquelle le malade est hanté par l'idée de propreté. Le symptôme sera toujours le même : le malade passe son temps à se laver. Mais l'analyse phénoménologique permet de mettre en évidence une intentionnalité tout à fait divergente d'un même symptôme ; dans un cas, on se lave pour éviter de salir les autres ; dans un autre cas, pour se débarrasser de la saleté qui est sur soi : deux phénomènes différents. Dans le premier cas, un antidépresseur pourra être efficace, c'est une manifestation pathologique qui participe de la personnalité mélancolique. Mais dans le second cas – dont les illustrations classiques sont Ponce Pilate et Macbeth – un tel traitement serait proprement absurde. L'analyse phénoménologique débouche donc sur des choix thérapeutiques qui ne peuvent relever d'une prédécision théorique.

– Pourriez-vous préciser ce qui vous sépare de Freud et de la psychanalyse ?

– Il y a des acquis fondamentaux de la psychanalyse, et elle est un aspect indispensable de la panoplie thérapeutique ; la conceptualisation de l'inconscient, la sollicitude envers le patient pour déclencher le processus du transfert, cela fait absolument partie des idéaux de la médecine. Mais ce qui est pour moi inacceptable, c'est cette prophétie de Freud lui-même selon laquelle sa conception de l'homme est appelée à dépasser les limites de la psychologie et de la psychiatrie pour investir les domaines intellectuels, religieux. Tant que la psychanalyse se définit comme une méthode particulière de la psychiatrie, je la tiens pour indispensable. Mais dès qu'elle prétend s'ériger en anthropologie, je la crois funestement réductrice. Mon objection fondamentale n'est pas dirigée contre la psychanalyse en elle-même, mais contre son *hybris*.

» C'est ainsi que j'explique les réactions actuelles à son encontre, qui comportent hélas le risque d'évacuer les acquis positifs avec le reste.

La maladie des génies

– La mélancolie est l'axe central de votre œuvre de psychiatre. Vous n'hésitez pas pour en parler à remonter jusqu'à l'Antiquité...

– Je remonte en effet à Aristote, qui permet de percevoir la multiplicité que recouvre le terme de mélancolie et d'opérer une distinction thérapeutiquement fondamentale. Aristote part de l'idée que la mélancolie est la maladie des génies : Socrate, Périclès, les grands tragiques, sont pour lui des mélancoliques. Cette conception s'est maintenue jusqu'au Moyen Age, et la *Mélancolie* de Dürer en est sans aucun doute le couronnement. Dans la perspective aristotélicienne, la mélancolie inclut la faculté de se transcender, de s'élever au-dessus de la réalité pour atteindre le royaume des normes idéales ; son reflet pathologique est la manie, thématisée dans son idéalité par Platon, qui a affirmé que l'esprit grec doit ses plus grandes œuvres à la *mania*.

» Peu de rapport donc avec la mélancolie au sens clinique du terme, dont j'ai développé les caractéristiques constitutives dans la catégorie du *Typus Melancholicus :* ce dernier se distingue par une méticulosité, une application au travail extraordinaires ; mais, et c'est là l'essentiel, ce *comportement ne procède pas d'un choix* libre. Nous sommes, vous et moi, soigneux, ordonnés et consciencieux ; mais nous pouvons aussi interrompre notre travail et participer pleinement à une fête, ou encore nous concentrer sur les tâches essentielles tout en vaquant aussi à nos occupations annexes. Une telle mise en perspective n'existe pas chez le mélancolique ; il apporte le même soin à tout ce qu'il fait, parce qu'il veut éviter de se mettre en faute, non pas au sens de *culpa*, mais plutôt au sens d'un *debet :* une dette envers soi et autrui, qui procède d'une peur de ne pas satisfaire aux exigences – toujours élevées – qu'il s'est lui-même fixées. Il est toujours à la limite de ses possibilités. Dans son travail, il est donc toujours d'une rigueur et d'une conscience professionnelles extrêmes, ce qui le rend en général très apprécié.

» Spatialement, le mélancolique est attaché à tout ce qui est, il craint toute modification ; temporellement, cela débouche sur un refus des projets à long et moyen terme et sur un goût exacerbé pour la programmation de l'avenir proche, qui lui impose d'être toujours à la limite de ses capacités.

– Vous vous appuyez, dans les dernières éditions de *Mélancolie*, sur les analyses de Heidegger. Cette figure semble au centre de votre pensée.

– Heidegger est le premier philosophe à avoir donné une phénoménologie de l'être quotidien. Toutes les philosophies qui ont précédé, et en particulier l'idéalisme allemand – pensez à la conception du « moi » chez Fichte, – relèvent d'une spéculation aux antipodes du quotidien. Heidegger a, en revanche, abordé et décrit tous les modes d'être fondamentaux du quotidien, et je pense ici surtout à son analytique de la nature environnante (*Umwelt-Natur*), un aspect encore tout à fait négligé de *son œuvre*.

» Il a donné sous ce nom toute une série d'analyses qui mettent en avant l'importance de la rythmicité dans la nature, par exemple le rythme nuit-jour, et son corollaire sommeil-veille chez les êtres vivants. Pour le psychiatre qui s'intéresse à la mélancolie, il y a là une mine d'enseignements inestimables, car le caractère endogène déterminant de la mélancolie réside dans une altération de la rythmicité de la vie courante.

Le rythme des machines

– Votre livre semble présenter les défauts que l'on a coutume de reprocher à Heidegger, le mépris du sociologique, par exemple. N'y manque-t-il pas une sociologie de la mélancolie ?

– C'est que Heidegger va en réalité au fondement même de toute sociologie quand il parle du *Mitsein*, de l'être-en-société, et de ses déterminations existantiales (qui vont bien plus loin que l'interprétation qu'en donne Sartre à travers l'esprit d'équipe). Bien sûr, cela n'a pas grand-chose à voir avec la sociologie dominante, d'inspiration marxiste, mais c'est un autre problème.

» Pour ce qui est de mon livre, vous avez raison quand vous dites qu'il ne comporte pas de sociologie de la mélancolie ; mais vous y trouvez, en revanche, un matériau de réflexion très complet pour ce qui, à mon sens, devrait être à la base de toute préoccupation sociologique, à savoir la structure familiale de la mélancolie. De telles recherches n'ont pas encore été thématisées. Et puis, il y a dans ce livre une étude du rapport du mélancolique au monde du travail, dans lequel sa méticulosité quasi mécanique, son perfectionnisme, lui confèrent une importance particulière, surtout dans la société moderne fondée sur le rendement.

– Pourriez-vous préciser le rapport entre mélancolie et société ?

– Il n'y a pas de doute que les mélancolies sont en augmentation, et en particulier, si j'en crois mes observations personnelles, les mélancolies unipolaires, c'est-à-dire celles qui ne se manifestent pas en alternance avec une manie. La mélancolie bipolaire, elle, exprime cette alternance.

– Peut-on dire que la mélancolie *unipolaire est la maladie* typique de l'homme unidimensionnel ?

– Je pense que oui. Lorsque je suis allé au Chili pour la première fois, en 1966, les psychiatres de Santiago m'ont déclaré que je trouverai dans la capitale un grand nombre de psychoses alcooliques et très peu de mélancolies ; en me déplaçant vers le sud, je rencontrerai le phénomène inverse, car telle région est colonisée en majorité par des Suisses et des Allemands, dont la mentalité est orientée vers le rendement et qui ont développé l'industrie dans cette région.

» Il ne fait pas de doute que les mélancolies ont aussi augmenté en Allemagne avec l'essor de notre industrie et de notre économie, dont nous vivons du reste. On sait, en revanche, avec certitude, que les conditions de survie dans les camps de concentration, les plus épouvantables, que des hommes aient jamais dû endurer, n'ont pas accru la fréquence des psychoses endogènes. On ne peut en dire autant des formes de la vie quotidienne dans la société industrielle, dans laquelle la rythmicité naturelle de la vie humaine a été sacrifiée au profit des cadences, du rythme artificiel des machines.

– Vous avez dirigé une réflexion pluridisciplinaire sur le problème du père. Quels en sont les résultats ?

– Sur le plan strictement thérapeutique, le lien entre certaines formes de schizophrénie précoce et ce que j'appellerai ici l'insignifiance du père me paraît évident. Chez les hébéphrènes, on s'aperçoit que le père n'est pas intégré à la triade structurale, et leur univers est limité à une relation duelle pathologique : mère-enfant ; corollairement, ce que les Américains appellent la mère schizophrénogène est le plus souvent une mère qui porte des traits masculins dominants du fait de l'absence du père. C'est un problème que nous avons connu en Allemagne avec les protagonistes de la révolution étudiante – mais il faut se garder d'en faire un phénomène lié seulement à une situation historique particulière.

» Le principal mérite d'une étude interdisciplinaire – et qui plus est diachronique – est de mettre en évidence un déclin du père depuis deux ou trois cents ans. On peut suivre cela en détail chez Balzac, Dostoïevski, Strindberg, Kafka et bien d'autres. Je suis sûr en fait que la révolte des étudiants que vous avez connue comme nous n'était pas dirigée contre le père autoritaire, mais contre le père faible qui ne joue pas son rôle d'ouverture au monde, se réfugie dans son travail et donne de l'argent en quantité à ses enfants pour avoir la paix.

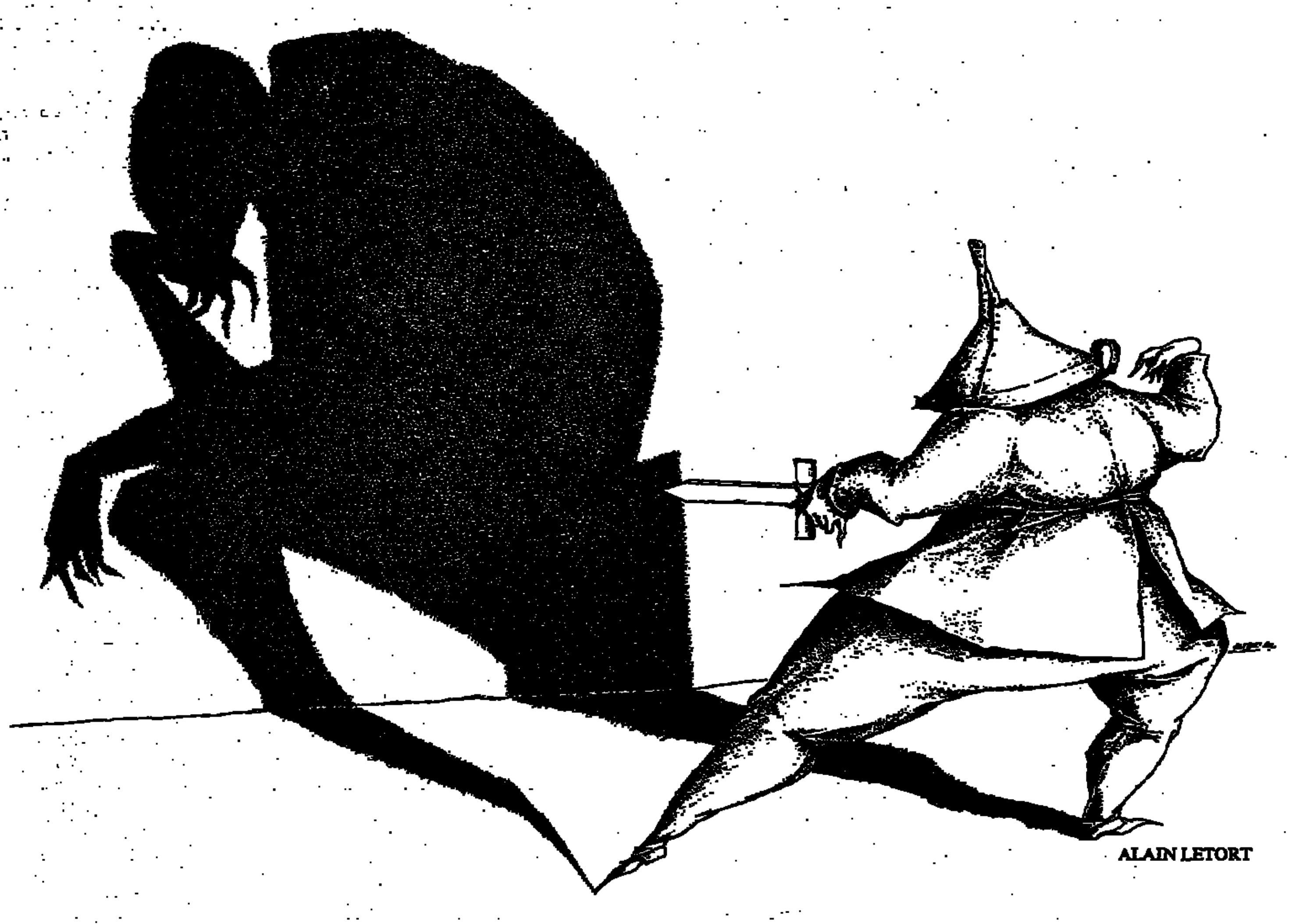
» Gabriel Marcel m'a dit un jour que l'inscription de 68 sur les murs de Paris « *le père pue* » traduisait en fait un sentiment de la décomposition du père, qui n'est plus qu'un corps en pourriture et nauséabond. Adorno a, je crois, dit des choses analogues, et je suis aussi de cet avis. En quelque sorte, le père n'est plus un partenaire valable pour Œdipe ; Marx commet à mon sens une erreur fondamentale lorsqu'il décrit une société d'où le père tendrait à disparaître, et Engels ne fait que développer la même idée lorsqu'il écrit que l'éducation des enfants doit devenir l'affaire de tous.

Le père prodigue

– Mais il faudrait peut-être distinguer entre le père autoritaire et l'autorité du père. Le père autoritaire fait lui aussi partie des pères insignifiants dont vous parlez, il ne peut en être l'antithèse. Pourriez-vous envisager une forme de paternité dans laquelle le père accepte de renoncer à une autorité-paravent tout en restant responsable devant ses enfants, quitte à s'exposer davantage ?

– J'ai voulu dire que la révolte étudiante revendiquait, entre autres choses, l'épanouissement d'une forme nouvelle d'être père et non la disparition pure et simple du père. Pour bien comprendre cela, il faut insister une fois encore sur la phénoménologie de la temporalité comme historicité chez Heidegger, qui, contrairement à la tradition hégélio-marxiste, ne voit pas l'avènement du nouveau à partir de l'autorité suprême de la raison ; Heidegger n'est pas disposé à accorder à cette dernière une telle puissance créatrice et une telle universalité. Pour lui, l'avenir ne peut venir à nous que du passé, cela dit en simplifiant beaucoup, c'est-à-dire, par exemple, de la mythologie et des religions, car c'est la seule perspective qui nous permette de nous rendre compte combien le problème s'est aujourd'hui déplacé, mais qu'il n'a pas disparu.

» Le problème que vous posez, c'est en fait le retour du père prodigue : comment ce retour est-il pensable, et quelles en sont les formes possibles ? J'utilise à dessein cette métaphore chrétienne, car votre question met explicitement en jeu les convictions religieuses de chacun. Ma réponse dernière sera donc personnelle. Il y a chez Dostoïevski cette phrase pour moi capitale : « *Un tel homme n'est pas pensable, qui ne se plie devant rien, car un tel homme ne pourrait se supporter lui-même.* » Dans ce passage de *l'Adolescent*, Dostoïevski veut dire que le père doit être capable de se plier *avec* son fils devant les valeurs suprêmes. Il doit savoir abandonner cette attitude de savoir, de maîtrise liée à une conception institutionnelle dépassée de son rôle. Vous le voyez, c'est encore la philosophie et la littérature qui ont ici le dernier mot – ce qui ne veut pas dire que le dernier mot soit dit. » ■



ALAIN LETORT

Professeur à l'université de Heidelberg, Hubertus Tellenbach est le chef de file de la psychiatrie phénoménologique. Il a longtemps travaillé sur la mélancolie, avant de diriger une réflexion pluridisciplinaire sur la « figure du père ».

PHILIPPE FORGET

LANGAGE

De la liberté de signifier

JACQUES CELLARD

ON parle couramment d'une première alpine ou himalayenne à propos d'une ascension tentée et réussie pour la première fois. C'est en quelque sorte d'une grande première grammaticale que nos lecteurs du 16 janvier ont été les témoins.

Ce jour-là, en fait le vendredi 15 pour le plus grand nombre de nos lecteurs mais dans le numéro daté du 16 janvier, était l'avant-veille d'élections partielles, et l'on attendait pour le lendemain la décision du Conseil constitutionnel relative à la loi de nationalisation.

L'article en question (1) se plaçait donc dans la perspective d'un futur certain dans sa forme (la décision que prendrait nécessairement le Conseil), mais hypothétique dans son contenu : « *La censure du Conseil* (écrivait Philippe Boucher) [...] *changera-t-elle ou non la nature de la loi ?* » et dans un second temps : « *Il paraît peu vraisemblable que le Conseil se prononce sur la nécessité publique* (etc.). »

Nous sommes jusqu'ici dans le système régulier d'une alternance du futur pour les faits, et du subjonctif (*se prononce* en est un) pour des faits également futurs, certes, mais sur lesquels pèse une appréciation d'éventualité.

Remarquons d'ailleurs qu'à partir de cette appréciation le subjonctif et le futur (de l'indicatif) sont également possibles selon que l'observateur se situe lui-même en deçà ou au-delà d'une sorte de ligne de démarcation, ou de seuil, qui passerait entre *assez* et *peu*. Si Ph. Boucher avait estimé que le Conseil se prononcerait sur la « nécessité publique » (hypothèse tout à fait acceptable), il aurait écrit : « *Il paraît assez vraisemblable que le Conseil* se prononcera *sur la nécessité publique.* »

On voit donc que les mécaniques seulement grammaticales ne suffisent pas à imposer ou à interdire l'emploi du subjonctif. Celui-ci comprend souvent, par essence en quelque sorte, une part de futur plus ou moins marquée. D'où des fautes populaires, soit par simplification comme : « C'est possible qu'il viendra », soit par hypercorrection comme : « C'est probable qu'il puisse venir » (l'un et l'autre entendus plus d'une fois).

Cependant, de façon très générale, la démarcation est respectée. L'apprentissage des emplois du subjonctif, si difficiles à expliquer dans la théorie, n'est véritablement une difficulté que pour les étrangers et dans une pédagogie traditionnelle. Sinon, cet apprentissage n'est qu'un élément parmi d'autres de celui de la langue maternelle, et les erreurs d'emploi du subjonctif paraissent être plus individuelles (peut-être régionales ?) que « sociales » ou socio-culturelles.

Un récidiviste

Si le subjonctif a perdu au cours des temps son imparfait et son plus-que-parfait, au moins dans l'usage courant, c'est en partie parce que la démarcation dont nous avons parlé n'est pas sentie comme une donnée temporelle. Pourquoi écrire aujourd'hui : « *Il paraissait peu vraisemblable* (le 16 janvier) *que le Conseil* se prononçât *sur la nécessité publique* », alors que la subordonnée (se prononcer) se situe dans le futur de la principale (être peu vraisemblable) ? Un vrai futur, comme : (que le Conseil) *se prononcerait*, serait plus dans la logique de la langue, et un simple présent suffit à la compréhension.

Mais voici la première annoncée. « *Quoi qu'il* sera décidé (poursuit Ph. Boucher, p. 27), *le président de la République disposera de deux voies d'action.* » Et plus loin : [Le premier ministre] *ne craint pas que la loi* sera dénaturée *par le Conseil.* » Plus loin encore : *Pourtant, quelle que* sera *la décision, elle met le Conseil constitutionnel dans une situation assez paradoxale...* » Et enfin : « *Quoi qu'il* jugera, *le Conseil va peser sur le scrutin.* »

Dans les quatre cas, on attendait le subjonctif. Ce n'est certainement pas par inadvertance ni par ignorance des règles de la grammaire traditionnelle que mon confrère, que l'on sait très soucieux de ses rédactions, lui a préféré quatre futurs de l'indicatif.

Il pouvait en effet tourner la difficulté en employant au subjonctif un verbe porteur de l'idée de futur. Ainsi : « [Le premier ministre] ne craint pas que la loi *puisse* être dénaturée... », ou encore : « Quelle que *doive* être la décision, elle met le Conseil, etc. » Il pouvait aussi faire ressortir ce futur par des moyens lexicaux : « Quoi qu'il soit décidé demain, le président de la République, etc. » Ou : « Quoi qu'il décide dans les heures qui viennent, le Conseil va peser sur les scrutins. »

Inutile de dire qu'il pouvait s'en tenir aux règles en écrivant : « Quoi qu'il *soit décidé*... Le premier ministre ne craint pas que la loi *soit dénaturée*... Quelle que *soit* la décision... Quoi qu'il *juge*... »

Le choix du futur est donc ici un acte de langue individuel qui tente de combiner l'expression d'une modalité avec la volonté d'exprimer une « temporalité ». La modalité est dans l'incertitude du contenu de la décision du Conseil. Celui-ci peut, au moment où écrit Ph. Boucher et encore au moment où son article sera lu, juger, décider, dans le sens de la ratification ou dans celui de la censure. Cela est dit dans trois des quatre phrases en cause. Il peut dénaturer (selon l'auteur) ou laisser en l'état le texte qui lui est soumis, et cela, pour le premier ministre, est ou n'est pas à craindre.

Comme eût dit M. de La Palice, quand un choix est fait il n'est plus à faire. S'il est à faire, c'est qu'il n'est pas fait, c'est donc qu'il se situe dans le futur. Mais rien, dans le subjonctif que l'usage correct oblige à employer ici, ne marque explicitement ce futur, alors que la modalité d'incertitude est marquée en quelque sorte deux fois : une première par *quoi que...* ou *quoi qu'il...*, une seconde par le subjonctif.

Avant, ce n'est pas après

De même, la modalité de sentiment (ici, la crainte qu'a ou n'a pas le premier ministre de la décision du Conseil) est marquée et par le verbe lui-même, et par le subjonctif qui le suivrait normalement (ne craint pas que la loi *soit* dénaturée). Et ce subjonctif amènerait (ou amène, quand on l'emploie ici) une ambiguïté. La phrase correcte, écrite *avant* la décision du Conseil constitutionnel, serait en effet : « Le premier ministre ne craint pas que la loi soit dénaturée par l'intervention du Conseil. »

Or cette phrase serait tout aussi correcte, tout aussi claire et même plus, si elle exprimait l'opinion du premier ministre *après* l'intervention du Conseil. L'emploi incorrect du futur a le grand avantage de lever toute ambiguïté : il s'agit bien d'un sentiment exprimé avant cette intervention.

Je ne cherche pas ici à justifier à tout prix les libertés qu'un voisin de page a prises avec la grammaire, mais à expliquer que ces libertés ne sont pas des licences abusives, mais le fruit d'un calcul, si rapide qu'il ait été. Et pour une phrase au moins, Ph. Boucher n'est pas le premier journaliste contemporain à en avoir mésusé ainsi.

Le bon Grevisse, qui savait tout, a relevé en effet sous la plume de Jean d'Ormesson (en qui l'académicien n'a pas tué le journaliste), en octobre 1979 (voyez *le Bon Usage*, 11e édition, p. 1311) : « On en vient à craindre que tous *vivront* moins bien demain qu'hier. »

Dussent les défenseurs inconditionnels de notre grammaire en trépigner, le futur s'imposait ici et ne me heurte pas dans les phrases de Ph. Boucher. On peut à cet égard parler d'une décadence du subjonctif et en conclure à une décadence de l'art d'écrire. Je verrais plutôt là le retour heureux d'une « liberté de signifier » retrouvée. ■

(1) Philippe Boucher, « La fièvre du samedi soir », *le Monde*, 16 janvier 1982, pages 1 et 27.

CONTE FROID

L'offrande

Célèbre, il avait eu droit à des funérailles d'une certaine ampleur. Et personne ne remarqua, sous des monceaux de couronnes, un modeste bouquet entouré d'un ruban marqué « A MOI. REGRETS POSTHUMES ».

JACQUES STERNBERG.

POESIE

GÉRARD MORDILLAT

Journaliste à *Libération*, Gérard Mordillat est né à Paris en 1949. Il a publié *l'Aurore* aux Lettres nouvelles, ces *Patrons éclairés qui craignent la lumière*, en collaboration avec Nicolas Philibert (Albatros), et *Vive la sociale !* (Mazarine). Il a, en outre (toujours en collaboration avec Nicolas Philibert), réalisé deux longs métrages : *la Voix de son maître* et *Patrons/Télévision*. Mordillat invente des fictions poétiques pleines d'ironie noire. Déjà, dans son roman *le Pilote de hors-bord William Shakespeare*, l'un des trente-six descendants du dramaturge se tuait dans un accident de catamaran. Les poèmes de Mordillat louchent du côté de Georg Christoph Lichtenberg – l'inventeur du « couteau sans lame, auquel manque le manche », – qui était parvenu à décrire les soixante-deux manières de s'appuyer la tête sur la main.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Prix littéraire

Il a mis son plus beau costume
Ciré ses chaussures, noué sa cravate
Avant de sortir, il s'est regardé dans la glace
Avec satisfaction
Il a pris le métro, sans voir personne, heureux
Serrant contre lui son premier roman
Enfin publié
Descendant à la station Goncourt
Il eut le pressentiment de ce qui allait lui arriver
Effectivement, dix minutes plus tard, à 13 heures juste
Eléonora ouvrait la porte
sans même lui laisser le temps de placer un mot
Lui tirait une balle dans la tête

Géographie

Acapulco, Brésil - Hotel Hilton, ch. 47 P.M.
Une Française assassinée
Mademoiselle Corday Charlotte
A été retrouvée poignardée dans sa baignoire
Son amant, le docteur Marat,
A été appréhendé par la police
Alors qu'il tentait de fuir Acapulco (Brésil)
– Décidément, les Français ne comprendront jamais
rien à la géographie

Victor Hugo, poète

Le 3 octobre 1883
Un nommé Victor Hago, poète
Demandant que son nom soit transformé
Arguant qu'une fâcheuse homonymie
Le faisait confondre avec un autre poète :
Victor Higo
Le tribunal, jugeant la confusion préjudiciable
Autorisa Victor Hago à s'appeler désormais :
Victor Hego
Pour des raisons personnelles

16 cm

Mon frère est un type exceptionnel
Il mesure 1,96 mètre, enfin, il mesurait...
Parce qu'en une nuit il a perdu
Seize centimètres
– Mais, bon Dieu, on n'perd pas seize centimètres comme ça !
criait son père
Et il s'arrachait les cheveux
Mais le mal était fait
Le frangin avait raccourci
Il avait l'air un peu idiot
Dans ses vêtements trop grands
Et ses pieds flottaient dans ses chaussures
Seize centimètres, ce n'est pas rien

Divorce à l'espagnole

(Suite de la première page.)

– Il y a des hommes qui les préfèrent avec moustache. »

(Nous voilà de retour au thème du travesti, mythe érotique de la nouvelle démocratie.)

Ogino, quoi qu'il en soit, est un autre lien familial empêchant en Espagne le divorce des couples sentimentalement divorcés. Car l'Eglise et la conférence épiscopale disent que la pilule donne le cancer et fait grossir (comme si la conférence épiscopale prenait la pilule), que les spermicides obligent à une pratique rapide, vitesse éclair, pour que les effets s'en fassent sentir – en somme, ils sont exclusivement destinés aux filles genre James Bond, – que le stérilet produit des infections internes (c'est enfoncer une vis dans l'âme de la femme, qui n'a pas d'âme, selon Platon), et que le diaphragme est orthopédique et incommode.

« *Jacques Lacan disait que l'entité est une orthopédie.*

– Arrête de lire ces Français bizarres, ils sont tous socialistes ou francs-maçons, et moi, je pars me réaliser avec mon Ogino. »

Ainsi parle-t-elle. Mais elle rentre dans la cuisine préparer son potage instantané.

Le chien

« *Chien comme moi.* »
(Curzio Malaparte.)

Autre sujet que Fernandez-Ordoñez, ministre du divorce, n'a pas pu envisager : le chien. Le chien ne peut pas être partagé en deux, même si c'est un chien-saucisse ; de nos jours la publicité, les mass media, les affiches, les spots de cinéma ou de télévision, enfin, tout ce qui est au service de la famille unie, noyau fondamental et permanent de consommation, tout cela, toute cette manipulation multiple, a découvert que le chien est un lien plus fort que la belle-mère, la vidéo (même si on peut y voir le garde civil Tejero faisant son coup d'Etat), Ogino et l'appartement.

Plus fort, même, que les enfants.

Car les enfants, on les distribue en deux coups de pied aux fesses :

« *Pepito, qui s'avère masturbateur et drogué malgré ses huit ans, pour toi. Susanita, qui est gentille et qui a dix sur dix en classe, pour moi. Voilà tout.* »

Mais, et le chien ?

Le chien est un berger allemand, et, en Espagne, nous aimons tous les bergers et les Allemands. Gabriel y Galan, Campoamor et d'autres poètes, nombreux, ont écrit sur les bergers, il existe même un genre littéraire classique, la pastourelle, aussi important que le roman picaresque, même si aucun roman picaresque espagnol n'a jamais reçu le Goncourt.

En ce qui concerne les chiens, Cervantès lui-même a écrit un « *colloque des chiens* », et, bien que la famille n'ait jamais lu Cervantès depuis le collège, le chien est l'amour impossible de chacun : de la belle-mère qui lui fait dire le rosaire (chez nous, tous les chiens vont au ciel), jusqu'aux enfants qui l'emmènent séduire des chiennes promeneuses, surtout pour pouvoir assister au spectacle et acquérir un peu de l'information sexuelle que les écoles ne donnent pas, pas plus sous Franco que maintenant avec la démocratie libertine et libertaire qui est la nôtre. Pepito se met à lire un roman porno tandis que papa fait sa valise pour quitter la maison et rejoindre l'anarcho-marxiste qu'il a connue dans un récital de rock. Susanita se met à aider maman à la cuisine, afin de préparer en un instant le potage en soi instantané.

Cependant, le chien reste là, au milieu du living, ou sur le seuil, il regarde avec des yeux d'oncle d'Amérique ou de moraliste lecteur de Charles Maurras l'homme dissipé qui fourre ses cravates dans la valise comme s'il s'agissait de serpents, pour aller vivre avec une autre une vie pleine d'extase et de reptiles. Quand un chien vous regarde ainsi, plus moyen de divorcer, M. Ordoñez.

C'est pourquoi, moi, j'ai un chat. ■

Traduit par
MICHÈLE GAZIER.

Auteur de nombreux romans – dont le dernier, *le Chapelet d'amour*, vient d'être traduit en français (Hachette Littérature) – Francesco Umbral tient une chronique dans le journal *El País*. Une nouvelle de lui, *Ma tante Algadefina*, est parue dans *le Monde Dimanche* du 25 octobre 1981.

ACTUELLES

La dette

« *Les sommes immenses et toujours croissantes que les Etats prélèvent sur les peuples ne leur suffisent jamais. L'Etat existe toujours aux dépens des générations futures ; il s'endette et partout il marche vers la ruine.*

» *Les dettes publiques des Etats de l'Europe ont déjà atteint le chiffre immense, incroyable, de plus de* cent milliards, cent mille millions de francs ! *Si* toutes *les recettes des Etats étaient employées, jusqu'au dernier sou, pour couvrir ces dettes, elles ne suffiraient pas à les couvrir d'ici à quinze ans. Mais, loin de diminuer, ces dettes augmentent tous les jours. C'est dans la force des choses que les besoins des Etats dépassent toujours leurs moyens. L'Etat, forcément, cherche à étendre ses attributions ; chaque parti au pouvoir est obligé de créer de nouveaux emplois pour ses clients : c'est fatal.*

» *Donc les déficits et les dettes publiques vont et iront encore en croissant, même en temps de paix. Mais qu'il arrive une guerre quelconque, et immédiatement les dettes des Etats augmentent dans une proportion immense. C'est à n'en pas finir ; impossible de sortir de ce dédale.*

» *Les Etats marchent à toute vapeur vers la ruine, la banqueroute...* »

Du « prince anarchiste » (et barbu) Piotr Kropotkine, révolutionnaire russe, réfugié en Angleterre, en Suisse et en France, plusieurs fois emprisonné ou exilé. Ce passage se trouve dans les *Paroles d'un révolté*, publiées à Paris en 1885.

JEAN GUICHARD-MEILI.

LE FESTIVAL DU SON ET DE L'IMAGE VIDEO

L'attente d'une relance

Le Festival du son et de la haute fidélité s'est transformé, cette année, en Festival du son et de l'image vidéo. Changement qui concrétise un essoufflement des ventes et de l'innovation, car si l'acoustique est encore loin de ses limites, la technique paraît proche des siennes.

MAURICE ARVONNY

LE Syndicat des constructeurs d'appareils radio-récepteurs et téléviseurs (SCARI) et le Syndicat des industries électroniques de reproduction et d'enregistrement (SIERE) mettent traditionnellement à profit l'ouverture du Festival pour diffuser des statistiques sur le marché des différentes gammes d'appareils, sur la position des constructeurs français. Les années précédentes, ils rappelaient pour mémoire l'évolution des ventes de téléviseurs, tant il est vrai qu'à ne pas considérer cet élément on aurait pu donner une vision fausse des évolutions en cours. Cette année, l'ouverture à l'image entraîne de plein droit une présentation plus complète et offre d'intéressantes comparaisons entre les secteurs « vidéo » et « audio ».

Pour le premier, les ventes de téléviseurs ont crû, en 1981, de 9 % pour le noir et blanc, de 14 % pour la couleur. Les prix n'ont augmenté en moyenne que de 2,4 % – à comparer aux 13,4 % d'augmentation de l'indice général des prix. Cette baisse en valeur traduit pour une part des progrès techniques et des gains de productivité, pour une autre l'orientation du public vers des écrans de plus petite taille – signalant peut-être l'apparition dans certains foyers d'un deuxième téléviseur.

Mais, à en croire les responsables des deux syndicats, les perspectives ne sont pas bonnes. On va vers une stabilisation du marché, qui ne pourra être relancé que par le développement de services nouveaux : télévision par satellite, réseau de télévision câblé, implantation progressive de magazines ANTIOPE sur les canaux libérés par la « coloration » de TF 1 et l'abandon du 819 lignes, généralisation de l'expérience Télétel menée à Vélizy. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'une attitude de fuite en avant, et si le développement de la péritélévision ne va pas avant tout se traduire par un accroissement des importations. Mais les industriels n'ont pas tort de souhaiter des décisions rapides sur des points techniques qui conditionnent leurs investissements.

Le marché des magnétoscopes continue sa croissance rapide, ainsi que celui des jeux télévisés, mais n'a encore que peu de poids devant celui des téléviseurs. Et l'on a vendu, en 1981, cinq millions de cassettes vidéo vierges, soit trois fois plus qu'en 1980.

Pour les produits « audio », on observe, ou du moins, on prévoit aussi un tassement de la demande, *« qui n'est soutenue que par l'extrême diversification des produits offerts »*. Les taux de croissance sont plus faibles que par le passé : 15 % pour les chaînes électro-acoustiques, c'est loin des 34 % relevés en 1974. Il est vrai que les ventes d'éléments séparés connaissent des progressions plus importantes, avec même 69 % pour les tuners – conséquence de l'apparition des radios libres. Les produits de haut de gamme voient leurs ventes augmenter, ceux qui n'ont pas la norme haute fidélité sont en régression. Mais l'essoufflement paraît proche.

Le problème majeur reste quand même la part excessive des importations. Sur l'ensemble des matériels électroniques grand public, les livraisons des constructeurs français atteignent 5,9 milliards de francs pour 1981, en progression de 7 % sur l'année précédente. Les importations se montent à 6,5 milliards et ont progressé de 28 %. Le Japon se taille évidemment la part du lion avec 34 % des importations – et les importations de matériels japonais progressent à un rythme annuel de 40 % depuis 1974. La R.F.A. est le second fournisseur (15 %), le Benelux (12 %) est le troisième, Singapour et l'Italie sont à 8 %. S'il y a un domaine où il faut souhaiter une reconquête du marché intérieur – mais où cela paraît un vœu pieux – c'est bien celui que couvre le Festival du son et de l'image vidéo ! ■

	MARCHÉ (en milliers d'unités)			PARC (en milliers d'unités)		
	1979	1980	1981	1979	1980	1981
T.V. couleur	1 528	1 750	2 030	7 600	8 900	10 300
T.V. noir et blanc	709	717	815	10 620	10 100	10 200
Jeux vidéo	450	500				
Caméras vidéo	19	32	45		45	90
Magnétoscopes	86	144	260		255	500
Radiorécepteurs (sauf autoradios)	7 214	7 287	6 511	37 570	38 120	
Autoradios	2 020	1 991	1 890	9 470	10 940	
Electrophones	850	503	469	11 400	11 200	
Platines tourne-disques	585	720	940			
Magnétophones	1 985	2 240	2 396	10 600	11 500	
Platines cassettes	470	700	950			
Chaînes électro-acoustiques (amplificateurs)	900	1 000	1 150	4 070	5 000	
Enceintes	1 875	2 000	2 350			

Sans numéro

Le Festival du son est mort : vive le Festival de la péritélévision. Commencer ainsi un article, c'est à coup sûr se faire dire par les organisateurs que l'on exagère. A juste titre, probablement. Mais peut-être n'est-ce courir que le risque d'avoir eu raison trop tôt.

En tout cas, un trait caractéristique s'affiche sur les murs : le Festival n'a pas de numéro. L'an dernier, le Palais des congrès a accueilli le 23e Festival international du son haute fidélité. Cette année, il abritera, du 7 au 14 mars, le Festival international son et image vidéo. L'œil fait une entrée en force au royaume de l'oreille, entrée que celle-ci n'accepte que de mauvaise grâce. TF 1 prend la place traditionnellement occupée par Radio-France. Cette évolution était sans doute inévitable.

La haute fidélité, motivation des pionniers qui créèrent le Festival, est devenue une denrée abondante, et l'adoption de normes plus sévères ne lui rendrait pas sa rareté. Les exposants se battent un peu les flancs pour montrer du nouveau, et les innovations qu'ils annoncent ne vont parfois guère plus loin que le remplacement d'un bouton nickelé par un bouton chromé. L'ouverture du Festival à l'image, plus jeune et susceptible de mutations techniques importantes, vient apporter un potentiel d'innovations qui manquait depuis quelques années. En 1982, la part « image » de l'exposition restera minoritaire – en termes de surface, les présentations de matériel vidéo devraient en gros couvrir le tiers de l'exposition. Mais on peut parier sans grands risques que c'est une situation provisoire et que la proportion s'inversera bientôt. Si le Festival de 1982 ne porte pas de numéro, c'est peut-être que son titre actuel, qui donne encore la première place au son, n'est destiné qu'à introduire une courte période de transition.

Où, quand comment ?

Le Festival du son et de l'image vidéo se tient au Palais des congrès, porte Maillot, du dimanche 7 mars au dimanche 14 mars inclus, de 10 h à 20 h (22 h le samedi). Les trois premières journées, du dimanche au mardi, sont réservées aux professionnels, et le Festival ne s'ouvre au public que le mercredi 10 mars. Trois cent vingt-six exposants, originaires de dix-neuf pays, présenteront leurs dernières nouveautés.

Les traditionnelles journées d'étude se dérouleront du 8 au 13 mars, avec deux conférences chaque matin de 10 h 15 à 12 h 30. Les thèmes retenus cette année sont : Stéréophonie et télévision ; Le traitement et la synthèse d'images par ordinateur ; Enregistrement du son et de l'image sur disque haute densité ; Echo et réminiscence ; Un test réaliste de la qualité acoustique d'un lieu d'écoute ; Conception et utilisation pratique d'un système de reconnaissance automatique de la parole ; La vidéo grand public, marché et usages ; Evolutions techniques de la radiodiffusion sonore et télévisuelle au cours de la décennie 80 ; La perception de l'environnement et le problème de sa reproduction ; La composition musicale et l'évolution technologique des systèmes analogiques et numériques ; Cinquante ans de transmissions radiophoniques au Festival de Bayreuth.

Pour les professionnels, trois conférences-débats sont organisées les dimanche 7, lundi 8 et mardi 9 mars, à 17 h, en liaison avec l'Institut de promotion du commerce électro-acoustique de Colmar. Thèmes traités : L'informatique au service du point de vente hi-fi-vidéo ; Votre point de vente, un outil perfectible ; Perspectives de la distribution spécialisée son et image vidéo.

TF 1 réalisera au Festival plusieurs émissions en direct : le journal de 13 h du mardi 9 mars ; « Visiteurs du jour », « Infos jeunes » et le tirage du Loto, le 10 mars ; « C'est à vous », le 12 mars.

★ Prix d'entrée : 20 F (étudiants : 12 F).



L'acoustique imprévisible des salles de concert

Dans des salles destinées à l'écoute, théâtres, salles de concert, salles de récital, les qualités acoustiques du lieu peuvent être prépondérantes par rapport au talent des musiciens. Il est vrai que ceux-ci savent s'adapter au local où ils jouent, mais il y a des limites à ce talent. En témoigne le Philharmonic Hall de New-York, construit en 1962, qui dut être entièrement démoli quatorze ans plus tard, après que toutes les mesures correctrices se furent révélées impuissantes à lui donner une acoustique correcte.

Une des raisons de cet échec célèbre est que l'acoustique des salles est une des sciences les plus inexactes qui soient. On constate ; on peut parfois expliquer *a posteriori* ; quant à prévoir...

Une difficulté majeure a longtemps été l'absence d'un langage commun aux acousticiens et aux musiciens. Cette incompréhension a diminué. A preuve la tenue, en octobre dernier, d'un colloque consacré à la qualité acoustique des lieux d'écoute et qui a réuni, au siège du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), des participants venus d'horizons variés : des chercheurs en acoustique, des architectes, des ingénieurs du son, des musiciens, comédiens, chefs d'orchestre, metteurs en scène, des psychologues, des directeurs de théâtre ou de maison de la culture... Colloque dont la conclusion première a d'ailleurs été le besoin de contacts plus fréquents et l'élaboration d'un vocabulaire compris par tous.

Mais, sorti de ce qui peut paraître une évidence, l'accord semble lointain. Le colloque a montré que les spécialistes ne sont pas unanimes sur les critères à employer pour juger la qualité d'une salle. Une méthode a été présentée par M. Emile Leipp, directeur de recherches au C.N.R.S., qui permet de dépasser certaines difficultés jusqu'alors rencontrées.

M. Leipp a d'abord relevé toute une série de critères subjectifs utilisés par les musiciens et les auditeurs pour exprimer leur opinion : l'intensité sonore, qui détermine le confort d'écoute ; la netteté (salle « sèche »), responsable de l'intelligibilité de la parole ; la coloration, qui influence la perception des timbres ; les traînages ; l'attaque des sons, qui paraît « molle » dans de grandes salles où le son met un temps notable à arriver à plénitude ; le bruit de fond, considérable lors de certains concerts ; la notion de bonne ou de mauvaise place.

Ces critères peuvent être reliés à quatre grandeurs mesurables : le pouvoir séparateur – nombre d'éléments sonores distincts par seconde ; la durée pendant laquelle un son se prolonge après son émission ; la densité spectrale – modification au point d'écoute de la répartition de l'énergie entre les graves et les aigus, par rapport à ce qu'est cette répartition à l'émission du son ; enfin, l'inertie, reliée au temps que met un son à atteindre son intensité maximale après l'attaque.

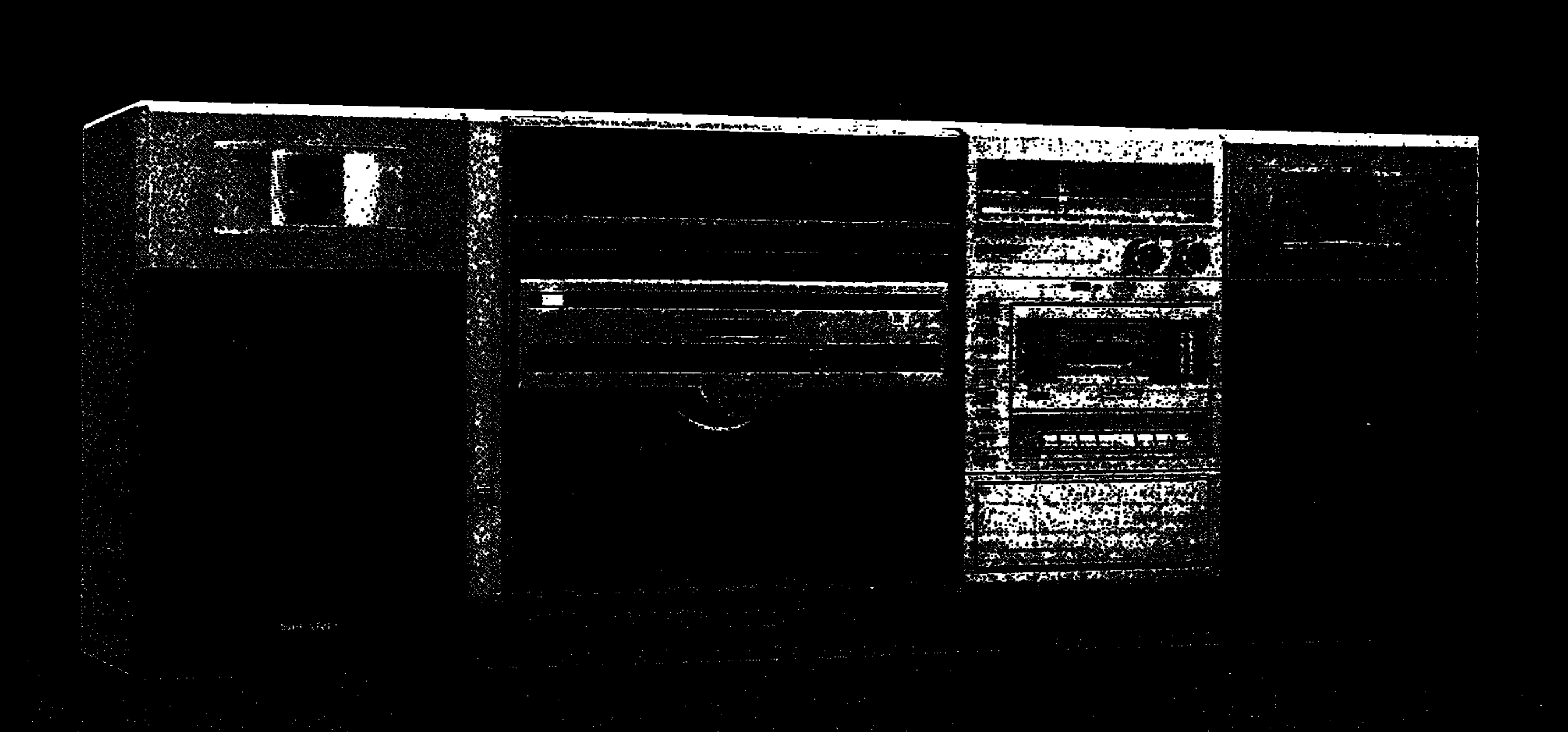
M. Leipp et ses collaborateurs ont mis au point une méthode simple de mesure de ces quatre grandeurs. Ils ont pu tester ainsi une trentaine de salles. Parallèlement, les opinions des musiciens et des auditeurs ont été recueillies par voie d'enquête. La comparaison montre une bonne corrélation entre les opinions exprimées et les mesures. Il paraît donc possible de dire, à partir de mesures physiques, si une salle est acoustiquement bonne.

Mais la méthode ne dit rien sur une salle à construire. On est loin de savoir calculer une salle, et toutes les techniques de modélisation se révèlent insuffisantes. Ainsi l'utilisation de modèles réduits, avec une réduction parallèle des longueurs d'onde sonore – donc l'utilisation d'ultrasons – achoppe sur le pouvoir réflecteur des parois, différent pour les ultrasons et les sons audibles. L'incertitude ainsi introduite est largement suffisante pour transformer un bon modèle en une mauvaise salle, ou le contraire.

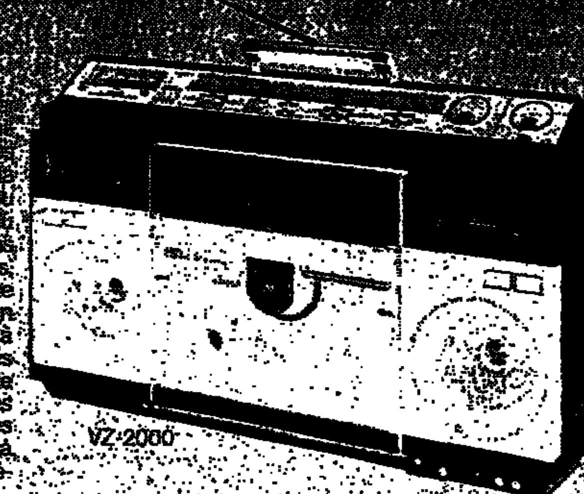
Pour M. Sapaly, professeur à l'université Paris-VI, les mesures ainsi faites devraient surtout permettre, si elles sont étendues à un assez grand nombre de salles, d'établir des corrélations entre les propriétés acoustiques et les caractéristiques géométriques ou surfaciques des salles. Il faudrait que des architectes en plus grand nombre s'intéressent à l'acoustique des salles, car ils sont les mieux placés pour établir de telles corrélations. Ainsi pourrait-on avoir une idée de ce qu'il faut faire – et surtout ne pas faire – si on veut construire une salle acoustiquement adaptée à tel ou tel type de musique. Car la salle « polyvalente » n'est qu'un rêve d'économiste, et sa recherche conduit souvent à construire des salles qui seront jugées détestables quelle que soit la manifestation artistique qu'elles abriteront. ■



LE PLAISIR
ININTERROMPU







ses deux faces.
2 bras de lecture tangentiel,
lecture ininterrompue des deux faces,
diamètre des disques
aucune manipulation, supprimant toutes nuisances (rayures,
chocs, poussière...). De plus, la conception de VZ-3000 présente
un éventail complet des dispositifs les plus perfectionnés : • un
amplificateur d'une puissance musicale de sortie de 2 x 36 W à
boîtier de commandes dissimulé, • un tuner trois gammes d'ondes
(PO/GO/FM) à démodulateur FM à verrouillage instantané, • une
platine Cassette Métal/Cro2/Normale commandée par touches
ultra-sensibles et équipée de l'APSS (repérage automatique des
programmes) et DOLBY*, • deux enceintes de type Bass Reflex, à
double voie, d'une puissance d'entrée musicale de 50 W. Sa pré-

*Dolby est la marque déposée de Laboratoires Dolby Inc.

Documentation sur demande à : SHARP France. Z.I. de Villemilan, rue Ampère 91320 Wissous, tél. (6) 011.52.70.
18, place de la Daurade, 31000 Toulouse, tél. (61) 21.25.00.
22, rue Roger-Salengro, 69009 Lyon, tél. (7) 883.47.77.

SHARP AU FESTIVAL DU SON
1er NIVEAU - STAND 110 - PALAIS DES CONGRES PORTE MAILLOT DU 7 AU 14 MARS 1982.

ACTUALITE DU DISQUE



LESTER BOWIE : « The Great Pretender ».

Qui oserait dire que le jazz n'a plus grand-chose à nous apprendre, ne formule plus rien d'aussi puissant, d'aussi majestueux et, à la fois, ironique, fantasque, dévergondé qu'autrefois ? La réponse tombe comme un couperet. Elle vient de Lester Bowie. Les croque-morts continuent de faire leurs gestes sans lassitude aucune, les notaires véreux n'en finissent plus de préparer la succession. Ils ne manquent que de cadavres. A leur place, l'ordonnateur des pompes funèbres trouve des hommes bien vivants, Lester Bowie par exemple, trompettiste qui s'empare orgueilleusement de cet ensemble fastueux qui va du vieux *blues* au free jazz et à leurs rejetons multiples. Ce militant de l'A.A.C.M. et de l'Art Ensemble of Chicago, avec le kaléidoscope *Great Pretender* ou l'éblouissant *Rios Negros* (de juin 1981), administre aux médiocres, aux jaloux, une gigantesque paire de claques. (E.C.M. 1209.)

JOE TURNER : « The Boss of the Blues ».

Une vaste clameur, celle de Big Joe, qui naquit à Kansas-City et y fit son trou au Kingfish d'abord, au Sunset ensuite. Cet art n'a pas d'âge. Il reste moderne et vient de très loin. Dans son expression jazzée, le blues a trouvé la perfection vers laquelle il tendait : la force décuplée par l'adresse, l'excitation augmentée par l'exactitude souple. Quelques musiciens de Basie entourent Joseph Turner : Joe Newman, Frank Wess, Sheldon Powell, Freddie Green, Walter Page, et deux amis de longue date, Pete Brown et Pete Johnson. (Atlantic 8812, distribution Wea.)

JOHN COLTRANE : « Live at the Village Vanguard ».

Réapparition d'un grand disque, devenu introuvable, et qui fut enregistré en public les 2 et 3 novembre 1961. Elvin Jones (batterie), McCoy Tyner (piano), sont déjà là. Il ne manque que Jimmy Garrison, qui s'agrégera au petit groupe quelques jours plus tard et sera, des trois accompagnateurs, le compagnon le plus fidèle de Coltrane, jusqu'en 1967, c'est-à-dire jusqu'au bout. On entend ici, au poste qu'occupera Garrison, l'excellent Reggie Workman. Un invité, Eric Dolphy (clarinette basse), apparaît, en outre, dans la première plage — la plus belle. L'album témoigne d'un souci d'assumer plusieurs genres thématiques du jazz : le spiritual (titre idem), le blues *(Chasin' the Trane)*, la ballade *(Softly as in the Morning Sunrise)* et de s'emparer de ces prétextes pour recréer, chaque fois, la même musique fiévreuse, vertigineuse, angoissée. (Impulse-M.C.A. 204 271, distribution Ariola.)

JOHN COLTRANE : « In Tokyo » (vol. 1 et 2).

Au Japon, Coltrane joua en 1966 au Sankei-Hall (le 11 juillet), au Koseinenken-Hall (le 22 juillet), ce qui nous parvient enfin aujourd'hui. Le commentaire des pochettes est en idéogrammes « kana », mais il laisse surnager en caractères latins les intitulés des morceaux et des patronymes des musiciens. De très longues plages, qui durent près d'une demi-heure, des thèmes traités en deux fois plus de temps et des improvisations splendides, intarissables, exploitant la substance de *My Favorite Things*, *Leo*, *Afro Blue* et *Crescent*. Alice Coltrane, Garrison, Rashied Ali, sont aux côtés du maître, et de son disciple : Pharoah Sanders. (M.C.A. 4628-29 et 4630-31.)

LUCIEN MALSON

Classique

Les cris de Paris par l'Ensemble Clément Janequin

Janequin et Claudin de Sermisy enfin prophètes en leur pays. A l'heure où les *consorts* anglais font la loi dans les répertoires des hautes époques (le nôtre y compris), il est réconfortant de découvrir un jeune ensemble français, qui, d'entrée, efface tout ce qui avait été fait au disque dans le domaine de la chanson renaissante.

L'Ensemble Clément Janequin a pris soin d'ajuster son interprétation aux exigences de la musicologie la plus actuelle et du strict retour aux sources. Le travail accompli est l'équivalent de celui réalisé autrefois par le *Deller Consort* pour le madrigal élisabéthain, la première approche en tout cas à se référer sérieusement — égalité des voix et dynamique des sonorités en particulier — à la pratique musicale du XVI[e] siècle. Pas de voix féminines, mais un quatuor de chantres aux timbres heureusement typés. Il suffit d'écouter la fameuse *Bataille de Marignan* pour mesurer combien le style du groupe est neuf, au long d'un discours mobile, contrasté, d'une plénitude déjà instrumentale et riche d'effets descriptifs, qui sont autant de figurines parlantes nous disant la violence de l'assaut, le choc des épées sur les armures et, tout à la fin, le sauve-qui-peut de l'ennemi.

Mais il y a encore le ton intimiste et la touche poétique des chansons amoureuses, et surtout ces *Cris de Paris* qui n'ont rien à envier, quant à la verdeur d'accents, aux *Cris de Londres* de l'Anglais Dering. Ils éclatent en un irrésistible film d'images drolatiques, que la conception « solistisante » de la formation (une voix par pupitre) détache avec un étonnant relief, d'autant qu'une discrète prononciation à l'ancienne donne à chaque mot tout son pouvoir, sa charge d'humour comme de vérité. (Harmonia Mundi HM 1072).

ROGER TELLART.

Bartok folkloriste

Dernier volet du centenaire discographique de Bartok, Hungaroton nous offre des témoignages saisissants sur son activité de folkloriste qui ne nous était guère connue que par des textes ou des harmonisations, non par le document brut.

Ces trois disques, enregistrés en 1937-1938 par des chanteurs et cornemuseux paysans triés sur le volet, sont de précieux spécimens des quelque deux ou trois mille mélodies recueillies par Bartok sur son phonographe à rouleau au long de ses pérégrinations en Europe centrale et en Algérie, pour sauver les chants authentiques avant leur irrémédiable disparition. Chants d'une sève merveilleuse, d'un accent souvent bouleversant, comme ces lamentations funèbres que Bartok admirait spécialement, où l'on touche du doigt la vérité musicale qui le fascinait.

Mais l'intérêt de ce coffret réside aussi dans les transcriptions musicales de Bartok reproduites en fac-similés très lisibles. Il tenait absolument à ce que le public puisse *« lire ce qu'il écoutait »* pour *« découvrir des détails pratiquement microscopiques dans les ornements et le rythme »*. On pénètre ainsi au cœur même de l'art populaire avec cette notation dont Kodaly, orfèvre en la matière, disait qu'elle *« représente la limite ultime à laquelle peut parvenir l'oreille humaine sans l'aide d'un instrument »*.

Bartok lui-même nous a donné la clé de l'extraordinaire pouvoir de ces chants auxquels il a consacré presque autant de temps dans sa vie qu'à son œuvre propre : *« Cette musique est le résultat du travail de transformation d'une force naturelle qui agit inconsciemment chez les hommes que la civilisation citadine n'a pas atteints. Aussi ces airs sont-ils l'expression d'une perfection artistique arrivée au plus haut degré ; ils montrent d'une manière exemplaire comment on peut exprimer une pensée musicale avec la plus grande économie dans la forme et dans les moyens »*. (Musique folklorique hongroise avec notation par Béla Bartok, 3 d. Hungaroton, 18058/60).

JACQUES LONCHAMPT.

Rock

LITTLE BOB STORY : « Vacant Heart ».

Il y a longtemps que le Havrais Little Bob Story et son groupe ont pris place parmi les meilleurs groupes français de rock. Mais ce dernier album enregistré au Ramport studio de Londres marque incontestablement un tournant dans leur aventure. Little Bob Story et ses complices ne se contentent plus de propulser que de l'énergie. Ils ont travaillé leur musique, cherché et trouvé des espaces et des couleurs, affiné leurs attaques — franches et nerveuses — des titres.

Vacant Heart présente ainsi un rock tonique, pugnace et puissant, assez éloigné des simplicités et naïvetés habituelles aux groupes de rock français. Et puis, il y a la voix écorchée, exacerbée de Little Bob Story. Une voix « bluesy » qui supporte la comparaison avec les meilleures voix anglo-saxonnes. (33 tours RCA. P.L. 37599).

RORY GALLAGHER.

Voici, fidèle plus que jamais à son image d'homme tranquille du blues, l'Irlandais Rory Gallagher qui publie son dernier album avec les musiciens qui l'accompagnent depuis toujours (Gerry McAvoy à la basse, Wilgar Campbell aux drums et aux percussions) auxquels s'est joint pour deux titres Vincent Crane au piano.

Album certes peu homogène (un peu trop de ballades, même si certaines — *It's you, I'm surprised* — sont très agréables et joliment interprétées), mais où l'on retrouve dans de solides compositions les longs solos de Rory Gallagher, la vélocité de ses phrases, la netteté de ses attaques, tout l'esprit de blues qui a fait la réputation du guitariste-chanteur et sa voix, chaude, voilée, avec des phrases au feeling noir. (33 tours. Chrysalis, dist. RCA. Chr 1258).

CLAUDE FLÉOUTER.

XTC : « English Settlement ».

Bizarre, la carrière d'XTC qui a su s'entourer d'une réputation de qualité pour un certain public en restant néanmoins à la frontière du véritable succès. On s'aperçoit pourtant, avec le temps et l'expérience, que ce groupe anglais est l'un des plus inventifs qui soient apparus ces dernière années. Le style s'est affirmé au fil des albums, et XTC s'est trouvé ici avec un disque riche, nuancé, diversifié dans ses échos et ses tendances.

Une identité qui trouve sa forme dans un mélange de modernisme et de tradition. Tradition des harmonies de voix et des mélodies, savoureuses, colorées, qui évoquent de plus en plus les *Beatles* dans la subtilité de leur inspiration, la limpidité de leurs résonances ; les *Beatles* les plus aventureux, ceux de *Sgt Peppers* et de l'*Album blanc*. Modernisme des arrangements, astucieux, souvent inattendus, de l'instrumentation, éloquente, en perpétuel mouvement. Il y a mille idées à la seconde dans la musique de XTC, mille trouvailles qui surgissent progressivement à chaque nouvelle écoute.

La création de XTC n'est pas de celles qui aguichent l'auditeur, elle peut même, en un premier temps, sembler hermétique en raison du fourmillement qui l'habite ; elle demande du soin, de l'attention pour la pénétrer, l'assimiler. Il faut la gagner, alors, il est difficile de s'en passer, de ne pas être conquis par son audace. (Virgin, 204446).

FLESHTONES : « Roman Gods ».

Des interventions incisives, des mélodies acidulées dans un esprit adolescent, des voix frustes et vivifiantes, chargées d'une énergie sensuelle sur des compositions qui vont à l'essentiel en un temps record : voilà le langage que tiennent les Fleshtones le long d'un premier album qui renoue avec la tradition d'un rock vital et porteur de mythes. Un langage instantanément compréhensible qui risque de faire parler beaucoup de monde dans un proche avenir.

Avec une parfaite assimilation de l'histoire et de la culture du rock, les Fleshtones amorcent leurs chansons en forme de manifestes. C'est violent sans abus, évocateur et senti sans en rajouter. Les guitares cinglent, négocient avec élégance et maîtrise des dérapages contrôlés sur fond d'électricité, et les Fleshtones n'hésitent pas à réemployer les arpèges, les guitares acoustiques en retrait, les harmonicas acides, les rythmes binaires dépouillés, les chœurs en écho, les cuivres en sursaut et l'orgue pour la garniture et la couleur. Le son « 60 » retrouvé avec sa ferveur et sa magie, juste un art de vivre le rock'n roll. (CBS, ILP 85420).

JAMES BROWN : « The Best Of ».

C'est au bas mot la trois mille deux cent quatre-vingt-douzième compilation de James Brown. Pour ceux qui, d'aventure, auraient échappé aux précédents, ce disque est indispensable puisqu'il regroupe onze des meilleurs titres du « parrain » du rhythm'n blues, de *Please, please, please* à *Sex Machine* en passant par *Papa's Got A Brand New Bag*. (Polydor, 2391529).

ALAIN WAIS.

Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE



FRANÇOIS RETALI

Le Loup

par Milisav Savitch

LES chutes de neige d'une abondance inhabituelle, jamais vues de mémoire de vieillards, avaient chassé de notre village tous les hôtes et les voyageurs, mais avaient attiré d'autres visiteurs, indésirables ceux-là : les loups.

Jour après jour, la neige tombait en flocons lourds et denses. Le ciel rejoignait la terre, le matin et le soir s'unissaient. La neige monta jusqu'aux fenêtres, nivela les vallées et recouvrit bornes et clôtures. Nous ne parvenions pas à tracer un sentier jusqu'au puits et jusqu'à l'écurie : le temps de puiser l'eau et de nourrir notre bétail, la neige avait déjà effacé nos pas. Toute trace humaine disparaissait sous la blancheur de la neige.

Et, lorsque la tempête se calma dès la première nuit glaciale éclairée par la lune, des hordes de loups apparurent, attaquant les bergeries, emportant bon nombre de brebis et en laissant bien davantage d'égorgées. Les loups recommencèrent la nuit suivante. Sur les seuils, nos chiens effrayés geignaient, grattant furieusement à la porte, afin qu'on les laisse entrer. Même si l'un d'entre eux s'était risqué à se jeter sur les loups, il eût été dépecé en un clin d'œil.

Le village se dressa comme un seul homme pour se protéger du fléau. Il nous fallut creuser des trappes, poser des pièges, empoisonner quelques agneaux et attacher nos chiens, renforcer les clôtures des enclos. Mais nous obtenions peu de résultats. Les chasseurs eux-mêmes n'étaient pas plus heureux avec leurs fusils à pierre et à plomb : ou bien ils visaient mal, ou bien ils étaient gagnés par le sommeil pendant l'affût, ou bien ils attendaient dans un endroit que les loups évitaient comme le diable évite la croix.

Pour tout dire, alors que les loups avaient enlevé et égorgé une centaine de moutons, tous plus gros les uns que les autres, nous ne comptions à notre actif, en tout et pour tout, que quatre loups capturés et tués parmi ceux qui étaient épuisés et à bout de forces : les meneurs et les solitaires restaient hors d'atteinte sur les collines enneigées qui dominaient le village, hurlant toute la nuit sans discontinuer de sorte que, même dans notre sommeil, un frisson glacé nous parcourait.

Enragés et affamés, ils en vinrent à attaquer les gens du village. Une nuit, ils déchiquetèrent le meunier de telle façon que, dans la neige, il ne resta du bonhomme qu'un peu de sang gelé, le bonnet de fourrure, quelques lambeaux de vêtements et les sabots. Dans la forêt, ils se ruèrent sur un jeune homme, mais celui-ci leur échappa en grimpant à un arbre ; il resta toute la journée, transi, criant en vain dans le désert de la montagne pour qu'on lui vînt en aide.

Pendant ce temps-là, les loups allaient et venaient autour de l'arbre, s'agrippaient au tronc et mordaient l'écorce. Le jeune homme était sur le point de perdre connaissance, prêt à plonger dans un doux sommeil. A coup sûr il serait mort de froid, coincé dans la fourche des branches, ou se serait précipité dans la gueule des bêtes enragées s'il n'avait pas eu l'idée d'enlever ses vêtements et de les jeter à terre. Les loups reniflèrent le tissu grossier, le déchiquetèrent et ce ne fut qu'à ce moment-là qu'ils partirent. Le pauvre garçon, nu comme un ver, terrorisé, se traîna jusqu'au village où, quinze jours durant, à demi mort, il fut abreuvé par les meilleures guérisseuses.

Bien des gens encore furent attaqués, mais par chance s'en tirèrent en montant à un arbre, en allumant un feu, ou en repoussant les carnassiers de leur fourche qu'ils gardaient à portée de main tout comme leur couteau.

Mais le plus grand malheur que ce fléau causa au village arriva vers la fin de l'hiver lorsque la neige commençait déjà à fondre et que les loups s'apprêtaient à se retirer dans la montagne pour, comme le veut la nature, louveter et élever leurs petits. Tout en faisant leurs adieux jusqu'au prochain hiver, ils enlevèrent près de la source la plus belle fille du village, enfant unique d'un riche propriétaire, qui possédait les meilleurs pâturages et les meilleurs vergers ainsi que les prairies fertilisées par les inondations.

Près de la source, le père affligé ne trouva qu'une cruche renversée et les traces d'un énorme loup qui se perdaient dans la montagne glacée. Pas la moindre trace de sang.

Tout le village fut bouleversé et en particulier ses proches : les parents et la famille. Un immense chagrin s'empara de tous les garçons du village, même de ceux à qui la jeune fille avait refusé sa main. Cette infortune toucha même le cœur des filles envieuses.

Une battue fut organisée pour retrouver au moins quelque chose de la malheureuse : un os ou bien une mèche de cheveux. Mais les loups avaient disparu comme par enchantement. Le vent du sud s'était levé, amenant le dégel, effaçant les traces, et les chiens, enivrés par la senteur de la flore printanière, tournaient en rond sans reconnaître l'odeur des loups.

Nous perdions tout espoir de retrouver quelque chose de la plus belle fille du village qui aurait perpétué son souvenir dans la mémoire des villageois et des siens. Le père, accablé, lui fit dresser, à l'entrée même du cimetière, une stèle à proximité de laquelle il planta trois jeunes pins.

L'hiver suivant, nous attendîmes, mieux organisés. Après avoir renforcé les clôtures des bergeries et nous être procurés des chiens plus gros, nous achetâmes – contre une paire de bœufs – une carabine en bon état. Les dégâts furent moins considérables, mais ce satané fléau tua tout de même une bonne partie du bétail en pleine nuit, à un moment inattendu.

Après nous être concertés, nous décidâmes d'attendre le troisième hiver encore mieux équipés afin, une fois pour toutes, de nous débarrasser de ces loups ou alors de les mettre dans un état tel qu'ils éviteraient notre village comme on évite un endroit maudit.

Les premières neiges passées, notre garde forestier rapporta une nouvelle qui nous laissa bien perplexes, bien que nous n'y ayions pas prêté foi : les loups, dit-il, l'avaient encerclé, et il aurait pu, malgré son fusil à deux coups, y laisser sa peau si, à proximité, n'était passée une noce qui, par le tapage des invités et le fracas des cymbales, avait mis les bêtes en fuite. Le garde forestier prétendait avoir vu la plus belle fille de notre village saine et sauve, aux côtés d'un énorme loup, mais, à vrai dire, elle ressemblait un peu à une louve et elle était entourée de louveteaux, probablement ses petits. Il était tout à fait convaincu qu'il s'agissait de notre beauté, et, bien qu'elle marchât à quatre pattes, elle avait gardé sa forme humaine d'autrefois.

« Elle est toujours belle, la plus belle de toutes », s'exclama le garde forestier, ajoutant que les louveteaux avaient une tête rappelant celle d'un homme.

« La peur le fait délirer », avons-nous dit.

Bientôt, il s'avéra que le garde forestier n'avait ni inventé, ni rêvé tout cela. Tout indiquait que parmi les loups se cachaient une main et une intelligence humaines : nous trouvions les portes des bergeries ouvertes, les pièges désamorcés et vides. Les trappes avaient été découvertes et remplies de terre, et, au lever du jour, nous retrouvions les agneaux empoisonnés devant nos seuils auprès desquels crevaient nos chiens.

Peu s'en fallut que nous n'en vînmes aux coups, soupçonnant que l'un d'entre nous fût assez fou pour empêcher l'extermination des loups.

Mais lorsque nous remarquâmes autour des bergeries des empreintes mi-loups, mi-humaines, nous crûmes à l'histoire du garde forestier. Lorsque nous tuâmes un louveteau, il n'y eut plus de doute, cela était bien vrai : en effet, à l'exception de ses crocs, son visage, dans l'ensemble, ne se différenciait pas de celui des humains et ses pattes antérieures ressemblaient à nos mains. Quelqu'un proposa de ne pas jeter le louveteau dans la trappe, mais de l'enterrer au cimetière, comme le commun des mortels, dans le tombeau, de toute façon vide, de la plus belle de nos filles.

Tout le village se révolta et s'en alla trouver le malheureux père lui disant qu'il avait engendré une louve et non une fille. Le vieil homme se défendit comme il pouvait, à la fois triste et heureux parce que sa belle enfant bien-aimée était toujours vivante. Il espérait même l'arracher à la bande des loups et la ramener au sein de son vrai troupeau. Il promit un trésor fabuleux à qui exterminerait les loups et ramènerait sa fille vivante.

C'ÉTAIT le fléau le plus dangereux que nous ayons connu jusqu'alors. Les cymbales, les roulements sur les chaudrons, les pétards, les cris, tout cela n'arrivait plus à effrayer les loups, pas plus que la flamme et la braise. Ils s'approchaient du feu tranquillement, comme s'ils avaient voulu réchauffer leurs cœurs glacés et leurs pattes gelées. Nos fusils leur faisaient bien plus peur que nos couteaux. Apparemment armés de la science humaine que la beauté leur avait apportée, ils déjouaient tous les pièges.

Nous organisions des battues en vain. Nous rentrions à la maison transis et tombant de sommeil en priant le seigneur et tous les diables de chasser le mal loin de nous. La nuit, épouvantés, nous écoutions leurs hurlements qui ressemblaient à nos chants de noces et de fêtes patronales.

Une idée salutaire vint à l'esprit d'un jeune homme pauvre, amoureux de la belle fille qui lui avait refusé sa main, certainement à cause de sa pauvreté. *« Je vais me déguiser en loup »*, dit-il.

Nous n'en étions pas trop réjouis, presque convaincus que le fléau ne serait pas chassé si facilement du village.

Le jeune homme revêtit une grande peau de loup, s'enduisit le corps de leur suif, et, muni d'un long couteau tranchant à la ceinture, il partit dans la montagne. Les loups égorgés que nous trouvions jour après jour sur les sentiers, autour des bergeries et dans les sous-bois, nous prouvaient que le plan du jeune homme réussissait et qu'il était vivant. Et, un beau matin, notre héros fit solennellement son apparition dans le village avec la fille-louve qui avait été enlevée. A peine arrivé, il enferma la malheureuse dans une écurie et demanda au barbier de lui enlever les poils qui lui étaient poussés.

Des coups de feu claquèrent, des chants retentirent, on poussa des cris, on fit un vacarme du diable, l'eau de vie gargouilla dans nos gosiers... Tout le village, les jeunes comme les vieux, les hommes comme les femmes, célébraient la victoire sur les bêtes féroces.

Le jeune homme courageux fut porté en triomphe et, de bon cœur, chacun selon ses possibilités lui offrit, qui un ducat, qui un tapis, qui une chemise, qui une serviette, celui-ci un jambon fumé, celui-là du pain et du sel. Le père de la jeune fille lui fit le plus gros cadeau : un cheval blanc et une selle incrustée d'argent. Le vieux était tout heureux, mais triste aussi : le destin futur de sa fille chérie le préoccupait. Et à juste raison, car après avoir bien bu nous nous sommes munis de bâtons et de pierres en nous dirigeant vers l'écurie pour tuer la traîtresse du village, la maîtresse du loup.

Mais, près de la porte de l'écurie, le jeune courageux se planta devant nous pour nous barrer le passage. *« Arrêtez ! Je la prendrai pour femme ! »*, dit-il. Comme il était un peu ivre, nous n'avons pas pris ses paroles au sérieux pensant qu'il plaisantait et nous nous sommes avancés vers celle qui avait perdu toute honte et renié son espèce. Tout à coup, le jeune homme secouant farouchement la tête se mit à gronder tout en montrant les dents : nous remarquâmes alors qu'il avait des crocs de loup. Il ouvrit la porte de l'écurie, fit sortir la jeune fille et se sauva avec elle dans la montagne à de grandes enjambées de loup.

Nous restâmes muets, interdits. Pendant longtemps nos yeux ne purent se détacher des traces qui se perdaient dans la neige, mi-loups, mi-humaines. ■

Traduit du serbo-croate
par Francis LACARTE.

MILISAV SAVITCH, né en 1945, à Vlassovo (Yougoslavie), a publié plusieurs livres de prose : *la Baraque bulgare* (1969), *les Amours d'Andrija Kurandic*, (1972), *l'Oncle de notre ville* (1977) et *les Jeunes Hommes de Raska* (1977). Il est actuellement rédacteur en chef de la revue *Knjizevne novine* (« le Journal littéraire »), une publication bimensuelle, créée par l'Association de écrivains de Serbie à Belgrade.